Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12504 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 12 AVRIL 1985

Pour une autre croissance

Tous les éléments du puzzle sont identifiés : la nécessité pour les Etats-Unis de réduire leur déficit budgétaire, l'intérêt du Japon à diminuer son excédent commercial, la possibilité pour l'Europe de desserrer les contraintes de la discipline monétaire. Il ne manque plus que la volonté politique des ministres des affaires étrangères et de l'économie des vingt-quatre pays membres de l'OCDE, réunis à Paris les 11 et 12 avril, pour assembler ces morceaux.

Jamais peut-être depuis le début des crises pétrolières les atouts n'ont été aussi nets : la reprise, amorcée par la forte croissance américaine, s'est généralisée grâce notamment à la très vive expansion des échanges mondiaux ; l'inflation s'est affaiblie dans la plupart des pays, tandis que les profits ont augmenté et que les investissements ont meilleure allure dans bon nombre d'Etats.

Toutefois, jamais peut-être les mauvaises pièces n'ont été aussi menaçantes. Un chômage très élevé, frappant surtout les jeunes générations, persiste en Europe. La situation monétaire et financière est pour le moins incertaine, renforçant les pressions protectionnistes qui, de nouveau, apparaissent ici ou là. Ainsi, les pays en développement, qui ont profité de l'alacrité du commerce international, se heurtent-ils à de sérieux obstacles sur le chemin malaisé d'une amélioration de leurs performances.

Le sort de la planète peut dès lors paraître en suspens : c'est dans ces temps morts de l'économie que l'imagination devrait prendre le pouvoir. Il serait bon, à cette fin, que les spécialistes de l'OCDE sortent des modes intellectuelles qui les ont fait passer du keynésianisme au monétarisme, sans renoncer pour autant à un certain hermétisme. Qu'ils se rappellent que la mission de l'Organisation est de promouvoir la croissance et l'emploi dans le monde.

Dans cet univers multipolaire où les sociétés sont à la fois plus proches en termes d'images et plus éloignées quant aux mœurs, il faudrait parvenir à une vision claire. Or la représentation que se donnent les responsables politiques dans ce genre de rencontres aboutit à masquer la réalité même des enjeux économiques. Toutefois, avant le sommet des sept grands pays industrialisés à Bonn, du 2 au 4 mai, les Etats-Unis mènent l'offensive, notamment dans le domaine des échanges, face à une Europe éclatée.

Qualifiée de « cruciale » par le nouveau secrétaire général de l'OCDE, M. Jean-Claude Paye, 1985 pouvait être l'année de la concertation. Du côté du château de la Muette, on souhaitait autrefois qu'un pays serve de locomotive aux autres : il est plutôt question actuellement de convoi où chacun participerait au rythme de tous. Est-ce possible, alors que la différence des civilisations imprègne les mécanismes économiques ? Toujours est-il que, face aux dangers du chômage, les solutions ne peuvent être que communes. Elles passent sans doute par la recherche d'un autre type de croissance qui conviendrait aussi bien au Nord qu'au Sud. L'OCDE pourrait en être le laboratoire.

(Lire nos informations page 27.)

Dernière minute

ENVER HODJA EST MORT

Selon l'agence de presse nationale, Enver Hodja, chef du Parti communiste albanais, est mort ce jeudi, à l'âge de soixante-seize ans.

LA RENCONTRE GROMYKO-SHULTZ DU 15 MAI

Soviétiques et Américains accélèrent la reprise de leur dialogue politique

Tandis que MM. Gromyko et Shultz confirmaient, le mercredi 10 avril, leur prochaine rencontre du 15 mai à Vienne, la Maison Blanche a modifié son interprétation des perspectives d'un sommet soviéto-américain, d'une manière qui pourrait conduire à accélérer le dialogue entre les deux superpuissances. M. McFarlane, conseiller de M. Reagan a en effet établi une distinction entre un sommet formel « aboutissement d'un dialogue intensif qui a produit des résultats tangibles », *et une* « rencontre » *entre MM. Reagan et Gorbatchev tenue* « sans ordre du jour spécifique » *aux fins de* « faire connaissance et prendre la mesure des volontés réciproques ». « Une telle rencontre, *a-t-il ajouté*, « est justifiée dans le climat actuel des relations » *et pourrait être organisée* « à court terme », *notamment lors de l'Assemblée générale de l'ONU à l'automne prochain.*

De notre correspondant

Moscou. – L'agence Tass a annoncé, le mercredi 10 avril dans la soirée, que, *« conformément à une entente intervenue entre les deux parties »*, MM. Gromyko et Shultz se rencontreraient le 14 mai prochain à Vienne pour y *« examiner des questions d'intérêt réciproque »*. La présence à cette date, dans la capitale autrichienne, du ministre des affaires étrangères soviétique et du secrétaire d'Etat américain est due aux cérémonies anniversaires du traité d'Etat de 1955 qui a rétabli la souveraineté de l'Autriche.



Soviétiques et Américains programment donc tranquillement, dans le secret des chancelleries, les futures étapes de leur dialogue, décidément bien rétabli, notamment ce sommet dont le principe est désormais accepté des deux côtés.

Un signe supplémentaire du rythme relativement rapide des échanges politiques entre Moscou et Washington a été fourni mercredi, lors de la visite au Kremlin d'une délégation parlementaire américaine conduite par M. Thomas O'Neill, « speaker » démocrate de la Chambre des représentants.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

LE CHOIX D'UN SCRUTIN DÉPARTEMENTAL

Le pouvoir voudrait éviter la création de féodalités régionales

Le choix de la proportionnelle pour les élections législatives de 1986, confirmé par le conseil des ministres du mercredi 10 avril, alimente les débats politiques. Mais il ne doit pas faire oublier l'autre volet de la réforme électorale décidée par le gouvernement, dont les modalités ont également été adoptées par le conseil des ministres. Pour la première fois – à l'exception de la Corse et des départements d'outre-mer, – les conseils régionaux seront élus au suffrage universel direct, et accessoirement par un scrutin de liste départemental à la proportionnelle.

Le gouvernement avait le choix entre deux solutions : organiser cette élection dans le cadre départemental ou régional. Il a retenu la première – le département – pour des raisons politiques et constitutionnelles.

Si MM. Laurent Fabius et Pierre Joxe n'ont pas choisi la solution expérimentée en Corse par leurs prédécesseurs, MM. Pierre Mauroy et Gaston Defferre – élection à la proportionnelle, certes, mais sur liste régionale, – c'est sans doute parce que le gouvernement craignait de créer vingt-deux féodalités puissantes. Le chef de file de la liste victorieuse dans chacune des régions aurait été incontestablement doté d'une légitimité forte lui accordant poids et autorité pour, éventuellement, s'opposer au pouvoir central. Paris a voulu éviter qu'apparaissent de « petits présidents de la République » à Marseille, Lyon, Lille, Bordeaux, etc.

Le système électoral choisi pour les régions risque au contraire de faire des présidents de conseil plus des fédérateurs de syndicats départementaux que les porte-parole d'identités régionales. L'élection sur des listes départementales renforce, incontestablement, le poids des départements au détriment de celui des régions. D'autant que le président du conseil général, personnalité la plus en vue de son département, devrait être tenté de conduire lui-même la liste de son parti aux élections régionales.

Lors des débats préparant les grandes lois décentralisatrices, il était clairement apparue que la région n'était réellement défendue que par MM. Mauroy et Defferre, le président de la République étant lui-même plus départementaliste que régionaliste. Quant au « jacobin » M. Joxe, il est certainement plus à son aise face à quatre-vingt-seize départements métropolitains que devant vingt-deux régions.

Le gouvernement a encore la possibilité d'éviter que les régions ne soient de simples fédérations de départements. Il lui suffit de mener à son terme l'un des projets que caressent certains milieux proches du pouvoir : l'incompatibilité entre mandat de conseiller général et mandat de conseiller régional. Même élus dans le cadre départemental, les conseillers régionaux seraient moins portés à être de simples représentants de leurs départements s'ils ne siègent pas aussi au conseil général.

Le choix gouvernemental s'explique aussi par des arguments constitutionnels. Avec l'élection de leur conseil au suffrage universel direct, les régions vont devenir, de par la loi, des collectivités territoriales de la République. L'article 24 de la Constitution impose donc que le Sénat en assure la représentation. Il s'agissait d'assurer cette représentation sans toucher ni à la Constitution ni à une loi organique, afin d'éviter que le Sénat ne dispose d'un droit de veto sur tout ou partie du projet.

THIERRY BRÉHIER.

(Lire la suite page 7.)

BONNES FEUILLES

«LES EMPIRES CONTRE L'EUROPE»

«L'universelle explosion des particularismes»

par RÉGIS DEBRAY

M. Régis Debray, ancien chargé de mission auprès du président de la République, qui vient d'être nommé au Conseil d'Etat, publie, ce jeudi 11 avril, aux éditions Gallimard, « les Empires contre l'Europe ». Dans cet ouvrage, il soutient que « l'URSS et son empire représentent une puissance en déclin et en recul », et que « l'expansionnisme totalitaire d'aujourd'hui, le plus offensif et le plus mobilisateur, le seul qui ait la démographie de ses ambitions, porte dans le monde les couleurs de l'islam ».

Dans les extraits que nous publions, M. Régis Debray décrit la montée des nationalismes et des particularismes.

La mondialisation du nationalisme, y compris là où la nation n'existe pas (Afrique noire), et là où elle ne devrait pas exister (Oumma islamique), apparaît sur un demi-siècle comme le phénomène majeur de la vie internationale.

Chassée au lendemain de la guerre d'une Europe recrue de sang et de mythes, l'idée nationale s'en était alors allée enflammer l'Asie, le Proche et le Moyent-Orient, l'Afrique : ce furent les insurrections coloniales. Ce sont les tensions frontalières de partout. Voici que, par un étrange ressac, elle revient sur son lieu d'origine, cette même Europe communautaire où les frontières, de lignes de défense, deviennent zones d'échanges.

Là, l'acuité perdue de l'Etat-nation se retrouve dans les communautés régionales ou culturelles. Renouveau « russite » ou russophile en URSS même, malgré l'orthodoxie de l'internationalisme d'Etat, par quoi Soljenitsyne rejoint l'officiel Bielov. Remontée du sentiment panallemand, de part et d'autre du Mur. Réveil de l'orgueil britannique assoupi, fouetté par un lointain outrage atlantique. Picotements italiens, démangeaisons polonaises, nouvelles fiertés slaves – bref, retour aux troubles marécages.

C'est le moment de sortir nos poussiéreux manuels d'histoire-géo pour réapprendre son puzzle vieil-européen : où se nichent la Bessarabie roumaine, les minorités hongroises de Slovaquie et l'ancienne Silésie allemande, le Tyrol italien, la Transylvanie et le Kossovo de population albanaise rattachée à la République de Serbie ? La libanisation élargie fait remonter le référent religieux sous le national, voire contre lui, à des profondeurs qu'ignorait encore l'avant-14 des empires centraux.

***

Au sein des jeunes nations et des vieilles cultures, la montée du sentiment mystique et souvent des *partis confessionnels*, que ce soit en Israël, en Egypte et en Inde ; ou encore, à l'intérieur des vieux Etats-nations comme l'Espagne, la Grande-Bretagne, demain peut-être la France, l'expansion ou le retour des pulsions séparatistes, autonomistes ou irrédentistes gouverne derechef, et pour longtemps, leur actualité.

Plus spectaculaire, le terrorisme de provocation (du type Brigades rouges ou bande à Baader), sanglant emblème d'un internationalisme exsangue, n'a pas la densité spécifique des longues mémoires basque, irlandaise, arménienne, pour ne pas parler des Corses, des Macédoniens et des Croates. Le granit de l'histoire, culturel ou religieux (là où la religion et non la langue assure l'unité du groupe), fait sous nos yeux litière des clivages de surface. La montée religionnaire met les monothéismes aux prises, la fin de l'universel éclate dans l'universelle explosion des particularismes.

Un communiste juif qui a vieilli avec son siècle, que ce soit à Paris, Moscou ou Jaffa – la trajectoire individuelle emblématise notre histoire à tous, – a neuf chances sur dix de s'être éprouvé de moins en moins communiste et de plus en plus juif (c'est-à-dire « anticommuniste »). Tout comme, dans la même période, le musulman occidentalisé et libéral, qu'il soit du Caire, de Lagos ou de Kuala-Lumpur, sera devenu de plus en plus musulman (c'est-à-dire « antioccidental ».

***

Un socialiste français, plus français encore – ou plus européen – et un peu moins socialiste. Arrivé au pouvoir, on le dira plus sensible aux murmures du pré carré d'Afrique qu'aux protestations de l'Internationale socialiste, comme s'il se découvrait plus d'atomes crochus avec un féodal francophone qu'avec un vertueux Finlandais. Pendant que son homologue socialiste espagnol veillera comme un cerbère sur l'*hispanidad* de l'Amérique latine, quitte à refuser toute action conjointe dans cette région avec d'autres Européens socialistes, qui auraient pourtant pu apporter de l'eau à son moulin.

Moins de progressisme, plus de judéité ; moins de libéralisme, plus d'islam. Moins de socialisme, plus de francité ou d'hispanitude. Partout, moins d'idéologie et plus de culture. Ne disons pas : « moins de mythe et plus de réalité », car chaque époque définit sa réalité par ceux-là de ses mythes qu'elle s'accorde à tenir pour réels. La nôtre, dont l'économie se mondialise, passe au plan politique des principes aux racines, et du grand au petit. Mythes ici et là, mais qui agissent en sens contraire.

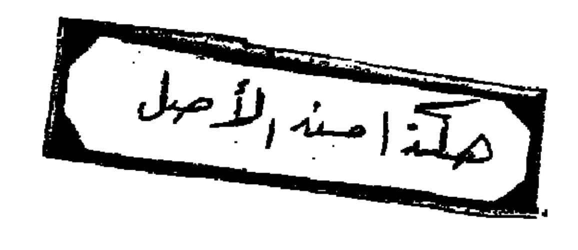
[...] Plus s'accélèrent le renouvellement technologique, le recouvrement des bases agraires par les révolutions industrielles successives, l'effacement des cadastres communautaires et des cadres de vie traditionnelle, la standardisation des outils et des produits, etc., plus le retour se précipite aux critères fondateurs, aux sources et emblèmes de l'appartenance ethnique menacée. Plus il y a progrès, plus il y a régression ; plus il y a nivellement, plus il y a de clôtures ; plus il y a atomisation, plus il y a tribalisation. La modernité sera archaïque, ou ne sera pas. Et quand l'humanité « en marche » se civilise par la main, elle s'ensauvage dans sa tête et dans son cœur.

L'élévation quantitative des facteurs du progrès – l'expansion des idéologies humanistes du dix-neuvième siècle en est un – augmente à terme l'intensité qualitative des régressions, dont au premier chef l'actuelle résurgence « communaliste » et confessionnelle (pensons à l'Inde).

(Lire la suite page 6.)

Le Monde DES LIVRES

LIRE



débats

L'AUTRE

Jean-Yves Le Gallou met en garde ceux qui placent le débat concernant l'immigration sur le terrain du racisme. Mais est-ce si facile de faire la distinction lorsque certains attentats visent précisément des Maghrébins travaillant en France et que le racisme devient, comme l'écrit Ahsène Zehraoui, un « fait social ordinaire », une réaction viscérale contre l'« autre » qui n'a pas la même couleur de peau ?

Immigration et préférence nationale

Placer les étrangers en France devant l'alternative : assimilation ou départ

par JEAN-YVES LE GALLOU (*)

TOUT débat sur l'immigration a longtemps été impossible en France. Le sujet était tabou. Résultat, le problème a cheminé, et il s'est aggravé. L'immigration est en passe de devenir la question décisive des années à venir. Il faudra, pour la traiter, beaucoup de courage et de lucidité, de la sérénité aussi. C'est ce qui est le plus difficile, car toute réflexion raisonnable sur l'immigration est brouillée par une guérilla « antiraciste » qui charrie parfois avec elle, consciemment ou non, une pensée totalitaire, à base de quotas, de tabous et d'interdits.

Car, placer le débat sur l'immigration sur le terrain du racisme ou de l'antiracisme (qui se répondent comme diastole et systole), c'est pire qu'une erreur, c'est une faute. La France a toujours accueilli des immigrés ; elle leur demandait simplement de respecter ses lois et de s'assimiler, pour ceux qui souhaitaient devenir français, à ses valeurs, sans nécessairement renier leurs traditions d'origine.

S'il y a aujourd'hui un problème de l'immigration, c'est parce que le modèle assimilateur ne fonctionne plus et qu'une partie des immigrés présents veulent rester en France sans faire l'effort de s'adapter aux mœurs, aux coutumes et aux traditions des Français; bref, vivre chez les autres comme chez soi.

Des enclaves

Si le problème de l'immigration se pose avec une telle acuité dans la région parisienne, à Lille-Roubaix-Tourcoing ou sur la façade méditerranéenne, c'est parce que les Français qui y vivent se sentent devenir étrangers dans leur propre patrie.

Au déracinement des étrangers, répond le déracinement des Français, qui appellent au secours. Ce cri de douleur, les élites dirigeantes — politiques ou médiatiques — devraient s'efforcer de le comprendre.

Comprendre que, lorsqu'il y a 20, 30 ou 40% — voire davantage — d'enfants étrangers dans une école, la transmission de la langue, de la culture, de l'histoire de notre pays ne peut plus correctement se faire. Comprendre qu'il y a là une des causes de fuite devant l'école publique : qui, parmi les lecteurs du *Monde*, accepte ou accepterait de voir ses enfants scolarisés dans des classes où les enfants français sont minoritaires?

Comprendre aussi que, lorsqu'il y a 20, 30 ou 40% — voire davantage — d'étrangers dans un immeuble ou un ensemble d'habitations, sa physionomie se transforme, et que, la culture l'emportant sur la structure, le ghetto se constitue. Qu'il y ait dans nos villes — dans les quartiers nord de Marseille, la banlieue de Lyon ou le cœur de Paris — des enclaves étrangères qui échappent à la loi générale, cela n'est pas acceptable.

A terme, d'ailleurs, l'immigration massive que la France subit met en cause l'indépendance nationale. Le général Chavanat, du secrétariat général de la défense nationale, l'a publiquement reconnu (1) : *« L'existence de forts courants migratoires impose et imposera à notre politique étrangère des contraintes incontournables dès qu'il s'agira de nos relations avec les pays d'origine des migrants (...). Nous ne saurions être ennemis. Nous sommes condamnés à être alliés. Notre propre sécurité en dépend. »*

Fidèle à la tradition républicaine, le Club de l'Horloge est légitimement préoccupé de l'identité, de la souveraineté et de l'indépendance de la France. Cela implique que des décisions rapides soient prises pour inverser le flux de l'immigration et placer les étrangers présents en France devant l'alternative suivante : l'assimilation ou le départ.

Toutes ces mesures sur le code de la nationalité, la réglementation du séjour, l'enseignement, le service militaire ou la législation sociale doivent être inspirées par un principe simple : la préférence nationale, qui conduit à distinguer droits et devoirs des citoyens et des étrangers. La Suisse, Israël et l'Algérie, comme la majorité des Etats du monde, appliquent de tels principes. Racistes, ces pays? Non, simplement soucieux de rester dans l'histoire.

(*) Secrétaire général du Club de l'Horloge.

(1) Rapport final de la session SGDN, division Université (1er septembre 1984).

Le réflexe du fusil

Un glissement dangereux vers l'affirmation du racisme

par AHSÈNE ZEHRAOUI (*)

ON a beau marcher à pied ou rouler à mobylette comme l'ont fait des jeunes d'origine maghrébine et d'autres nationalités, accrocher le badge « Touche pas à mon pote », les militants ont beau faire flèche de tout bois, des hommes de l'Eglise crier leur indignation, les scientifiques argumenter : le racisme ne désarme pas.

La série noire des attentats et crimes racistes a continué ces derniers temps. Plus que l'horreur de tels actes, ce qui donne froid dans le dos, c'est la banalisation du racisme, qui semble presque s'inscrire comme un fait social ordinaire dans la vie quotidienne.

Les indices, de ce point de vue, ne manquent pas. Il est désormais dans l'air du temps, pour le raciste de s'afficher, sans complexe, ouvertement, en tant que tel. Pis : certains vont jusqu'à revendiquer, publiquement, le meurtre raciste.

En moins d'une décennie, il y a donc eu un glissement dangereux de *« je ne suis pas raciste, mais... »* à *« je suis raciste et je l'affirme »*.

La communauté maghrébine est l'une des premières victimes de cette montée du racisme. Depuis 1971, le total des Maghrébins tués a largement dépassé la centaine.

Mais certains assassinats racistes caractéristiques sont masqués en « crime réactionnel ou sécuritaire ». On a invoqué, dans beaucoup de cas, le bruit et la fureur, l'énervement, la vie en vase clos des ghettos et d'autres formes d'alibis encore.

Trop simple

Pourtant, aller chercher son fusil, au moindre prétexte, pour tirer sur un Maghrébin est devenu, malheureusement, de plus en plus, un réflexe.

Force est de constater, à ce sujet, que la justice, par la trop grande clémence qu'elle a accordée jusqu'à présent aux auteurs de ces crimes, ne permet pas d'atténuer ce processus et porte une certaine responsabilité devant l'histoire.

Devant la gravité de la situation, on reste inquiet de l'absence de réactions des pays d'origine et de bon nombre d'intellectuels, d'hommes et de femmes épris de justice, de liberté et de dignité humaine.

Certes, il est toujours possible de faire une analyse scientifique de cette réalité. La crise économique, le chômage, la montée de l'extrême droite, les rapports historiques entre les pays du Maghreb et la France, durant la colonisation et la guerre d'Algérie, les relations entre l'Islam et l'Occident, sont autant de facteurs explicatifs des attitudes et comportements à l'égard des Maghrébins en France.

L'explication ne doit pas, néanmoins, servir de justification. Il est trop simple d'accepter que les Maghrébins soient les boucs émissaires de la crise et de jouer les Ponce-Pilate. Un proverbe bien français : « *Qui ne dit mot consent* » est là pour nous rappeler, si besoin est, que le silence peut être complice.

Jusqu'à quand continuera-t-on à désigner, à la radio, dans les journaux, à la télévision, le travailleur maghrébin qui trime toute la journée comme un « *intrus qui prend le pain des Français* » et à étiqueter les jeunes d'origine maghrébine, réduits au chômage et privés de perspectives d'avenir, de délinquants et de dangereux pour l'ordre social ?

Il est intolérable et inadmissible que les Maghrébins continuent d'être les cibles des *22 long rifle* et qu'ils soient rendus responsables de l'insécurité, alors qu'ils ne cessent d'être l'objet de multiples agressions, discriminations et de compter leurs morts.

Sans doute y a-t-il eu des voix courageuses, ici et là, pour dénoncer cet état de fait. Mgr Lustiger, archevêque de Paris, a ainsi déclaré, juste après le crime de Menton : « *J'ai peur d'avoir honte pour mon pays.* »

Grâce à lui et à d'autres, comme je l'ai dit un jour à Françoise Gaspard, Marianne peut encore oser se regarder dans un miroir.

Cependant, face au développement et à l'exacerbation du racisme, il s'impose une mobilisation beaucoup plus large. D'autant que les valeurs morales sur lesquelles se fonde le respect de l'autre dans la patrie des droits de l'homme se trouvent plus que jamais menacées.

Porter le badge : « Touche pas à mon pote », c'est aujourd'hui nécessaire, mais insuffisant.

Il faut savoir assumer ses responsabilités et agir, où que l'on soit, pour que les miens et les autres, sous prétexte qu'ils ont des cheveux frisés, qu'ils ont une couleur de peau plus ou moins basanée, plus ou moins noire, ne soient pas tués par des individus qui s'arrogent le droit de vie et de mort, au nom de leur différence et de leur pseudo-supériorité raciale, pour que la « *bête immonde* » *ne puisse plus nuire.*

(*) Sociologue, chercheur au CNRS, animateur à Radio-Beur.

«LA POPULATION JUIVE DE FRANCE»

de Doris Bensimon et Sergio Della Pergola

De profondes évolutions

VOILA enfin une véritable étude sociologique des juifs de France. Cet ouvrage fondamental, rédigé après plus d'une dizaine d'années de travail par Doris Bensimon et Sergio Della Pergola, porte sur un échantillon d'environ 4 700 individus représentatif de la population globale qui, à Paris comme en province, se reconnaît elle-même comme juive.

Les auteurs, après avoir constaté qu'il n'existe, en France, que 530 000 juifs et non, comme on le croit le plus souvent, 700 000, montrent qu'ils se répartissent moitié dans la région parisienne, moitié en province. Ils résident surtout dans les villes, sans être véritablement concentrés dans certains secteurs spécifiques : à Paris, par exemple, les anciens quartiers où ils étaient nombreux (Saint-Paul) et où les traditions étaient fortes ont été rénovés et ont perdu leur ancienne population.

Le rôle de la famille

Les juifs de Paris connaissent de profondes évolutions : de nos jours, 53,9 % d'entre eux sont d'origine nord-africaine et seulement 46,1 % d'origine européenne. La population juive est vieillissante et devrait, sauf immigration — peu probable — diminuer d'environ 20 à 30 % d'ici l'an 2000. Dans les années 70, un tiers des mariages étaient mixtes : il en résulte un éloignement à l'égard de la communauté d'autant plus important qu'il s'agit d'une femme juive qui épouse un non-juif.

Contrairement à la tradition, qui confère un rôle essentiel à la femme, dans cette hypothèse, les enfants se considèrent, dans une faible proportion, comme juifs. Notons à quel point la famille conserve ici un rôle essentiel alors qu'elle se voit contestée dans la population globale : dans les mariages endogames, les divorces sont deux fois moins nombreux que dans les mariages mixtes.

Bénéficiant d'un niveau d'instruction très élevé (34 % des juifs de la région parisienne sont diplômés de l'enseignement supérieur), cette population connaît une forte mobilité sociale ascendante, et, parmi elle, on trouve surtout des membres des professions libérales et des cadres supérieurs (26 %), des employés (25 %), des fonctionnaires, peu d'industriels et d'ouvriers et, contrairement à tous les stéréotypes, presque plus de commerçants. En région parisienne, le facteur religieux n'est que pour 34 % d'entre eux au fondement de leur identité, les autres ressentent davantage un attachement à l'égard de la communauté, des traditions ou encore du passé commun.

Les juifs de France forment une population aux comportements très diversifiés : les juifs originaires d'Algérie sont plus souvent fonctionnaires, acceptent davantage le mariage mixte et sont moins attachés à la religion que ceux qui proviennent du Maroc ou de Tunisie ; ceux dont une partie de la famille a été déportée ont, de nos jours, contrairement à toute attente, souvent accentué leur comportement assimilationniste comme pour oublier l'horreur ou tenter d'y échapper. La persécution n'a donc pas entraîné un réveil de la conscience juive, qui s'appuie sur d'autres facteurs, comme l'existence d'Israël ou, à l'instar des autres minorités de la société française, le retour aux racines.

PIERRE BIRNBAUM.

★ Université hébraïque de Jérusalem. CNRS, Paris. 388 pages plus annexes, 160 F.

Le Monde

dossiers et documents

LE PÉTROLE DÉTRONÉ

L'ESPAGNE DE FELIPE GONZALEZ

DOSSIERS ET DOCUMENTS :
LES ARCHIVES DE L'ACTUALITÉ

AVRIL 1985 - CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 5,80 F

COURRIER DES LECTEURS

Touche pas à mon « melting pot »

(...) Lorsque le raciste, l'antisémite ou le sexiste (qui n'est souvent qu'un seul et même individu) prétend que, s'il n'aime pas l'autre, c'est que son expérience lui a prouvé qu'il était mauvais, que les « statistiques » lui ont appris qu'il était dangereux, fourbe ou stupide. Il croit que son opinion rend compte d'une situation objective alors qu'elle est justement l'expression exclusive de son affectivité, et non celle d'une pensée rationnelle.

Il calomnie la différence, ou au contraire plus cyniquement il l'exalte, afin de construire des thèses dans lesquelles cette différence devient la justification de son impossibilité à vivre dans une communauté riche de diversités. Mais, si, ainsi que l'écrit le philosophe Levinas, *« le malaise est l'expérience première de la sociabilité »*, la reconnaissance de l'autre doit en être la seconde phase, car le refoulement au-delà de nos consciences ou aux portes de nos frontières de ces étrangers inquiétants signe l'échec partiel de l'humanité.

Enfin le véritable progrès ne serait pas que les antiracistes gagnent la partie (ce qui serait pourtant déjà une notable évolution) mais que ceux qui sont victimes de la xénophobie puissent enfin s'exprimer, car parler à leur place, même dans le but louable de les défendre ou de les protéger, c'est encore une fois leur dénier toute faculté de penser et de manifester cette pensée. (...)

RAPHAËLLE BACQUE
(étudiante, Paris).

La France n'est pas antisémite

(...) Non, la France n'est pas antisémite, ce qui n'empêche pas certains Français — comme certains Anglais ou certains Américains — d'en vouloir, par le fait d'une nature chagrine, à tous ceux qu'ils jugent différents d'eux.

Cette hostilité latente à l'égard de « l'autre », profondément ancrée dans l'esprit de quelques-uns, et qui constitue parfois leur raison d'exister, est de toutes les époques et de tous les pays. La France, aujourd'hui, ne l'a pas dépassée. Le respect de la loi républicaine, la fermeté des gouvernants — ceux d'aujourd'hui et ceux de demain, — comme le sentiment de la grande masse des Français, feront assurément qu'elle ne la dépassera pas dans l'avenir.

DANIEL AMSON
(Paris.)

Un phénomène animal

L'afflux d'immigrés est le résultat d'un double échec : échec de la colonisation, qui n'a pas su transférer sur place notre civilisation ; échec de la décolonisation, qui a laissé des civilisations détruites ou bien malades.

La preuve est ainsi administrée une fois de plus que les cultures ne sont pas miscibles.

Le racisme est stupide et odieux, tous les racismes sont odieux, y compris celui de M. Tjibaou, qui déclare *« ne plus pouvoir supporter l'odeur du Blanc »*, y compris celui des Africains contre les Blancs ou les Arabes.

Le racisme est ancré dans notre nature, c'est la peur, la crainte de l'autre, de celui qui est différent. Nul ne peut se déclarer exempt de tout racisme, mieux vaut le reconnaître pour pouvoir agir et essayer de lutter contre ce phénomène complexe, animal, qui est en nous. (...)

J.-M. GARDEY
(Ormesson).

Dans les mosquées de France

A propos de l'article de Marc Ambroise-Rendu (*le Monde* du 2 avril), il faut signaler que les premières salles de prières musulmanes remontent en France aux années 30, mais n'ont guère attiré d'autres attentions que celles d'islamologues hors du commun comme Massignon et Dermenghem et, bien sûr, de la police. En 1938, celle-ci n'a pas hésité à fermer une salle de prière qui avait été installée à Gennevilliers avec l'aide de Massignon, allant jusqu'à expulser les travailleurs qui la fréquentaient. La même année, un centre se réclamant du Congrès musulman algérien et animé par le futur écrivain Malek Bennabi a dû cesser ses activités à Marseille parce qu'accusé de servir... le bolchevisme ! La paranoïa anti-islamique de l'administration et d'une partie de l'opinion ne date pas d'hier.

On qualifie un peu rapidement de « représentation un peu folklorique » l'ensemble des activités de la Mosquée de Paris, qui va avoir bientôt soixante ans et non pas quarante. L'ancienne direction de la Mosquée de Paris a à son actif d'être intervenue en faveur de la construction de la mosquée du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie. Elle a aussi appelé à une prière collective ayant regroupé sept mille fidèles pour implorer l'aide de Dieu après le « coup de Vitry ». Elle a menacé d'appeler à une prière contre le communisme dans toutes les mosquées du monde musulman lorsque Georges Marchais a haussé le ton. Seule l'intervention de l'ambassade soviétique a réussi à calmer les esprits. Il arrive à « la main de Moscou » d'être positive ! Enfin, on dispensait à la Mosquée de Paris un enseignement d'initiation à l'islam, qui n'est plus assuré aujourd'hui.

SADEK SELLAM,
professeur, membre de Connaître l'islam (Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8,00 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

LES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ ET LES RELATIONS EST-OUEST

RÉUNIS EN CONGRÈS A MADRID

Les PS européens font valoir les « risques de déstabilisation » que comporte le projet américain de défense spatiale

De notre correspondant

Madrid. – Les socialistes européens sont-ils à même de traduire en faits concrets leur volonté proclamée d'autonomie à l'égard des Etats-Unis et de l'Union soviétique ? Cette question a été au centre de débats souvent animés durant le quatorzième congrès des partis socialistes de la CEE, qui a eu lieu à Madrid les mardi 9 et mercredi 10 avril (1).

Les deux cents délégués ont approuvé à la quasi-unanimité une déclaration intitulée « Une Europe solidaire et démocratique ». Ce texte souligne que *« l'Europe doit affirmer ses intérêts spécifiques en développant une position plus autonome face aux deux superpuissances »*, ce qui implique qu'*« elle renforce sa coopération politique »*. La CEE doit notamment être capable de *« jouer un rôle dans les négociations sur le contrôle des armements »* et de *« développer ses échanges économiques, politiques et culturels avec l'Europe de l'Est »*.

La réponse à apporter à l'initiative de défense stratégique (SDI) ou « guerre des étoiles » du président Reagan est apparue comme la pierre de touche de cette volonté des socialistes européens de s'exprimer de concert face aux Deux Grands. Le texte finalement adopté *« attire l'attention sur les risques de déstabilisation que représente l'initiative »* du président Reagan.

Il s'agissait là, pour la plupart des partis socialistes représentés (dont plusieurs l'italien, le portugais, l'espagnol, le grec et le français – se trouvent actuellement au gouvernement), de la première prise de position formelle sur ce projet controversé. Cette formule fut toutefois jugée insuffisante par plusieurs délégations, nordiques... et allemande notamment.

En privé, les représentants de plusieurs PS, surtout parmi ceux qui sont actuellement au pouvoir, se refusaient, en revanche, à exclure une participation à certains programmes partiels de la SDI, vu les retombées technologiques et financières qu'ils pouvaient leur apporter.

Le vice-président du gouvernement espagnol, M. Alfonso Guerra, souligna que la nouvelle Europe des Douze, *« doit se faire entendre et faire savoir qu'elle n'est pas d'accord avec une politique de blocs »*. Cette idée fut reprise, au nom du PS français, par son premier secrétaire, M. Jospin. *« Il est nécessaire de comprendre*, a-t-il déclaré, *que la sécurité de l'Europe... doit être assurée par ses propres forces et en fonction de sa propre stratégie. »* Tout en se demandant, de son côté, *« comment faire vivre à la fois l'alliance atlantique et l'identité européenne »*, M. Jacques Huntzinger, chargé des relations internationales au PS, proposa que les pays de la Communauté accroissent leur coproduction d'armements classiques, qu'ils mettent au point en commun des systèmes militaires spatiaux (satellite d'observation notamment), qu'ils relancent l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et s'interrogent ensemble sur le rôle à assigner aux forces nucléaires française et britannique.

Sur ce thème de la sécurité européenne, le président du PS belge flamand, M. Van Miert, n'hésita pas à « mettre les pieds dans le plat », en déplorant que *« les beaux discours sur l'indépendance de l'Europe ne se concrétisent pas à l'heure des faits »*. Si, sur ce sujet, les socialistes ne sont pas les seuls à faire le grand écart entre la théorie et la pratique, M. Van Miert n'en mettait pas moins ainsi en évidence un paradoxe que plusieurs délégués de ce congrès soulignaient en privé : la contradiction entre les proclamations faites dans la capitale espagnole et la *Realpolitik* pratiquée par les PS une fois au gouvernement.

Renforcer le rôle de l'ECU

Le mardi 9, les délégués s'étaient essentiellement préoccupés d'économie. Face au modèle néo-libéral de l'Amérique reaganienne, il existe une autre voie, socialement plus acceptable, pour assurer la relance économique de l'Europe, fut-il affirmé à Madrid.

C'est à l'ancien ministre belge, M. Willy Claes, qu'il revenait de présenter le rapport sur ce sujet. *« Les prétendus succès de l'économie américaine ne doivent pas ouvrir la voie au néo-libéralisme en Europe »*, a-t-il affirmé, en ajoutant que le *« modèle Reagan »* se fondait sur une série de *« mythes »* : *« Derrière le slogan de la libération des forces du marché, se cache une politique de relance par le biais des dépenses publiques du type keynésien le plus classique (...). Tandis que le Fonds monétaire international impose des programmes d'assaisinement inhumains aux pays du tiers-monde pour qu'ils paient leurs dettes, personne ne proteste alors de ce que les Etats-Unis deviennent le plus grand débiteur du monde. »*

Que proposent, pour leur part, les socialistes européens ? De M. Soares à M. Delors, en passant par M. Craxi, tous les orateurs sont tombés d'accord pour souligner la nécessité, pour les pays de la CEE, d'accélérer leur révolution technologique. *« 30 % du produit brut global de la Communauté sont échangés avec l'extérieur, et il n'y a pas d'autre choix que de devenir compétitif »*, a affirmé M. Delors. Les PS européens ne parlent plus désormais que de biotechnologie, d'électronique et d'informatique.

Face à la politique déflationniste, réputée apanage des gouvernements conservateurs, les socialistes se prononcent pour une politique de relance *« différenciée, plus affirmée dans les pays qui ont déjà atteint des succès dans la lutte contre l'inflation et plus prudente dans les autres »*, comme l'a précisé M. Craxi.

Tous les orateurs se sont, en outre, prononcés en faveur du renforcement du rôle de l'ECU, qui, pour M. Delors, doit devenir *« une monnaie de réserve à côté du dollar et du yen »*.

Enfin, la réforme du mode de fonctionnement des institutions européennes, jugé beaucoup trop lourd, a également occupé les débats. Pour M. Craxi, *« le conseil européen de Milan* [en juin prochain] *devra transformer les objectifs politiques en réalités juridiques »*, notamment en *« limitant au maximum la règle de l'unanimité au sein du conseil des ministres »*.

THIERRY MALINIAK.

(1) Fondée en 1974, l'Union regroupe les PS des pays de la CEE – la Belgique et l'Italie sont représentées par deux formations, – auxquels se sont joints, dès 1980, les PS espagnol et portugais. La réunion de Madrid était la quatorzième du genre. Y participaient notamment, outre les leaders des formations, les chefs de gouvernement de l'Espagne, de l'Italie, du Portugal, MM. Gonzalez, Craxi et Soares, ainsi que M. Jacques Delors, président de la Commission européenne.

La rencontre entre MM. Shultz et Gromyko

(Suite de la première page.)

M. O'Neill a, en effet, remis à M. Gorbatchev une *« lettre personnelle »* du président Reagan. Le contenu de ce message n'a pas été révélé, mais il est vraisemblable que le chef de l'exécutif américain y précise ses vues sur l'organisation pratique d'un sommet.

L'Union soviétique *« désire que les rapports soviéto-américains reprennent la voie d'une coopération normale mutuellement avantageuse et basée sur le respect réciproque »*, a déclaré M. Gorbatchev à M. O'Neill. Le dirigeant soviétique a rappelé les grandes dates de la détente, notamment la signature du traité SALT-1, à Moscou en 1972, et suggéré qu'un retour à l'esprit de cette époque était possible et en tout cas souhaitable.

« Nous ne pensons pas que l'actuelle tension dans les rapports soviéto-américains tienne à un affrontement inévitable des intérêts nationaux de nos deux pays », a affirmé le secrétaire général. De même, une phrase de M. Gorbatchev sur la *« période glaciale »* traversée par les relations soviéto-américaines a été éclairée par cette parenthèse : *« Du moins cela était-il le cas jusqu'à présent. »*

Le secrétaire général a répété aux parlementaires américains la position soviétique selon laquelle *« l'arrêt de la course aux armements nucléaires sur terre et la non-militarisation de l'espace constituent un problème unique qui doit être réglé de façon globale »*. Les négociations de Genève butent, on le sait, sur cette question. Les Soviétiques refusent, pour l'instant du moins, de s'engager dans un processus de limitation des armements nucléaires si les Américains ne renoncent pas à leur projet de « guerre des étoiles ». Rien n'a encore bougé dans ce domaine, M. Gorbatchev réaffirmant qu'*« il n'est possible d'obtenir de résultat effectif tangible sur une très importante réduction des armes nucléaires stratégiques et des armes à moyenne portée qu'à la condition que la partie américaine renonce aux projets provocateurs de transfert dans l'espace de la course aux armements »*.

M. Gorbatchev a d'autre part critiqué la *« précipitation »* avec laquelle la Maison Blanche a rejeté les propositions contenues dans son entretien de lundi avec la *Pravda*. *« Faisant preuve d'une précipitation tout à fait incompréhensible, le gouvernement des Etats-Unis a déclaré d'emblée son attitude négative et qualifié nos actions de gestes de propagande »*, a regretté le secrétaire général.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La Haye : le ministre des affaires étrangères a échoué dans sa mission à Moscou

De notre correspondant

Amsterdam. – Après cinq ans de controverse, le projet d'installation de quarante-huit missiles de croisière aux Pays-Bas pourrait devenir une réalité. Tel est, du moins, l'avis de nombreux commentateurs néerlandais après l'échec du voyage à Moscou de M. Van den Broeck, le ministre des affaires étrangères. Le ministre a, en effet, constaté que l'Union soviétique n'avait pas l'intention de répondre à l'appel des Néerlandais en faveur d'une diminution du nombre de ses SS-20.

La décision que prendra le gouvernement de La Haye à propos des missiles américains dépendra, en effet, de ce nombre. Si, au 1er novembre 1985, il est supérieur à trois cent soixante-dix-huit, les Pays-Bas procéderont au déploiement des missiles de croisière ; s'il est inférieur, l'installation n'aura pas lieu. Or il serait actuellement de quatre cent quatorze.

M. Van den Broeck a affirmé que ses interlocuteurs soviétiques *« n'ont pas vraiment répondu »* quand il leur a demandé de commenter ces chiffres américains, dont La Haye ne met pas en doute la véracité.

Un parti gouvernemental, toutefois, celui des chrétiens-démocrates (CDA) du premier ministre, M. Ruud Lubbers, ne partage pas ce point de vue, tant l'affaire des missiles est controversée dans ses rangs. Un porte-parole du CDA a semblé se cramponner aux éventuels résultats des négociations de Genève comme à un dernier espoir d'éviter le déploiement.

Il reste donc à savoir si, le 1er novembre, le gouvernement donnera vraiment le feu vert ou s'il trouvera un subterfuge pour ajourner encore une fois sa décision. L'opposition contre l'armement nucléaire, dirigée par le Parti socialiste et l'important Mouvement de la paix, ne cesse de grandir.

RENÉ TER STEEGE.

Bruxelles : le déploiement des missiles est-il à l'origine de représailles économiques soviétiques ?

De notre correspondant

Bruxelles. – L'Union soviétique est-elle en train d'exercer des représailles économiques à l'encontre de la Belgique pour la « punir » d'avoir permis l'installation de missiles de croisière sur son territoire ? La question se pose depuis deux semaines déjà, et c'est pourquoi une délégation du secrétariat à l'agriculture de Bruxelles se trouve actuellement à Moscou.

L'enjeu portait tout d'abord sur les livraisons de céréales en provenance des pays européens. Dans une première phase, l'URSS a suspendu ce trafic en invoquant la nécessité de se protéger contre la récente épidémie de peste porcine africaine qui affecte une partie de la Flandre. A l'heure actuelle, toutefois, le phénomène paraît enrayé. La Commission européenne a, dès le 24 mars, de nouveau autorisé l'exportation de porc belge vers les autres pays de la Communauté, à l'exclusion des viandes provenant de la zone directement affectée.

Depuis lors, cependant, le boycottage soviétique s'est étendu à beaucoup d'autres produits alimentaires. De la bière en boîte jusqu'au chocolat, en passant par le vinaigre. Même les organismes dépendant de M. Jean-Baptiste Doumeng, qui devraient pourtant jouir d'un peu de sympathie à Moscou, ont été touchés, les cargos soviétiques refusant de prendre en charge à Anvers quelque 7000 tonnes de beurre français.

JEAN WETZ.

PRIX RITZ PARIS
HEMINGWAY AWARD
(décerné pour la première fois)
Mario
VARGAS LLOSA
La guerre de la fin du monde
roman
traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan
GALLIMARD nrf

ASIE

NOUVELLE PHASE DU DIALOGUE ENTRE LES DEUX CORÉES

Pyongyang propose des pourparlers politiques entre parlementaires

Le dialogue entre les deux Corées va entrer le mois prochain dans une nouvelle phase. Entamés à l'automne 1984 par des échanges « humanitaires » entre la Croix-Rouge du Nord et celle du Sud, bientôt suivis de conversations sur la coopération économique, les pourparlers avaient été interrompus en janvier, Pyongyang prétendant qu'ils ne pouvaient se poursuivre alors que se déroulaient les manœuvres militaires conjointes américano-sud-coréennes « Team Spirit 85 », dont le régime du maréchal Kim Il Sung dénonce le caractère « agressif ».

De telles manœuvres, annoncées des mois à l'avance, ont lieu tous les ans, et le motif ainsi avancé par les Nord-Coréens ressemblait fort à un prétexte. Il est plus vraisemblable que Pyongyang a voulu connaître, avant d'aller plus loin, les résultats des élections législatives qui avaient lieu au Sud à la mi-février et qui ont effectivement entraîné une modification sensible du paysage politique à Séoul.

Toujours est-il que, les manœuvres « Team Spirit » devant s'achever vers la mi-avril, les contacts ont été repris pour de nouveaux pourparlers. Après d'assez rapides tractations, où chaque partie a semblé faire preuve d'une certaine dose de bonne volonté, deux nouveaux rendez-vous ont été pris. Les pourparlers économiques seront renoués le 17 mai, ceux des Croix-Rouges (qui portent notamment sur les relations entre les familles séparées par la division du pays) le 28 du même mois. Dans les deux cas, les rencontres auront lieu sur la ligne d'armistice, à Panmunjon.

A ce double projet, Pyongyang vient d'ajouter une suggestion nouvelle, celle de pourparlers entre parlementaires du Nord et du Sud, selon des modalités restant à déterminer, mais dont l'objet principal serait de mettre au point un projet de *« déclaration commune sur la non-agression »* entre les deux Corées.

Cette initiative a été longuement exposée le mardi 9 avril à Pyongyang, à l'ouverture de la session de l'Assemblée populaire nord-coréenne, par l'un des principaux personnages du régime, M. Ho Dam, membre du bureau politique et du secrétariat du parti, président du Comité pour la réunification pacifique de la patrie. Une lettre a parallèlement été adressée par l'Assemblée du Nord à celle du Sud et remise le même jour, à Panmunjon, à des émissaires de Séoul. Jeudi, les parlementaires sud-coréens ont annoncé qu'ils allaient étudier *« sérieusement »* l'offre de Pyongyang.

Dissiper la « suspicion » des Etats-Unis

La proposition nord-coréenne et la manière dont elle est présentée appellent plusieurs observations. Il est de bonne guerre, d'abord, que Pyongyang cherche à tirer avantage, en suggérant des conversations entre parlementaires, de l'apparition d'une opposition renforcée au sein de l'Assemblée législative sud-coréenne. Si les pourparlers ont lieu, on peut tenir pour acquis que la délégation du Nord s'y exprimera d'une seule voix, sans s'écarter d'une ligne des instructions données par le « Grand Leader ». Il est à prévoir en revanche que des divergences d'opinions se feront sentir parmi les délégués du Sud, offrant ainsi au maréchal Kim Il Sung l'occasion d'une opération de propagande contre le régime du président Chun Doo Hwan.

Ne s'agit-il que de cela ? On notera au passage que l'Assemblée du Nord s'adresse au Parlement du Sud *« avec toute la déférence due »*, ce qui, après avoir dénoncé le caractère « frauduleux » de la consultation de février, est au moins une formule inspirée par un esprit de conciliation.

Peut-être, sur le fond, y a-t-il plus. L'idée d'une *« déclaration commune sur la non-agression »* n'est pas nouvelle, puisqu'elle faisait partie de la proposition avancée officiellement en janvier 1984 par Pyongyang en vue de l'ouverture de conversations tripartites – Corée du Nord, Corée du Sud, Etats-Unis – sur un règlement d'ensemble dans la péninsule coréenne. Mais aucun lien n'est établi cette fois entre un éventuel accord de « non-agression » et le retrait des forces américaines de Corée du Sud. Mieux, M. Ho Dam observe qu'un accord entre les parlementaires des deux Corées *« dissipera la suspicion que les Etats-Unis gardent envers notre proposition pour des pourparlers tripartites »*. Si les mots ont un sens, cela veut dire que Pyongyang ne fait pas du retrait des forces américaines un préalable à un accord de non- agression avec le Sud. Il y a un an, le ministre des affaires étrangères nord-coréen, M. Kim Yong Nam, nous avait déclaré que ce point pouvait *« être un sujet de négociation »* (*le Monde* du 17 mai 1984). Un pas supplémentaire, notable, vient d'être franchi dans cette direction.

Enfin, toujours selon la présentation qu'en donne M. Ho Dam, la proposition nord-coréenne d'une rencontre « interparlementaire » – orientée vers une *« atténuation de la tension »*, non vers une très hypothétique *« réunification »* – est censée préparer des *« pourparlers politiques de haut niveau »* entre le Nord et le Sud. Là encore, l'idée n'est pas inédite, mais la procédure envisagée pourrait permettre de contourner les obstacles auxquels s'est manifestement heurtée, ces derniers mois, l'extension des conversations « humanitaires » et économiques à d'autres terrains, plus sensibles, touchant en particulier aux problèmes de sécurité.

Manœuvres ? Signes d'une réelle volonté de dialogue et de paix ? Le régime de Pyongyang est de ceux dont les intentions sont les plus malaisées à percer. Certains observateurs notent cependant – à l'occasion de la visite à Séoul de M. Fabius notamment, mais aussi à la suite de signaux plus discrets révélant un relatif dégel des relations entre la Corée du Sud et divers pays socialistes, y compris la Chine et l'URSS, – que le maréchal Kim Il Sung peut avoir quelques raisons de craindre que son régime ne se retrouve plus isolé encore demain qu'il ne l'était hier. Une telle perspective l'encouragerait à un peu plus de souplesse dans ses rapports avec le Sud.

ALAIN JACOB.

Pakistan

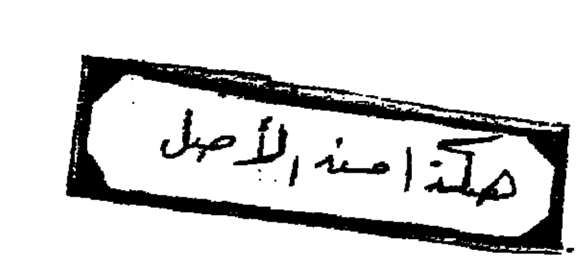
Le président Zia Ul Haq a formé un gouvernement civil

Rawalpindi (*AFP*). – Le premier ministre du Pakistan, M. Mohammed Khan Junejo, a rendu publique, mercredi 10 avril, la composition d'un gouvernement civil de treize membres, parmi lesquels quatre ministres du précédent gouvernement militaire du général Zia Ul Haq. Le nouveau cabinet, qui entre en fonctions après huit ans de régime militaire, est composé aussi bien de technocrates que d'hommes politiques. Le ministre des affaires étrangères, M. Sahabzada Yaqub Khan, conserve son portefeuille, ainsi que le ministre des finances et du plan, M. Mehbud Ul Haq.

Les deux autres anciens ministres qui demeurent au gouvernement sont M. Zafarullah Jamali et le prince Mohyuddin Baluch (de la province du Baluchistan), qui reçoivent respectivement les portefeuille de l'eau et de l'électricité et celui des communications. Le président Zia a déclaré que les nouveaux ministres avaient *« l'importante responsabilité »* de faire du Pakistan un véritable Etat islamique. Il a indiqué que la loi martiale resterait encore en vigueur *« quelques mois »* le temps que le nouveau gouvernement civil se consolide. La Constitution de 1973 a été partiellement remise en vigueur, mais les articles concernant les droits fondamentaux et les pouvoirs de la justice demeurent suspendus.

Voici la composition du nouveau cabinet civil de M. Mohammed Khan Junejo : *M. Ghulam Mohammed Manika* (intérieur) ; *M. Hamid Nasser Chahha* (information et radiodiffusion) ; *M. Saleem Saifullah* (commerce) ; *M. Haji Hanif Tayyab* (travail) ; *M. Khaqan Abbasi* (production) ; *M. Yusuf Reza Gilani* (logement et travaux publics) ; *M. Syed Zafar Ali Shah* (industrie) ; *M. Mehbub Ul Haq* (finances et plan) ; *M. Sahabzada Yaqub Khan* (affaires étrangères) ; *prince Mohyuddin Baluch* (communications) ; *M. Zafarullah Jamali* (eau et électricité) ; *M. Abdul Ghafoor Hoti* (chemins de fer) et *M. Iqbal Ahmed Khan* (justice et relations avec le Parlement).

Sept secrétaires d'Etat et deux conseillers du gouvernement ont également été nommés.



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION AU LIBAN

DANS L'ATTENTE D'UNE « SOLUTION POUR LE SUD »

Le premier ministre boycotte... son propre gouvernement

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – Alors que la situation militaire s'aggrave, le Liban n'a pratiquement plus de gouvernement après la décision prise, mercredi 10 avril, par le premier ministre, *M. Rachid Karamé, de ne plus présider* le conseil des ministres, « *tant qu'une solution concernant la situation à Saïda n'aura pas été trouvée* ». Comme MM. Walid Joumblatt, dirigeant druze et ministre des transports, *et Nabih Berri, chef de* la milice chiite Amal et ministre d'Etat pour le sud du Liban, boycottaient déjà les *réunions du conseil des ministres et* que MM. Selim Hoss (sunnite), ministre de l'éducation, et Adel Osseirane (chiite), ministre de la défense, se sont solidarisés avec M. Karamé, c'est désormais la totalité des ministres musulmans qui boycottent le gouvernement dit d'« *union nationale* » formé il y a un an après le congrès interlibanais de Lausanne.

La situation politique apparaît d'autant plus bloquée que M. Karamé a précisé qu'il ne démissionnait pas. Le premier ministre a en effet déclaré : qu'« *il poursuivrait les contacts pour tenter de ramener la paix à Saïda, dans laquelle,* a-t-il précisé,*sa participation au gouvernement devient inutile* ».

A *l'origine de la décision de* M. Karamé se trouve l'incapacité du pouvoir à envoyer des renforts militaires *pour tenter de mettre fin* aux combats dans la capitale du sud du Liban. Ceux-ci ont fait, depuis le 18 *mars*, selon un bilan provisoire, soixante-trois morts et deux cent soixante et un blessés. Prise le 1er avril, après la visite à Beyrouth du général Kholi, chef des renseignements militaires syriens, la décision d'envoyer à Saïda un bataillon supplémentaire, doté de trente véhicules blindés de transport de troupes, n'a toujours pas reçu le moindre début d'exécution. Les partis ne seraient pas tous d'accord sur la composition de cette force et, d'autre part, Amal craindrait que, lors du déplacement des véhicules blindés de Beyrouth à Saïda, les Forces libanaises (milices chrétiennes) ne puissent s'emparer *d'un certain nombre de ces véhicules* dotés de mitrailleuses lourdes.

Quoi qu'il en soit, la décision de M. Karamé *isole* un peu *plus le président* Gemayel, déjà en butte à la dissidence des Forces libanaises. Les dirigeants du *Mouvement du 12 mars*, voyant dans les événements de Saïda *un piège qui leur est tendu* pour accréditer, aux yeux de la Syrie, leur « complicité » avec Israël, réclament eux aussi le déploiement de l'armée. Celui-ci pourrait permettre un désengagement officiel des Forces libanaises du sud, comme gage de bonne volonté, tout en protégeant la population chrétienne de la région. M. Samir Geagea, nouveau chef d'état-major des Forces libanaises *et un des dirigeants du Mouvement* du 12 mars, se serait d'ailleurs rendu à Magedalyoun, quartier *général des Forces libanaises au sud*, pour convaincre M. Najarian, leur chef, de retirer ses hommes. Reste à savoir cependant quelle est la liberté de manœuvre des Forces libanaises au sud par rapport à Israël, accusé à Beyrouth de soutenir en sous-main les combats de Saïda pour servir son *plan de regroupement confessionnel* des populations du sud du Liban. Le bombardement, dans la nuit de mercredi, par une vedette israélienne de trois localités (chrétienne, chiite et palestinienne) de la région de Saïda, est interprété ici comme une preuve de la volonté de Jérusalem d'entretenir la tension.

La prudence des dissidents chrétiens

Une chose est sûre : les dissidents des Forces libanaises se montrent extrêmement prudents face à Damas. « *Le danger de son intervention militaire a été jugulé pour l'instant* », nous a déclaré une source proche des dissidents, « *mais tant qu'une relation entre nous et les Syriens n'est pas directement établie, un dérapage est toujours possible* ».

Pour l'instant, Damas semble encore laisser au président Gemayel, qui le lui avait demandé, le soin de régler lui-même le différend né au sein du camp chrétien. Cependant, loin de se résorber, le conflit d'autorité entre le président, soutenu par le parti Kataeb, et les Forces libanaises semble plutôt s'aggraver. Aucune base sérieuse d'entente n'a pu être trouvée entre le parti et les Forces libanaises. A cet égard, on note, du côté des dissidents, que le congrès chrétien de Berké, réuni sous la présion du président Gemayel, n'a pas, contrairement à ses vœux, dit-on, *condamné le Mouvement du* 12 mars, ni même donné un appui direct à sa personne, se bornant à *soutenir* la « légalité ». Le fait que le président Gemayel ait dû, par deux fois *en moins d'un mois, faire appel aux* dirigeants de la communauté chrétienne pour conforter son pouvoir *face aux Forces libanaises est aussi* interprété par les dissidents comme une première victoire, dans la mesure où cela va dans le sens de l'établissement d'un « congrès chrétien permanent » qui pourrait contrebalancer le pouvoir du président et du parti.

Après avoir rallié, en douze *heures, « par la dissuasion »*, la base militaire des Forces libanaises, les dirigeants du Mouvement du 12 mars *admettent qu'il leur faut du temps* pour « *persuader* » l'ensemble des phalangistes du bien-fondé de leur *action. La Syrie leur donnera-t-elle* ce temps, alors que la situation se dégrade sur tous les fronts et que la perspective du prochain retrait israélien est lourde de menaces ? C'est toute la question. Le président Gemayel, *qui ne paraît pas décidé à céder*, a, mercredi 10 avril, envoyé deux nouveaux émissaires à Damas.

L'aggravation de la situation politique a alimenté une recrudescence de l'activité *militaire tant* à Saïda, où les bombardements ont été particulièrement violents mercredi dans la *matinée, qu'à Beyrouth, le long de la* ligne de démarcation et en montagne, où de violents duels d'artillerie *ont opposé, en fin d'après-midi,* l'armée et les miliciens du Parti socialiste progressiste (PSP, druze). Des *obus sont tombés sur les zones résidentielles* de la banlieue chrétienne, où une personne a été tuée.

Une fois de plus, tous les éléments propres à un embrasement général sont en place et, sur le terrain, *à Beyrouth notamment, les miliciens* armés, de plus en plus nombreux dans les rues, continuent à renforcer *leurs barricades le long de la « ligne* verte ». Le seul espoir auquel se raccrochent encore les Libanais réside *dans le fait que Damas a intérêt* à stabiliser la situation, au moment où Israël cherche, au contraire, à prouver *que son retrait est générateur de* conflits.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Deuil trop exemplaire

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – *Une mère éplorée* qui n'a, au fond d'elle-même, que faire des félicitations pour l'« *acte exemplaire* » de sa fille, un père aux yeux rougis encadré par des militants politiques qui lui soufflent son admiration pour le courage de son enfant, la mise en scène orchestrée autour du suicide de Sana *Mhaidly*, dix-sept ans, qui s'est jetée mardi 9 avril au volant d'une voiture bourrée d'explosifs sur un convoi *israélien (le Monde* du 11 avril) laisse une impression d'immense malaise.

Ce ne sont pas les adieux de *Sana enregistrés sur cassette et* largement diffusés sur le canal de Télé-Liban à l'ouest (secteur à *majorité musulmane de Beyrouth*) qui permettent de la dissiper. Un béret rouge sur la tête, vêtue *d'un* treillis militaire, et filmée sous le grand drapeau rouge, blanc et noir du PNSS (Parti national social syrien), la *jeune fille récite son adieu* d'une voix grave, mais qui trahit une grande nervosité. « *J'ai vu la tragédie de mon peuple sous l'occupation. Je suis très calme. J'effectue une opération que j'ai moi-même choisie. J'espère tuer le plus grand nombre possible d'ennemis israéliens. J'espère que mon âme rejoindra celle des autres martyrs et retombera comme la foudre sur la tête des soldats ennemis* », dit notamment Sana Mhaidly, en ajoutant « *je fais mon devoir par amour pour mon peuple et ma patrie* ».

Dans leur modeste salon envahi *par les couronnes de fleurs*, les parents de Sana, qui ignoraient l'engagement, depuis environ *un an, de leur fille au PNSS*, étaient mercredi très entourés par des militants de ce parti qui exaltaient à l'usage de la presse l'acte de la jeune fille.

« *Cela nous rend fiers pour cinq cents ans* », disait l'un d'eux, tandis qu'un cadre insistait sur le *caractère national* et non religieux du suicide de Sana Mhaidly. « *Sana* – qui, rappelons-le, n'était âgée que de dix-sept ans – *avait une conscience gigantesque du drame de son pays qu'elle a voulu par son geste dénoncer aux yeux du monde. C'est tout le Liban qui doit être fier d'elle et non seulement les musulmans.* » *Une façon pour le PNSS, parti qui* se veut résolument laïc, de répondre aux chiites religieux qu'ils n'ont pas le monopole du martyre dans la résistance contre Israël. Mais pour ses parents Sana *était* plutôt une jeune fille *renfermée, émotive*, très attentive aux appels et aux chants de la résistance du Sud, *diffusés* à longueur *de journée par ce qu'on appelle* ici « *Berrivision* », c'est-à-dire le canal de Télé-Liban, contrôlé par les miliciens d'Amal de M. *Nabih* Berri.

Le suicide de Sana *Mhaidly* est le deuxième dont s'enorgueillit le PNSS. Le 12 mars, un militant druze de ce parti, Wadi Sayegh, avait aussi lancé sa voiture contre un convoi israélien sur la route Jezzine Kfar-Houné. Une source militaire israélienne avait confirmé l'acte, affirmant toutefois qu'un seul soldat *avait été blessé. Fondateur du Front* de la résistance nationale libanaise, le PNSS, qui regroupe dans ses *rangs* des militants de toutes confessions – Sana Mhaidly était chiite, – prône la formation d'une Grande Syrie qui *inclurait* le Liban, l'Irak, la Jordanie, la Palestine et Chypre.

Mercredi, au bas du modeste immeuble d'un *quartier musulman* de Beyrouth-Ouest, les miliciens de ce parti, secondés par ceux du PSP druze, canalisaient en ordre parfait la foule des parents et proches venus soutenir une famille largement *dépassée* par sa tragédie.

F. C.

LA GUERRE DU GOLFE

L'Iran invite l'ONU à constater l'emploi par l'Irak d'armes chimiques

L'Iran a demandé, le mercredi 10 avril, au secrétaire général des Nations unies de *retourner* à Téhéran pour entamer des consultations sur l'emploi par l'Irak, lundi, d'armes chimiques contre les forces iraniennes et pour visiter les victimes et réclame aussi l'envoi immédiat d'experts pour « *examiner les preuves* » de ces attaques.

D'autre part, l'Irak a déclaré, mercredi, *persona non grata* le premier conseiller à l'ambassade d'Allemagne fédérale à Bagdad, M. Helmut Arndt, qui assurait également les fonctions de chargé d'affaires temporaire. Le gouvernement irakien a accusé le diplomate ouest-allemand d'« *ingérence flagrante dans les affaires intérieures* » et lui a accordé un délai d'une semaine *pour quitter le pays.*

Un journal néerlandais a révélé, mercredi, que du matériel militaire *fabriqué en Allemagne fédérale* était livré à l'Iran. Selon le quotidien *Volkskrant*, la firme ouest-allemande Metallwerke Schwarzwald livre à Téhéran du matériel servant à la fabrication de munitions. La *société* ouest-allemande fait valoir que ces livraisons ont un caractère strictement légal : l'Iran *ne faisant pas partie des pays de* l'Est, dont les achats à l'Ouest sont réglementés, il n'y a rien d'irrégulier à lui fournir du matériel d'armement.

(*Publicité*)

APPEL A L'OPINION PUBLIQUE FRANÇAISE

Les intellectuels arabes en France,

bouleversés par le sort réservé à la population du Sud-Liban par l'armée d'occupation israélienne, surtout depuis l'escalade dans la terreur baptisée « main de fer », escalade qui se traduit chaque jour par une répression systématique et des châtiments collectifs :

– Encerclement des villages et blocus sur l'eau, les médicaments et les vivres ;
– Rafles massives des habitants n'épargnant pas les femmes, les enfants et les vieillards ;
– Interdiction de transporter les blessés vers les hôpitaux ;
– Mise à sac et dynamitage des maisons, des écoles et des lieux de culte ;
– Dévastation des terres cultivées et destruction des récoltes ;

alarmés par les pratiques israéliennes de chantage et d'intimidation de l'opinion :

– Agression contre les Casques bleus de la FINUL, en particulier les soldats français, empêchés ainsi de remplir leur mission ;
– Interdiction aux journalistes d'accéder aux lieux des opérations, y compris par l'assassinat de deux d'entre eux ;
– Provocations confessionnelles et incitation active aux affrontements entre communautés.

connaissant la longue tradition française de défense de la justice et de la vérité,

lancent un appel aux intellectuels français de toutes obédiences afin qu'ils se mobilisent pour :

– Dénoncer les agissements israéliens qui violent les droits de l'homme et les principes du droit international, en particulier la Charte des Nations unies et la quatrième Convention de Genève du 12 août 1949 relative à la protection de la population civile et des prisonniers de guerre sous occupation ;
– Exiger l'arrêt des ingérences israéliennes dans les affaires intérieures libanaises ;
– Réclamer la libération immédiate de tous les prisonniers, et notamment ceux qui étaient détenus dans le camp d'Al Ansar et récemment transférés en Israël ;
– Agir pour que soient appliquées les résolutions 425, 508 et 509 du Conseil de sécurité, qui stipulent le retrait immédiat et inconditionnel d'Israël de tous les territoires libanais occupés ;
– Soutenir la résistance nationale libanaise et défendre le droit du peuple libanais à lutter contre l'occupation au même titre que tout autre peuple opprimé.

SIGNATURES *(par ordre alphabétique)*

Nawal ABBOUD, Mamdouh ABDALLAH, Chawki ABDUL AMIR, Souhair ABDUL FATTAH, Taher ABDUL HAKIM, Ghassan ABDUL KHALEK, Anouar ABDUL MALIK, Wajih ABDUL MESSIH, Pierre ABI SAAB, Ghazi ABOU CHAKRA, Nabil ABOU CHAKRA, Soraya ABOU CHAKRA, Nazir ABOU CHAKRA, Khattar ABOUDIAB, Nadim ABOU ISMAIL, Riyad ABOU MILHEM, Abdul Karim ABOUNNASR, Sarkis ABOUZEID, Ethel ADNAN, Hanane AL-CHEIKH, Bilal AL-HASSAN, Bassam AL-JISR, Shahrazad ALI HASSAN, Inaam AL-JUNDI, Afnan AL-KASSEM, Edmond AL-MALEH, Mahmoud AL-RACHED, Nasri AL-SAYEGH, Nasser AL-SOUMI, Badr Eddin ARODAKY, Walid ARBID, Boulos AWWAD, Milhem AYYACHE, Haytham AYYOUBI, Abed AZARIYEH, Layla BAALBAKI, Abdul Wahhab BADDRAKHAN, Maroun BAGHDADI, Georges BAHJOURY, Sayyed BAHRAWI, Souad BANANI, Mohammad BARADA, Asmahan BDEIR-SIDAOUI, Saleh BECHIR, Taher BENJALLOUN, Ahmed BERROU, Georges BITAR, Murad BOURBONE, Samir BOUTROS, Mgr Hilarion CAPUCCI, Layla CHAHID, Ikram CHAMAS-CHARARA, Talal CHARARA, Tarek CHEHAB, Chafic CHEAIB, Raouf CHEHOURY, Khalil CHEMAYEL, Ghali CHUKRI, Farida CHOUBACHI, Walid CHMAIT, Georges CORM, Joseph DAKKACHE, Nadim DAKKACHE, Sherbel DAGHEER, Adib DIMITRI, Afif DHAHER, Mohammad EL-BAHI, Elias Hanna ELIAS, Waddah FARES, Albert FARHAT, Simon FATTAL, Raïf FATTOUH, Rached FAYED, Burhan GHALIOUN, Jean-Claude GHOSSOUB, Habib HADDAD, Samia HAJERY, Boutros HALLAQ, Hassan HAMADE, Mohammad Saleh HAMROUNI, Mohammad HARBI, Yasser HAWARI, Assaad HAYDAR, Ahmed Abdul Maati HIDJAZI, Béchir HILAL, Fouad HOUBEIKA, Amir ISKANDAR, Fayçal JALLOUL, Kazem JIHAD, Khalil JAUISH, Mohammad KADDOURA, Joseph KAIROUZ, Michel KAMEL, Samir KASSIR, Naji KASSIS, Nabil KHOURI, Gérard KHOURI, François KHOURI, Vénus KHOURI-GHATA, Mahdi KOTBI, Abdul Fattah LABASSI, Elie MAJDALANI, Issa MAKHLOUF, Horace MAKLOUF, Farouk Mardam BEY, Kazem MIKDADI, abbé Youakim MOUBARAK, Abdul Salam MOUBARAK, Sarkis MOUAWWAD, Abdul Rahman, MOUNIF, Nassir MROUWEH, Ahlam MUSTAGHANME, Mohammad NASSEREDDIN, Antoine NAWFAL, Majed NEMEH, Amina RACHID, Georges RASSI, Mohammad Said SAKKAR, Ibrahim SALAMEH, Samir SALAMEH, Georges SALIBI, Habib SALMI, Joseph SAMAHA, Elias SAMBAR, Juliana SAROUFIM, Jawad SIDAOUI, Loutfallah SOLEIMAN, Zakaria TAMER, Georges TARABICHI, Remonda TAWIL, Fouad TEKERLY, Nouhad TEKERLY, Majida WACEF, Ghazi WAZNÉ.

et : Burhan ALAWIYÉ, Ahmed AL Masnouni, Omar AMIRALAY, Fadia CHAIM, Fadia SHARKAWI.

POUR TOUTE NOUVELLE ADHÉSION A CET APPEL, S'ADRESSER AU BUREAU DE LA LIGUE ARABE, 114, BOULEVARD MALESHERBES, 75017 PARIS

PÉROU : une démocratie en état de choc

Dans la campagne électorale en cours, il y a peu de débats d'idées et aucune controverse directe et publique entre les principaux chefs de file des partis en lice. Le candidat de l'APRA, M. Alan Garcia, dont tous les sondages annoncent la victoire, a fait une campagne « à l'américaine » (le Monde du 11 avril).

II. – *L'effondrement de la droite*

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Lima. – « *Je dirais que mon bilan est globalement positif...* ». Le président Belaunde Terry n'est apparemment pas homme à être envahi par le doute. Les partis de la coalition gouvernementale – Action populaire de Fernando Belaunde (AP) et Parti populaire chrétien (PPC) – ont pourtant perdu 24 points entre les élections générales de mai 1980 et les municipales de novembre 1983. Une chute libre. Le président élude ce rappel déplaisant avec un sourire ironique.

Le candidat de l'AP à l'élection présidentielle du 14 avril, M. Alva Orlandini, vient en quatrième position dans les sondages, loin derrière MM. Alan Garcia (APRA), Alfonso Barrantes (IU, Gauche unie) et Luis Bedoya, ancien maire de Lima, candidat de la Convergence démocratique (un regroupement inspiré par le PPC). L'Action populaire, triomphante en 1980, risque d'être balayée en 1985. Le sourire du président s'élargit. « *Nous verrons bien. Je ne désespère pas. Le peuple m'aime et me respecte...* »

La preuve ? La semaine dernière il a fait une courte promenade à pied depuis le palais de Pizarre jusqu'à la place San-Martin. « *Sans escorte*, précise-t-il. *J'ai été acclamé.* » Il se lance dans son thème favori : la construction. Des logements, des barrages, des routes. Il étale sur le bureau des plans de logements sociaux « *attribués par tirage au sort* », parle de « *surface corrigée, d'ensembles résidentiels* » qu'il inaugure chaque jour.

Architecte de profession, M. Belaunde Terry reste persuadé qu'il a beaucoup bâti pendant ses « *dix ans de gouvernement* ». Car, pour lui, son premier mandat, de 1963 à 1968 (interrompu par le coup d'Etat du général Velasco Alvarado), et le second, de 1980 à juillet 1985, ne sont qu'une seule et même période de « *progrès, de travail au service du peuple* ».

« *La révolution de l'habitat est extraordinaire* », dit-il. Mais les « barriadas » ? Ces immenses bidonvilles de Lima, où « vivent » deux habitants sur trois de la capitale ? Un bref silence. Il répond. « *Hier encore j'ai inauguré Santa-Rosa, un ensemble pour vingt-deux mille habitants...* » La crise économique d'une ampleur sans précédent qui frappe le Pérou ? « *C'est la faute aux pays riches, qui contrôlent le commerce international, ne font rien pour remédier aux inégalités des échanges...* ».

Le Pérou vient de confirmer le contrat d'achat de vingt-six Mirage-2000. Coût : environ 500 millions de dollars. Des pilotes péruviens sont attendus en France avant la mi-avril pour suivre un stage d'entraînement. Le premier Mirage-2000 doit être livré au gouvernement de Lima début 1986. « *Cet appareil*, dit-on dans les milieux informés, *est une arme ultrasophistiquée et doit d'abord avoir un effet dissuasif. La preuve en est que les voisins du Pérou sont déjà en alerte...* » Mais est-il raisonnable, pour un pays en crise, de s'offrir un tel matériel militaire et de consacrer environ 12 % de son budget à la défense ? « *Les impératifs de la sécurité et de la souveraineté ne se discutent pas* », affirme M. Belaunde.

« Entrer dans l'histoire »

Le taux d'inflation galope allègrement vers les 200 %. « *C'est moins qu'au Brésil...* » La dette extérieure atteint 13,5 milliards de dollars, le Pérou est soumis, comme tant d'autres nations latino-américaines, aux « recommandations » du FMI. Le service de cette dette implique théoriquement des versements de l'ordre de 3,5 milliards de dollars avant la fin de l'année. S'il y a consensus à Lima, c'est bien sur la nécessité d'obtenir un moratoire de fait de cinq ans. Le Pérou est virtuellement en cessation de paiement. M. Belaunde, lui, juge que la dette « *est encore raisonnable* ».

Volontairement optimiste, impérial, tranchant, il songe surtout, semble-t-il, « *entrer dans l'histoire* ». « *Pour la première fois depuis quarante-cinq ans*, dit-il avec force, *un président élu démocratiquement va céder la place à un autre président constitutionnel.* » Il est vrai : malgré tous les malheurs qui accablent le Pérou, le système démocratique fonctionne. Les règles du jeu sont respectées par toute la classe politique, et même par les courants marxistes-léninistes, regroupés aujourd'hui dans le front de la Gauche unie de M. Alfonso Barrantes, qui ne rêvaient que plaies et bosses dans les années 60. Mais que d'ombres, que de menaces, que de périls grandissants !

L'insurrection armée de Sentier lumineux, qui a commencé en 1980, n'est pas réduite, bien que M. Belaunde ait donné « carte blanche » aux forces armées depuis deux ans. Elle reste bien implantée dans les départements d'Ayacucho, d'Apurimac et de Huancavelica. Insaisissable, multiforme, secrète, elle a apparemment échappé, jusqu'à présent, aux tentatives d'infiltration des services de renseignement de la police ou de l'armée. Elle déborde dans les départements voisins, vers le nord, en direction du littoral autour de Trujillo, vers le sud aussi, et la région du Cuzco, vers le haut Huallaga, au-delà de Tingo-Maria, fief des trafiquants de coca. Elle est présente dans les « barriadas » de Lima.

Le général Julian Julia, ministre de la guerre, qui s'impose comme l'une des figures les plus en vue du monde « politique » péruvien, estime lui-même qu'il faudra « *beaucoup de temps* » pour « *éliminer la subversion* », car, dit-il, « *il n'y a pas d'ennemi déclaré en face de nous* ». Qu'en pense le président ?

« *Pour moi, le terrorisme de Sentier et le trafic de drogue sont deux manifestations du même cancer. En 1965, pendant mon premier mandat, j'ai dû affronter la guérilla du MIR, le mouvement de la gauche révolutionnaire. Cette fois, c'est encore contre un gouvernement démocratique, le mien, que l'insurrection s'est déclenchée. A l'étranger, on utilise Sentier pour discréditer le Pérou...* »

La corruption des forces de police, une plaie dénoncée par toute la presse ? « *Quelques moutons noirs ne permettent pas de juger toute une institution*, dit-il. *Et nous punissons les coupables.* » Les « disparitions », les arrestations arbitraires (Sybille Arguedas, veuve du grand écrivain péruvien, a été appréhendée à Lima au début avril et maintenue au secret pendant trois jours), les fosses communes, les excès commis par les forces de l'ordre dans les zones en état d'urgence, le rapport d'Amnesty International sur les violations des droits de l'homme au Pérou, les assassinats de militants ouvriers par les policiers ?

Le président réfléchit un bref instant. « *Quand j'étais moi-même exilé à l'étranger*, dit-il, *je n'ai jamais reçu de message d'Amnesty International pour m'offrir un soutien* ».

Face au FMI

Dans l'entourage du président, les mines sont en revanche bien plus moroses. M. Luis Percovich, premier ministre et ministre des affaires étrangères, reconnaît que le Pérou est effectivement menacé d'« *un processus de corruption accélérée par les trafiquants de drogue* ». Il déplore que le terrorisme ait provoqué « *une baisse de 30 % du tourisme international* », et entraîne des dépenses exceptionnelles « *de l'ordre du milliard de dollars pour la lutte contre le terrorisme* ». « *Ajoutez*, dit-il, *700 millions de dollars par an de pertes depuis 1981 en raison de la chute des cours des minerais, les effets catastrophiques des inondations puis de la sécheresse en 1983, et vous admettrez qu'il convient de nuancer les critiques de l'opposition.* »

M. Manuel Ulloa, ancien ministre des finances et ancien premier ministre de M. Belaunde, considéré comme le promoteur de la politique économique libéral (ayant facilité des importations coûteuses et excessives de produits de luxe), est amer mais réaliste. Il est favorable à une concertation aussi poussée que possible entre tous les pays endettés d'Amérique latine pour l'adoption d'une « *attitude commune* » face au FMI et aux organismes de financement internationaux. Lucide, il est sans illusions sur les élections d'avril. « *Mais*, ajoute-t-il, *il faudra attendre quelques années pour juger sereinement l'expérience du gouvernement Belaunde.* »

« *Il serait injuste*, reconnaît de son côté M. Alan Garcia, *de faire porter toute la responsabilité de la crise à l'actuel gouvernement. Mais sa politique a certainement contribué à l'aggraver...* ». L'effondrement de la droite est en tout cas une donnée essentielle du panorama politique péruvien à la veille des élections. Bien des raisons à ce déclin spectaculaire admis par les « hommes du président » sinon par le chef de l'Etat lui-même, enfermé dans ses rêves et ses méditations sur le passé. Deux sont particulièrement graves : la crise économique et la « présence » de Sentier lumineux.

L'ouverture à l'extérieur « conseillée » par le FMI débouche sur la perte de contrôle du processus inflationniste, un chômage aggravé, une récession spectaculaire de l'industrie nationale et une dépendance accrue à l'égard de l'étranger. Pas seulement des Etats-Unis, des organismes de financement de Washington et des banques occidentales. Mais aussi – il est vrai sans commune mesure – de Moscou. Le Pérou a acheté des chars T-55 aux Soviétiques pour équiper ses unités blindées dans la perspective d'incidents, jamais exclus ici, avec l'Equateur et le Chili. Un nombre important de conseillers militaires soviétiques restent présents. Et la fourniture indispensable de pièces de rechange offre aux Russes un argument pour obtenir des facilités, ou des tolérances, en faveur de leurs navires-usines de pêche en deçà de la limite des 200 milles.

Le « coup de boutoir » de Sentier lumineux

Le « coup de boutoir » de Sentier lumineux n'est pas seulement militaire et « terroriste » (plus de cinq mille morts en cinq ans, des actions de sabotage par centaines, la menace latente d'opérations spectaculaires dans les villes, et d'abord à Lima). Il est déjà « politique ».

Difficile d'apprécier le soutien populaire dont bénéficie le mouvement des insurgés le plus étrange, en apparence, et en tout cas le plus ferme du continent. Mais difficile aussi de ne pas croire tous ceux, dans l'appareil d'Etat comme dans l'opposition, qui affirment : « *Les terroristes disposent maintenant de complicités et de sympathies étendues dans de nombreux secteurs de la population rurale et urbaine. Ils sont également infiltrés dans l'administration.* »

Le « projet » de Sentier (du moins ce que l'on en imagine, puisque sa stratégie vise seulement à la « *prise du pouvoir par le peuple* ») n'est certes pas viable. Mais sa « présence » insistante, depuis cinq ans maintenant, pose des questions à toute la société et trouble manifestement de larges secteurs de la gauche et de l'extrême gauche, où certains préconisent ouvertement le « *dialogue* » avec les insurgés.

Pour le sociologue Francisco Guerra, Sentier restera « *pour une période indéterminée une épine douloureuse enfoncée au cœur du pays* ». A court terme, la question délicate du « dialogue », ou des rapports, avec Sentier, risque fort, après les élections, de contribuer à une désagrégation du front de la Gauche unie. Une hypothèse d'ailleurs admise très lucidement par M. Alfonso Barrantes, personnellement hostile à toute esquisse de « *discussion* » avec Sentier, alors que la position officielle de la Gauche unie avant la campagne envisageait cette perspective.

Pour la droite la plus conservatrice, les formations de la gauche marxiste ne sont que le « *bras politique* » de Sentier lumineux. « *Nous sommes certains*, affirme un ministre de Belaunde, *qu'il y a des « ponts » entre les terroristes de Sentier et des hommes de la Gauche unie.* » Sans toutefois avancer de preuves.

Les forces armées ne paraissent pas disposées à venir au secours des conservateurs en déroute. « *Nous ne voulons pas intervenir dans la politique*, répète le général Julia. *L'armée, au Pérou, n'est plus l'alliée des groupes ploutocratiques traditionnels. Le danger communiste, pour nous, est seulement représenté par Sentier lumineux. Pas par la Gauche unie. Et son éventuel triomphe n'implique actuellement aucun péril puisque son marxisme se développe dans le cadre des institutions démocratiques.* »

Prochain article :

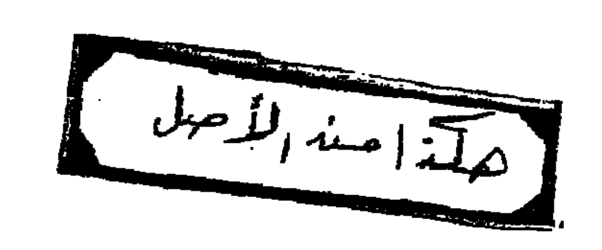
CEUX D'EN BAS

LES GRANDS NOMS
DE LA LITTERATURE ETRANGERE

D.H. LAWRENCE
Pär LAGERKVIST
Oscar WILDE
Selma LAGERLOF
Maxime GORKI
Sigrid UNDSET
Ivan BOUNINE
Angus WILSON
Léon TOLSTOÏ
Virginia WOOLF
Elia KAZAN
Henry JAMES
Carson McCULLERS
Henry MILLER
Joyce Carol OATES
Anne TYLER
Isaac Bashevis SINGER
Yoram KANIUK
Stefan ZWEIG
Kobo ABE
Sawako ARIYOSHI
Yasushi INOUE
LUXUN
Salman RUSHDIE
Jorge AMADO
Rachel de QUEIROZ
André BRINK
Antonio OLINTO
Laurens VAN DER POST
Katherine MANSFIELD

Les Cosmopolites

Stock



AMÉRIQUES

BIBLIOGRAPHIE

Les leçons de la guerre du Vietnam vues par Richard Nixon

Washington. – *« Les Français avaient perdu la première guerre du Vietnam, mais, le 27 janvier 1973, environ vingt ans après, nous avions gagné la seconde guerre du Vietnam. »* Telle est l'interprétation donnée par Richard Nixon aux accords de Paris mettant fin au conflit entre Hanoï et Washington dans son dernier livre *No More Vietnam* (1), un journal très court écrit, semble-t-il, à la hâte, où le lecteur trouve à peu près les arguments que l'ancien président avait précédemment développés dans ses *Mémoires*.

Il s'agit, bien sûr, du plaidoyer *pro domo* d'un homme qui a dû une bonne part de son succès électoral de 1968 à l'engagement pris envers ses compatriotes, lassés de la guerre, d'arriver à *« la paix dans l'honneur »*. Mais le livre va au-delà du débat sur les origines, la poursuite et la fin du conflit vietnamien. L'ancien chef de la Maison Blanche intervient dans le débat en cours sur le principe et les conditions d'un engagement militaire des Etats-Unis en Amérique centrale : *« Jamais plus de Vietnam est un slogan accepté par tout le monde, mais les divergences sont grandes sur sa signification. »* Pour M. Nixon, la leçon du Vietnam est claire : *« Nous avons essayé mais échoué dans la défense d'une juste cause. Plus de Vietnam peut vouloir dire que nous n'essaierons plus de nouveau, mais cela devrait signifier que nous n'échouerons plus. »*

Cette interprétation rejoint les arguments employés par le président Reagan à l'appui de sa demande de crédits pour les *contras* du Nicaragua. Le livre de Richard Nixon apparaît donc comme un ouvrage de circonstance, sollicité par la Maison Blanche et répondant peut-être aussi à des considérations commerciales, puisque sa publication coïncide avec le dixième anniversaire de la chute de Saigon.

Richard Nixon est évidemment soucieux de dégager toute responsabilité dans la débâcle de 1975. *« Nous avons tenu notre promesse de maintenir libre le Sud-Vietnam »*, écrit-il, en ajoutant que l'intervention américaine *« a sauvé pendant dix-huit ans dix-neuf millions de gens de la tyrannie totalitaire »*, et donné un répit à des pays comme les Philippines, l'Indonésie, la Thaïlande, permettant de renforcer leur défense contre un agresseur éventuel.

Correspondance

Mais « la paix a été perdue » par le Congrès atteint, selon lui, de *« spasmes d'irresponsabilité »*, ainsi que, indique-t-il clairement, par les médias partisans, hostiles à l'engagement américain, et qui ont fait, consciemment ou non, le jeu de l'adversaire. L'ancien président évoque l'effet paralysant du scandale Watergate, mais reconnaît l'existence d'un profond mouvement *« en contrecoup »* de l'opinion contre l'intervention américaine, mouvement qui existait avant Watergate.

Le livre n'apporte rien de nouveau aux dossiers des historiens. Néanmoins, on relève quelques différences d'appréciation entre cet ouvrage et les *Mémoires*. Ainsi, parlant des bombardements de novembre 1972, Nixon écrit que, grâce à la « vietnamisation », *« notre allié avait arrêté sur le terrain l'offensive des Nord-Vietnamiens écrasés par nos bombardements »*. Or, dans ses *Mémoires*, il écrivait au sujet de cette même offensive : *« Le problème est que l'ennemi est prêt à se sacrifier pour gagner, alors que les Sud-Vietnamiens ne veulent pas payer un tel prix pour éviter d'être battus. »* Il ne souligne pas, comme dans ses *Mémoires*, que le général Thieu, le chef du régime saigonnais, était, dès le début, opposé à la vietnamisation. De même, la sympathie et la compréhension affichées envers Thieu dans le livre contrastent avec les propos qu'il tenait à Kissinger sur ce *« salaud »* qui refusait de rallier les positions américaines...

La « théorie de l'homme fou »

Nixon justifie les bombardements du Cambodge en 1969, puis les raids sur Hanoï et Haïphong de Noël 1972 par une stratégie étonnante qu'il dit avoir confiée à son adjoint Haldeman : *« Je l'appelle la « théorie de l'homme fou ». Je veux que les Vietnamiens croient que je suis arrivé au stade où je pourrais faire n'importe quoi pour arrêter la guerre. »*

Finalement, la partie la plus originale du livre est le dernier chapitre, dans lequel, évoquant la lutte contre la subversion communiste dans le tiers-monde, l'auteur prend ses distances vis-à-vis des « durs » au sein et en dehors de l'administration. Certes, il recommande que les Américains se débarrassent du *« syndrome du Vietnam »* et prennent des risques quand leurs intérêts sont en jeu. *« Une agression soviétique dans le tiers-monde ne peut rester sans réponse »*, écrit-il. Mais l'emploi de la force doit intervenir en dernier ressort et être sélectif. *« Maîtriser six cents Cubains légèrement armés est une tâche bien différente de celle qui consiste à affronter cinquante mille sandinistes disposant d'armes lourdes soviétiques »*, note-t-il. Bien entendu, il se déclare contre la législation limitant le pouvoir du président d'engager des forces militaires.

Il souligne néanmoins que les conflits du tiers-monde ne peuvent être considérés seulement dans la perspective de l'affrontement Est-Ouest : *« L'Union soviétique n'est pas responsable de tous les conflits (...) et les forces les plus dangereuses au Proche-Orient ne sont pas les communistes, mais les fanatiques musulmans »*, estime-t-il.

En fin de compte, l'ancien président recommande d'agir préventivement pour éviter l'instabilité dont l'Union soviétique bénéficie. La situation économique déplorable des pays du tiers-monde concerne les Etats-Unis, affirme-t-il. *« Les communistes au moins parlent de ces problèmes, mais, trop souvent, nous ne parlons que des communistes. Ce n'est pas digne de l'Amérique. »* Et il ajoute : *« Les « faucons » doivent comprendre qu'utiliser la menace communiste pour justifier le statu quo ou la répression par la droite est amoral. »*

Richard Nixon recommande une initiative diplomatique visant à coordonner l'effort de l'Occident et à rallier l'Union soviétique dans une entreprise visant à régler les conflits du tiers-monde et à aider économiquement les peuples de ces régions, afin d'éviter un affrontement des grandes puissances. Car, *« si les Soviétiques veulent dominer le monde, ils ne veulent pas la guerre. Entre l'idéologie et la survie, une nation choisit toujours la survie »*. Nixon le réaliste ne rêve-t-il pas toutefois tout haut quand il suggère une révolution pacifique pour le progrès en faveur du tiers-monde, alors que le mouvement protectionniste gagne du terrain et que la hausse des taux d'intérêt aggrave la situation des pays pauvres débiteurs ?

HENRI PIERRE.

(1) *No More Vietnam*. Ed. Arbor House, New-York, mars 1985.

El Salvador

DES DIRIGEANTS DE LA GUÉRILLA SOUHAITENT UNE REPRISE DU DIALOGUE AVEC LE GOUVERNEMENT

San-Salvador *(AFP, AP, UPI)*. – Un communiqué signé conjointement par le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) et le Front démocratique révolutionnaire (FDR) et diffusé, le mercredi 10 avril, par la radio du Front, Radio-Venceremos, demande au gouvernement la reprise du dialogue entamé l'année dernière. Le chef du FDR a estimé qu'aucun camp ne pouvait espérer l'emporter dans le pays. *« Le bout du tunnel n'est pas en vue. La solution militaire de l'administration* [Reagan] *échoue, elle a déjà échoué »*, a déclaré M. Guillermo Ungo. Le communiqué commun fait, d'autre part, état d'une lettre envoyée par l'archevêque Arturo Rivera y Damas au président Duarte pour une réunion le 21 avril. L'archevêque avait déjà proposé sa médiation lors des deux premières rencontres.

Cet appel en faveur d'une nouvelle négociation intervient quelques jours après la victoire des démocrates-chrétiens aux élections du 31 mars, victoire qui renforce la position du président Napoleon Duarte. Il a été rendu public peu de temps après une attaque de la guérilla contre le petit village de Santa-Cruz-Loma, dans le centre du pays, qui a provoqué la mort de vingt-cinq personnes. De nombreux observateurs estiment, néanmoins, que les forces gouvernementales ont pris l'avantage sur la guérilla, grâce notamment aux avions, aux hélicoptères et aux conseils fournis par les Etats-Unis.

Le commandant Joaquim Villalobos, chef de l'Armée révolutionnaire du peuple, l'une des composantes du FMLN, a cependant affirmé, dans un message retransmis par Radio Vinceremos, la volonté de son mouvement de ne pas déposer les armes avant qu'une *« véritable solution populaire et nationale »* soit apportée au conflit salvadorien. Mais le commandant a ajouté que le FMLN souhaitait la reprise du dialogue amorcé, en octobre dernier, avec le gouvernement Duarte, dialogue qui, selon lui, est devenu une *« véritable demande populaire »*. La radio du Front a consacré une émission spéciale à la retransmission des déclarations du commandant Villalobos que des rumeurs donnent pour mort depuis la semaine dernière.

Un attentat à la grenade perpétré, mercredi, contre des locaux du Parti démocrate-chrétien, à 8 kilomètres au nord de la capitale, montre cependant que les pourparlers envisagés ne rencontrent pas l'assentiment de tous.

avec ou sans le bac

B.T.S.

- TOURISME
- ACTION COMMERC.

50, rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. : 563-35-86
(Enseign. privé)
Doc. gratuite F

jeune afrique

n° 1266
en vente chez votre marchand de journaux

COTE D'IVOIRE :
Dioulo s'enfuit et l'affaire devient spectaculaire.
Houphouët a un opposant potentiel.

TCHAD :
La France "lâche" la bande d'Aouzou.

le groupe jeune afrique

BONNES FEUILLES

« L'universelle explosion des particularismes »

(Suite de la première page.)

Ce modèle a au moins le mérite d'expliquer pourquoi la troisième révolution industrielle (« la troisième vague » de Toffler) relance, « contre toute logique », l'escalade des affrontements tribaux et des résurrections religieuses, non seulement aux pourtours mais au cœur du monde industriel.

Et en avant la musique : chiites contre sunnites ou Arabes contre Persans, alaouites contre sunnites, Turcs cypriotes contre Grecs cypriotes, druzes contre maronites, juifs contre musulmans, Kurdes contre Arabes et Persans, Maures contre Berbères, sikhs contre hindous, Cinghalais contre Tamils, Germains contre Slaves et Slaves contre Turcs, catholiques contre orthodoxes, croyants contre athées, Hazaras et Pachtounes contre occupants russes, Baloutches contre Pendjabis, Vietnamiens contre Khmers et Chinois contre Vietnamiens, ou l'inverse, Canaques contre caldoches. Voilà l'histoire « immobile à grands pas. » L'absurdité de ce manège vaut-elle défaite de la raison ? L'éternel branle des nationalités ne fait pas sens. « Pourquoi me tuez-vous... ? – Eh quoi ! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau ? » Ne parlez-vous pas une autre langue ? N'adorez-vous pas un autre dieu ? Ou autrement le même ?

Les champs de bataille les plus cruels de cette fin de siècle traversent en diagonale notre champ mental, basculent nos points cardinaux. Gauche et droite, blanc et rouge, dans ce kaléidoscope ? L'espace d'une alliance distribue les couleurs : un clignement d'yeux les inverse. Réduire le débat stratégique à un échange de cartes de visite entre proaméricains et prosoviétiques, monde libre et totalitarisme, comme l'exige le roman Est-Ouest, relève d'un idéalisme utile : il est toujours consolant de distinguer sur l'instant les bons des méchants.

Mais le fait que chaque bloc, comme le font les forts avec les faibles depuis que le monde est monde, essaie d'exploiter des événements qui lui échappent de plus en plus pour étendre son influence ou limiter celle de l'adversaire n'empêche pas ces conflits de ne trouver ni leur source ni leur fin dans l'opposition du capitalisme et du socialisme, ou dans celle des deux superpuissances. (...) Le malheur veut que le monde ne forme pas une nation transnationale, un super-Etat à compartiments. Toutes les guerres sont civiles si l'on veut – mais elles ne le seront que rétrospectivment, le jour où l'humanité unifiée par l'imminence de sa mort, comparaîtra devant le Tribunal Suprême de la Bombe. Mais las, ce tribunal est fait pour ne jamais siéger.

En attendant Godot, nous devons nous convaincre que les cent quarante et quelques guerres qui ont ravagé la planète et continuent de plus belle depuis la fin de la deuxième guerre mondiale ne sont pas les ombres de la caverne parce qu'aucune idée transcendantale ou dérobée n'illumine, dans notre dos, l'actualité. Les trois cent cinquante mille hommes tombés entre Abadan et Mossoul, par exemple, comme d'autres millions de frères ennemis en de semblables carnages, ne sont pas des simulacres d'un affrontement stratégique qui les dépasse et les englobe, soldats de plomb manipulés par deux Causes grandiosement planétaires. Ce sont de vrais morts pour rien d'autre que leur propre mythologie. Chacun la sienne.

RÉGIS DEBRAY.

AFRIQUE

Soudan

Le général Dahab promet d'associer les civils au pouvoir « dans les prochaines semaines »

Au cours de la première conférence de presse qu'il tenait depuis son accession au pouvoir, le général Sewar Dahab a déclaré, le mercredi 10 avril, que la constitution d'un gouvernement auquel des civils seraient associés n'était plus qu'une question *« de semaines, sinon de jours »*. Il a indiqué à ce propos que des consultations se poursuivaient avec les partis et les syndicats. Dans une interview accordée à un hebdomadaire arabe, le général Dahab avait par ailleurs assuré qu'il était favorable au rétablissement du multipartisme au Soudan.

Le chef de la junte a promis, dans sa conférence de presse, que la liberté de la presse sera respectée et que de nouveaux journaux pourraient être publiés *« conformément à l'intérêt national »*. Après avoir vivement critiqué l'ancien régime, le qualifiant de *« dictature corrompue »*, il a reproché au maréchal Nemeiry d'avoir pris des mesures d'austérité intempestives. Et il a ajouté : *« Il nous faudra maintenant résoudre les problèmes économiques et nourrir tous ceux qui souffrent de la sécheresse »*.

Interrogé sur l'ultimatum que lui a adressé mardi le chef de l'insurrection sudiste, le colonel Gareng, lui donnant une semaine pour *« rendre le pouvoir aux civils »*, le général Dahab a répondu : *« Cette exigence n'est pas sérieuse ; il est impossible de constituer un gouvernement civil dans un tel délai »*. Le président du Conseil militaire provisoire a révélé qu'il avait adressé un message au colonel Gareng l'invitant à le rencontrer. Après avoir soutenu que la situation dans les trois provinces méridionales était *« normale et stable »*, il a affirmé qu'il exposerait prochainement sa politique à l'égard du Sud *« après consultation avec nos frères sudistes »*.

Dans un entretien accordé à la revue *Al Watan al-Arabi*, le général Dahab a indiqué qu'il avait l'intention, d'une part, de remettre en liberté les anciens dirigeants arrêtés après le coup d'Etat, *« ceux qui ne sont pas responsables du pourrissement de la situation politique et économique »*, et, d'autre part, de *« juger démocratiquement »* les autres. Il a précisé que la *charia* (la législation islamique) avait été *« suspendue » et non abrogée*, en attendant que les diverses instances populaires déterminent leur position à cet égard.

Le général Dahab a reçu mercredi M. Hassan Tourabi, le chef des Frères musulmans, qui, après avoir été un proche collaborateur du maréchal Nemeiry, fut arrêté quelques jours avant le coup d'Etat. Le chef de la junte ne s'est entretenu avec aucun autre dirigeant politique. Il n'a pas non plus pris de décision concernant la légalisation des formations politiques *« dissoutes »* sous l'ancien régime.

Les nouveaux dirigeants soudanais ne semblent pas assurés de la stabilité de leur pouvoir. Les télécommunications, qui avaient été rétablies mardi, ont été interrompues pendant la majeure partie de la journée de mercredi, sans explication. L'aéroport de Khartoum, fermé au trafic international depuis le 6 avril, n'a pas encore été rouvert.

Malgré les félicitations qu'il a adressées au général Dahab au lendemain du coup d'Etat, le colonel Kadhafi paraît nourrir des craintes sur l'orientation du nouveau régime soudanais. Au cours d'une conférence de presse, mercredi, le président libyen s'en est pris aux Etats-Unis qu'il a accusés de vouloir maintenir le Soudan sous leur *« domination »*. Le colonel Kadhafi s'est exclamé : *« Le Soudan est nôtre ! Reagan devrait s'occuper exclusivement des grands problèmes qu'il affronte chez lui ; s'il s'ingère dans les affaires du Soudan, nous lui couperons le nez ! »*

De même, l'agence officieuse libyenne Jana a accusé, le même jour, l'Egypte de *« tenter d'imposer sa tutelle au Soudan »*. Elle reproche au chef de l'Etat égyptien de *« chercher à récupérer la révolution populaire qui a mis un terme au régime de l'agent Nemeiry »*. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

EUROPE

Pologne

Solidarité appelle à des manifestations « indépendantes » le 1er mai

Varsovie *(AFP)*. – La direction clandestine du syndicat dissous Solidarité (TKK) a lancé le 4 avril, *dans un texte parvenu le mercredi* 10 avril aux correspondants occidentaux en Pologne, un appel à des manifestations *« indépendantes »* [de celles organisées par le pouvoir] le 1er mai prochain.

Ce nouveau défi lancé au général Jaruzelski a pour objectif, précise le document, *« d'exiger des augmentations de salaires, afin de compenser les hausses de prix, le respect de la journée de huit heures et la libération de tous les prisonniers politiques »* (1). La « Commission temporaire de coordination » de Solidarité demande une augmentation moyenne de 2 000 slotys (environ 150 F), et menace de lancer un mot d'ordre de grève nationale en juillet si cette revendication n'est pas satisfaite pour le 1er mai. Le gouvernement a annoncé début mars de fortes hausses des prix – de 11 à 90 % – sur des produits alimentaires et les tarifs de l'énergie domestique. Une partie de ces hausses est aussitôt entrée en vigueur ; les autres, touchant notamment le beurre et la viande, interviendront en juin et juillet.

L'Eglise catholique, d'autre part, met en garde le pouvoir politique contre la tentation d'une recherche de *« la querelle au lieu de la concorde »* – attitude qui ne pourrait que déboucher sur une *« catastrophe »* politique et économique. Une telle formulation figure dans la livraison hebdomadaire de l'organe de l'épiscopat, sous la signature de Adam Bialek, pseudonyme d'une haute personnalité religieuse du pays. L'auteur fustige en particulier *Polityka*, organe du comité central du PC polonais, pour ses récentes *« attaques sans fondement »* contre le pape Jean-Paul II. *Polityka* avait récemment accusé le Souverain pontife de poursuivre, en connivence avec le président américain Ronald Reagan, une politique visant à faire de la Pologne un Etat-rempart de la chrétienté contre le bloc de l'Est. De telles attaques, estime Adam Bialek, rappellent *« le vocabulaire de l'époque à laquelle le primat feu cardinal Stefan Wyszynski avait été interné »*. Les observateurs à Varsovie rapprochent cette publication du grave incident du 6 avril, au cours duquel un prêtre de Cracovie, le père Tadeusz Zaleski, sympathisant de Solidarité, a été agressé par un inconnu, qui lui a infligé une série de brûlures au second degré.

(1) Selon des sources indépendantes, il y a aujourd'hui plus de cent prisonniers politiques en Pologne, parmi lesquels d'anciens responsables nationaux de Solidarité, tel Wladyslaw Frasyniuk, ainsi que M. Adam Michnik, responsable du mouvement politique KOR (Comité d'autodéfense sociale).

URSS

Andrei Sakharov menace de démissionner de l'Académie des sciences

Londres *(AP, AFP.)* – Andrei Sakharov a menacé de démissionner, fait sans précédent, de l'Académie soviétique des sciences, a déclaré, le mercredi 10 avril, un membre de la famille. *« Il a menacé de démissionner le 10 mai si ses collègues de l'Académie ne l'aident pas, lui ainsi que sa femme »*, a déclaré M. Efrem Yankelevitch, gendre de Mme Sakharov, lors d'une conférence à Londres sur les droits de l'homme en URSS. Andrei Sakharov et sa femme sont depuis 1980 en « exil intérieur » à Gorki, 400 kilomètres à l'est de Moscou.

Selon M. Yankelevitch, l'Académie des sciences de l'URSS souhaite d'autant moins la démission du prix Nobel de la paix qu'un rétablissement entre elle-même et l'Académie américaine est actuellement envisagé.

Intervenant au cours de la conférence, le « chasseur de nazis » Simon Wiesenthal a dénoncé la dégradation de la situation des droits de l'homme en URSS depuis 1975 et a qualifié de *« symbole »* le professeur Sakharov, le présentant comme *« le plus grand humaniste de notre temps »*.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

ACCORD SUR LES ESCALES DE NAVIRES AMÉRICAINS. – Le numéro un du Parti communiste chinois, M. Hu Yaobang, a déclaré mercredi 10 avril, que *les navires américains qui feront* une escale de courtoisie dans des ports chinois ne seraient pas porteurs d'engins nucléaires, conformément à un accord intervenu entre Chinois et Américains.

Zimbabwe

• **ABROGATION DE LA DOUBLE NATIONALITÉ.** – Les ressortissants zimbabwéens qui possèdent une seconde nationalité devront renoncer à celle-ci à partir du 1er décembre prochain, date à laquelle elle sera considérée comme nulle, a rappelé, mercredi 10 avril, à Harare, un porte-parole des services de l'état civil. Cette décision avait été prise le 1er décembre 1984, mais un délai d'un an avait été accordé aux quelque quatre-vingt mille Zimbabwéens qui possèdent la double *nationalité et* qui, pour la plupart, ont un passeport britannique ou sud-africain. – *(AFP.)*

politique

Le gouvernement met en œuvre ses réformes électorales

Le conseil des ministres a adopté, le mercredi 10 avril, trois projets de loi électoraux ; les deux premiers concernent l'élection de l'Assemblée nationale, le troisième, celle des conseils régionaux. Le même mode de scrutin s'appliquera à ces deux élections, qui auront lieu simultanément en 1986 : le scrutin de liste départemental avec représentation proportionnelle et distribution à la plus forte moyenne des sièges restant à pourvoir après application du quotient électoral. Ne seront admises à la répartition des sièges que les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Ces trois textes ont été déposés le mercredi en fin d'après-midi sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Le projet de loi relatif à l'élection des députés fixe le nombre de ceux-ci à un par tranche de 108 000 habitants. Le taux théorique de représentation ainsi retenu est, par rapport à la population métropolitaine, de 1/503e. Il était de 1/459e en 1958. Le projet de loi précise qu'aucun département, à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon (6 041 habitants), n'élira moins de deux députés. Le texte reprend, en outre, en les adaptant au scrutin de liste, les modalités habituelles concernant les déclarations de candidature, la propagande électorale et le contentieux.

Ce projet de loi est accompagné, en application de la Constitution, d'un projet de loi organique qui porte à cinq cent soixante et onze le nombre de députés élus dans les cent un départements de métropole et d'outre-mer. Ce nombre était, jusqu'à présent, de quatre cent quatre-vingt-cinq. En ajoutant les six représentants des territoires d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Mayotte, la future Assemblée devrait donc compter cinq cent soixante-dix-sept députés.

Le projet de loi organique prévoit, aussi, la façon dont seront pourvus les sièges vacants, en cours de mandat, quelle que soit la cause de cette vacance. Le premier candidat non élu de sa liste remplacera le député entré au gouvernement, nommé parlementaire en mission, démissionnaire ou décédé. Pour cette raison, chaque liste départementale devra comporter deux candidats de plus que le nombre des députés à élire. Au cas où des vacances successives auraient épuisé ce recours, une élection partielle serait organisée au scrutin uninominal à deux tours, puisqu'il n'y aurait qu'un siège à pourvoir. Pour la même raison, ce mode de scrutin sera appliqué à l'élection du député de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le projet de loi concernant l'élection des conseillers régionaux prévoit que le mandat de ceux-ci sera de six ans. Aucun département n'en élira moins de trois. Les conseillers régionaux feront partie du collège électoral sénatorial. Les conseils d'outre-mer et l'Assemblée de Corse seront soumis à renouvellement en même temps que seront élus les autres conseils régionaux.

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a indiqué, en outre, en présentant ces trois projets de loi à la presse, que le conseil des ministres avait décidé, aussi, de *« faire un pas vers la limitation des cumuls des mandats »*. Les dispositions envisageables à cette fin doivent être mises à l'étude dans les prochains jours.

Le bureau du groupe socialiste à l'Assemblée nationale a désigné, le mercredi 10 avril, les rapporteurs de ces projets de loi. Il s'agira, sous réserve de l'accord de la commission des lois, de M. Gilbert Bonnemaison, député socialiste de Seine-Saint-Denis, pour les deux textes concernant l'élection des députés, et de M. François Massot, député socialiste des Alpes-de-Haute-Provence, pour celui concernant l'élection des conseillers régionaux.

Les futurs conseils régionaux

Le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel, adopté par le conseil des ministres du 10 avril, met en œuvre des dispositions longtemps différées de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, dite loi de décentralisation. Cette loi avait été présentée en son temps par le gouvernement comme l'une des plus importantes initiatives de la gauche.

Ce projet, qui, pour l'essentiel, complète et modifie le code électoral, prévoit que les conseillers régionaux seront élus pour six ans, renouvelés intégralement et *« indéfiniment rééligibles »*. Les élections des futurs conseils régionaux auront lieu au mois de mars et pour la première fois (sauf en Corse et dans les régions d'outre-mer) en 1986.

Le mode de scrutin sera le même que pour les députés (scrutin de liste départemental à la proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel) avec le même seuil (5 % des suffrages exprimés) pour l'accès à la répartition des sièges.

Toutes les inéligibilités dont sont frappées, pour les conseils généraux, les personnes titulaires d'un certain nombre de fonctions, énumérées aux articles L 195 et L 196 du code électoral, s'appliquent aussi aux conseils régionaux *« lorsque ces fonctions s'exercent sur tout ou partie du territoire de la région »*.

En outre, ne seront pas éligibles aux conseils régionaux *« les fonctionnaires placés auprès du représentant de l'État dans la région et affectés au secrétariat général pour les affaires régionales en qualité de secrétaire général ou de chargé de mission »*.

Aux incompatibilités classiques, le projet ajoute pour les conseillers généraux la fonction d'agent salarié de la région. *« La même incompatibilité*, précise le projet de loi, *existe à l'égard des entrepreneurs des services régionaux ainsi qu'à l'égard des agents salariés des établissements publics et agences créées par les régions »*.

Les effectifs des conseils et la répartition des sièges entre les départements

Nom de la région et nombre total de conseillers généraux	Répartition des sièges par départements
ALSACE (39) [– 1]	
Bas-Rhin	23
Haut-Rhin	16
AQUITAINE (75) [– 1]	
Dordogne	11
Gironde	32
Landes	8
Lot-et-Garonne	8
Pyrénées-Atlantiques	16
AUVERGNE (45) [– 1]	
Allier	12
Cantal	6
Haute-Loire	7
Puy-de-Dôme	20
BOURGOGNE (53) [+ 3]	
Côte-d'Or	16
Nièvre	8
Saône-et-Loire	19
Yonne	10
BRETAGNE (77) [– 1]	
Côtes-du-Nord	15
Finistère	21
Ille-et-Vilaine	24
Morbihan	17
CENTRE (69) [+ 5]	
Cher	10
Eure-et-Loir	11
Indre	7
Indre-et-Loir	18
Loir-et-Cher	9
Loiret	16
CHAMPAGNE-ARDENNE (45) [+ 1]	
Ardennes	10
Aube	10
Marne	18
Haute-Marne	7
CORSE (61) [=]	
Corse-du-Sud	28
Haute-Corse	33
FRANCHE-COMTÉ (37) [+ 2]	
Doubs	16
Jura	8
Haute-Saône	8
Territoire de Belfort	5
GUADELOUPE [=]	41
GUYANE [=]	31
ILE-DE-FRANCE (197) [+ 3]	
Ville de Paris	36
Seine-et-Marne	15
Yvelines	20
Essonne	18
Hauts-de-Seine	23
Seine-Saint-Denis	22
Val-de-Marne	20
Val-d'Oise	15
LANGUEDOC-ROUSSILLON (59) [+ 1]	
Aude	8
Gard	16
Hérault	22
Lozère	3
Pyrénées-Orientales	10
LIMOUSIN (27) [– 3]	
Corrèze	9
Creuse	5
Haute-Vienne	13
LORRAINE (69) [+ 4]	
Meurthe-et-Moselle	21
Meuse	6
Moselle	30
Vosges	12
MARTINIQUE [=]	41
MIDI-PYRÉNÉES (85) [+ 6]	
Ariège	5
Aveyron	10
Haute-Garonne	30
Gers	6
Lot	6
Hautes-Pyrénées	8
Tarn	13
Tarn-et-Garonne	7
BASSE-NORMANDIE (43) [+ 1]	
Calvados	19
Manche	15
Orne	9
HAUTE-NORMANDIE (47) [+ 1]	
Eure	13
Seine-Maritime	34
NORD-PAS-DE-CALAIS (113) [+ 6]	
Nord	72
Pas-de-Calais	41
PAYS DE LA LOIRE (83) [+ 1]	
Loire-Atlantique	28
Maine-et-Loire	19
Mayenne	8
Sarthe	14
Vendée	14
PICARDIE (49) [+ 1]	
Aisne	15
Oise	19
Somme	15
POITOU-CHARENTES (47) [+ 1]	
Charente	10
Charente-Maritime	16
Deux-Sèvres	10
Vienne	11
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR (111) [+ 3]	
Alpes-de-Haute Provence	3
Provence	3
Hautes-Alpes	3
Alpes-Maritimes	25
Bouches-du-Rhône	48
Var	20
Vaucluse	12
RÉUNION [=]	45
RHONE-ALPES (143) [+ 5]	
Ain	12
Ardèche	8
Drôme	11
Isère	27
Loire	21
Rhône	41
Savoie	9
Haute-Savoie	14

Les effectifs des futurs conseils régionaux élus au suffrage universel (entre parenthèses à côté du nom des régions) seront peu différents de ceux des conseils régionaux « ancienne manière » — ceux qui sont actuellement encore en fonction, composés des députés et sénateurs, de représentants élus par les conseillers généraux et de représentants des agglomérations — Ces différences sont indiquées entre crochets à côté des effectifs globaux.

Les effectifs et tous les conseils régionaux ont été établis en nombres impairs. Des ajustements numériques liés à des considérations démographiques, ont été pratiqués dans un certain nombre de cas.

L'éventualité d'une modification profonde et générale des effectifs des conseils régionaux a été examinée parmi d'autres mais écartée. A cumuler par exemple des objectifs d'équité démographique stricte et des effectifs établis à partir des créations récentes, comme l'Assemblée de Corse (61 membres pour une population de quelque 240 000 habitants), on serait parvenu à la création d'assemblées aux effectifs pléthoriques. Le gouvernement a donc préféré s'en tenir à peu près au *statu quo*.

Pas de candidatures multiples

Pour un conseiller régional qui tomberait sous le coup de l'une de ces incompatibilités, un droit d'option entre le mandat de conseiller régional et la fonction exercée est ouvert pendant une durée d'un mois. A défaut d'option, le conseiller régional sera considéré démissionnaire de son mandat.

Il n'est pas possible d'être simultanément candidat sur plus d'une liste et dans plus d'un département. Les voix éventuellement accordées *« à la liste concernant un candidat figurant sur une autre liste sont considérées comme nulles ; la liste ne peut obtenir aucun siège »*, prévoit le projet.

D'autre part, *« nul ne peut être membre de plusieurs conseils régionaux »*. Un conseiller régional ultérieurement élu dans d'autres régions à l'occasion d'élections partielles devra donc faire connaître son option dans *« les trois jours de son élection »*. A défaut, il sera *« déclaré démissionnaire de ses mandats par arrêtés des représentants de l'Etat dans les régions où il a été élu »*.

Les listes qui auront obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés se verront rembourser une partie de leurs frais de propagande (coût du papier, impression des bulletins de vote, affiches, circulaires, frais d'affichage).

Corse et régions d'outre-mer

Pour le remplacement des conseillers régionaux, le projet de loi prévoit que *« le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller régional élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit »*. Lorsque ces dispositions ne peuvent être appliquées, *« le siège demeure vacant jusqu'au prochain renouvellement du conseil régional. Toutefois, si le tiers des sièges des conseillers régionaux élus dans un département vient à être vacant par suite du décès de leurs titulaires, il est procédé au renouvellement intégral des conseillers régionaux élus dans ce département, dans les trois mois qui suivent la dernière vacance pour cause de décès »*.

En cas de contentieux, *« la constatation par le Conseil d'Etat de l'inégibilité d'un ou plusieurs candidats n'entraîne l'annulation de l'élection que du ou des élus inéligibles. Le Conseil d'Etat proclame en conséquence l'élection du ou des suivants de liste »*.

Le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux contient enfin un certain nombre d'ajustements rendus nécessaires par les cas de l'Assemblée de Corse et des conseils régionaux de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion qui existent déjà.

L'Assemblée de Corse a été créée en 1982 par la loi du 2 mars portant statut particulier de cette région. Elue, rendue ingouvernable par une poussière de groupes minoritaires, dissoute puis réélue après le vote d'une loi instituant un seuil de 5 % des suffrages exprimés pour l'accès à la répartition des sièges (loi du 25 juin 1984), cette Assemblée aura en quelque sorte essuyé les plâtres du nouveau dispositif.

Députés et sénateurs de l'opposition avaient du reste attaqué le statut corse devant le Conseil constitutionnel. Ils invoquaient entre autres motifs une *« disproportion entre l'édiction d'un statut électoral spécial et le fait que la Corse est une île »*.

« En l'état actuel de la législation, leur avait répondu le Conseil constitutionnel (décision du 25 février 1982) *et jusqu'à l'intervention du texte destiné à fixer le régime général des élections aux conseils régionaux, rien ne permet de soutenir que le régime applicable à la région de Corse sera dérogatoire au droit commun applicable à l'ensemble des régions. »*

En abrogeant toutes les dispositions électorales antérieures spécifiques, le projet général du gouvernement loge *de facto* la Corse à la même enseigne que toutes les autres régions.

La Guyane, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion sont aussi dotées de conseils régionaux créés par la loi du 31 décembre 1982 qui organise ces régions.

L'article 20 de cette loi prévoyait : *« Le renouvellement intégral des conseils régionaux issus de la première élection qui suivra la publication de la présente loi aura lieu à la date du premier renouvellement de l'ensemble des conseils régionaux qui suivra leur élection au suffrage universel. »*

L'application de cette disposition aurait conduit jusqu'en 1992 pour le renouvellement des conseils régionaux d'outre-mer. L'actuel projet de loi l'abroge aussi. Il indique que *« l'Assemblée de Corse et les conseils régionaux de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion seront renouvelés »*, en même temps qu'aura lieu, en mars 1986, la première élection au suffrage universel de tous les autres conseils régionaux.

MICHEL KAJMAN.

L'élection des sénateurs

L'élection au suffrage universel des conseils régionaux va entraîner une modification du collège électoral qui désigne les sénateurs. L'article 24 de la Constitution prévoit en effet : *« Le Sénat est élu au suffrage indirect. Il assure la représentation des collectivités territoriales de la République. »*

Nouvelle collectivité territoriale de plein droit bientôt dotée d'élus spécifiques, la région se devait donc de participer à l'avenir à l'élection des sénateurs. C'est pourquoi le projet de loi relatif à l'élection des conseillers régionaux modifie dans ce sens le code électoral, et prévoit : *« Les sénateurs sont élus dans chaque département par un collège électoral composé :*

» 1°) Des députés ;

» 2°) Des conseillers régionaux élus dans le département ;

» 3°) Des conseillers généraux ;

» 4°) Des délégués des conseils municipaux ou des suppléants de ces délégués. »

La composition du corps électoral du Sénat relève d'une loi simple qui peut être votée contre l'avis des sénateurs. Il nen aurait pas été de même s'il avait été question de modifier le nombre des sénateurs. Dans cette hypothèse, il eût fallu en passer par le vote d'une loi organique votée dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat, comme c'est le cas lorsque ce dernier est concerné. Une tout autre affaire, en l'état actuel des relations Sénat-gouvernement.

M. K.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 10 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, un communiqué a été diffusé. En voici des extraits :

● **ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**
(Voir ci-dessus.)

● **ÉLECTION DES CONSEILS RÉGIONAUX**
(Voir ci-contre.)

● **MODERNISATION DE LA POLICE**
(Voir le Monde *du 11 avril.)*

● **LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ET LA PAUVRETÉ**

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, a dressé devant le conseil des ministres le bilan du programme d'urgence contre la pauvreté et la précarité, décidé le 17 octobre dernier. Les différentes mesures que comportait ce programme ont été mises en œuvre dans les délais prévus :

– Les possibilités d'hébergement ont été accrues de 20 % grâce à l'ouverture en urgence de cinq mille places provisoires pendant l'hiver, avec des capacités supplémentaires pendant la période des grands froids ;

– Un dispositif d'aide alimentaire a été organisé avec le concours des offices agricoles par produit ; il a permis de distribuer, par l'intermédiaire des associations et des bureaux d'aide sociale, des produits excédentaires (lait, viande et pommes notamment), ainsi que d'autres denrées agricoles ;

– L'aide au logement des familles en difficulté a été mise en œuvre par l'intermédiaire des fonds d'aide aux impayés de loyers et au relogement ; trente-cinq fonds sont, dès à présent, constitués, et une cinquantaine d'autres sont en voie de constitution dans les départements.

L'effort de l'Etat (500 millions de francs), financé en partie par un prélèvement supplémentaire de 0,5 % au titre de l'impôt sur les grandes fortunes, a été complété par celui des autres partenaires et, notamment, des collectivités locales, des caisses de sécurité sociale, des associations et des professionnels agricoles. La mise en œuvre du programme gouvernemental a permis de rapprocher ces différentes institutions, et le travail collectif qu'elles ont accompli, sous l'égide des commissaires de la République, s'est révélé positif et efficace.

● **CONTROLE TECHNIQUE DES VÉHICULES D'OCCASION**
(voir le Monde *du 11 avril.)*

● **MESURES INDIVIDUELLES**

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget,

– M. Guy Salmon-Legagneur, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ;

– M. Philippe Jurgensen, inspecteur des finances, est nommé directeur des relations économiques extérieures, en remplacement de M. Henri Baquiast, prochainement appelé à de nouvelles fonctions.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice,

– M. Jacques Descayrac est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Sur proposition du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement,

– M. Henri Bonan est nommé inspecteur général de la sécurité sociale.

Eviter la création de féodalités

(Suite de la première page.)

Le plus simple était de conserver le département comme cadre de l'élection de tous les sénateurs, mais d'intégrer à leur collège électoral les conseillers régionaux, ce qui relève d'une loi simple. Encore fallait-il que les conseillers régionaux soient clairement rattachés à un département, ce que permet la solution retenue.

Le choix gouvernemental va aussi, peut-être, permettre d'apporter une réponse concrète à l'une des questions qui divisent depuis longtemps les politologues : l'élection à la proportionnelle d'une Assemblée permet-elle de dégager une majorité suffisamment stable pour soutenir un exécutif choisi par elle ? Ce qui se passe à l'Assemblée de Corse, où une majorité de circonstance vient de repousser le budget présenté par son président *(le Monde* du 2 avril), tendrait à donner raison à tous ceux qui répondent « non ». D'ailleurs, pour la gestion des villes par les conseils municipaux, les socialistes n'avaient pas voulu courir ce risque.

L'affaire est sérieuse. Si, du fait de leur mode d'élection, les conseils régionaux se révélaient incapable, de gouverner leur région, c'est un pan essentiel de la décentralisation qui serait mis à mal.

THIERRY BRÉHIER.

Cours par correspondance
cours oraux et conférences à Paris
Sessions de formation
ÉCOLE DE PSYCHO-GRAPHOLOGIE
ORGANISME PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE, FONDÉ EN 1963
12, villa Saint-Pierre
B. 3 – Dép. LM
94220 CHARENTON
Téléphone (1) 376-72-01
Préparation à la profession de graphologie
Conventions de formation permanente
Inscriptions reçues toute l'année
Documentation gratuite
Analyses et sélections par professeurs



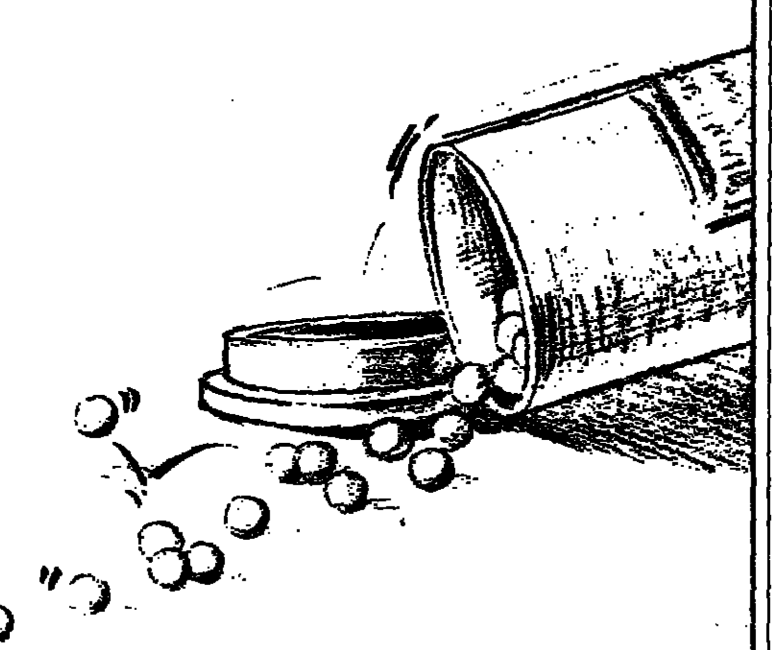


Informaticiens : les bonnes filières pour éviter le chômage dans cinq ans.
16 F. EN VENTE PARTOUT.

هكذا من الأصل

Les médecines douces:

la revanche de l'homéopathie.



De toutes les médecines douces, c'est la plus célèbre... et la plus attaquée.

Aujourd'hui un siècle après sa naissance, l'homéopathie enregistre les résultats que les scientifiques sont bien obligés d'admettre.

Que faut-il croire de ses "miracles" ? Dans quels cas est-elle dangereuse ? Quand doit-on lui préférer absolument la médecine traditionnelle ? Est-il possible, comme le font de plus en plus de praticiens, d'associer les deux médecines ennemies ?

Dans ce numéro également :

LE DEFI DE MICHEL ROCARD

CETTE SEMAINE DANS



LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

La fin du « député-assistante sociale » ?

Fini le « député-assistante sociale », que viennent enfin les temps heureux du « député-législateur » ! Ceux des députés qui sont les plus farouches partisans du changement de mode de scrutin ont tendance à réduire à ce gain en *qualité de travail* et en qualité de la vie la différence entre le scrutin *majoritaire* de circonscription et le scrutin proportionnel départemental.

Le rôle premier du député est de voter l'impôt, de contrôler l'usage que le gouvernement fait de l'argent des contribuables et de faire la loi. Nul ne conteste que le scrutin d'arrondissement a accentué – au fil des ans – *une déviation de cette fonction.*

La plupart des électeurs se déterminent, certes, en fonction de leurs choix politiques fondamentaux, mais une partie d'entre eux, *dans ce type d'élection,* tiennent largement compte de la personnalité du candidat... et des services qu'il a pu rendre. Pour s'en convaincre, il suffit de *comparer les scores obtenus par* un parti lors d'élections nationales comme les européennes *avec celui atteint par* l'un de ses représentants lorsqu'il faut voter non *seulement pour des idées,* mais *pour* un homme. C'est le cas lors des législatives.

La différence peut être *sensible*, si sensible que les députés sortants et leurs concurrents se donnent beaucoup de mal sur le terrain. Ils savent tous que, si *une grande réunion publique* avec une vedette nationale est indispensable pour réchauffer le zèle des militants et pour mobiliser l'ardeur des sympathisants, *cela ne saurait remplacer* la tournée des cages d'escalier, des rues pavillonnaires, des fermes isolées, des kermesses et des champs de foire...

Là, par le contact personnel, le député pourra rappeler son intervention pour l'amélioration de *l'éclairage de la cité,* l'ouverture d'une pharmacie qui manquait cruellement dans tel bourg *isolé,* pour faire obtenir un logement HLM à cette famille nombreuse *qui l'attendait depuis si long-temps,* pour installer un chauffage individuel dans ce logement au confort encore bien rudimentaire, voire pour éviter que le fils ne *fasse son service militaire* trop loin des siens ou pour faire revenir au pays ce fonctionnaire que *les hasards de l'affectation* avaient « expatrié »...

Tout député bien organisé *dispose, dans sa circonscription,* d'une ou de plusieurs permanences où défilent tous ceux qui ont à se plaindre de l'administration ou qui ont un problème *personnel à résoudre.* Pour ce « médiateur » local, il est plus utile d'avoir un assistant parfaitement au fait des méandres de l'administration qu'un collaborateur *incollable en sciences politiques !*

Permanence régulière, présence jugée indispensable aux banquets d'anciens, aux diverses cérémonies patriotiques, aux multiples assemblées d'associations, obligent le député à être *plus souvent* dans sa *circonscription* qu'à Paris. D'où cette accusation lancinante d'« abstentionnisme parlementaire ». Cet abstentionnisme n'est pourtant *pas aussi criant que pourraient* le laisser croire les images d'un hémicycle désert transmise par *la télévision. S'il ne sont pas à* leur banc, les députés sont souvent dans les nombreuses réunions de commission, de groupe politique, de groupe d'études, de travail, etc.

La « clientèle » des élus locaux

La décentralisation n'a pas mis fin à la fonction d'« assistance sociale » des élus nationaux, mais elle les place dans une position paradoxale. Aujourd'hui, les dossiers qui leurs sont soumis relèvent bien souvent *du maire, du conseil général* ou du conseil régional. Le député est ainsi transformé malgré lui en intercesseur entre les citoyens et les élus locaux. Curieux renversement *de situation.*

La proportionnelle est, en ce sens, la fille de la décentralisation. *Ses défenseurs estiment* qu'elle devrait permettre aux députés de s'extraire des contingences locales. N'étant plus les porte-parole des intérêts particuliers de leurs électeurs, ils reviendraient, d'abord, des législateurs, laissant le rôle *d'assistante sociale* aux élus municipaux, départementaux et régionaux. La proportionnelle remettrait alors *chaque* chose à sa place : aux élus locaux les affaires locales, aux élus nationaux les affaires de la nation.

Si le Parlement retrouvait un lustre politique *qu'il a perdu,* la proportionnelle ferait-elle naître un « nouveau député » ? Ce n'est pas certain. D'abord parce que, l'habitude aidant, les députés *d'assistance-sociale* de circonscription, pourraient devenir assistants sociaux de département. Leur élection dans le limite départementale ne leur enlèvera pas leur fonction de porte-parole des intérêts locaux. Le cadre en sera simplement un *peu plus grand.*

Si les députés perdaient le contact avec le terrain, les élus locaux, forts des services rendus et d'une « clientèle » assurée seraient tentés de la leur faire payer très vite. Le risque existe déjà pour 1986. Sauf exception, un *député* n'est vraiment implanté, actuellement, que dans sa circonscription. En revanche les sénateurs sont déjà connus – au moins des élus locaux – *dans tout le département* et la personnalité départementale la plus en vue est le président du conseil général. A l'idée que l'aventure du législateur tente ces *poids lourds* de la vie locale fait froid dans le dos à de nombreux députés. M. Philippe Seguin, par exemple, député RPR des Vosges, n'apprécierait certainement pas *que* le *président* du conseil général du département, son « compagnon », M. Christian Poncelet, *sénateur,* essaie de quitter le palais du Luxembourg pour le *Palais-Bourbon !* De même que, diraient les députés socialistes du Gard, *s'il prenait fantaisie à M. Gilbert* Baumet, en rupture de ban avec le parti, de conduire une liste dissidente, auréolée de son titre de président du conseil général ?

Une partie de l'esprit de la réforme du mode de scrutin serait *détournée si des élus* locaux, prenant appui sur leur *base départementale,* gagnaient *un siège de député.* Il y aurait à nouveau confusion des rôles locaux et *nationaux.*

THIERRY BRÉHIER.

GISCARD-JOXE

Passe d'armes pour une dédicace

L'indignation que manifeste *l'opposition* face à *l'introduction* de la proportionnelle ne se traduit pas – pas encore ? – par les tempêtes *homériques dont* l'Assemblée nationale, notamment lors des séances de questions d'actualité du mercredi, a *souvent été le théâtre depuis 1981.*

La semaine dernière, la question *n'avait même pas été évoquée.* Mercredi 10 avril, l'opposition a interpellé le gouvernement sur le sujet, mais le fond du débat a été rapidement éclipsé par le cliquetis des fleurets, pendant la passe d'armes qui a opposé MM. Pierre Joxe et Valéry Giscard d'Estaing.

M. Couve de Murville, pour le RPR, avait attaqué avec la solennité qui lui est coutumière. L'ancien premier ministre du général de Gaulle a saisi, pour enfoncer le fer *dans la* plaie, l'occasion de l'article signé par M. Lionel Jospin, premier secrétaire *du PS, dans le Monde* du 10 avril.

M. Couve de Murville, a lancé au premier ministre : *« Le gouvernement et même le président de la République nous ont assuré que la représentation proportionnelle ne modifierait pas l'équilibre des institutions de la Ve République. »* Or, pour le député RPR, les explications du premier secrétaire du PS modifient cette orientation : *« M. Jospin a la faiblesse de reconnaître qu'il doit respecter la Constitution (...) mais il ne s'agit pas de la défendre. Mieux vaudrait, dit-il, la changer (...). On se croirait revenu au temps du coup d'Etat permanent (...). Et pour corser le tout, notre collègue premier secrétaire fait un éloge rétrospectif de la IVe République, ce qui ne cadre guère, Monsieur le premier ministre, avec votre amour de la modernité (...). Approuvez-vous les déclarations de M. Jospin, ou vous en dissociez-vous totalement ? »*

M. Fabius *a préféré* laisser la parole à son ministre de l'intérieur qui, avant de défendre la proportionnelle, *s'est contenté d'indiquer* que M. Jospin a le droit de dire ce qu'il veut et que les propos tenus par le premier secrétaire de PS ne sont pas *« soumis à autorisation préalable »* du gouvernement.

On aurait pu en rester à cette absence de réponse si M. Giscard d'Estaing n'avait estimé que M. Joxe avait prononcé une phrase de trop. Le ministre avait, en effet, relevé la proposition avancée en 1982 par l'ancien président de la République d'une proportionnelle « partielle ». Puis M. Joxe a ajouté que son interlocuteur avait ensuite changé d'avis.

Je maintiens...

Son livre *Deux Français sur trois* à la main, M. Giscard d'Estaing (oubliant au passage que M. Joxe avait reconnu qu'il ne s'était prononcé que *« partiellement »* pour la proportionnelle, a entrepris, citations à l'appui, de démentir le ministre de l'intérieur avant de conclure : *« Pour son information, je pourrais adresser mon ouvrage à M. le ministre de l'intérieur avec cette dédicace : « Je* maintiens ce *que* j'ai écrit. Je crois que ce serait bon pour la France et je ne change pas d'avis ! ». Et M. Giscard *d'Estaing* de se rasseoir, satisfait de sa réplique.

Sans doute, l'ancien président de la République avait-il oublié – ou peut-être l'ignorait-il – que le ministre de l'intérieur est du genre accrocheur, et s'embarque rarement sans biscuit.

M. Joxe a attendu posément que vienne son tour de répondre à un autre parlementaire pour sortir un jeu de citations : interview au *Monde* du 3 mai 1974, où celui qui était alors candidat à la présidence suggérait un *« correctif à l'allemande »,* déclaration à France-Inter quelques jours plus tard... Il ne reste plus grand-chose des dénégations de M. Giscard d'Estaing.

Sur son banc, l'ancien président a changé de visage, tandis que M. Joxe lance l'assaut final au milieu des rires des députés socialistes : *« Je vais donc,* ironise le ministre de l'intérieur, *relire son livre auquel sa dédicace donnera une valeur bibliophilique supplémentaire. Mais son* titre « Deux Français sur trois » *m'avait déjà étonné, étant donné qu'il préconise la proportionnelle pour un Français sur trois ! Nos propositions permettront, elles, à tous les Français de bénéficier de la représentation proportionnelle. Je suggère à M. Giscard d'Estaing de rédiger ainsi sa dédicace : « J'ai dit ce que j'ai dit, j'ai écrit ce que j'ai écrit, mais j'ai bien le droit de changer d'avis ! » C'est vrai pour lui, ce n'est pas vrai pour nous ! »*

J.-L. A.

● *L'accord de gouvernement RPR-UDF : M. Giscard-d'Estaing félicite M. Lecanuet.* – Dans une lettre rendue publique aussitôt après la signature de l'accord RPR-UDF, mercredi 10 avril, M. Giscard d'Estaing « *félicite* » M. Lecanuet, président de l'UDF. « *En précisant les conditions et les limites de l'action gouvernementale qui sera conduite en 1986 si les électrices et les électeurs donnent la majorité au parti de l'union, vous éclairez utilement leur choix* », écrit l'ancien président de la République. Il ajoute : « *Il reste à préciser les objectifs de gouvernement, c'est-à-dire les efforts à entreprendre pour redresser l'économie de notre pays et pour le faire entrer dans la modernité libérale. (...) Ainsi se prépare, étape par étape, l'alternance ferme et calme qu'attendent et qu'espèrent la majorité de nos concitoyens.* »



A programmer soi-même : un super traitement d'idées pour tous les ordinateurs.

16 F. EN VENTE PARTOUT

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le prix du livre

Seuls les députés socialistes ont approuvé, mercredi 10 avril, le projet de loi modifiant la Loi Lang sur le prix du livre du 10 août 1981. Les députés communistes, RPR, UDF *s'étant abstenus.*

Le texte vise à mettre en conformité la loi Lang avec une décision de la Cour de justice européenne du 10 janvier 1985 *(le Monde* du 11 avril).

Les députés ont tenté, chiffres à l'appui, de dresser un bilan de la loi sur le prix unique du livre. Cette loi a-t-elle eu pour effet d'améliorer la situation du livre ? Oui, répondent M. Lang, M. Rodolphe Pesce (PS-Drôme), rapporteur de la commission des affaires culturelles et l'ensemble des intervenants socialistes. Le ministre de la culture a rappelé, entre autres statistiques, que l'augmentation du prix du livre en 1984 a été inférieure à l'inflation. Pour leur part, MM. Jean-Paul Fuchs (UDF-Haut-Rhin) et Etienne Pinte (RPR-Yvelines) ont souligné notamment que l'augmentation de 5 % en francs constants du prix réel du livre entre 1981 et 1985 et les difficultés des éditeurs petits et moyens metent en cause l'efficacité du dispositif gouvernemental.

Quant à Mme Muguette Jacquaint (PC-Seine-Saint-Denis), elle a critiqué l'insuffisance de la politique en faveur de la lecture et a estimé *« dangereux qu'une instance supranationale puisse, de quelque manière que ce soit, décider du sort de la création et de la diffusion des œuvres littéraires d'un pays »*.

Par ailleurs, les députés ont adopté à l'unanimité le projet de loi sur les conditions de cessation d'activité des maîtres de l'enseignement public ayant exercé dans certains établissements privés. Ce projet concerne environ 2 000 personnes la plupart (1 800) étant des éducateurs spécialisés pour enfants handicapés notamment, le reste (780) ayant exercé dans des écoles privées non confessionnelles, comme l'école de la Société des forges du Creusot ou l'école Michelin. Ces établissements ayant été transformés, en application de la loi Debré de 1959 en établissements d'enseignement public, leurs maîtres sont devenus des fonctionnaires.

Or ces enseignants ne pouvaient faire valoir leur droit à la retraite au même âge que leurs collègues ayant fait toute leur carrière dans la fonction publique, dans la mesure où ils relevaient du régime général de la Sécurité sociale. Ils étaient également défavorisés par rapport aux maîtres ayant fait toute leur carrière dans l'enseignement privé et qui, grâce à la loi Guermeur, ont pu bénéficier des mêmes avantages que les fonctionnaires. Aux termes du texte adopté mercredi,ils pourront désormais cesser de travailler aux mêmes âges que les fonctionnaires (cinquante-cinq ans pour les instituteurs, soixante ans pour les professeurs). En attendant de pouvoir percevoir leur retraite à taux plein, c'est-à-dire à soixante-cinq ans, conformément au régime général de Sécurité sociale, l'Etat leur versera une pension équivalente.

R. Sa.

La démission de M. Rocard a troublé ses amis

Une cinquantaine d'amis de M. Michel Rocard, dont plus d'une trentaine de parlementaires et les membres rocardiens du bureau exécutif du PS, se sont réunis, mercredi 10 avril, à Paris, en présence de l'ancien ministre de l'agriculture. M. Rocard a confirmé à ses amis que son départ est dû à son désaccord sur la question du mode de scrutin.

De leur côté, les rocardiens ont fait part à leur chef de file de la surprise, voire du trouble, qu'a provoqués dans leurs rangs sa décision. Quelques états d'âme se sont exprimés, compte tenu de la situation inconfortable dans laquelle les participants sont maintenant placés à l'intérieur du Parti socialiste.

Plusieurs intervenants ont rappelé que trois possibilités sont ouvertes aux rocardiens : soit disparaître, soit se séparer du PS, soit se battre à l'intérieur du parti. Les deux premières hypothèses étant exclues, ils se sont interrogés sur la manière dont ils s'exprimeront au cours de la préparation du congrès de Toulouse.

L'affirmation de leur identité autour d'une motion (dont les signataires se comptent) serait dans la logique de leur nouvelle situation. Mais ce choix, qui présente des inconvénients, n'est pas encore fait. En revanche, à propos des contributions (qui précèdent le dépôt d'une éventuelle motion), une majorité semble s'être dégagée pour estimer qu'une expression forte des idées de M. Rocard autour d'une contribution unique est préférable à une multitude de textes de cette nature.

Quant au projet de loi sur la réforme électorale, les rocardiens attendent, avant de déterminer leur attitude, de connaître le comportement des élus des bastions socialistes (Midi, Pas-de-Calais...) hostiles à la proportionnelle.

J.-L. A.

● *M. Chevènement pour un régime présidentiel.* – M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, a affirmé jeudi 11 avril à *France-Inter* qu'il se battra *« pour qu'on aille vers un régime ouvertement et directement présidentiel »* et qu'il défendra cette position devant le congrès socialiste de Toulouse en octobre prochain. Favorable au scrutin à logique majoritaire, M. Chevènement a indiqué qu'il *« approuve par principe toute décision prise par le gouvernement auquel* [il] *appartient »*.

● *Selon un sondage, 44 % des Français sont contre le changement de loi électorale.* – Selon un sondage BVA publié par l'hebdomadaire *Paris-Match* paru ce jeudi 11 avril (sondage réalisé les 5 et 6 avril auprès d'un échantillon national de mille treize personnes), 44 % des personnes interrogées désapprouvent le changement de loi électorale, 31 % l'approuvent, 25 % ne se prononcent pas. 48 % des personnes interrogées considèrent que la loi électorale annoncée constituerait un retour au régime des partis.

Enfin 41 % des personnes interrogées souhaitent que M. Michel Rocard crée sa propre formation politique, 39 % ne le souhaitent pas, 20 % n'ont pas d'opinion. Mais ils ne sont que 37 % à penser que M. Rocard est le mieux placé pour succéder un jour à M. Mitterrand, contre 39 % pour M. Fabius et 24 % sans opinion.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Deux mille personnes ont manifesté à Nouméa

Nouméa. – Entre deux mille et deux mille cinq cents personnes ont manifesté, jeudi 11 avril à Nouméa, pour protester contre la mort de Simone Heurtaux, enseignante à Poindilié (côte est), victime d'un jet de pierres lundi soir dans la région de Houailou.

A l'origine de ce mouvement, le Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement certifiés (SNI-PEGC) – dont la section calédonienne manifeste un engagement politique allant à l'opposé des convictions socialistes du syndicat métropolitain – qui est le plus important syndicat d'enseignants de Nouvelle-Calédonie. La manifestation avait des relents politiques, si on en juge par les banderoles hostiles au délégué du gouvernement, M. Edgard Pisani, désigné par la foule des manifestants comme seul responsable du drame de lundi. Aux enseignants en colère s'étaient joints plusieurs centaines de membres de l'union territoriale FO, qui rassemble une forte proportion de fonctionnaires, ainsi que le syndicat des travaux publics.

De notre correspondant

Le cortège a été rapidement bloqué aux abords du haut commissariat par un important dispositif de forces de l'ordre. Une délégation d'une trentaine de personnes a été reçue par l'adjoint au vice-recteur. Parmi les revendications également présentées au directeur de cabinet du haut commissaire, les problèmes de sécurité : punition des coupables des jets de pierres, dégagement des routes et mise à la disposition des enseignants d'hélicoptères de l'armée pour qu'ils puissent se rendre sur leur lieu de travail en toute sécurité.

Les enseignants du SNI-PEGC ont demandé à ce que soient reconnues illégales les écoles populaires canaques et que les instituteurs du secteur public qui y enseignent soient suspendus de leurs fonctions. Ces revendications étaient assorties d'exigences financières portant notamment sur la prise en charge des frais occasionnés par les troubles que connaît la côte est, ainsi que le paiement des journées de grève.

Un autre rassemblement a été décidé au terme d'une réunion pendant laquelle les enseignants reçus au vice-rectorat et au haut commissariat ont rendu compte à leurs collègues. L'insatisfaction générale a débouché sur une nouvelle manifestation improvisée rassemblant plusieurs centaines de personnes, essentiellement des adhérents du SNI-PEGC d'origine calédonienne, largement hostiles à la politique du délégué du gouvernement. Les manifestants se sont massés vers 16 heures (6 heures à Paris) devant les grilles du haut-commissariat, prenant de court les forces de l'ordre qui avaient levé le dispositif mis en place le matin. Une délégation a été reçue vers 16 h 30 par le secrétaire général du territoire, M. Christian Blanc, qui assure les fonctions de haut commissaire par intérim pendant l'absence de M. Pisani. Au cours de l'attente qui a suivi, un incident a éclaté après que des manifestants eurent tenté d'expulser sans ménagement une journaliste australienne, Mme Helen Fraser.

La délégation du SNI-PEGC a obtenu une protection renforcée de la gendarmerie pour les personnes travaillant sur la côte est.

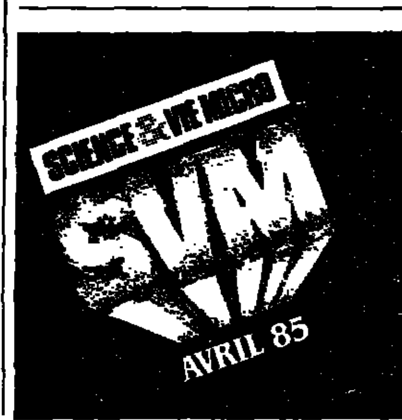
Pour sa part, le syndicat des Pétroliers de Nouvelle-Calédonie – a lui aussi décidé d'une grève jusqu'à mardi.

F. F.

● *Le maire socialiste d'Arbois (Jura) réélu.* – M. Constant Chauvin, maire (PS) d'Arbois (Jura), a été réélu, mercredi 10 avril, par 14 voix contre 7 au candidat communiste. M. Chauvin avait démissionné il y a cinq jours, pour marquer son désaccord avec les élus communistes (qui avaient refusé de voter le budget) avant de se représenter pour constituer une *« majorité homogène »*. Les six adjoints sont désormais socialistes, alors que le PC avait, dans l'ancien conseil, deux adjoints. Les communistes avaient déclaré vouloir, malgré leur abstention sur le vote du budget, *« poursuivre dans l'union »* avec les socialistes.

● *M. Dick Ukeiwé ne veut toujours pas négocier avec M. Pisani.* – Dans une interview à *Paris-Match*, paru ce jeudi 11 avril, M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, affirme qu'une éventuelle négociation sur l'avenir politique du territoire *« ne pourra avoir lieu qu'avec le gouvernement ou avec le président de la République, pas avec M. Pisani »*.

● *Le FLNKS* « regrette » *la mort de Mme Heurtaux.* – Le bureau politique du FLNKS a publié, mercredi 10 avril, un communiqué dans lequel il *« regrette »* la mort de Mme Simone Heurtaux, enseignante métropolitaine tuée le lundi précédent par un jet de pierres. Il déplore *« le climat de violence créé par une situation coloniale diffuse »* et rappelle que le boycottage économique *« constitue le meilleur moyen de destabilisation pour l'avènement de Kanaky »*.



Dossier spécial jeux : échecs, go, backgammon, Othello et jeux d'aventure sur micro-ordinateurs.
16 F. EN VENTE PARTOUT.

"le monopole de la parapharmacie est inadmissible pour le Consommateur"

les Centres Edouard LECLERC continuent leur offensive dans la parapharmacie.

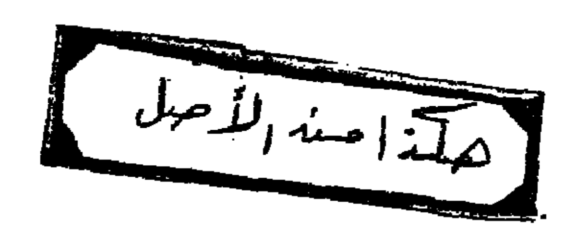
En région parisienne, 3 importants rayons Hygiène Beauté proposent depuis plusieurs mois aux Consommateurs, les plus grandes marques de produits cosmétiques.

DAMMARIE-LES-LYS	LEVALLOIS-PERRET	BOULOGNE-PT-DE-SEVRES
Z.I. de la Justice 77190 DAMMARIE-LES-LYS Tél. 439.09.09	Rue Jean-Jaurès 92300 LEVALLOIS-PERRET Tél. 270.33.22	Avenue du Général-Leclerc 92100 BOULOGNE-SUR-SEINE Tél. 608.22.40



LE PARTI PRIX
la liberté

Edouard et Michel-Edouard LECLERC animent 500 militants crédibles de la baisse des prix.



société

ÉDUCATION

LES NOUVEAUX MANUELS D'ÉDUCATION CIVIQUE

Marianne dépoussiérée

Les phrases moralisantes ont déserté les cahiers quadrillés, le buste de Marianne ne trône plus dans les préaux : l'instruction morale et civique est tombée dans l'oubli. M. Jean-Pierre Chevènement la relève à grand bruit. La réhabilitation de cette discipline sous le nom d'éducation civique est officialisée dès la rentrée prochaine par une heure hebdomadaire dans l'emploi du temps des écoles primaires. Elle nécessite la définition de contenus neufs et la diffusion d'outils pédagogiques modernes.

Les programmes et instructions officiels qui seront publiés à la fin d'avril comprendront un chapitre spécifique sur l'éducation civique. Rédigés de façon très synthétique, ils seront distribués pour la première fois à chaque instituteur et édités en livre de poche à l'intention du grand public. Mais, sans attendre ce lancement à grand spectacle, des éditeurs d'ouvrages scolaires préparent discrètement des manuels entièrement nouveaux. Les délais sont courts, presque impossibles à tenir : les communes, qui financent l'achat des livres dans le primaire, auront déjà bouclé leur budget lorsque les nouveaux programmes paraîtront.

L'amour de la République

Quelques maisons d'édition ont donc jugé plus sage de se donner une année supplémentaire plutôt que de publier en catastrophe des ouvrages qui ont peu de chances de parvenir dans les écoles d'ici à la rentrée prochaine. D'autres ont décidé de relever le défi. En fait, elles travaillent depuis que M. Chevènement en novembre dernier a indiqué les pistes à suivre (1). Le dessein du ministre est vaste : *« Affirmer dans les esprits la supériorité morale de l'Etat républicain »*, lutter contre *« une exaltation effrénée de l'individualisme »* en éveillant *« le sens de l'intérêt général qui est l'âme du patriotisme républicain »*, renforcer le *« sentiment de notre identité nationale »* afin d'être *« meilleurs que les meilleurs »* dans la compétition technologique planétaire.

Mais comment faire passer le message aux enfants de la communale ?

Dès décembre 1984, le ministre réunissait les principaux éditeurs scolaires pour leur indiquer les grandes lignes des programmes. Aujourd'hui, les premiers livres d'éducation civique rédigés en trois mois, sortent des presses des éditeurs les plus audacieux. Entre-temps, plusieurs versions des futurs programmes ont été rédigées par l'inspection générale et la commission « école » de l'éducation nationale, puis revue, et corrigées par le cabinet du ministre. Elles ont été communiquées aux éditeurs, afin qu'ils puissent rectifier le tir en cours de rédaction.

Au fil de ces ébauches successives, l'éducation « morale et civique » est devenue simplement « civique » après avoir failli être « sociale et civique ». Elle met en avant des valeurs comme l'honnêteté, le courage, le refus des racismes et l'amour de la République. Mais la notion de famille et l'apprentissage des mécanismes économiques inscrits primitivement ont disparu des derniers projets, qui insistent davantage en revanche sur la République, ses symboles et ses acquis. Marianne, le drapeau tricolore, la Marseillaise et le 14 juillet devraient ainsi faire leur apparition dès le cycle préparatoire, où l'on aborderait aussi l'égalité des races et des sexes. Quelques institutions locales et nationales seraient présentées dans le cycle élémentaire puis précisées au cycle moyen, où disparaîtraient l'apprentissage des « bonnes habitudes » en tant que telles. Les libertés (association, réunion, expression) et les droits démocratiques (travail, grève) seraient expliquées dans les dernières classes de l'école primaire, tout comme *« les acquis de 1936 et de 1946 »*.

Les cinq années de la scolarité élémentaire devraient mettre en parallèle les droits et les devoirs du citoyen et illustrer les principales règles de la vie en société (respect de la personne humaine, notion de contrat, par exemple). Les instituteurs enseigneront les fondements de l'Etat de droit, du régime républicain et de la vie politique (partis, associations, syndicats). Ils situeront la France dans le monde (droits de l'homme, relations internationales, respect des autres cultures).

Pour parer au plus pressé, certains éditeurs ont d'abord visé ceux des enseignants qui avouent leur ignorance en la matière. Hachette a pris pied le premier dans le créneau « grand public » avec un ouvrage assez approximatif mais très accessible (2). D'autres éditeurs scolaires préparent des *« livres du maître »*. Mais ils cherchent surtout à mettre en scène l'éducation civique à l'intention des enfants. Tâche ardue puisque aucun ouvrage destiné à l'école primaire n'est paru depuis des décennies. Pas question de rééditer l'un de ces catéchismes de la IIIe République bourrés de maximes édifiantes à apprendre par cœur et de définitions sèches des institutions. On mettra en situation les vertus morales, les règles démocratiques, en évoquant la vie quotidienne dans la classe ou au-dehors, et en présentant des documents « parlants » adaptés à chaque étape de la scolarité (le portrait d'un maire ceint de son écharpe tricolore au cours élémentaire première année, et même des exercices de calculs sur les différents modes de scrutin !)

De petits contes

Chez Nathan, un ouvrage introduira le thème du président de la République à travers l'évolution des portraits officiels, de petits contes illustreront le volet « moral » du programme. Les règles de sécurité ou de bonne conduite ne devraient plus être présentées dramatiquement (l'enfant menteur puni) ou sous forme d'interdiction sortie de tout contexte (*« Il ne faut pas... »*). Les livres en appelleront au sens des responsabilités et aux connaissances variées glanées ailleurs qu'à l'école. Ils montreront l'intérêt pour la société d'encourager les comportements individuels positifs et actifs, illustreront les conséquences d'une hygiène défectueuse en présentant les difficultés sanitaires du tiers-monde. *« Les enfants ne sont pas des imbéciles »*, résume un auteur de chez Magnard.

Cet éditeur, qui publiera une série de cinq manuels dès le mois de mai, a choisi de les ouvrir sur le monde. *« Une équipe d'enseignants aidée par un juriste et une journaliste ont voulu bâtir un civisme qui donne envie de construire un univers meilleur »*, explique M. Louis Magnard. Le gérant de cette maison d'édition a pour devise à cet égard : *« Connais ton pays pour découvrir le monde. »* Dans le livre destiné au CE2, Céline, Pablo, Rachid et d'autres enfants « modèles » présentent les trente-deux leçons (une par semaine scolaire), chacune s'ouvrant sur une citation d'un homme célèbre. La formule de Danton annonce le chapitre sur l'école : *« Après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple »*. Le droit à l'éducation n'est pas acquis dant tous les pays, démontre la leçon. Une photo représente des enfants au travail en Afrique du Sud, l'école précaire d'un village africain. L'adresse de l'UNICEF est indiquée sous la rubrique « agissons ».

Ce type de manuel, outil de réflexion pluraliste, bien plus que bréviaire républicain, fera-t-il une rentrée massive dans les classes ? Les difficultés commerciales du livre scolaire dans le primaire (3) tout autant que la parution tardive des programmes d'éducation civique interdisent une diffusion généralisée dès la prochaine rentrée. Le sort de la nouvelle discipline dépend pourtant en partie de la capacité des nouveaux manuels à rassurer les parents, à convaincre les élèves et les instituteurs. Leur succès serait la première preuve d'un retour réussi de l'éducation civique dans une école dont le ministre souhaite faire *« la base d'une République vraiment moderne »*.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Discours au colloque « Etre citoyen », organisé par le médiateur les 22 et 23 novembre 1984.

(2) *Citoyen aujourd'hui*, par Martine Feil et Dominique Bossuyt. 288 pages, 48 F.

(3) Selon les éditeurs scolaires, le budget municipal moyen permet l'achat *de 1,5 livre par élève et par an.*

APRÈS LES CLASSES VERTES ET LES CLASSES DE NEIGE

Classes d'usine à Mulhouse

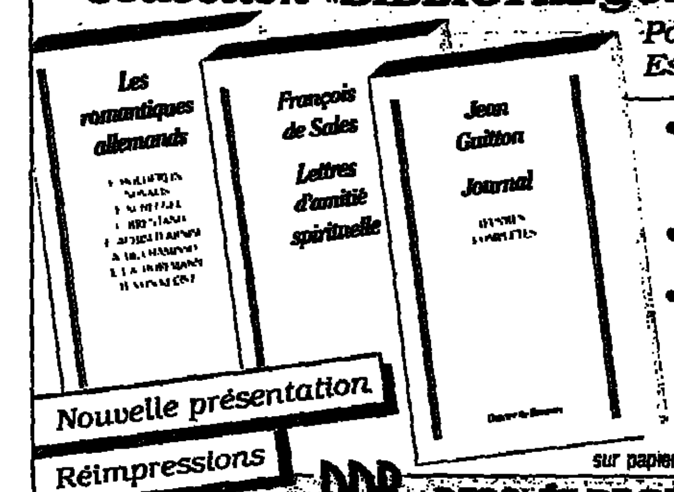
Mulhouse. — Deux classes de cours moyen deuxième année passeront chacune quatre jours à l'usine Peugeot de Mulhouse (Haut-Rhin) d'ici à la fin avril. Après les classes vertes et les classes de neige, voici donc les classes en entreprise.

Cette expérience d'école en site industriel concernera vingt-cinq écoliers de Wittenheim, dès la semaine prochaine, et autant d'Ile-Napoléon, la semaine suivante. Avec leurs maîtres, ils vont transplanter leurs salles de classe dans un local de l'usine servant habituellement à la formation. *« Nous leur offrons la scène et les acteurs. A eux d'écrire la pièce »*, commente M. Jenn, chargé des relations publiques de Peugeot-Mulhouse.

Ces élèves, âgés d'une dizaine d'années, étudieront des matières qui leur sont familières, mais qui, pour l'occasion, tourneront autour d'un seul et même thème : l'automobile. Ce sera l'histoire de l'automobile, la géographie à travers les implantations de Peugeot dans le monde, le calcul avec des graphiques, des pourcentages et des notions de gestion, de la technique avec la mécanique, du vocabulaire, etc. Du vécu, enfin, avec des essais de la 205 en bout de chaîne. Pas question cependant pour Peugeot de recruter là ses futurs salariés. *« Il faut laisser à cette opération son caractère d'expérience »*, dit-on à la direction. Une expérience que les écoliers concluront en rédigeant des comptes rendus et en réalisant des panneaux d'exposition pour la fête de fin d'année scolaire dans leur établissement.

B. L.

Collection «BIBLIOTHÈQUE EUROPÉENNE»
Poésie, Théâtre, Essais, Grands mystiques...



• LES ROMANTIQUES ALLEMANDS
HÖLDERLIN, NOVALIS, SCHLEGEL, BRENTANO, ACHIM D'ARNIM, DE CHAMISSO, HOFFMANN, VON KLEIST
860 p., 228 F

• FRANÇOIS DE SALES
LETTRES D'AMITIÉ SPIRITUELLE 896 p., 228 F

• JEAN GUITTON
JOURNAL 746 p., 228 F

A paraître
• THÉÂTRE ÉLISABÉTHAIN
• THÉRÈSE D'AVILA
• JEAN DE LA CROIX

sur papier bible, sous cartonnage

DDB DESCLÉE DE BROUWER

POLICE

Le projet de modernisation est bien accueilli par les syndicats

Le projet de loi pour la modernisation de la police nationale annoncé par M. Pierre Joxe (*le Monde* du 11 avril) est favorablement accueilli par la majorité des représentants du personnel. Les trois organisations syndicales majoritaires — le Syndicat des commissaires de police, le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), qui représentent, respectivement, 84 % des chefs de service, 70 % des inspecteurs et enquêteurs et 60 % des policiers en tenue — ne cachent pas leur satisfaction.

L'échéance que s'est fixée le ministre de l'intérieur est l'été prochain : le projet de loi pourrait être soumis aux parlementaires en juin, tandis que, ce même mois, un groupe de travail, présidé par le ministre lui-même, sur les structures de la préfecture de police de Paris devrait rendre ses conclusions. Ces priorités policières seront symboliquement soulignées, le 14 juillet, par une visite de M. Mitterrand auprès d'unités de la police nationale, comme il l'avait fait le 14 juillet 1984 auprès de la gendarmerie.

La « règle de trois » de M. Joxe

Connaître, annoncer, obtenir. Ainsi pourrait se résumer la « règle de trois » de M. Joxe. Le second ministre de l'intérieur du septennat a un péché mignon : le systématisme, le respect scrupuleux jusqu'à l'obsession des échéances qu'il s'est fixées, le souci de ne pas dévier de sa ligne droite quitte à forcer les contraintes du réel. La méthode est nouvelle dans un ministère d'ordinaire ballotté par l'événement, l'incident imprévu, l'accidentel.

Aussi désarme-t-il souvent ses interlocuteurs — fonctionnaires, syndicalistes, journalistes — par ses silences, son attentisme apparent quand il en est à la première phase — connaître, écouter, confronter — et s'en tient coûte que coûte au calendrier qu'il s'est fixé. Dans la deuxième phase, M. Joxe n'annonce que ce dont il est certain. Il ne commente guère son action et laisse la glose à d'autres. Ainsi certains syndicalistes policiers se sont-ils discrètement impatientés quand, durant ses premiers mois au ministère, il ne laissait rien entrevoir de ses projets avant le débat budgétaire. De même, plus récemment, d'autres se sont inquiétés de son inaction officielle à propos de la préfecture de police de Paris, cette « police dans la police », pierre d'achoppement traditionnelle des ministres de l'intérieur.

Aujourd'hui, les voiles se dissipent. M. Joxe abat ses cartes, une à une. Première étape : la modernisation. Il avait observé l'état des lieux, conclu à la nécessité d'une programmation pluri-annuelle, annoncé le choix de celle-ci aux députés le 5 novembre 1984. Il vient de l'obtenir en conseil des ministres et se bat désormais, au sein du gouvernement, pour que des arbitrages financiers viennent conforter ses engagements.

Deuxième étape : la préfecture de police à Paris. Rien n'a filtré jusqu'ici des intentions du ministre de l'intérieur à l'égard de cette vieille maison, ancêtre de la police française, habituée à l'autonomie et au particularisme, la « police nationale » n'existant formellement que depuis la fin des années 60. Aujourd'hui, M. Joxe « annonce » qu'un groupe de travail est constitué qui met quelque peu en tutelle la « PP », comme la surnomment les policiers. Présidé par le ministre lui-même, ce groupe de travail réunira le directeur général de la police nationale, le préfet de police de Paris, plusieurs hauts fonctionnaires, et devra rendre ses conclusions au plus tard le 30 juin 1985.

Troisième étape, encore en pointillé : l'administration centrale de la police nationale, que M. Joxe semble vouloir modifier. Ainsi la direction centrale de la sécurité publique, qui avait la responsabilité des polices urbaines de province et des CRS, n'a actuellement plus de titulaire. Le service central des CRS est désormais directement rattaché au directeur général de la police nationale, et il est à prévoir que ce filtre supplémentaire qu'était la direction centrale de la sécurité publique disparaîtra bientôt officiellement. Dans le même ordre d'idée, une réorganisation des structures régionales et départementales de la police nationale, qui sont déphasées par rapport à la logique administrative de la décentralisation, est à l'étude. Enfin, M. Joxe s'est engagé à instituer une « direction des libertés publiques ».

La méthode Joxe a pour avantage d'éviter les remous et états d'âme parmi les troupes policières. Du moins pour l'instant. D'autant qu'un comité technique paritaire de la police nationale, institué depuis l'automne dernier, fonctionne régulièrement comme instance de concertation avec les syndicats.

Ainsi le Syndicat des commissaires de police juge-t-il *« fidèle »* l'inventaire des *« besoins urgents de la police nationale »* dressé par M. Joxe, qui *« prend en considération la plupart de nos demandes »*. De même, Force ouvrière note que *« l'ensemble des mesures annoncées vont dans le sens des propositions qu'elle a faites »*. Commentaire semblable de la FASP et du SNAPC, qui, dans un communiqué commun, parlent d'une *« journée qui fera date dans l'histoire de la police »* et y voient la récompense de leur *« opiniâtreté »* syndicale.

La satisfaction des policiers en tenue, représentés par la FASP, est d'autant plus nette qu'ils obtiennent l'extension des qualifications judiciaires aux gradés et gardiens de la paix. La qualité d'agent de police judiciaire leur sera reconnue par un projet de loi, leur permettant désormais de recueillir les plaintes et de dresser des procédures. Avec cependant une nuance, importante pour les libertés publiques : ces attributions d'agent de police judiciaire seront suspendues quand les policiers en tenue participeront *« en unité constituée à une opération de maintien de l'ordre »*. En somme, les policiers, dans ce cas précis, ne pourront être juge et partie.

Ce *« pari sur l'avenir »* a cependant *« besoin d'une âme »* selon la formule de M. Bernard Delaplace, secrétaire général de la FASP. Aussi M. Joxe a-t-il dans ses cartons un « code de déontologie » de la police nationale, suggéré par le rapport Belorgey de 1982, et déjà soumis aux organisations syndicales.

EDWY PLENEL.

Deux nouvelles unités spécialisées

La police ne sera pas en reste à l'égard de la gendarmerie : elle aura son Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN) comme la gendarmerie a, depuis dix ans, son célèbre GIGN. Cependant ce projet, annoncé mercredi 10 avril par le ministre de l'intérieur, n'est pas une copie conforme du modèle de la gendarmerie.

Il s'agit du regroupement de sept unités spécialisées, existant actuellement dans les grandes villes, en une seule unité d'une soixantaine de membres qui sera spécialisée dans la lutte antiterroriste, et non pas — comme le GIGN — dans les actions spectaculaires (prises d'otage, maîtrise d'un forcené, etc.).

Ce projet a un parrain : M. Robert Broussard, adjoint au directeur général de la police nationale, chargé plus particulièrement de l'opérationnel, notamment en matière de terrorisme. Cette unité pourrait intervenir sur l'ensemble du territoire national.

Parallèlement, une autre unité spécialisée sera bientôt créée, sur l'initiative du contrôleur général Raymond Sasia, grand spécialiste de la protection — notamment dans le passé celle du général de Gaulle. Elle sera chargée de la protection des bâtiments publics et diplomatiques à Paris, afin de décharger le tout-venant des troupes policières de trop nombreuses gardes statiques.

E. P.

FAITS DIVERS

MENACE D'EXTRADITION CONTRE UN RESSORTISSANT ESPAGNOL

Me Christiane Fando, avocat à Bayonne, a l'intention d'introduire une requête en annulation de la procédure d'extradition engagée contre un ressortissant espagnol, M. Manuel Arteta Olano, vingt-cinq ans, qui est l'objet d'un mandat d'arrêt international depuis le mois d'octobre. Interpellé le 28 mars au cours d'un contrôle de routine, celui-ci devait être présenté au parquet de Bayonne, et l'ordre était donné d'engager la procédure d'extradition. Pour obtenir la libération de son client, Me Fando fait valoir que, conformément à la loi du 10 mars 1967, un étranger susceptible d'être extradé doit être interrogé par le procureur dans les vingt-quatre heures suivant son interpellation. Ce qui n'a pas été le cas, puisque M. Arteta Olano n'a été présenté au parquet que... vingt-six heures après son arrestation.

● *Accidents en série.* — Une dizaine de maisons ont brûlé mercredi 10 avril à Belval, dans les Vosges, dans l'incendie d'un camion-citerne transportant de l'essence et du fuel. Dans le Sud-Ouest, près de Leucade, un camion transportant du sulfure de carbone, un gaz inflammable, est tombé d'un pont. Le chauffeur à là aussi été tué. Enfin, dans la périphérie de Lyon, un camion de 17 tonnes contenant du propane et du butane s'est couché sur l'autoroute, et a dû être évacué par la police, en raison des risques d'explosion dus à une fuite de gaz. D'autre part, un car qui ramenait des spectateurs du match Bordeaux-Turin a été accidenté dans les Hautes-Alpes le 11 avril. Un passager a été tué et deux autres blessés.

Téléphone rouge au Pays basque

De notre correspondant

Bayonne. — Assigné à résidence au mois de janvier dans le département de la Creuse, un réfugié basque espagnol, M. Mikel Urriz de Uato, était convoqué, au début du mois de mars, au commissariat de Guéret où trois hommes, se présentant comme fonctionnaires de police, lui proposaient de revenir à Bayonne à condition qu'il leur fournisse des informations sur les nationalistes basques. Devant son refus, les policiers auraient menacé M. Urriz d'un mandat d'arrêt extraditionnel présenté quelques mois plus tôt par l'Espagne. Face à cette menace, M. Urriz retourne au Pays basque.

Interpellé le 26 mars par une patrouille de la police de l'air et des frontières, il obtenait d'être relâché en produisant un numéro de téléphone que les policiers rencontrés à Guéret lui avaient communiqué *« en cas de problèmes »*. Il s'avère que ce numéro figurait sur la liste rouge et qu'il correspondait, jusqu'au 8 avril, au service de transmission des renseignements généraux, installé à Biarritz en octobre 1981.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

(Publicité)

LA CONTRACEPTION SUR MESURE

Docteur H. ROZENBAUM

Les procédés contraceptifs sont trop souvent appliqués uniformément, sans tenir compte du fait que chaque femme constitue en réalité un cas particulier.

Aussi, pour la première fois, ce livre fait-il le point non pas méthode par méthode mais à partir de chaque situation particulière. Que peut-on utiliser si on est grosse, si on a les jambes lourdes, les seins qui gonflent, des maux de tête ?... Ou encore en cas de maladie sérieuse, ancienne ou actuelle — diabète, maladie du cœur, cancer ?...

Les méthodes contraceptives à utiliser ne sont pas non plus les mêmes chez la jeune fille, la femme âgée ou celle qui vient d'accoucher.

Le docteur Rozenbaum, spécialiste éminent, étudie ici toutes les méthodes contraceptives. Il les conseille ou les contre-indique selon les cas. Il détruit bon nombre d'idées fausses circulant sur ces méthodes et explique, dans un langage clair et direct, chacune d'elles, du stérilet à la pilule en passant par le diaphragme et les méthodes dites naturelles.

Pour choisir une méthode contraceptive en toute connaissance et pour éviter des erreurs pouvant être graves, LA CONTRACEPTION SUR MESURE vous éclaire.

Prix : 65 F

Editions SOLAR

Le Monde
DES LIVRES

Georges Dumézil, l'éternel enquêteur

Archéologue de l'imaginaire, l'un des plus grands érudits de ce temps rassemble ses dossiers pour que d'autres poursuivent la recherche.

GEORGES DUMÉZIL vient de fêter, ou plutôt d'« enregistrer », dit-il ses quatre-vingt-sept ans. Il se sait au soir de sa vie, et le dit sans crainte ni illusion, en sage, qui a trop lu Marc-Aurèle pour appréhender la mort. Avec une tranquille ténacité, il préfère rassembler ses dossiers, et livrer au public, comme aux chercheurs qui pourront continuer de défricher après lui, cent « Esquisses » de mythologie, regroupées en quatre volumes.

Après *Apollon sonore* (1982), *la Courtisane et les Seigneurs colorés* (1983), les esquisses nº 51 à 75 viennent de paraître sous le titre *l'Oubli de l'homme et l'Honneur des dieux*. Même pour celui qui n'y connaît presque rien, ces recueils sont une fête de malice et de science. A les lire, on saisit ce qu'est la voix d'un maître, un vrai.

On chercherait vainement à quelle œuvre comparer celle de Georges Dumézil. Il en est déjà bien peu qui puissent rivaliser avec la sienne par la taille : une bibliographie complète des travaux de ce penseur constituerait à elle seule un volume. On y découvrirait que ses ouvrages les plus connus (les trois volumes du *Mythes et Epopée*, chez Gallimard, *la Religion romaine archaïque* chez Payot entre autres) ne sont que la partie fréquentée d'un archipel constitué de centaines d'articles disséminés, plus d'un demi-siècle durant, dans des revues savantes. Ainsi ignore-t-on souvent ses travaux d'ethnologie ou de linguistique consacrés au Caucase, tel son *Verbe de la langue oubykh* ou encore ses études sur les Indiens Quechuas du Pérou.

La quantité n'est rien, à côté de l'érudition étourdissante qui soutient ces textes. Alors que les spécialistes consacrent leur vie à l'étude d'un auteur ou d'un domaine, Georges Dumézil a manié modestement une vingtaine de langues, du grec au gallois, du sanskrit à l'ossète, du latin au suédois, du persan au russe et au turc etc., comme si cela allait de soi !

Après tout, ces prouesses n'ont en elles-mêmes que peu d'intérêt. Dans la communauté savante de ces deux derniers siècles, des polyglottes prolixes existent. Ce serait faire injure à Georges Dumézil de simplement l'y inclure. Car l'étude érudite est chez lui un moyen et non une fin, un instument de découverte qui lui a permis de renouveler profondément un domaine d'étude immense qui paraissait inabordable, voire stérile.

Même très schématiquement, il importe d'en rappeler l'enjeu. Les philologues du dix-neuvième siècle, à la suite notamment des travaux de Franz Bopp, avaient su mettre en lumière les parentés lexicales et syntaxiques du sanskrit, du grec, du latin, du slave, de l'allemand, des langues celtiques, etc. Il était donc établi de science sûre que les idiomes de l'Inde et de l'Europe avaient au moins une souche commune, à défaut d'un ancêtre unique.

De l'Inde aux Celtes

Comme il n'y a pas de langue sans une civilisation matérielle et spirituelle, il semblait légitime d'admettre qu'avec les mots s'étaient transmis aussi des idées, voire des comportements. Il paraissait possible de chercher à repérer, de l'Inde aux Celtes, de Rome aux Slaves, les vestiges (transformés et remaniés par chaque peuple) d'une même conception du monde héritée de ces ancêtres « Indo-Européens » qui avaient essaimé au cours du troisième millénaire avant notre ère.

Légitime et possible, l'entreprise s'engagea dans plusieurs impasses. On traita les mythes comme des textes, les coupant de la vie concrète des hommes, qui souvent peut seule les éclairer. On voulut à toute force les couler dans un moule interprétatif préexistant, sans respecter leur richesse ou leurs contradictions. On crut longtemps qu'un nom semblable indiquait forcément des dieux comparables. Bref, à force d'échecs, comme le note Georges Dumézil dans la préface de *Mythe et Epopée*, *« la mythologie comparée se vit rayer du catalogue des études sérieuses »*.

Faut-il dire : *« Enfin Dumézil vint ! »* ? Ce n'est pas si simple. Lui-même tâtonna, erra plus ou moins une bonne quinzaine d'années. C'est en 1938 qu'il découvrit, pour expliquer l'existence à Rome des trois flamines (1) majeurs servant respectivement Jupiter, Mars et Quirinus, leur parallélisme fonctionnel avec les classes sociales de l'Inde védique : prêtres, guerriers et masse productrice.

A partir de là, Dumézil a établi progressivement comment cette idéologie tripartite (souveraineté magique et juridique, force physique principalement guerrière, abondance tranquille et féconde) se retrouve à l'œuvre dans les mythes et les épopées, voire parfois dans les institutions de l'Inde et de l'Europe — y compris là où cette division ne correspond pas à l'organisation sociale réelle.

Ainsi s'éclaire l'héritage spirituel des Indo-Européens, en même temps que sont mis en perspective, avec leur parenté de fond et leur originalité propre, des domaines au premier regard aussi dissemblables que les sagas islandaises et la légende de la fondation de Rome... L'histoire ancienne, grâce à cette archéologie de l'imaginaire, a changé de visage.

R.-P. D.

(1) Prêtres attachés au service d'une divinité.



★ CAGNAT

Les prêtres, les guerriers et les paysans

DANS *l'Oubli de l'homme et l'Honneur des dieux*, troisième volume des Esquisses de Dumézil, un groupe d'études explore l'aspect dynamique des trois fonctions (souveraineté, force guerrière et production), leurs différents rapports de forces, que ce soit dans le troisième chant de *l'Iliade*, dans le cycle d'Héraclès ou dans un roman gallois, le *Mabinogi de Math*.

« Que sont ces trois fonctions ? Des catégories mentales, un idéal imaginaire, un héritage lié à une structure sociale ?

— Il me semble difficile d'envisager qu'une civilisation ait pu forger cette représentation tripartite sans avoir été effectivement organisée en trois classes sociales distinctes qu'en simplifiant on pourrait appeler prêtres, guerriers et paysans. Je crois donc à une origine sociale de cette idéologie. Ce n'est évidemment qu'une hypothèse, puisque nous n'avons aucun témoignage direct sur les Indo-Européens. Mais quelle autre hypothèse serait vraisemblable ?

» En revanche, il est manifeste que cette idéologie a persisté même lorsque la société n'était plus concrètement bâtie sur cette division. Des lettrés, des prêtres, ce que j'appelle des « docteurs », l'ont théorisée ou systématisée pour en faire une conception du monde dont la survivance est bien attestée sur toute l'aire indo-européenne.

— On ne peut donc assimiler ces fonctions à des schèmes inconscients, ou encore à un héritage dont les bénéficiaires eux-mêmes auraient perdu le sens ?

— Je pense que le sentiment de la différence de ces trois fonctions et de leurs relations (alliances, conflits, prédominance de l'une ou de l'autre, etc.) est resté très longtemps vivace, même si leur origine n'était plus discernable.

» Et ce trait me paraît propre au domaine indo-européen. Si l'on rencontre ailleurs, en Afrique, en Asie, en Amérique, des mythes où apparaissent parfois ces trois fonctions, elles n'y ont pas cette présence permanente ni cette relation presque systématique. Le fait est d'autant plus important que nous étudions des peuples, tels les Indiens védiques et les Celtes, qui n'ont pu communiquer de façon constante et suivie, à l'inverse des Indiens d'Amérique du Nord ou des Polynésiens. Cette présence de traits communs, en l'absence d'échanges culturels, atteste bien un héritage historique. »

Propos recueillis par
ROGER-POL DROIT.

(Lire la suite page 14.)

Claude Roland-Manuel, le sceptique passionné

« Ecrire un livre n'est concevable que si l'on s'engouffre dans les ténèbres pour éviter de fuir. L'aube est à ce prix », *affirme Claude Roland-Manuel dans* Sans mémoire, *le premier livre que publie ce jeune écrivain de soixante-deux ans.*

CE texte brisé, où alternent aphorismes, notes de lecture, réflexions sur des peintres, des écrivains ou des musiciens, a le charme et les qualités d'un journal intime sans en être vraiment un.

Claude Roland-Manuel écrit à la pointe sèche, mais la rigueur du propos est toujours tempérée par l'interrogation profonde d'un homme qui est fier que son ombre contredise son corps. Les phrases parfaitement ciselées de cet écrivain apparaissent bien souvent comme des affirmations maquillées en questions.

« Ma vie est un doute ébloui », écrit ce sceptique passionné qui se prétend optimiste par haine de l'optimisme. Claude Roland-Manuel m'a reçu avec la chaleur d'un inquiet qui s'aimerait serein.

« Ce livre est un voyage, dit-il. *Une manière d'assumer le tragique d'une vie que je déguste avec gourmandise. J'avais peur, à dix-huit ans, de devenir fou. Au lieu d'avouer le trouble de mes sentiments, je les écrivais ; mais les feuilles s'envolaient au loin. Vers l'âge de trente ans, j'ai commis des poèmes que j'ai également jetés.*

« Un si joli carnet »

» Le temps a passé et, un jour, il y a six ou sept ans, un libraire chinois m'a offert un si joli carnet que je n'ai pu résister au plaisir d'y noter ce qui me troublait et m'enchantait : mes lectures, mes voyages, les émotions et les tourments de la vie quotidienne. J'ai mis ce journal en forme. Une manière un peu lâche de parler de tout et de rien. »

Claude Roland-Manuel eut l'innocence d'expédier des copies de son manuscrit chez tous les « grands » de l'édition parisienne. Un sourire triste aux lèvres, il me donne à lire la lettre, plus bête que cynique, d'un éditeur bien en place : *« Si vous étiez connu. Je veux dire si vous portiez un nom reconnu dans le sixième arrondissement littéraire (Cioran, Jabès, vous voyez, j'ai de l'estime pour vous), je publierais sans hésiter vos réflexions, aphorismes, remarques, paradoxes... Mais de là à me ruiner pour vous ! »*

PIERRE DRACHLINE.

(Lire la suite page 17.)

« Comme la bourgeoise a des amours, parce qu'ils la surprennent, l'homme froid a des extases spectaculaires, qui le figent. »

« Vivez sans paupières et achetez des stores. »

« Ne pouvoir renouer une ancienne amitié, un ancien amour, voilà qui est magique. »

« Si je rencontre, sur le boulevard, Henri Thomas, je me promène immédiatement dans un cimetière breton, seul lieu où l'on puisse parler de Paris. »

« Une page de Gracq, c'est un corps glacé revenant à la vie. »

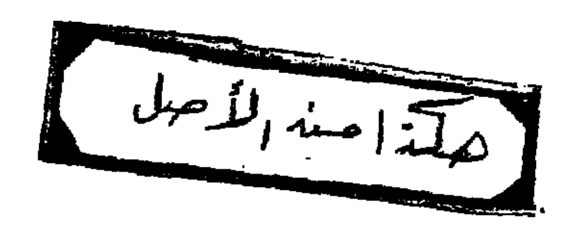
« L'oubli s'entretient, comme la conscience. Mais quelquefois il y faut encore plus de soins. »

« Par leur méchanceté, les yeux d'Elsa méritaient d'être célèbres. Quels envahisseurs ! Le reste de son visage n'était-il vraiment que de la peau ? »

« Chaque amitié, tout de même que chaque amour, est une chaîne de cancers, de gangrènes, dont nous guérissons sans cesse, bizarrement, comme nous pouvons. »

Extraits de *Sans Mémoire.*

Philippe
SOLLERS
Portrait du joueur
roman
"Une œuvre comique, pornographique, journalistique, poétique, philosophique, religieuse. Cela vous donne une idée de son foisonnement baroque, non ?" *Jacqueline Piatier*/Le Monde
GALLIMARD nrf



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMAN

Un inédit de François Augiéras

Ecrivain *« insaisissable »*, François Augiéras a laissé des livres *(le Vieillard et l'Enfant, l'Apprenti sorcier, Un voyage au mont Athos)* qui sont des signes de ralliement. *Après le bel hommage que lui rendit le Temps qu'il fait* (1), les éditions Phalènes publient un texte de lui, inédit, présenté par son ami *Paul Placet.*

Manuscrit oublié, fragment d'un roman inachevé, *la Chasse fantastique* porte les traces d'une *« pensée sans détours »* (Yves Bonnefoy) qui désigne l'essentiel, néglige le fardeau des « thèmes », des « pensées ». Pour Augiéras les mots portaient autre chose.

Les lignes qui ouvrent ces pages sauvées en valent des milliers d'autres, et s'imposent avec douceur. On devrait se donner la peine d'écrire au jeune éditeur de Cubjac qui a su nous les révéler : *« Je cherche un être pour l'aimer, et, de colline en colline, mes javelots à la main, c'est à lui que je pense. Quand le verrai-je celui qui sera mon ami, ce corps déjà né qui loin de moi dort et rêve en silence ? »*

R. S.

★ LA CHASSE FANTASTIQUE, de François Augiéras. Ed. Phalènes (place des Tilleuls, 24640 Cubjac), 60 p., 52 F.

(1) Distribution Distique.

POÉSIE

L' « idéoréalisme » de Saint-Pol Roux

Après *les Reposoirs de la Procession ou la Dame à la faulx*, Rougerie publie le tome 2 du *Tragique dans l'Homme*, de Saint-Pol Roux, avec deux « monodrames », *l'Ame noire du prieur blanc et le Fumier.*

On néglige le théâtre de Saint-Pol Roux, voué à la *« beauté totale »*. A la suite de Shakespeare, Goethe et Villiers de l'Isle-Adam, Saint-Pol Roux fut un quêteur d'unité : sa théorie de *« l'idéoréalisme »* eut l'ambition de *« matérialiser le spirituel »*.

L'Ame noire du prieur blanc (1893) date du symbolisme. *Le Fumier* est de 1914. Saint-Pol Roux, admirateur de Hugo, parle de la *damnation et de la misère humaine*, de l'amour et du mystère. Des créatures inoubliables brûlent les planches. On aimerait voir un jour, *tombé des cintres, un Fagot de* Douleurs et le Squelette *« sur lequel persistent des yeux, un peu de viande et de la peau »*. — R. S.

★ MONODRAMES, de Saint-Pol Roux, postface de Jacques Goorma. Rougerie (Mortemart - 87330 Mézières-sur-Issoire), 148 p., 57 F.

Les passions de Pierre Seghers

Pierre Seghers, avec *Fortune Infortune Fort Une*, qui reprend pour *titre la devise de Marguerite d'Autriche, régente des Pays-Bas pour* Charles Quint, charme par son lyrisme. Les images et les métaphores paraissent avoir virevolté dans le silence avant de se poser sur les pages blanches du poète.

Pierre Seghers, qui avoue avoir *« vécu dans l'envers des choses sur les frontières de l'éveil »*, se raconte, en vers, au coin du feu. Sa voix éraillée chante la liberté et une jeunesse qui n'abdiquera qu'à l'heure de la dernière illusion.

La vie, que ce poète perçoit comme une *« friperie d'imposteurs »*, lui inspire néanmoins des cris de rage et d'espoir. Cet homme, qui se flatte de n'avoir rien *appris, ne se pose pas en philosophe* et ses aveux les plus troubles ont la saveur des secrets qu'échangent, entre eux, les enfants : *« Dans les affluents de mon sang j'ai mêlé le sang de mes femmes d'autres musiques et d'autres roses, j'ai incisé d'autres pavots et j'ai bâti tant de palais, fait décorer tant de coupoles que mes villes de l'air limpide me sont devenues mes tombeaux. »*

P. D.

★ FORTUNE, INFORTUNE, FORT UNE, *de Pierre Seghers.* Chez l'auteur (228, bd Raspail, 75014 Paris), 92 p., 79 F.

Les épitaphes de Christine Lahoud

Les poèmes de Christine Lahoud ont le phrasé de ces épitaphes que *le visiteur peut lire sur bien des sé*pultures du cimetière Montmartre. Ici et là, des statues gantées de pierre convient, non sans ironie, le passant à faire fi des petits riens qui rendent la vie si *inhospitalière.*

« Pas de fleurs sur les tombes. Juste un fil de poussière les reliant », note ce poète qui écrit pour que ses désirs ne se dissipent pas *sur fond de brume.*

Comme une amante lassée de se *mentir*, Christine Lahoud tient *« le registre des larmes trop versées »*. Elle y répertorie *ses déboires* et sa lassitude avec *une sérénité* empruntée à ses amis, les morts.

« Je périrai de folle nonchalance sans diviser mes rêves », avertit Christine Lahoud, qui suspend sa respiration toutes les fois qu'elle croit rencontrer une sensibilité proche de la sienne. *« Ivre la nuit danse sur la pointe des pieds »*, écrit encore ce poète qui se façonne, à travers ses textes, un *« asile de tendresse »* à l'abri des caprices de l'aurore. — P. D.

★ LE PASSANT RARE, de Christine Lahoud. Ed. Saint-Germain-des-Prés, 48 p., 35 F.

ESSAI

Berdiaev, ce « Nietzsche chrétien »

On est toujours étonné qu'un très grand livre — qui, à partir d'une intuition centrale génialement élucidée, ouvre en tous sens de foisonnantes perspectives — reste sinon inconnu, du moins dédaigné. L'étonnement redouble lorsque, après quarante ans de débats sur les philosophies de la liberté, on *s'aperçoit* qu'une des pièces maîtresses n'a pas été versée au dossier. Ainsi d'*Esprit et Liberté*, que Nicolas Berdiaev écrivit à Paris en 1927, publia dans notre langue en 1933, et dont Olivier Clément présente aujourd'hui une traduction notablement améliorée.

Berdiaev a commencé par l'engagement *révolutionnaire. Il a été* marxiste et emprisonné sous les tsars, antimarxiste et persécuté sous Lénine qui, au bout du compte, *l'expulsa*. Devenu *chrétien*, cet aristocrate anarchiste n'a pas trouvé d'autre moteur à sa foi que ce qui avait toujours été le nerf de son existence : la liberté.

Durant les années 30, Mounier et Maritain, si sensibles pourtant à l'apport de Berdiaev dans la critique du bolchevisme, reculent devant la gnose chrétienne dont le mystique russe, disciple de Jacob Boehme, couronne sa foi. A l'inverse de tant de supputations échevelées, cette gnose se refuse pourtant à décrire l'anté-création et la parousie. Elle répugne à la prolifération des systèmes hermétiques. Elle demande seulement que la pensée ne capitule devant aucun mystère. La méditation de Berdiaev, ce *« Nietzsche chrétien »*, devrait alimenter en profondeur la réflexion de nos contemporains. — J. B.

★ ESPRIT ET LIBERTÉ, de Nicolas Berdiaev, traduction du russe par L. P. et H. M., présenté par Olivier Clément. Desclée de Brouwer, collection « Théophanie », 312 p., 97 F.

HISTOIRE

Calendriers médiévaux

Soixante-dix-neuf calendriers français et quarante-sept italiens sur les monuments romans et gothiques donnent à voir les travaux des mois. *Les travaux* ? Est-ce si sûr ? Un homme attablé en janvier ou un damoiseau qui se promène en avril ne font pas référence au dur travail-pénitence imposé à Adam après le premier péché.

Cette étude d'iconographie rappelle que l'image oscille toujours entre convention et réalisme : il faut lire ces calendriers, nous dit Jacques Le Goff dans sa préface, *« sous le double éclairage du Livre éternel de la Genèse et de la grande poussée agricole des XIe et XIIe siècles »*. Quand on sait que ces images de la campagne apparaissent le plus souvent aux porches des églises urbaines, on s'attend que le travail de la terre y soit fortement idéalisé.

Or Perrine Mane conclut sa minutieuse étude en montrant le réalisme des représentations des outils, des produits et surtout des gestes du labeur paysan. Mais parmi les travaux agraires sont seuls représentés ceux qui expriment le plus directement la fécondité de la terre sous l'action de l'homme.

Répartis sur les douze mois de l'année, ils s'interrompent deux fois : en hiver, quand le froid et la neige les rendent impossibles ; au *printemps, quand partent en chasse* les seigneurs. Le temps du paysan n'échappe ni à la contrainte climatique, ni à la contrainte sociale. C'est *curieusement sa dimension religieuse* qui est la moins évidente. Sauf à considérer que tout travail est rédempteur et que toute fécondité vient de Dieu. Mais ce serait solliciter des documents déjà riches de significations. — M. S.

★ CALENDRIERS ET TECHNIQUES AGRICOLES (FRANCE-ITALIE, XIIe-XIIIe SIECLE), de Perrine Mane. Le Sycomore, collection « Féodalisme », 360 F.

SCIENCES HUMAINES

L'amour qui n'ose pas dire son nom

Si le mot qu'a inspiré à lord Alfred Douglas son amitié particulière avec Oscar Wilde, *« l'amour qui n'ose pas dire son nom »*, a fait fortune, l'homosexualité a porté bien des noms infâmes et s'est *désignée elle-même en des termes* parfois sophistiqués, souvent ironiques, la plupart du temps presque médicalement neutres.

Dans son Vocabulaire de l'homosexualité masculine, qui devrait intéresser les profanes aussi bien que les initiés, Claude Courouve, se présentant comme un lexicographe amateur, chausse les bottes de l'explorateur professionnel pour défricher de A à Z le vaste continent de l'*« identité de glossaire »* homosexuelle, selon le célèbre mot de Proust.

Truffé d'anecdotes, empli de documents médicaux et de références littéraires — la littérature *libertine et les écrivains modernes* comme Gide, Apollinaire, Jouhandeau, Fernandez, Matzneff, sont à l'honneur, — ce lexique nous renseigne aussi avec érudition sur l'apparition de certains termes. L'expression *« l'amour de l'évêque de Clogher »*, périphrase que l'on trouve chez Stendhal, tire son origine d'un fait divers du dix-neuvième siècle : l'évêque de Clogher fut pris en flagrant délit en compagnie d'un soldat... A la mode *au dix-neuvième siècle, le mot « Germiny »* fait passer à la postérité un conseiller municipal de Paris, Eugène de Germiny, surpris dans les *toilettes avec un bijoutier*. L'expression inspira à Alphonse Daudet une cruelle réflexion sur son épouse : *« On lui raconterait que je suis un Germiny, qu'elle ne saurait bien si ce n'est pas vrai. »* — R. J.

★ VOCABULAIRE DE L'HOMOSEXUALITE MASCULINE, de Claude Courouve. Ed. Potet. 240 p., 99 F.

L'envers du désir

Qu'est-ce donc qui provoque l'excitation sexuelle ? Ce ne sont qu'exceptionnellement la grâce, la beauté, la virginité ou d'autres qualités physiques et morales qui éveillent le *désir*, répond le psychanalyste américain Robert J. Stoller. *« En fait*, écrit-il, *lorsqu'elles sont nettement ressenties comme méritoires, ces qualités ont plutôt tendance à faire retomber l'excitation sexuelle, sauf chez celui qu'excite l'idée de les flétrir. »* Les vertus qui suscitent parfois l'amour et souvent l'ennui s'opposent, en général, au désir physique. Depuis trente ans qu'il étudie les perversions, Robert J. Stoller a *élaboré* quelques théories à ce sujet. Par exemple, qu'en l'absence de facteurs physiologiques spéciaux, c'est l'hostilité — le désir manifeste ou masqué de nuire à l'autre — qui provoque et renforce l'excitation sexuelle. *« Dans l'érotisme*, précise notre auteur, *l'hostilité est la tentative sans cesse renouvelée d'annuler les traumatismes et frustrations de l'enfance qui ont menacé le développement de la masculinité ou de la féminité. »*

Prenons le cas de l'exhibitionniste : son but n'est pas de séduire une femme pour qu'elle fasse *l'amour avec lui, mais bien plutôt de* la choquer. Si elle est embarrassée ou irritée, si elle s'enfuit ou surtout si elle appelle la police, il aura alors *la preuve que son sexe est quelque* chose d'important. Lorsqu'on apprend, ajoute Stoller, qu'il s'exhibe souvent après avoir subi une humiliation, *on devient attentif aux éléments* hostiles vécus dans l'excitation. Pour que celle-ci naisse, il faut que la victime soit une inconnue, *perçue moins comme un être humain* que comme un fétiche.

Or, ce que nous enseigne l'expérience analytique, c'est que des gens visiblement normaux sont *guidés*, eux aussi, par l'envie, sinon par l'intention, de faire du mal : à chacun son mauvais goût, et ses fétiches. *Acte de cruauté et de vengeance, la « fétichisation » dépouille* le partenaire potentiel de son caractère humain : opération plus facile à réaliser avec des seins, des fesses, des jambes et des pénis qu'avec un visage *(encore que...)*, et qui permet à Robert J. Stoller de conclure que l'être humain n'est pas très porté à aimer — surtout quand il fait *l'amour !* — R. J.

★ *L'EXCITATION SEXUELLE*, de Robert J. Stoller, traduit de l'américain par M. Couturier. Payot, 342 p., 150 F.

ESTHÉTIQUE

Shitao et la peinture chinoise

Les *Propos* de Shitao, écrits entre 1710 et 1720, constituent un traité d'esthétique chinoise élaboré et savant. Il se *présente sous* la forme d'un manuel consacré à l'acte de peindre. Shitao fonde son analyse hors du temps, au-delà des *œuvres et des écoles. Il prend une* position anticonformiste radicale : *« Les barbes et les sourcils des anciens ne peuvent pas pousser sur ma figure ni leurs entrailles s'installer dans mon ventre ; j'ai mes propres entrailles et ma barbe à moi. Et s'il arrive que mon œuvre se rencontre avec celle de tel autre maître, c'est lui qui me suit et non moi qui l'ai cherché. »*

La clef de voûte du système de Shitao, c'est son concept d'*« unique trait de pinceau »*. Issu de *divers courants fondamentaux de la* philosophie chinoise que l'auteur a appliqués à la peinture, ce concept est d'une déconcertante simplicité. Dans *son sens concret, c'est* tout naturellement un segment *de ligne* sans reprise, compris entre une attaque et une finale de pinceau. *Mais un seul trait de pinceau suffit* pour révéler la main d'un *maître*. Et cette notion d'« unique » sert à construire une spéculation philosophique *embrassant l'universel*, en accord avec ce paradoxe de la pensée taoïste selon laquelle c'est précisément le simple, l'infiniment *petit, le concret qui constituent la* source de l'omniprésence du sage, agissant en communion avec l'univers.

L'abondant appareil critique qui *accompagne la traduction de Pierre* Ryckmans est ici fondamental et constitue en lui-même une excellente introduction à l'esthétique chinoise. *Ses notes sont en effet* d'un caractère assez *général pour* intéresser l'ensemble des théories picturales chinoises. — A. P.

★ LES PROPOS DE LA PEINTURE DU MOINE CITROUILLE-AMÈRE, de Shitao. Traduction du chinois et commentaires de Pierre Ryckmans. Hermann, 262 p., 90 F.

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Jean Bastaire, Pierre Drachline, Roland Jaccard, Alain Peyraube, Raphaël Sorin et Michel Sot.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ROMANS

● MARIE-FRANÇOISE HANS, *auteur en* particulier : d'un essai remarqué, *les Femmes, la Pornographie, l'Erotisme*, donne un roman de mœurs. *Elle y évoque vingt* ans d'amitié entre deux femmes qui, de bonheurs en désillusions, croquent la vie à belles dents ; elle lève aussi un coin du voile *sur les rapports troubles que toute* femme entretiendrait avec l'argent. (Marie-Françoise Hans : *Double Dame.* Seuil, 318 p., 85 F.)

● ROGER IKOR, *l'auteur des Eaux mêlées* (Prix Goncourt 1955), revient au roman avec *les Fleurs du soir*, marqué du conflit de l'amour et du temps. Au soir de sa vie, *un homme redécouvre, après trente* années de désert sentimental, la passion du corps avec Katia, puis celle du cœur avec Isabelle, *deux jeunes femmes que n'effraie pas la grande différence d'âge.* Mais le conformisme social fera rentrer les choses dans l'ordre. (Roger Ikor : *les Fleurs du soir.* Albin Michel, 420 p., 90 F.)

● DENISE BOMBARDIER, qui anime le seul magazine littéraire de la télévision canadienne, évoque, dans ce premier roman, *une enfance difficile dominée par l'obsession d'apprendre.* La petite Canadienne française franchira, avec une belle vitalité, *tous les obstacles* : la condition de son sexe, son milieu inculte et oppressant, la toute-puissance de l'Eglise. (Denise Bombardier : *Une enfance à l'eau bénite.* Seuil, 224 p., 75 F.)

NOUVELLES

● DANIEL BOULANGER est *un maître* de la nouvelle. Il publie une soixantaine de courts récits, qui sont autant de tableautins *baignés d'une lumière sensuelle et imprégnés* du bonheur d'écrire. (Daniel Boulanger : *les Noces du merle.* Gallimard, 274 p., 79 F.)

AUTOBIOGRAPHIE

● ALMA MAHLER appartient au panthéon *des égéries célèbres et à la chatoyante* mythologie de Vienne 1900. Dans *Ma vie*, elle raconte quelle place tinrent dans sa vie des hommes aussi différents que Gustav Mahler, Oskar Kokoschka, Gustav Klimt, Walter Gropius, ou l'écrivain Franz Werfel. Une femme hors du commun *qui reliera d'un fil ténu ces génies que nous* vénérons aujourd'hui. (Alma Mahler : *Ma vie*, traduit de l'allemand par G. Marchegay, préface de Roland Jaccard. Hachette Littérature, 386 p., 99 F.)

ESSAIS

● L'ESSAYISTE AMÉRICAINE SUSAN SONTAG, *dans sa recherche de la vérité* originelle, derrière l'apparence et le mensonge, commente l'œuvre de créateurs où se conjuguent morale et esthétique qui traversent la culture occidentale. Elle aborde ainsi les questions posées par la responsabilité intellectuelle dans les œuvres de Walter Benjamin, Canetti, Barthès, Riefensthal, Syberberg, Goodman, Cioran. (Susan Sontag : *Sous le signe de Saturne*, traduit de l'américain par Philippe Blanchard, Robert Louit, Brigitte Legars et l'auteur. Seuil, 186 p., 79 F.)

● JEAN BAECHLER, auteur du *Pouvoir pur* (1978), livre un volumineux essai sur la démocratie, considéré aussi comme un étalon *pour évaluer les autres régimes.* Remontant aux origines, il explore les premières expériences démocratiques, met au jour les conditions de leur existence, des bandes *paléolithiques aux nations européennes*, en passant par les cités grecques. Il montre notamment comment, peu à peu, un engrenage a entraîné les hommes dans *des situations contraires à leurs aspirations* politiques. (Jean Baechler : *Démocraties.* Calmann-Lévy, 730 p., 169 F.)

CHRONIQUES

● CLAUDE MAURIAC a réuni ses chroniques publiées dans *la Tribune de Genève* d'avril 1982 à décembre 1984 sous le titre *le Présent composé.* A la recherche de l'*« éternité perdue »*, il s'interroge sur l'intemporel, l'invisible et l'espérance. (Claude Mauriac : *Qui peut le dire ?* L'Age d'homme, 200 p., 65 F.)

HISTOIRE

● L'OUVRAGE D'ANNIE KRIEGEL, *les Communistes français, paru en 1968 pour* la première fois, est considéré comme un classique des études historiques et sociologiques *sur le PCF. Annie Kriegel y présen*tait en particulier une grille d'interprétation et un appareil conceptuel que nombre de spécialistes ont assimilés. Une nouvelle édition *remaniée*, couvrant la *période de* 1920 à 1970, paraît, complétée par un substantiel appareil critique dû à la collaboration de *Guillaume Bourgeois, auteur d'une thèse sur le Parti communiste pendant la drôle de guerre* (Annie Kriegel, avec la collaboration de Guillaume Bourgeois : *les Communistes français 1920-1970.* Seuil, 404 p., 135 F).

● LES SPECTACLES SON ET LUMIÈRE embrasent nos demeures historiques. Avec André Castelot, les jeux de lumière porteront *la voix de l'histoire. Il a réuni* les textes qu'il composa pour ces spectacles, en particulier, pour ceux de Chambord, Compiègne, *Fontainebleau, l'Acropole*, etc. (André Castelot : *les Nuits de l'histoire.* Librairie académique Perrin, 352 p. illust., 120 F.)

DOCUMENTS

● DE LA MISÈRE CLANDESTINE, *Sylvie* Péju a parcouru durant sept années les sinistres lieux presque sans quitter Paris. Elle a rapporté de ce voyage sans espoir une sorte de carnet dans lequel elle a consigné des scènes de détresse, de délires, de violences. Un livre passionnel et sans complaisance *qui montre des êtres à l'extrême dénuement* interdits de dignité. (Sylvie Péju : *Scènes de la grande pauvreté.* Seuil, 298 p., 85 F.)

● LA NATIONALISATION des banques *a-t-elle servi à quelque chose ?* A-t-elle aidé à réduire l'inflation, à vaincre le chômage et à moderniser les entreprises ? Pour Robert Fossaert, qui dirigea l'une de ces banques, la nationalisation a *été accomplie* juridiquement et non pratiquement. Dans un texte vigoureux et alerte, il raconte son *expérience* et *propose un* mode d'emploi pour que la nationalisation opérée devienne socialement utile. (Robert Fossaert : *la Nationalisation des chrysanthèmes.* Seuil, 190 p., 75 F.)

PAMPHLET

● MICHEL PONIATOWSKI, publie un *nouveau « livre d'humeur »* contre *« le socialisme à la française » : « La France est la terre des libertés, le socialisme est liberticide. La France est le pays de la diversité, le socialisme est un robot égalitaire... La France est un pays riche, le socialisme conduit à la misère... La France est le pays des braves gens, le socialisme en a fait le paradis des délinquants et des terroristes... », etc.* (Michel Poniatowski : *le Socialisme à la française.* Albin Michel, 256 p., 65 F.)

SPIRITUALITE

● JACOB BOEHME (1575-1624), célébré *par les romantiques allemands, fut cordonnier* de son métier et théosophe par vocation. Ses méditations sur Dieu et la *nature* ont donné *une* œuvre *qui a rayonné* jusqu'à nos jours. Au sein de la franc-maçonnerie templière, Boehme apparut comme un gardien de la tradition. Pierre Deghaye commente cette œuvre d'accès difficile en s'écartant des pièges de l'hermétisme. (Pierre Deghaye : *la Naissance de Dieu ou la Doctrine de Jacob Boehme.* Albin Michel, 302 p., 130 F.)

● « L'ARBRE DE VIE », ouvrage sur la Cabale basé sur l'étude des dix sephiroths, *met en lumière les fondements secrets de* l'ésotérisme judaïque et ses applications dans l'histoire et dans la vie quotidienne de chacun. *(Z'ev ben Shimon Halevi : l'Arbre de vie*, préfacé et traduit de l'anglais par Vincent Bardet et Zéno Bianu. Albin Michel, 238 p., 95 F.)

PSYCHANALYSE

● EXIGENCE DE RATIONALITÉ, *souci* de rigueur, telles sont les principales caractéristiques de l'ouvrage parfois ardu que publie le *psychanalyste Guy Rosolato* sous le titre *Eléments de l'interprétation.* Ce titre évoque les travaux de Bion, notamment ses *Eléments de la psychanalyse* et, effectivement, *défrichent* le même terrain. (Guy Rosolato : *Eléments de l'interprétation.* Gallimard, 338 p., 148 F.)

LA VIE LITTÉRAIRE

« Artère » et Pierre Dalle Nogare

La revue *Artère*, dont on ne louera jamais assez la qualité et le courage, rend hommage au poète Pierre Dalle Nogare, disparu en novembre 1984 (nº 17, printemps 1985, 108 p., 70 F).

Robert Mallet évoque, avec émotion, sa première rencontre, il y a vingt-sept ans, avec ce jeune ouvrier typographe qui venait de publier ses premiers poèmes. De cette entrevue devait naître le recueil *Cellules* que Robert Mallet édita dans la collection « Jeune poésie » qu'il dirigeait alors chez Gallimard. Pierre Dalle Nogare, comme le souligne avec justesse Robert Mallet, *« n'a jamais cessé de chercher à s'évader de sa condition d'homme dont on ne peut même pas dire qu'il la refusait. Il ne la comprenait pas ».*

Quelques poèmes de Pierre Dalle Nogare complètent et corroborent ce témoignage. Les mots simples d'un homme tendu vers son désespoir :

Chaque mot est une mort
Et le poème
Un charnier de la parole.

Parmi les autres contributions de cette livraison, un très beau texte de Gaston Criel fait écho à un dessin de Jean Cocteau. – P. D.

« Entailles » en Suisse romande

Entailles, revue francophone de littérature, nous permet de découvrir Jacques Chauviré, dans son nº 18. Médecin, écrivain, lyonnais, l'auteur des *Mouettes sur la Saône* et de *la Confession d'hiver* (Gallimard) fut un ami de Jean Reverzy, lié à Camus et Jean Blanzat.

La revue, qui publie aussi Claude Vigée, Daniel Biga, Jean Joubert et des poètes du Québec, donne des extraits du *Journal* de Chauviré. On y remarque de très belles pages sur Reverzy : *« J'observe son regard : l'iris est d'un brun sombre, le globe s'installe dans des orbites profondes, le tourment des paupières. Et, tout à coup, cette vivacité secrète s'éteint. »*

Le nº 19 d'*Entailles* est consacré à un *Petit voyage dans les lettres de Suisse romande*. Maurice Chappaz, Jacques Chessex, Claude Delarue, Jacques Mercanton, Gérard Valbert, Georges Haldas... ils sont tous là, encore mal connus en France.

Trois textes de Jean Paulhan évoquent les figures de Ramuz, Cingria, Roud, *« des amis, des voisins »*. Paulhan, à propos de Cingria, laisse percer sa malice et son émotion : *« Cingria ne se voyait pas communément approuvé. Ce n'était pas faute de mérites, ni même de qualités littéraires : il était éloquent et lyrique. Il avait le goût des maximes. Il aimait l'évidence, il l'aimait avec tant de feu qu'on le jugeait paradoxal. Peut-être offrait-il trop de qualités. »* – R. S.

★ ENTAILLES nº 18, 40 F ; nº 19, 68 F. Boîte postale 1132, 34008 Montpellier. Diffusion PUF.

Les « Dernières rencontres » d'Ionesco

Phréatique, la revue du Groupe de recherches polypoétiques, publie un numéro double (30-31) très riche. On y touve une visite à Gide de Gaston Criel, une lettre de Pierre Louys à Natalie Barney, des poèmes de Guez Ricord, Rousselot, etc.

Le « clou » de l'ensemble, c'est un noir bouquet de textes brefs, par Eugène Ionesco, *Dernières rencontres*. L'auteur de *la Leçon* invente un genre littéraire : dire ce que furent, pour lui, la *« dernière présence vivante »* de Queneau, l'ultime regard de Morand, une conversation téléphonique avec Giacometti...

Camus, Bory, Tzara, Gaston Gallimard, des personnages moins connus, Louis Chauvet, Mihai Ralea, nous saluent avant de se retirer pour toujours, sous le regard triste d'Ionesco. Sa conclusion, sèchement, donne la mesure du chagrin et de l'angoisse qu'il a distillés dans ses pièces : *« Je crois qu'ils étaient tous plus jeunes que moi. »*. – R. S.

★ PHRÉATIQUE, 40, rue de Bretagne, 75003 Paris. Le numéro : 40 F, l'abonnement à quatre numéros : 120 F.

Art et totalitarisme

Claude Albarède, poète et professeur de lettres, à propos du sondage de la SOFRES que « le Monde des livres » du 22 mars a évoqué dans un article intitulé « L'école et la culture », nous écrit notamment :

La réponse du plus grand nombre qui, allègrement, sacrifierait, s'il en était besoin, le dessin, la musique et la philosophie, parmi les disciplines enseignées à l'école, prêterait à rire si elle ne révélait pas un problème grave de civilisation.

Outre que ces matières ont toujours été considérées dans les sociétés qui nous ont précédés comme essentielles à la formation de l'homme (*cf.* la pédagogie archiconnue des humanistes), il est facile de constater que les pouvoirs qui ont voulu, pour des raisons politiques, se débarrasser de l'individu, ont fait peser tout le poids de leurs contraintes totalitaires sur l'enseignement de ces disciplines.

● TÉMOIGNAGE

L'arrivée de Blaise

A propos de la disparition récente d'André Beucler (le Monde du 1er mars), qui fut une des figures de la littérature française des années 30, l'éditeur Guy Le Prat nous apporte le témoignage suivant :

Le 20/25 mai 1940, Jean Giraudoux, alors commissaire général de l'information, avait convoqué dans son bureau certains de ses collaborateurs, parmi lesquels René Julliard, Maximilien Vox, André Beucler, qui était son chef de cabinet, et moi-même, pour examiner des publications illustrées allemandes dans lesquelles des photographies montraient l'entrée des troupes allemandes dans les villes de Belgique et du nord de la France, et les files de réfugiés descendant vers le sud devant les envahisseurs, en un mot, une documentation exceptionnelle sur l'avance allemande après le 10 mai 1940.

Un lourd silence planait sur le bureau de Jean Giraudoux, à l'hôtel Continental, car nous étions tous terriblement impressionnés par cet aspect de la guerre que nous n'imaginions pas, quand, tout à coup, la porte s'ouvrit brusquement et, sans prévenir, entra un officier, largement décoré mais avec un bras en moins, portant l'écusson « correspondant de guerre » et qui vociférait : *« Vous êtes une bande d'enfoirés, et vous devriez avoir honte de tromper les gens comme vous le faites avec vos communiqués à l'eau de rose ! Vous osez dire que les Allemands sont sur la Meuse, alors qu'ils sont près de la Somme, où il y a deux heures j'entendais le canon, et que l'on défend l'entrée de Paris aux milliers de réfugiés qui abandonnent tout devant l'avance allemande ! »*

Nous nous précipitâmes, André Beucler en tête, pour chasser le malotru, quand Jean Giraudoux, après avoir calmé son grand caniche Puck qui grognait après l'inconnu, dit paisiblement : *« Blaise, tu arrives du grand état-major et tu devrais savoir que c'est de lui qu'émanent les communiqués que nous transmettons aux journaux. C'est donc à ses responsables que tu dois t'en prendre ! Allons, tu dois avoir soif, nous allons prendre un verre. »* C'est alors que nous reconnûmes Blaise Cendrars...

● COLLOQUE

« Culture, religion, politique et reconstruction du Liban »

EN juin 1840, des délégués des principales ethnies libanaises constituées en *« commune populaire »* firent serment dans l'église Saint-Elie d'Antelias, au nord de Beyrouth, de *« ne pas agir par traîtrise à l'égard de quiconque d'entre eux »*. En 1978, un groupe d'intellectuels chrétiens non engagés fondèrent dans cet esprit le Mouvement culturel d'Antelias (MCA).

Les diverses manifestations culturelles que le MCA organise chaque printemps, depuis cinq ans, dans l'immense crypte de la nouvelle église Saint-Elie d'Antelias (*le Monde* du 1er mars) sont l'un des rares événements où les Libanais de tous bords se rencontrent. En mars, le cinquième Salon du livre a accueilli cent vingt mille visiteurs (plus du double de 1984) et, malgré la crise économique et financière, cent cinquante mille ouvrages y ont été achetés dont quatre-vingt-dix mille en arabe et cinquante mille en français.

Cependant la manifestation du MCA qui a le plus attiré l'attention cette année a été, du 28 mars au 1er avril, le colloque international « Culture, religion, politique et reconstruction du Liban ». Devant plusieurs centaines de personnes, des écrivains et des chercheurs libanais et étrangers ont exposé, avec une liberté de parole bien rare aujourd'hui dans l'aire arabe, leur conception du monde. Le cheikh Sobhi Saleh, auteur et dignitaire musulman sunnite connu notamment pour avoir avalisé la seule version française du Coran – due à Denise Masson – reconnue par l'islam orthodoxe, était venu en secteur chrétien pour la première fois depuis dix ans. A la suite de Gandhi, et s'appuyant sur la sourate coranique de la Lumière, le cheikh a proclamé sous les applaudissements : *« Toutes les religions sont les branches d'un même arbre. »* Or la doctrine musulmane classique ne reconnaît que le judaïsme et le christianisme.

C'est un langage nouveau qui a été entendu aussi dans la bouche de deux jeunes historiens chiites francophones, Ahmed Beydoun et Waddah Charara, venus également de Beyrouth-Ouest, comme pour rappeler que tous les intellectuels musulmans ne se taisent pas devant le mouvement islamiste.

Des écrivains chrétiens déjà connus comme Michel Hayek, Boutros Dib ou Antoine Messara ont réservé à leurs collègues musulmans un accueil chaleureux. Le jeune universitaire chrétien Jad Hatem n'en a pas moins noté que *« les mystiques musulmans qui paraissent aux orientalistes être un pont entre nous et l'islam ont généralement été rejetés par les théologiens islamiques et qu'aujourd'hui les chrétiens d'Orient voient plutôt l'islam avec le visage du khomeinisme »*.

L'islamologue français Roger Arnaldez, dont le livre *Trois messagers pour un seul Dieu* (*le Monde* du 21 décembre 1983) a été l'objet d'un débat en français radiodiffusé dans tout le Liban, nous disait que *« Ghazali (penseur médiéval) est encore aujourd'hui interdit en Arabie. L'acceptation par l'islam de ses mystiques, qui ont une véritable dimension universelle, constituerait une révolution »*.

La préoccupation la plus immédiate à Antelias était cependant le « sauvetage du Liban ». Le vieux philosophe syrien Hafez El-Jamali (musulman sunnite de formation française), ancien ministre de l'éducation du président Assad et ancien président de l'Union des écrivains arabes, a proclamé que *« l'ingérence étrangère a voulu détruire le Liban parce que, malgré ses défauts, il représentait un modèle éclatant de liberté et parce qu'on voulait que les Arabes n'aient plus d'exemple à suivre »*.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

★ MCA., BP. 70323, Antelias, Liban.

● EN BREF

● LE BRITISH COUNCIL accueille la romancière Muriel Spark à l'occasion de la parution de *l'Unique Problème* et de *la Place du conducteur*, aux Editions Fayard. MM. Jean-Jacques Mayoux, Bernard Bruguière, Roger Vrigny participeront à une table ronde avec l'auteur. (Mercredi 17 avril à 18 h 30, Centre culturel britannique, 9, rue de Constantine, 75007 Paris.)

● LE CENTRE D'ÉTUDES POLONAISES de l'université de Paris IV-Sorbonne organise une soirée consacrée à la poésie de Zbigniew Herbert, animée par M. Jan Blonski, professeur à l'université Jagellone. *Monsieur Cogito* et d'autres poèmes de Z. Herbert seront lus au cours de la soirée. (Jeudi 18 avril à 20 h 30, amphithéâtre de l'annexe, 16, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.)

● LA LITTÉRATURE NÉERLANDAISE EN FRANCE. – L'Institut néerlandais organise une table ronde réunissant des écrivains, des traducteurs, des universitaires et des critiques qui s'interrogeront sur l'ignorance des Français à propos de la littérature néerlandaise et sur les remèdes possibles. (Jeudi 18 avril à 20 h 30, Grand Palais, Paris-IV. Entrée par le perron Alexandre-III.)

● « LA REVUE DU NORD », qu'édite l'université de Lille-III publie un numéro spécial, *Mélanges offerts à Ernest Will*, pour son action à la direction de circonscription des antiquités historiques du Nord, de 1953 à 1968. Un autre numéro spécial hors série est consacré aux *Celtes en Belgique et dans le nord de la France*. C'est un album, illustré de nombreuses photos noir et blanc, de plans et de croquis, qui reprend les actes d'un colloque tenu à Bavay et à Mons. (*La Revue du Nord*, université de Lille III, 50 F et 170 F.)

● L'ASSOCIATION DES ATTACHÉS DE PRESSE DE L'ÉDITION, présidée par Claudine Lemaire, qui regroupe les attachés de presse de quarante et une maisons et cinq professionnels indépendants, nous prie de faire connaître son adresse au Cercle de la librairie, 35, rue Grégoire-de-Tours, 75279 Paris Cedex 06.

● ERRATUM. – Dans la note sur *Rose blanche*, livre pour enfants de Roberto Innocenti (« le Monde des livres » du 5 avril), il fallait lire : *« Pourquoi toujours persuader les jeunes que la mort d'un adulte est moins terrible que celle d'un enfant ? »* (et non pas « aussi » terrible...).

BERNARD COTTRET
Terre d'exil
L'Angleterre et ses réfugiés, 16e-17e siècles
Avant-propos d'Emmanuel LE ROY LADURIE
Une reconstitution minutieuse du destin des réfugiés protestants, de la Réforme à la Révocation de l'Édit de Nantes.

ARNO MÜNSTER
Figures de l'utopie dans la pensée d'Ernst Bloch
En analysant le marxisme humaniste et utopique d'Ernst Bloch, Arno Münster propose un «guide critique» à travers son œuvre.

ABEL JEANNIÈRE
Héraclite
Traduction et commentaire des *Fragments*
Nouvelle édition
Une excellente introduction au plus grand des philosophes présocratiques grecs.

Aubier

PRL
LA BIBLIOTHEQUE DES ARTS
3, place de l'Odéon - 75006 Paris

A.-G. HAMMAN
L'ÉPOPÉE DU LIVRE



Du scribe à l'imprimerie

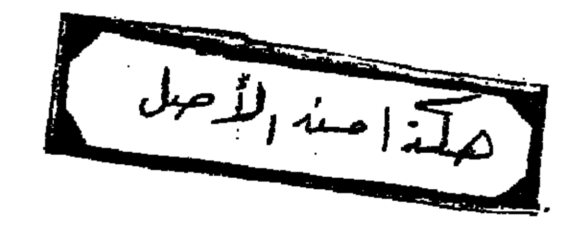
"Jusqu'à maintenant l'histoire de l'écrit depuis sa genèse jusqu'à sa publication n'avait été traitée que de manière fragmentaire. A.-G. Hamman, lui, s'est fixé pour objectif de recoller toutes les pièces du puzzle. En renouant les fils de l'histoire, l'auteur reconstitue ainsi les divers événements qui ont permis aux plus vieux écrits de traverser l'épreuve du temps."

ANNE MURATORI-PHILIP
"LE FIGARO"

pour l'Histoire
PERRIN

MAISON DE LA POESIE
101, rue RAMBUTEAU - 236.27.53 - Mº Halles
POÉSIE NÉERLANDAISE D'AUJOURD'HUI
MERCREDI 17 AVRIL, à 20 h 30
avec Alain Bosquet, Georges Emmanuel Clancier, Jean Lescure, Pierre Seghers.
Soirée animée par SADI DE GORTER
textes dits par Jean BOLLERY
ENTRÉE LIBRE

Important Editeur Parisien
recherche pour ses différentes collections
manuscrits inédits de romans, poésie essai théatre.
Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.
Adressez manuscrit et C.V. à la Pensée Universelle
4 rue Charlemagne, 75004 Paris - Tél. 887.08.21.
Conditions fixées par contrat.
Notre contrat habituel est défini par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire.
la pensée universelle



● PHILOSOPHIE

L'empire des songes

Étudiant le mythe de Jésus-Christ, Manuel de Diéguez pratique la philosophie « à coups de marteau ». Comme Nietzsche.

MANUEL DE DIÉGUEZ n'a pas fini de nous étonner. Après les quatre cents pages de *Et l'homme créa son Dieu* (1), vaste méditation philosophico-historique sur l'enjeu des premières hérésies, voici qu'il nous redonne, un an plus tard, un autre fort volume intitulé tout simplement *Jésus*.

Il y aurait de quoi s'inquiéter s'il s'agissait d'une biographie du personnage en question; mais qu'on se rassure, il n'en est rien. Ce n'est pas l'anecdote qui intéresse Manuel de Diéguez, c'est le phénomène mythique auquel le nom de Jésus peut servir d'étiquette. Et le propos du livre est en réalité de déchiffrer la signification de ce phénomène, d'expliquer son impact sur le destin de l'Occident. Tout cela, sans recourir excessivement à l'érudition historique mais plutôt par « *un essai de compréhension à la fois politique, philosophique, poétique, psychanalytique, exégétique et mystique* ».

Vaste programme, il faut quand même l'admettre. Seul un bon sportif peut s'élancer sur des distances pareilles; heureusement Manuel de Diéguez a de l'entraînement, du souffle et de la méthode. Et puis il sait conter. Il sait transformer les aventures de l'esprit en un récit à suspense, il possède l'art de rendre sensibles les abstractions les plus décourageantes. A chaque page, il nous donne à apercevoir un point de vue nouveau sur les spectacles qui nous étaient les plus familiers.

Il n'est donc pas si difficile de suivre l'auteur dans sa course à travers deux millénaires d'histoire occidentale. Seuls, une fois de plus, les bien-pensants de tout bord trouveront à y redire. Les autres, ceux qui aiment les voyages et le dépaysement spirituel, ne risqueront pas de s'essouffler.

Bouddha et César

Essayons — pour fournir quelques clefs, non exclusives bien entendu — de résumer en peu de mots ce vaste périple, qui prend pour fil d'Ariane l'évangile de saint Jean. L'idée-force de Manuel de Diéguez, c'est qu'il y a deux Jésus. D'une part le libérateur, le vainqueur de la « *lettre* », le prophète de la « *vie divine* » de l'intelligence, celui qui — comme Bouddha — a expliqué aux hommes qu'il n'était d'autre Dieu qu'eux-mêmes. De l'autre, le fondateur d'une Eglise, le rival de César, l'homme de pouvoir au nom duquel bien des excès de pouvoir ont par la suite été commis. Naturellement, Diéguez veut réhabiliter le premier contre le second; mais il entend aussi essayer de comprendre comment celui-ci est né de celui-là.

Partons du principe fondamental qui définit les conditions de *perpétuation de notre espèce* : tout corps collectif doit sans cesse s'amputer d'une partie de lui-même afin de mieux assurer sa survie. D'où la nécessité du sacrifice et même de l'auto-sacrifice : les peuples doivent parfois s'immoler de leur propre mouvement sur l'autel de l'histoire; la vie en société implique, de toute façon, le renoncement à la liberté du désir.

Mais comment faire pour obtenir des hommes qu'ils acceptent de s'offrir en victimes consentantes? C'est là que le christianisme a manifesté son génie propre. Il a eu l'idée de promettre aux sacrifiés non seulement une récompense terrestre, matérielle et limitée, mais une récompense céleste et infinie : la résurrection des corps glorieux et la vie éternelle.

En outre, le Dieu chrétien ne s'est pas contenté de réclamer le sacrifice des hommes; il a donné l'exemple en se sacrifiant lui-même. Les hommes sont donc d'autant plus portés à s'auto-sacrifier qu'ils se laissent prendre à ce mythe par lequel Dieu, en mourant sur la croix, s'est mis à leur place.

Le meurtre rituel

Observons au passage que le mythe de la crucifixion et de la résurrection de Jésus, en permettant à celui-ci de se donner comme plus puissant que les Césars de ce monde, fournit également à l'Eglise qui se réclame de lui (et qui exploite à fond le mythe) l'occasion de s'assurer un pouvoir presque illimité sur les corps et les âmes : durant de nombreux siècles, c'est Dieu qui, en Occident, a constitué la seule source authentique de légitimité pour toute action politique, et c'est l'Eglise qui s'est arrogé le droit de légitimer les autres pouvoirs dans la mesure où ils acceptaient de la servir.

Cette analyse politique de la théologie catholique amène Manuel de Diéguez à mettre l'accent sur le rôle important joué par les mythes — et par les songes — dans l'histoire de l'Occident. Mais elle le conduit aussi à repérer le moment où ces songes se disloquent — et à s'interroger sur les raisons qui font qu'aujourd'hui la croyance en l'au-delà agonise (tout au moins pour les chrétiens).

Réponse d'ordre politique, encore une fois : pour imposer sa tutelle au reste de la planète, l'Occident a été entraîné à pratiquer le meurtre rituel (d'une victime émissaire) de plus en plus souvent et sur une échelle sans cesse en expansion. Plus le pouvoir se sent menacé, plus il exige un sacrifice considérable — jusqu'au moment actuel où, pour garantir (croit-il) sa survie, l'Occident n'a plus rien d'autre à agiter que la menace de la dissuasion nucléaire, c'est-à-dire le spectre d'un holocauste universel et définitif.

Confrontée à une telle perspective, l'humanité n'a pas le choix. Si elle veut encore se sauver, elle doit, selon Manuel de Diéguez, refuser non seulement la logique sacrificielle du pouvoir (que dénoncent aussi, à leur façon, René Girard ou Michel Serres) mais se déprendre également de tous les mythes religieux, politiques ou scientifiques qui, lors même qu'ils prétendent s'appuyer sur l'objectivité de prétendus « faits », n'en constituent pas moins, eux aussi, des idoles de la raison, tout juste bonnes à prolonger l'état de soumission fascinée dans laquelle l'humanité a vécu jusqu'ici.

Ce dernier point, malgré ses allures prophétiques qui en rendent la discussion difficile, est sans doute celui auquel les lecteurs de Manuel de Diéguez devraient le plus prêter attention. Voici en effet un auteur qui poursuit, depuis quinze ans, une entreprise de « démythologisation » de la raison contemporaine qui me semble à la fois importante pour le moment historique que nous vivons, et sans égale à ce jour dans le domaine philosophique — même si elle apparaît de plus en plus comme complémentaire du projet de Michel Foucault.

Comme Foucault, Diéguez se réclame volontiers de Nietzsche. Comme Nietzsche, il se veut un destructeur d'idoles. *Lui aussi*, il pratique la philosophie « *à coups de marteau* ». Lui aussi, il tend à considérer la parole des mystiques (prise dans sa signification spirituelle et hors de tout dogme religieux) comme le seul accès à une possible vérité.

Que ces questions soient aujourd'hui fondamentales, nul n'en doutera. Et je crois que, pour cette seule raison, il faudra bien finir par prêter au travail solitaire de Manuel de Diéguez l'attention passionnée que seules méritent les grandes aventures de l'esprit, et qu'elles méritent d'autant plus qu'elles s'éloignent davantage des sentiers battus.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ JÉSUS, de Manuel de Diéguez. Fayard, 496 p., 120 F.

(1) Fayard, 1984.

● ETHNOLOGIE

A l'écoute des débranchés

Comment un petit village des Andes a perdu la mémoire...

LE cas de Carmen Bernand retient l'attention. En deux livres, apparemment dissemblables, elle annonce une thématique personnelle et profonde. Elle donne à ses travaux universitaires un climat particulier où le trop-plein de mémoire, l'amnésie, la mort, le mythe, le pathétique et le convivial ricochent et se répondent.

Sous l'objectivité, le style. L'émotion. Le désespoir. Pour donner une idée de ce qui apparente *Les vieux vont mourir à Nanterre* (1978), enquête sociologique sur un hospice, et *la Solitude des Renaissants* (1985), enquête ethnologique sur une communauté des Andes équatoriennes, il faudrait forger une expression nouvelle qui utilise à la fois les notions de *sordide* et de *solitude* · parler d'une sociologie de la « *sorditude* »...

Dans les deux cas, en effet, Carmen Bernand se met à l'écoute des univers débranchés, anachroniques. Elle essaie de lire dans les récits pathologiques les signes avant-coureurs du destin. C'est plus une ethnologie des connexions que des structures, même si elle doit, pour rendre compte de la sorcellerie et de ses manipulations, avoir recours aux méthodes les plus classiques.

La Solitude des Renaissants — Malheurs et sorcellerie dans les Andes raconte comment, il y a une trentaine d'années, le village de Pindinlig, en Equateur, est tombé dans une sorte de léthargie. Comment cette communauté indienne, en perdant le contact avec ses mythes, a assisté, impuissante, à la montée des fléaux qui l'accablent aujourd'hui : *stérilité des terres*, dissolution des liens familiaux, maladies. En s'éloignant du cosmos, la vie locale s'est déréglée et l'univers symbolique s'est effondré. Les Naturels sont devenus des « Renaissants », c'est-à-dire selon les lois subtiles de l'ironie — qui est le verlan des pauvres — des Décadents...

Carmen Bernand avance pas à pas dans ce monde sentencieux et codé. Elle parle des anciennes et des nouvelles divinités, des labours collectifs, des propriétaires terriens, des curés, des chapeliers, des souffles et des frayeurs, des arcs-en-ciel porte-malheur, des femmes qui accouchent, des ensorcelés et des jeteurs de sort. La tendresse et le respect de l'auteur pour ces villageois résignés n'ont rien de morbide. Son regard clinique s'accompagne d'une sorte d'humour qui sauve l'entreprise du genre « *vampirisme de la misère* ». Plutôt que d'évoquer Garcia Marquez, *la Solitude des Renaissants* fait penser à un documentaire bunuélien ou, plus curieusement, à certains films tchèques des années 60, comme *Eclairage intime* d'Yvan Passer.

Le malheur historique des habitants de Pindinlig se traduit par un décalage dramatique des mots et du réel. Perte de synchronie, perte de sens. Démission. Partout dans les Andes le même processus se répète et donne le même résultat : des Indiens désindianisés. Des hommes démagnétisés. Des villes fantômes et des regards éteints.

Sans en avoir l'air, un livre comme celui de Carmen Bernand dit bien des choses cachées. Une galerie de personnages s'y expriment et racontent des histoires. Chacun porte témoignage de l'incompréhension générale, mais — mis bout à bout — ces mythes individuels, fragmentaires, aphasiques presque, forment un discours. Et le lecteur se prend à rêver : derrière ce discours, n'y a-t-il pas l'espoir d'un nouvel espace social ?

Le meilleur ethnologue ne peut donner que ce qu'il a appris des autres et, en retour, proposer ce qu'il croit avoir deviné : une théorie locale du groupe. Espérons que le livre de Carmen Bernand ne sera pas pris par les Pindinlicais comme un hommage posthume, mais, à l'opposé, comme une petite fenêtre ouverte sur le futur.

JACQUES MEUNIER.

★ LA SOLITUDE DES RENAISSANTS — MALHEURS ET SORCELLERIE DANS LES ANDES, de Carmen Bernand. Presses de la Renaissance, collection « *De près comme de loin* », 238 p., 85 F.

● ESSAIS

Dumézil : les prêtres, les guerriers, les paysans

(Suite de la page 11.)

Il serait abusif de réduire les travaux de Georges Dumézil aux trois fonctions et à la mythologie comparée. Dans chacun des domaines qu'il aborde, il contribue aussi à éclairer ou à résoudre quantité d'« énigmes » — en s'opposant parfois... aux solutions « duméziliennes » proposées par d'autres ! Qu'il s'agisse d'une déesse romaine ou d'un épisode de la vie du Bouddha, de l'interprétation d'une découverte archéologique dans le Latium ou du costume de guerre du dernier Darius, le « scholar » se transforme en Sherlock Holmes ou en Hercule Poirot pour proposer une issue, éliminer une fausse piste ou indiquer une solution argumentée.

Enquêter, interpréter, vérifier — mais se refuser à toute théorie générale. Innover, mais sans passer de la hardiesse justifiable à la témérité arbitraire : tel est sans doute le trait le plus constant de l'œuvre de Georges Dumézil. Il se méfie des synthèses prématurées, des résultats trop vite proclamés, et fuit comme la peste tout ce qui pourrait ressembler à des généralités philosophiques. A tous ceux qui ont voulu l'annexer — du structuralisme à la nouvelle droite — il a opposé le refus poli mais obstiné du savant fidèle à la patience et à la prudence.

« Votre refus des interprétations d'ensemble, dont vous savez qu'il est frustrant, comment le justifiez-vous ?

— *Tout simplement : j'ai foi en la science, et je vois le peu que nous savons, comparé à l'immensité du domaine. Je crois que le temps des synthèses n'est pas venu. Il nous faudra encore beaucoup de travaux, à partir des quelques avant-postes que j'espère avoir établis, pour tirer quelques conclusions... qui seront très partielles !*

» Pour un siècle toujours trop pressé de conclure, avide de résultats immédiats, je conçois que ce soit une frustration. Mais elle me paraît bien fondée. Les tentatives d'explication unitaire, comme celles de Durkheim ou de Frazer par exemple, se sont soldées par des échecs.

» Et puis, que voulez-vous, je ne suis pas fait pour la philosophie...

— Pourtant, vous indiquez vous-même que les découvertes faites depuis une cinquantaine d'années pourraient permettre d'amorcer des typologies, de mettre sur pied les rudiments d'une « logique des transformations », étudiant par exemple comment une même idéologie a produit à Rome une histoire des origines, en Perse une théologie abstraite, en Scandinavie une suite de légendes volontiers monstrueuses, etc. N'est-ce pas une tâche envisageable ?

— *Ce sera peut-être la tâche des chercheurs qui me succéderont. Je n'en ai, pour ma part, ni la force ni le goût. Peut-être faudra-t-il remettre en question mes propres travaux. Je me suis toujours refusé à fonder une « école ». Je ne suis pas un « patron » !*

» Si je ne m'engage pas explicitement dans la voie des commentaires, c'est aussi pour une autre raison : il est bon que le lecteur ait toujours quelque chose à découvrir, et qu'il se sente parfois plus intelligent que l'auteur...

« Un sacrilège »

— En éclairant la parenté des mythologies du domaine indo-européen, en soulignant les parallélismes et les transformations, ne laissez-vous pas de côté leur substance même, la part du rêve, et les sources de sa puissance ?

— *Tout à fait. J'irai même jusqu'à dire que nous commettons un sacrilège. Car ces textes sont où ont été sacrés : les peuples qui se les transmettaient en avaient besoin pour vivre, ces mythes étaient enracinés dans leurs entrailles... et nous les disséquons comme on découpe un poulet. Mais de cette part du rêve, du besoin auquel le mythe répond, je n'ai rien à dire. Je ne suis pas compétent : je m'en remets à la psychanalyse.* »

L'« escrime », en revanche, fait partie des compétences de Georges Dumézil. Entendez la controverse, voire la polémique. on ne compte plus, de livre en livre, les attaques réfutées, les erreurs épinglées et les adversaires doctement et fermement mis au tapis.

« La dernière partie de votre livre rassemble des réponses à certains de vos « censeurs ». Vous paraissez prendre plaisir à ces joutes. Je me trompe ?

— *Oui et non. Je n'éprouve aucun plaisir à la polémique pour elle-même, et je me refuse à toute attaque visant la personne de mes adversaires — ce qui n'est pas toujours le cas en sens inverse... Mais je crois indispensable de rétablir fermement et exactement les données d'un dossier ou les étapes d'une analyse quand je les vois tronquées ou déformées pour les besoins d'un contestataire.*



★ *Photo JACQUES SASSIER*

» Il est vrai que mes travaux ont dérangé beaucoup de gens, en particulier des latinistes, en mettant en cause les croyances sur lesquelles ils avaient bâti leur vie et leur œuvre. Quand vous touchez à de telles croyances, vous engendrez un ressentiment, des réactions de défense qui sont finalement très compréhensibles. Louis Massignon me disait un jour : « Vous ouvrez des fenêtres, cela fait des courants d'air... »

— De la part de M. Momigliano, qui vous critique depuis vingt ans, ces attaques sont directement politiques. Pouvez-vous, en ce domaine, préciser vos positions ?

— *Pour M. Momigliano, il faut absolument que je sois fasciste ! Il va chercher dans mes amitiés personnelles, notamment avec Pierre Gaxotte, une secrète mais décisive influence sur mes recherches. S'il est vrai que Gaxotte fut un ami de toujours dont j'honore la mémoire, il est tout aussi vrai que mes travaux sont parfaitement indépendants de mes amitiés ou de mes inimitiés. D'ailleurs, ce même censeur m'accuse de m'être ensuite converti au marxisme !*

» Je n'ai jamais lu Mein Kampf. *Je n'ai jamais lu* le Capital, *malgré quelques tentatives. Cela m'ennuie.*

» Quant à mes positions politiques, je n'ai jamais été inscrit à aucun mouvement ni à aucun parti — sauf pendant un mois, à l'Ecole normale supérieure, en 1918, où j'ai versé ma cotisation à la section du Parti socialiste... dont le secrétaire était Marcel Déat ! Gaxotte, mon cadet d'une promotion, m'a poussé à retirer mon adhésion... Par son intermédiaire, j'ai été, jusqu'en 1925, en rapport avec Charles Maurras, homme fascinant, sophiste de grande classe, capable, à l'occasion, de s'extraire de la politique au jour le jour qui était sa passion et de jouir des idées, en humaniste.

» Depuis lors — j'ai vu Maurras pour la dernière fois au moment de mon mariage, dans l'été 1945, — je suis resté marqué par le « modèle dynastique » *— avec hérédité ou adoption — et je n'ai jamais pu me sentir à l'aise dans les paysages politiques de la France contemporaine. A mes yeux, la France a commencé à gaspiller ses chances avec la révocation de l'Edit de Nantes.*

» J'ai appartenu aussi, plus tard, pendant quatre ans, à un brillant atelier de la Grande Loge, et puis je m'en suis éloigné. Je suis, je veux être avant tout, un individu ouvert aux expériences, libre au milieu des événements. »

Si les opinions de Georges Dumézil peuvent laisser perplexe, plus étrange encore est l'attitude de ceux qui, vingt-cinq siècles après Platon, confondent encore la science et l'opinion.

Propos recueillis par ROGER-POL DROIT.

★ L'OUBLI DE L'HOMME ET L'HONNEUR DES DIEUX, de Georges Dumézil. Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 340 p., 150 F.

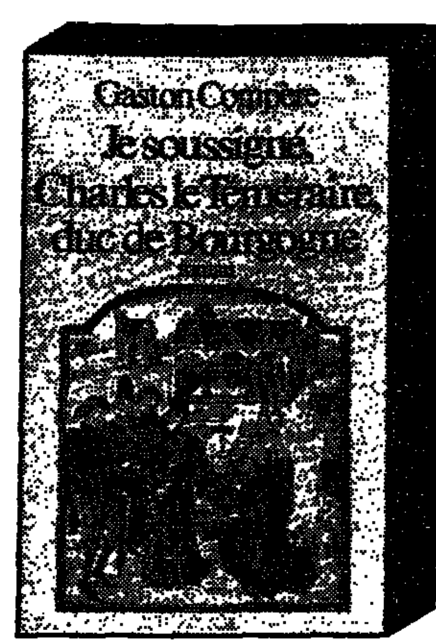
belfond

romans français et étrangers



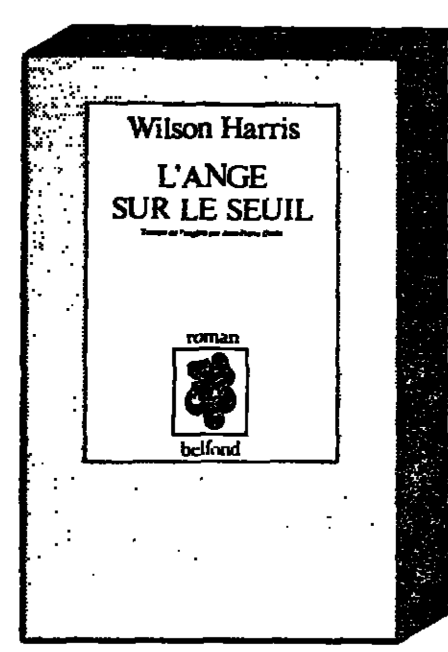
A une époque où tant d'autres s'approprient les horreurs du nazisme à des fins équivoques, Appelfeld, lui, impose l'évocation de ce que *nous* savons par une extraordinaire sobriété de récit. Appelfeld fait l'économie du spectaculaire, et c'est uniquement le quotidien et ses infimes lézardes qu'il nous représente - agrandies par l'ombre projetée de la *suite*, que, nous, nous connaissons.

Traduit de l'hébreu par Arlette Pierrot.
«Voix Juives» *collection dirigée par Marianne Véron.*



Avec *Mémoires d'Hadrien,* Marguerite Yourcenar avait porté à sa perfection le roman biographique. *Je soussigné, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne,* fait éclater les limites de la biographie romanesque.

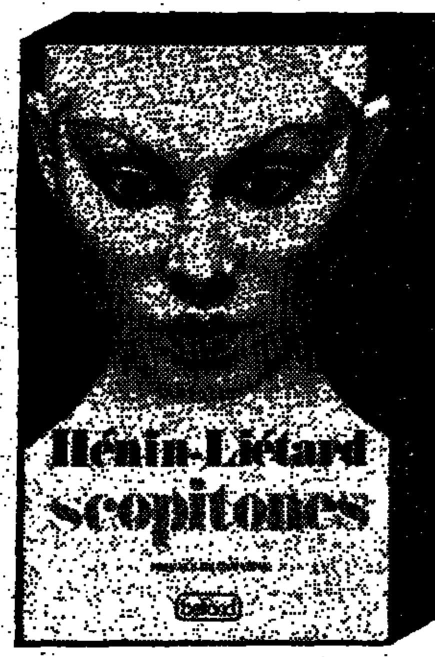
Gaston Compère est un visionnaire. Il investit l'âme du Téméraire et invite à une réflexion sur la liaison des destins individuels et collectifs, à une rêverie sur l'homme et sur le temps.



Né en 1921 en Guyane britannique, plusieurs fois proposé pour le prix Nobel de littérature, Wilson Harris a publié seize romans dont *Le palais du paon,* Editions des Autres 1979, et *L'échelle secrète,* Edition Belfond 1981.

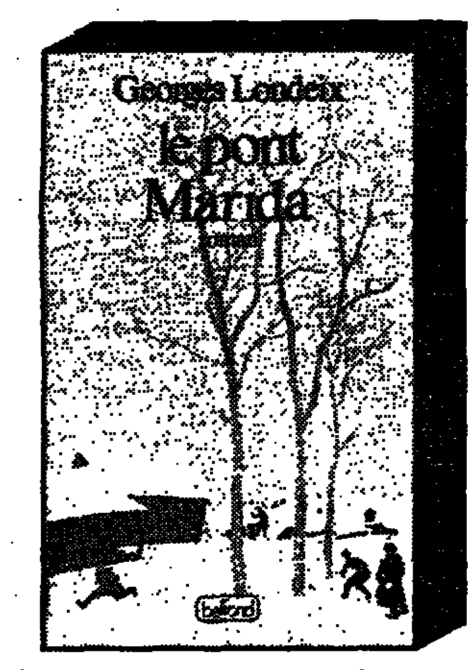
L'ange sur le seuil, est la transcription du "Journal" d'une jeune femme, Mary, qui pratique l'écriture automatique pour échapper à la dépression. Une plongée au plus profond de la nuit.

Traduit de l'anglais et préfacé par Jean-Pierre Durix.



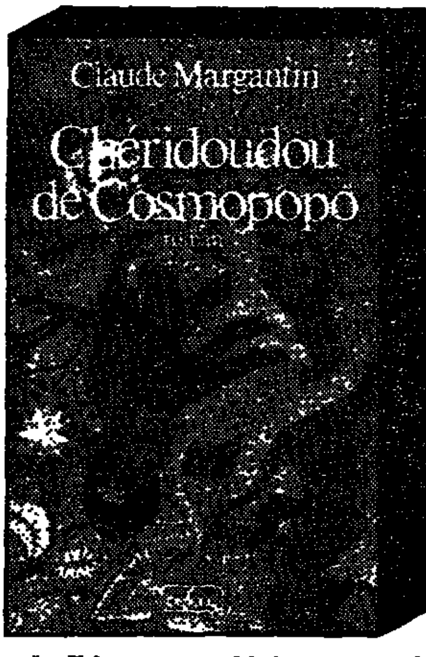
«Je ne sais pas si Hénin-Liétard est dans la droite ligne du courant des lettres actuelles, autrement dit s'il est ou sera à la mode et je m'en fous. C'est un tempérament, c'est un éléphant, un rhinocéros, un cachalot surgi des profondeurs, il n'appartient à aucune école, ne revendique aucune lignée, il écrit comme ça lui vient, il fonce droit devant lui, il fait sa trouée.»

Cavanna.



L'adolescence a inspiré un certain nombre d'œuvres qu'on relit toujours avec la même émotion: *L'enfant* de Jules Vallès, les *Souvenirs d'enfance* de Renan et de Pagnol, *Poil de Carotte* de Jules Renard ou *La vie d'un simple* d'Emile Guillaumin. A ces titres, désormais, il faudra ajouter *Le pont Marida.*

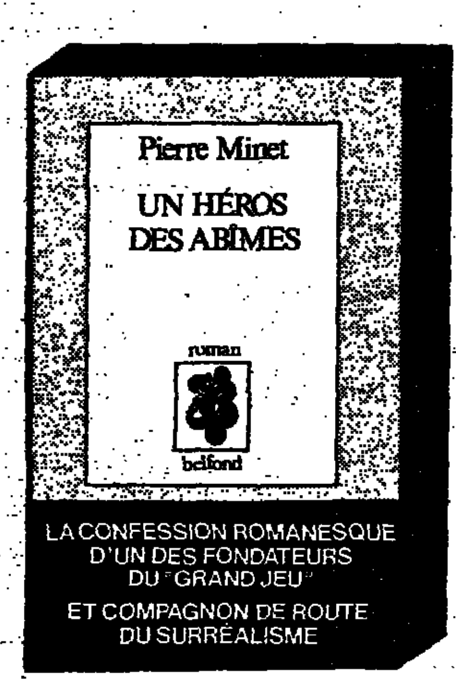
Né en 1932, Georges Londeix a publié de nombreux romans: *La camarade Madaka, La disgrâce, L'adoration des mages, Football* (Albin Michel) et *Tonio Bicicleta* (Belfond, 1979).



Le Château tenu par Madame Anna, à Cosmopopo, ne ressemble en rien à ce qu'on appelle d'ordinaire une «maison de tolérance». C'est un véritable club, une secte, un phalanstère où se retrouve une société choisie de fidèles.

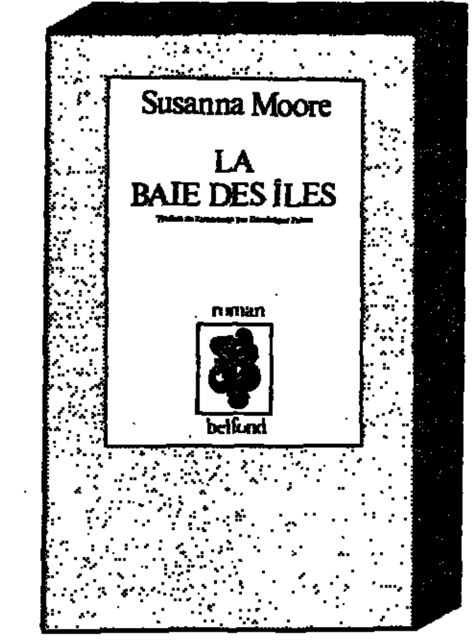
Autour de la patronne - qui a quitté Pigalle et sa faune pour l'Afrique et ses néons -, des filles triées sur le volet: Chéridoudou, la grande Mimi, Sapajou et Perpétuité. Sans oublier Emile, le barman du château et narrateur de cette édifiante histoire...

"Chéridoudou de Cosmopopo" est le premier roman de Claude Margantin.



Ce roman de l'amour fou est aussi un roman à clés: traversant l'agitation frénétique des années 30, on croit reconnaître, sous les masques de la fiction, André Breton et le groupe de ceux que le narrateur appelle, sans complaisance, les «surmoralistes»: Crevel, Vitrac, Desnos et surtout Antonin Artaud.

Le nom de Pierre Minet (1909-1975) est à jamais associé à celui du *Grand Jeu* dont il fut, avec Roger Gilbert-Lecomte, René Daumal et Roger Vailland, l'un des fondateurs.



La critique américaine a souligné l'exceptionnelle qualité de ce roman, son écriture retenue, allusive, impressionniste, à laquelle la structure même du livre, une oscillation somnambulique entre le passé et le présent, confère une étrange force d'hypnose.

Née à Hawaii - *"La baie des îles"* recrée l'atmosphère d'Hawaï dans les années 50 - Suzanna Moore vit à New York. John Hawkes discerne chez elle «le tempérament et l'art d'une nouvelle Jean Rhys».

Traduit de l'américain par Dominique Peters.

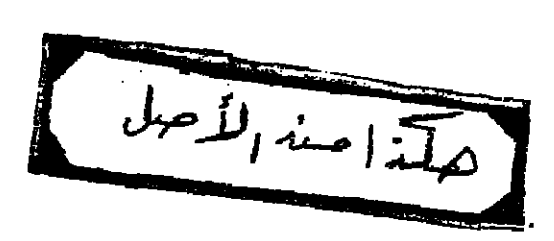


Compagne du dessinateur Hans Bellmer et peintre elle-même, Unica Zürn est morte en 1970.

Sombre printemps est un récit de ses impressions d'enfance, poussées jusqu'à leurs conséquences inéluctables et dramatiques. Entre un père bien-aimé mais lointain et une mère détestée, la petite fille va apprendre à connaître le monde des adultes et s'initier à la sexualité, horrifiante et fascinante, puis à l'amour fou. Mais «qui pourrait supporter l'amour sans en mourir?»

Traduit de l'allemand par R. Henry et R. Valançay.

Publiscope



هكذا صدر الأصل

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

A bas Victor Hugo !

Le « grand homme du siècle » attaqué à sa gauche par Paul Lafargue, et à sa droite par Robert Brasillach.

LE 1er juin 1885, plus d'un million de Français enterrent Victor Hugo, *« le plus gigantesque penseur de l'univers »*. Enfermé à Sainte-Pélagie, Paul Lafargue (1842-1911), gendre de Karl Marx et auteur du *Droit à la paresse*, achève trois semaines plus tard un pamphlet vengeur, *la Légende de Victor Hugo* (1), que l'on vient de rééditer. Ce mince brûlot tombe à pic au milieu des hagiographies qui finiront par rendre l'« année Hugo » assommante.

Lafargue était l'un des socialistes révolutionnaires qui n'eurent pas de délégués aux funérailles de Hugo. Il profite de cette *« promenade carnavalesque »* pour réviser la vie, la carrière et le rôle d'un écrivain *« ami de l'ordre »* : bonapartiste, légitimiste, orléaniste, républicain, Hugo – selon Lafargue – ne songea qu'à son intérêt personnel et à celui de sa classe. Vendu à tous les régimes, il choisit l'exil pour y soigner sa *« vanité blessée »*. Il avait pris le prince Napoléon pour un imbécile. Quelle bévue !

Le feu roulant et implacable de la prose de Lafargue pulvérise la figure et la légende du *« grand homme du siècle »*. La dialectique, cette vieille machine rouillée, oubliée dans un coin, est quand même fort efficace. Les *« hugolâtres, panégyristes maladroits »*, en assimilant Hugo à Blanqui ou à Varlin, des purs, ont engendré cette ire inspirée qu'il serait regrettable, entre deux messes laïques, d'oublier.

On publie aussi le texte, jusqu'à présent inédit, d'une conférence prononcée par Robert Brasillach à l'Institut d'action française. Il est, comparé au libelle de Lafargue, plutôt médiocre.

Pour Brasillach, Hugo, émule du pâle Béranger, est saisi, après 1848, de *« snobisme révolutionnaire »*. Au nom d'une *« révolution abstraite »*, le poète délire, *« sérieux comme un pape »* et reste un *« modèle de l'éloquence démagogique »*.

Sans s'en douter, Brasillach condamne chez Hugo ce qui causera sa propre perte. *« Au nom de l'âge d'or et de la pureté, de la justice, de la vérité, et autres idoles »*, pour une autre révolution, Brasillach tombera à droite. Hugo, sur son piédestal, reste une idole de la gauche. Jusqu'à quand ?

RAPHAËL SORIN.

★ **LA LÉGENDE DE VICTOR HUGO, de Paul Lafargue. Le Dilettante (11, rue Barrault, 75013 Paris), 55 p., 49 F.**

★ **HUGO ET LE SNOBISME RÉVOLUTIONNAIRE, de Robert Brasillach. Le Cercle de l'Inédit français (B.P. n° 236.16, 75765 Paris Cedex 16), 14 p., 60 F.**

(1) Déjà repris dans les *Cahiers du Futur*, n° 1, Champ libre, 1972.

Un cortège de publications pour célébrer le « poète national »

● *Les éditions André Sauret* (8, quai Antoine-Ier, 98000 Monaco) ont sorti en 1983 *les Misérables*, avec quatre-vingts aquarelles ou dessins à la plume de Bérénice Cleeve, en quatre volumes grand in-quarto, sur grand vélin. (La collection plein cuir : 3 600 F ; la collection pleine toile et cuir : 2 400 F. Crédit sur demande.)

● *Lire les Misérables* – ensemble de textes réunis par Anne Ubersfeld et Guy Rosa – est le résultat d'un *« travail assidu qui s'est fait autour d'Hugo depuis une vingtaine d'années »*. Pour France Vernier, ce roman est *« d'une modernité qui échappe aux instruments de la critique instituée »*. D'autres articles, signés par Bernard Leuilliot, Jacques Neffs, Nicole Savy, etc., apportent les *« acquis de la critique nouvelle à l'œuvre d'Hugo »*. (*Lire les Misérables*. Librairie José Corti, 268 p., 140 F.»

● Jean Gaudon présente un choix des *Poèmes* d'Hugo. Il a opté pour un ordre chronologique qui a, selon lui, *« l'avantage de conférer à chaque incipit le pouvoir de réinventer la poésie »*. *Nuits de juin, Promenades dans les rochers, Chanson, Mors*, etc, les *« gibiers d'anthologie »* sont au rendez-vous. (*Poèmes*, de Victor Hugo. Flammarion, 448 p. Grand Format, 54,50 F.)

● Pierre Gamarra, animateur de la revue *Europe*, raconte *la Vie prodigieuse de Victor Hugo*. *« Le poète invente à sa façon l'avenir et il parle aux hommes de l'avenir. »* Biographie d'un *« écrivain pour tous »*, cette célébration d'un auteur *« national et universel »* continue une veine exploitée par Louis Aragon, dans *Avez-vous lu Victor Hugo ?* (*la Vie prodigieuse de Victor Hugo*, de Pierre Gamarra. Messidor/Temps actuels, 272 p., 95 F.)

● *La revue Europe* rend hommage à Hugo, dans un numéro dirigé par Henri Meschonnic. A la recherche d'un *« Hugo des retrouvailles »*, Lionel Ray, Jean-Marie Gleize, Hubert Juin, Jean et Sheila Gaudon, Pierre Soulages, traitent d'aspects plus ou moins connus d'une œuvre énorme, vaste, toujours à relire. (*Europe*, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris. Abonnement : 350 F pour un an ; le numéro : 80 F.)

● Larousse *réédite* le *Victor Hugo, un génie sans frontières*, de Philippe Van Tieghem. Ce dictionnaire de la vie et de l'œuvre d'Hugo contient une chronologie biographique, un plan de Paris indiquant les domiciles successifs du poète, des notices sur tous les membres de sa famille et sur ses amis, un répertoire de ses poésies, etc. Une introduction commode pour ceux qui entrent à peine en Hugoland. (*Victor Hugo, un génie sans frontières*, de Philippe Van Tieghem. Larousse, 250 p., 100 F.)



★ *Illustration de Berenice Cleeve pour « Les Misérables ».*

● Isabelle Jan et Emmanuel Fraisse proposent une anthologie d'Hugo pour les enfants, avec un dossier illustré. *« Traversée fidèle de soixante ans de poésie »*, ce petit livre suit l'ordre thématique : *Amours, Fantaisies, Peuple, Politique*, etc. (*Victor Hugo, poèmes choisis*, par Isabelle Jan et Emmanuel Fraisse. Nathan, « Grands textes », en poche, 226 p.)

● Actes Sud avait publié, en 1979, tous les écrits d'Hugo sur la peine de mort, présentés par Raymond Jean. Ce recueil est réédité pour le centenaire. *La peine de mort a été abolie en France.* Restent ces témoignagnes d'une parole qui s'incarne dans toutes les formes rhétoriques. (*Ecrits sur la peine de mort*, de Victor Hugo. Actes Sud, 244 p., 75 F.)

● Le cinéaste Pierre Gaspard-Huit (*La mariée est trop belle*) a écrit un long découpage, inspiré des fredaines d'Hugo, *« faune insatiable »*, *« barbon libidineux »*, *« sauvage ivre »*. C'est le génie vu par le petit bout de la lorgnette, un tissu de séquences salaces, truffé de citations. Bon pour le supermarché. (*Hugo, un satyre de génie*, de Pierre Gaspard-Huit. Mengès, 493 p., 88 F.)

La bibliothèque du grand-père

Le romancier Louis Nucera s'est souvenu de sa « première rencontre » avec Victor Hugo.

J'AI rencontré Victor Hugo dans la collection Nelson. Ce ne fut pas une mince affaire. En ces années, mon grand-père maternel, maçon de son état, se fit acquéreur d'un meuble dont le bois était d'une belle épaisseur. Lui qui n'avait jamais lu un livre, à peine le journal, décida de faire de ce meuble une bibliothèque. Nul ne marqua d'étonnement car la vraie pente de cet être, souvent bon et généreux, était à la tyrannie. Il décidait ; qui eût osé discuter ?

Des semaines passèrent... Un jeudi matin, un livreur frappa à la porte de l'appartement. Une heure plus tard, nous rangions derrière de solennelles vitrines l'œuvre complète de Dumas père et celle de Victor Hugo. Deux cents volumes, si la mémoire ne m'abuse. Les Dumas étaient rouge et blanc cassé ; pour les Hugo, le bleu remplaçait le rouge. Fier de son achat, grand-père déboucha le soir une bouteille de frontignan. Malgré mes onze ans, j'eus droit à un demi-verre. Indubitablement, c'était la fête.

Au cours du dîner, sans même que la crainte d'un mécompte ne l'effleurât, ma mère demanda à son père qu'il me prête le premier tome des *Trois Mousquetaires*. J'en lirais des pages au lit, avant de m'endormir. Elle se réjouissait déjà pour moi, quand elle se heurta à un refus péremptoire. Les livres étaient là pour faire beau. Défense de les toucher. L'obéissance la plus effarée accueillit, en premier lieu, cet ukase.

Quelques jours s'écoulèrent, personne ne songeait à transgresser le veto du chef de famille. A peine montrait-on un peu de dédain devant tant de balourdise. Grand-père devinait-il notre mécontentement ? A voir son visage renfrogné et à considérer ses silences plus lourds qu'à l'accoutumée aux heures des repas, on pouvait le croire. Mais de là à chasser les démons autoritaires qui sévissaient en lui, il y avait des fossés qu'il ne franchissait pas. Les âmes les mieux trempées ont de ces inconséquences. Des comportements de fermeté les aident à vivre ; elles s'y tiennent, fussent-ils déraisonnables.

Comme je rôdais, une fin d'après-midi, devant le sanctuaire de la culture interdite, grand-mère eut une idée : *« Et si tu prenais un des livres quand grand-père est sur ses chantiers ? Il suffira qu'on le replace dès qu'il rentrera du travail »*. *« Oui, mais il ne rentre pas tous les jours exactement à la même heure ! »*, répliquai-je. Ma mère consultée décida d'affronter le risque. Jurer qu'elle n'en eut pas des sueurs froides m'est impossible.

Une autre difficulté surgit alors. Chaque volume était hermétiquement clos par un papier transparent. Comment lire sans se débarrasser de cet ultime obstacle ? De la vapeur savamment propagée, là où était répandue la colle, en vint à bout. Mais encore fallait-il remettre ce papier en donnant l'impression qu'aucun bouquin n'avait été profané ! Ma mère y réussit. Ne disait-on pas d'elle qu'elle avait des « mains d'or » ?

Bref, c'est ainsi qu'Alexandre Dumas d'abord, le père Hugo ensuite me devinrent familiers, si tant est qu'on puisse l'être avec le tout-puissant du verbe, l'auteur des *Misérables*, de *Notre-Dame de Paris*, de *la Légende des siècles*, des *Contemplations*, avec le surhomme qui était à tu et à toi avec Dieu, éclairait les ténèbres les plus opaques, pourfendait le mystère, rendait le sphinx transparent, ignorait la lassitude, décodait le visible et l'invisible, s'enivrait de paroles, de métaphores et en grisait ses lecteurs. Le manège dura longtemps.

Au début, d'être seuls à savoir, sans que grand-père eût vent de la supercherie, nous poussait à le moquer en secret. Chez certains, cacher les dehors d'un fort ravissement peut ajouter au plaisir... Je travaillais déjà, que je continuais à puiser sans mot dire dans la bibliothèque. Une différence cependant : j'emportais l'exemplaire convoité sans le replacer hâtivement cinq minutes avant l'arrivée du gardien des trésors. Nous ne redoutions plus l'esclandre au cas où il se serait mis à compter les livres.

S'aperçut-il jamais de ces emprunts ? Aucun d'entre nous ne le sut, comme nous ne sûmes pas pourquoi il avait acheté ces livres. Il n'en parcourut jamais ne serait-ce que quelques pages. Et ce fut l'unique dépense d'importance qu'il ait faite de toute son existence.

LOUIS NUCERA.

● CORRESPONDANCE

Mazarin (suite et fin)

Nous avons rendu compte dans « le Monde des livres » *du 8 février du* « Bréviaire des politiciens », *attribué au cardinal de Mazarin et paru aux éditions Café Clima dans une traduction de Mme Florence Dupont. A la suite de cet article, une polémique s'est engagée entre Mme Madeleine Laurain-Portemer, historienne, qui conteste l'attribution du* « Bréviaire » *à Mazarin, et Mme Dupont* (« le Monde des livres » *des 8 et 29 mars). S'estimant personnellement mise en cause par Mme Dupont, Mme Laurain-Portemer demande à user de son droit de réponse. Elle nous a adressé le texte suivant :*

Faut-il rappeler que l'attribution d'une œuvre à un auteur s'établit selon des *critères scientifiques* relevant de la critique interne et externe ? Utiliser des arguments *ad hominem*, des références à Oscar Wilde, des allusions à *« l'affectivité... jusqu'à l'aveuglement »*, etc., se veut un procédé spirituel, mais n'est pas sérieux. C'est esquiver le débat au fond et laisser toute leur valeur aux objections soulevées *contre l'existence d'un lien direct* entre le *Bréviaire des politiciens* et Mazarin et ses *Carnets* (cf. éditions Café Clima, page de titre et p. 7).

En appeler au baroque – notion polymorphe si difficile à cerner – pour tenter de justifier une filiation ou un patronage (mais comment patronner un ouvrage composé vingt ans après sa mort ?), est une échappatoire trop facile qui ne peut satisfaire aux impératifs d'une *recherche objective et sereine*. C'est vouloir gommer la faiblesse structurelle d'un apocryphe qui ne s'apparenta aux écrits du cardinal ni par la forme, ni par le contenu, ni par la *tournure d'esprit*.

Cela dit, puisque je pense avoir clairement expliqué mes raisons, je n'y reviendrai plus dans votre journal, n'ayant pas de temps à perdre en de vaines *controverses*. Il n'est pire sourd...

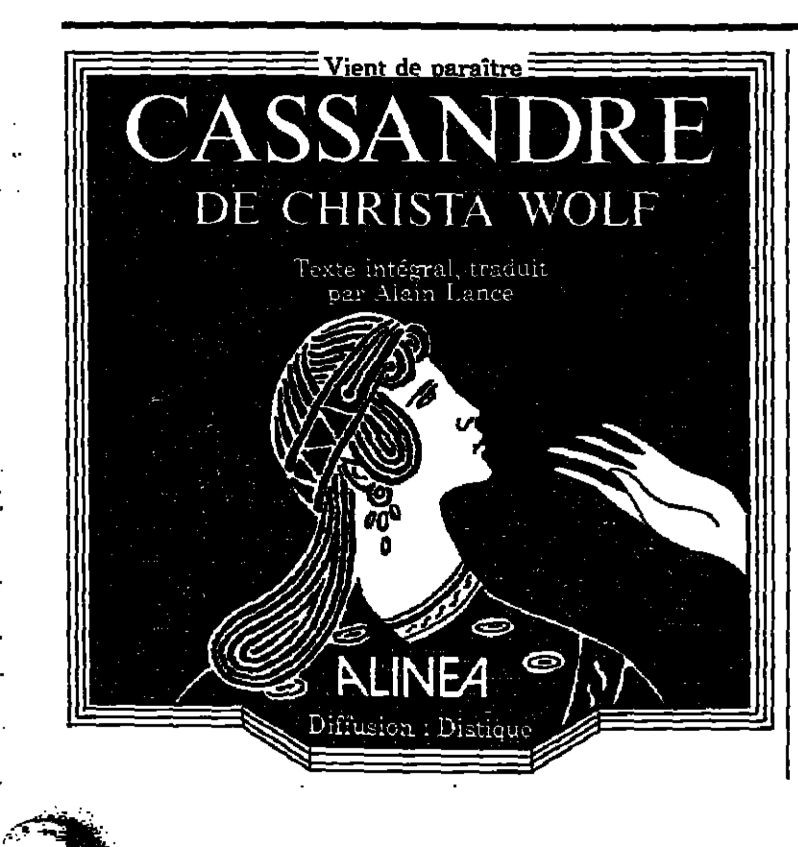
Une inspiratrice des « Jeunes Filles » de Montherlant

Selon Pierre Sipriot, Henry de *Montherlant reconnut avoir pris* comme modèles, pour la série des *Jeunes Filles*, Jeanne Sandelion, Mathilde Pomès et Alice Poirier. Cette dernière publia, en 1955, *Montherlant et moi*. Un éditeur, L'inédit, propose des lettres que *Montherlant adressa* à Alice et plusieurs des siennes.

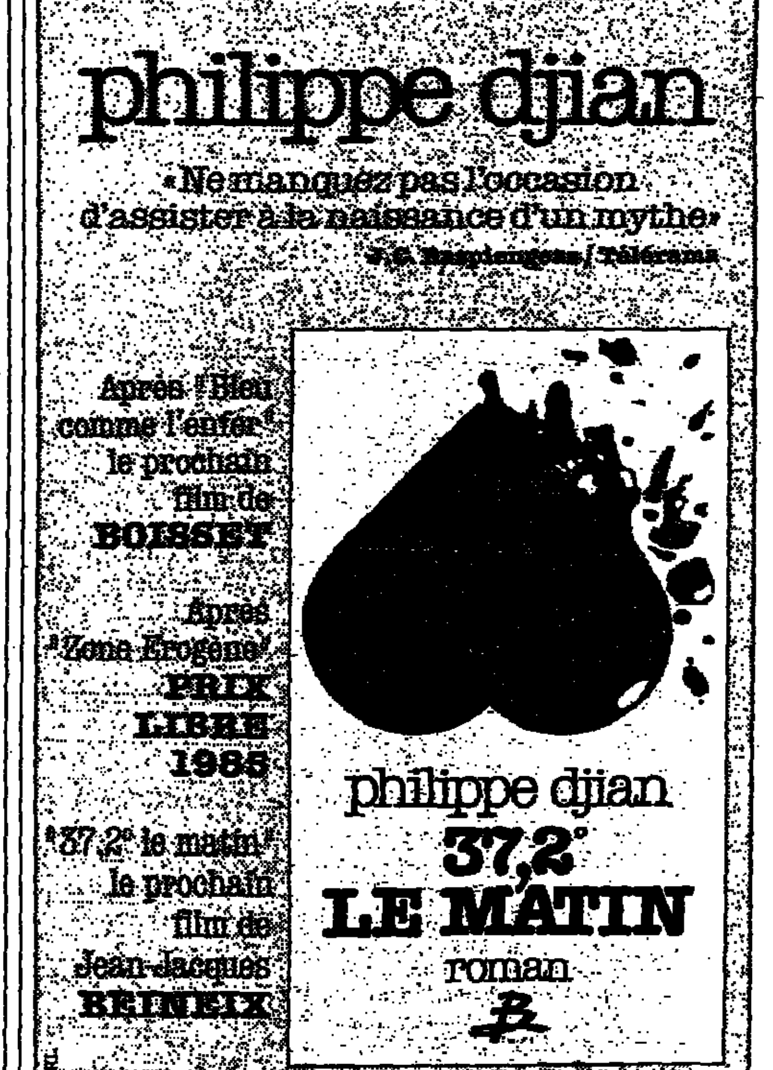
C'est en 1927 qu'Alice découvrit l'œuvre de Montherlant et commença à lui écrire. Le romancier s'inspira de cette correspondance pour traiter d'un *« sujet qu'il maîtrisait mal »*. Pour Alain Sigalla, qui les présente, ces lettres, allant de 1927 à 1963, montrent comment Montherlant laissa délirer Alice. En lui offrant *« son amour, sa virginité, sa main, sans jamais perdre l'espoir d'y parvenir »*, Alice finit par lasser l'objet de son amour. Après 1950, il ne répondra plus à ses plaintes.

L'*intérêt* de ces documents n'est pas seulement anecdotique. Grâce à eux, on voit comment Montherlant ne voulait pas être confondu avec son héros, un séducteur miteux, Costales. On mesure aussi la « folie » d'Alice, heureuse, à défaut de mieux, d'avoir permis la naissance d'un personnage littéraire, Andrée Hacquebaut, son double, qui la sauve de l'oubli. – R.S.

★ **LETTRES A UNE JEUNE FILLE, d'Henry de Montherlant. L'inédit (BP n° 236.16, 75765 Paris. Cedex 16), 64 p., 75 F.**







● ROMANS

L'écriture impitoyable d'Emmanuel Bove

D'EMMANUEL BOVE, mort en 1945 à l'âge de quarante-sept ans, on ne sait finalement que peu de chose (1), sinon qu'il fut un romancier prolifique entre les deux guerres, que son œuvre fut saluée par Colette, Sacha Guitry, Rilke, et qu'il fut l'ami de Gide, Max Jacob, Saint-Exupéry, Max-Pol Fouchet, Henri Jeanson, Philippe Soupault, etc. Ce parrainage illustre et ces amitiés célèbres ne furent pas suffisants pour empêcher l'œuvre de Bove de s'enfoncer peu à peu dans l'oubli, sauf pour quelques fanatiques qui se disputaient ses livres chez les bouquinistes.

Il y a quelques années, les éditions Flammarion ont entrepris de republier ses romans les plus achevés (2), parmi lesquels figure *Mes amis*, son chef-d'œuvre. On a fait de Bove le précurseur du Nouveau Roman, et Beckett s'est reconnu dans cet écrivain.

Romancier du dénuement, de la médiocrité et de la solitude, Bove peint l'univers des velléitaires, artisans de leurs défaites, qui ruminent des réussites impossibles de petits-bourgeois. Leur esprit prend l'eau comme leurs chaussures trouées, leurs sentiments se fondent dans la sueur aigre des mal-lavés ou se dispersent parmi les motifs jaunis des papiers peints de chambres miteuses. Ces personnages pitoyables trébuchent de cloaque en cloaque, entraînés par une espérance toujours leurrée et par le malheur qu'inconsciemment ils appellent en justification de tous leurs échecs passés.

L'écriture de Bove, limpide et serrée, ne laisse aucune échappatoire au lecteur qui se trouve englué à son tour dans la poisse de ces héros minables. *Un homme qui savait*, un roman inédit datant de 1942 que publie La Table ronde, évoque parfaitement le monde bovien, d'une tristesse étriquée, qui débouche sur le vide existentiel.

Maurice Lesca, médecin qui n'exerce plus — il n'avait pas la vocation — « *a reçu une bonne éducation* », avant de connaître des « *déboires financiers et sentimentaux* ». Il survit, dans un appartement de la rue de Rivoli, en « tapant » les quelques relations qui lui restent. Sa sœur Emily, veuve et délaissée par son fils, partage cet appartement, meublé en vrac par un brocanteur. Maurice Lesca est « *sale, vieux, usé* ». Il passe ses journées en errance dans Paris, jusqu'à l'heure du thé où il retrouve Gabrielle Maze, une divorcée qui tient commerce de librairie. Maurice Lesca réussit à convaincre Gabrielle Maze de récupérer ses biens — une fourrure, quelques pauvres ballots — abandonnés à son ex-mari. Biens que s'approprie l'ancien médecin avant de chasser sa sœur Emily.

Voilà pour l'anecdote, simple comme on le voit et qui devient une péripétie dramatique dans la vie larvaire des trois personnages. En douceur, Bove met à plat un caractère d'homme qui a renoncé, et qui joue et se joue une comédie infernale aux buts indéfinis. Menteur et sincère, généreux et rat, calculateur et naïf, il prodigue des conseils tout en se défendant de se mêler des affaires d'autrui. De santé fragile, il épouse les symptômes d'une crise qu'il pressent mais qui ne vient jamais. Tyran domestique, il pousse sa sœur à le quitter pour son « bien ». Contradictoire et complexe, de tempérament destructeur, Maurice fait le vide autour de lui dans l'attente de nouvelles déceptions.

Ce type d'hommes, nous en avons tous rencontré. Leur présence raréfie l'air. Bove, par son talent et mine de rien, nous conduit jusqu'au bout de son récit. Après, on ouvre la fenêtre et l'on respire à pleins poumons l'air de la rue — même s'il est frelaté.

BERNARD ALLIOT.

★ UN HOMME QUI SAVAIT, d'Emmanuel Bove. La Table ronde, 216 p., 79 F.

(1) Voir *le Monde* du 4 mars 1983.
(2) *Mes amis, Armand, Journal écrit en hiver, Henri Duchemin et ses ombres, Un soir chez Blutel.*

Christine de Rivoyre entre la violence et la convivialité

Pique-nique au bord d'un précipice.

ON croyait Christine de Rivoyre enracinée dans ses Landes où elle s'est retirée depuis quelques lustres et qu'elle a si délicatement célébrées dans *Belle Alliance*. Pas du tout ! *Reine-Mère* la ramène au cœur du Paris d'aujourd'hui qu'elle arpente en tous sens et qu'elle regarde avec un mélange de nostalgie, de dégoût et de peur.

Ça n'arrive pas qu'aux autres

Agressions, vols, cambriolages, carambolages, voitures prises en chasse par des motards, coups de feu en rafales... Ne ferait-il plus bon vivre dans la capitale ?

La nuit, le quartier de la place Saint-Michel est envahi de drogués. Sur le pont de la Tournelle, en plein midi, on peut « braquer » une femme pour lui prendre son sac : l'endroit est désert, tout le monde roule en auto.

Dans le métro, si un « dingue » pousse un petit vieux sous les roues du train, personne n'intervient. Ce sont là des histoires qu'on entend raconter chez le coiffeur, l'épicier. On pense qu'elles n'arrivent qu'aux autres. Et puis un jour...

Reine, cette grande et robuste femme, aux abords de la soixantaine, que Christine de Rivoyre plante au centre du roman comme une déesse tutélaire, découvre, un beau matin, en promenant son chien avant l'aube, la réalité de cette violence. Elle se bat avec un jeune drogué qui a méchamment envoyé bouler l'animal.

Le livre s'ouvre sur ce pugilat dont Reine se tire à son avantage, non sans avoir failli être étranglée. Il se termine sur une autre bataille que, cette fois, des policiers mènent contre une voiture en cavale.

Entre ces deux assauts, pendant le temps assez court que dure le roman — quelques semaines d'un été parisien traversé d'orages, — nous allons vivre avec la pittoresque et attachante famille de Reine, si typique, dans ses comportements ordinaires et dans ses crises, de nos mœurs et de la société contemporaine.

Reine habite seule avec son chien, dit l'Oiseau, une vieille maison de la rue Suger où Christine de Rivoyre a naguère résidé. Voilà quinze ans qu'elle a quitté un mari alcoolique et bougon.

Le goût de la fête

Ses trois grands enfants, qui n'ont pas fini d'avoir besoin d'elle, l'entourent affectueusement : Viviane, la psychologue, mariée bourgeoisement et mal, dont la fille de douze ans, nourrie de télévision, est aussi incapable de parler que d'écrire correctement ; Vincent, le peintre, qui joue à merveille les pères-nounous de notre temps auprès du bébé souriant que lui a donné une fugace compagne ; Camille, la danseuse, qui touche au monde du spectacle et qui milite ardemment contre les tortures infligées aux animaux dans nos laboratoires. Elle participe à des commandos pour délivrer les bêtes et pourrait bien avoir volé les singes de Gif.

Autour de cette famille bien soudée, un clan se forme où se rassemblent pêle-mêle des gens de toutes les classes sociales et des horizons les plus divers. Seuls les lient la bonté, le goût de la fête. Christine de Rivoyre ne verrait-elle pas dans la convivialite chère à Ivan Illich le remède à cette montée de la haine et de l'agressivité qu'elle souligne d'autre part ?

On festoie beaucoup dans son roman qui glisse en douce quelques recettes de cuisine. Les abandons, les déceptions, les ruptures ne manquent pas non plus à cette comédie qui frôle sans cesse le drame sans jamais y tomber. Les souffrances qui en résultent cèdent devant les petites choses bonnes de l'existence. Si la gourmandise en est une, l'amitié, la solidarité désarment encore mieux le mal.

Il est rare qu'un roman, travaillé comme celui-ci par une main d'artiste, ne contienne pas une image emblématique de ce qu'il est. Vincent va la donner. Appelé à décorer les murs de la blanchisserie où l'on décolore si bien les chemises mais où on l'accueille, ainsi que son bébé, avec tant de chaleur humaine, il peindra un pique-nique au bord d'un précipice. Eh bien ! C'est à ce festin gai mais suspendu au-dessus de l'abîme que Christine de Rivoyre nous convie.

JACQUELINE PIATIER.

★ REINE-MERE, de Christine de Rivoyre. Grasset, 334 p., 85 F.

L'ÉVÉNEMENT D'APOSTROPHES

William Boyd
Comme neige au soleil

Publiscope

Comme neige au soleil m'a enthousiasmé.
Je suis persuadé que tout lecteur normalement constitué lira ce roman avec passion.
BERNARD PIVOT

Balland

● PORTRAIT

Claude Roland-Manuel, le sceptique passionné

(Suite de la page 11.)

Fort heureusement, Claude Roland-Manuel avait pris soin d'envoyer également son texte aux éditions Calligrammes, à Quimper, qui n'ont pour seule richesse que leur passion de la littérature. « *Bernard Guillemot,* confie-t-il, *m'a répondu par retour du courrier en ne me ménageant pas ses critiques. Il m'a poussé à concentrer, à couper. Mon éditeur est un fou merveilleux.* »

Gouverné par ses amitiés

Claude Roland-Manuel n'éprouve pas le besoin de connaître intimement tous ses amis. Qu'il évoque, dans ses écrits, Conrad, Shakespeare, Chesterton, Beethoven, Mozart ou Goya, ce gourmet des arts paraît investi par leurs œuvres, car elles ont accompagné ses bonheurs et ses malheurs. Claude Roland-Manuel est gouverné par ses amitiés, et je retrouve dans sa parole la douceur et l'émotion qui nimbent ses textes sur Armand Robin et Georges Perros. « *J'ai fait,* dit-il, *des études confuses de philosophie et de chant et j'ai eu la chance de rentrer au « Club d'Essai » de Jean Tardieu, à la radio. J'y ai rencontré Gide, Dubillard, André Frédérique et Armand Robin.*

» *Parler d'Armand Robin, c'est terrifiant. J'ai été habité par cet homme qui fut un ami difficile et exigeant. Toute la vie d'Armand fut un suicide en même temps qu'un hymne à la vie. Il cherchait l'annulation de sa personne. Après sa mort dans un commissariat de police, nous avons essayé avec Henri Thomas de récupérer ses textes pour les préserver du pire; mais il y avait des scellés sur la porte de Robin. J'ai demandé alors à la concierge de me prévenir quand les déménageurs municipaux viendraient. Elle m'a téléphoné ; c'était un 13 juillet. J'y suis allé avec Georges Lambrichs. Il y avait dans l'appartement de Robin une montagne de papiers qui semblait monter jusqu'au ciel. Nous avons eu dix malheureuses minutes pour essayer de sauver quelques manuscrits. Les déménageurs piétinaient tout. Nous sommes repartis avec trois valises. Le reste des inédits de Robin est allé à la décharge publique.* »



★ *BERENICE CLEEVE*

Fasciné par les notes de Perros dans la NRF, Claude Roland-Manuel avait essayé vainement de savoir quel homme était ce moraliste qui semblait écrire au fil de sa plume alors qu'il était la rigueur même. Le hasard, heureusement, est quelquefois l'ami des poètes. « *J'avais publié,* se rappelle-t-il, *un faux journal de voyage dans les* Cahiers des saisons *en 1966-1967 et je passais des vacances à Tréboul, en Bretagne. J'avais demandé que mon courrier me soit expédié poste restante.*

Huit jours et huit nuits avec Georges Perros

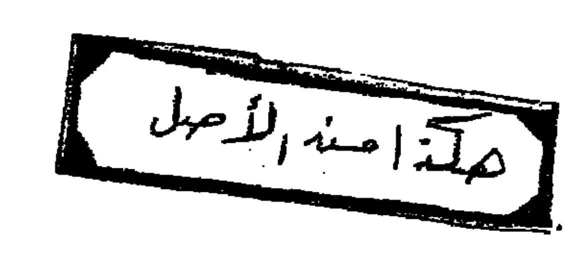
» *Un jour, donnant mon nom au guichet, j'ai eu la surprise d'entendre un homme réciter, dans mon dos, un extrait de mon texte. L'inconnu s'est présenté : c'était Georges Perros. Nous avons passé huit jours et huit nuits ensemble et nous ne nous sommes jamais revus. Nous nous écrivions souvent...* »

Musicologue réputé, Claude Roland-Manuel continue d'exercer, avec passion, son métier de réalisateur à France-Culture. « *Une cabine de son,* dit-il, *me rappelle la passerelle d'un cargo. C'est toujours l'aventure et le voyage. J'ai été élevé dans la musique, car mon père fut l'intime et l'élève de Ravel...* »

« *J'espère,* dit-il encore, *qu'on devinera derrière mes écrits un homme qui chemine en se cachant...* »

PIERRE DRACHLINE.

★ SANS MÉMOIRE, de Claude Roland-Manuel. Calligrammes (18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper), 186 p., 110 F.



● LETTRES ÉTRANGÈRES

Virginia Woolf mise en lumière

Une psychanalyse féministe de l'auteur de « la Promenade au phare ».

AGAÇANT et fascinant, ce livre est à lire. Il aidera tout lecteur honnête et vigilant à mieux situer Virginia Woolf. Ce n'est pas la première fois qu'elle est allongée sur le divan du psychanalyste, mais cette analyse-ci est résolument féministe, et c'est le rapport de l'écrivain à sa féminité qui est d'un bout à l'autre en question. Comme le veut la loi du genre, tout, dans la vie, dans l'œuvre, est vu comme signifiant, et *tous* les *signifiants* convergent, et cela ne va pas sans tranquilles déformations des données.

Telle est la surface agaçante. Reste ce qui compte, l'interrogation des profondeurs... Virginia Woolf, dans *Instants de vie*, les a assez dévoilées. Première expérience traumatisante, vers les six ans, son demi-frère Gerald l'assoit sur une console et lui palpe le sexe. Elle note la culpabilité immédiate qu'elle ressent de l'acte subi, le sentiment « *concernant certaines parties du corps qu'il ne faut pas toucher, qu'il est mal de laisser toucher* ». Culpabilité atavique, dit-elle, des milliers d'années d'interdits puritains.

Virginia Woolf s'est décrite précédemment comme se juchant sur la pointe des pieds, furtive et honteuse, pour regarder son visage *dans une* glace, et Françoise Defromont associe cette scène (avec sa culpabilité) à l'autre comme scène-écran, d'autant qu'une troisième les rapproche : un rêve où, se regardant dans un miroir, Virginia voit apparaître sur son épaule gauche une tête monstrueuse d'animal (on pense au *Cauchemar* de *Füssli*).

Contre la biographie « officielle » de Quentin Bell

La jouissance sensuelle reste possible mais comme dissociée du corps coupable. Et Françoise Defromont note les fréquents symboles d'agression : couteaux, ciseaux. Elle pourrait, *si elle* avait mieux lu *les Vagues*, ajouter : becs d'oiseaux et miroirs brisés *réfléchissant* des fragments d'être. Quelle fut donc Virginia Woolf ? Françoise Defromont met en cause la biographie « officielle » de Quentin Bell, pis que tendancieuse à ses yeux de féministe : des pages sur les « fiancés », et presque rien sur les amitiés féminines dont plusieurs furent de véritables amours, fussent-elles platoniques.

La mort de la mère laisse à Virginia un besoin désespéré d'amour. Amour de Vanessa qu'elle voudrait total et exclusif. En 1924, la rencontre avec « Sapho », Vita Sackville-West, est décisive. Vita est Orlando, homme devenu femme et gardant double nature.

Cela fait-il d'*Orlando* un livre important ? Oui si l'on tient que l'écriture tendue des grandes œuvres de Virginia est une écriture « phallique », héritage maudit dont elle se libère.

Cependant, l'évocation des amours de *« la vierge Virginia et de la vie Vita »* mène à une intéressante conjecture. Virginia *écrit* alors *la Promenade au phare*, fervente commémoration de sa mère sous les traits de Mrs. Ramsay. Je ne crois pas, comme cela nous est suggéré, que la figuration de l'aimée perdue doive des traits à l'aimée vivante : elles sont trop opposées. *Mais il se peut bien que l'euphorie* érotique de Virginia Woolf l'ait dominée au point de passer *dans sa vision*.

Qu'on relise la plus belle page du livre : l'extase de Mrs Ramsay baignée par les rayons du phare. Ce qui frappe, c'est comme elle monte, cette extase, caresse après caresse de la lumière, vers un tel sommet de jouissance qu'on dirait presque un orgasme *(« C'est assez ! c'est assez ! »)*. Cela paraît tout à coup aussi suspect que les extases de certaines saintes.

Quentin Bell a, sinon gommé, au *moins minimisé*, la *décision* prise par Leonard, après consultation des médecins : Virginia, *trop* fragile, n'aurait pas d'enfant... Certes, elle fut d'accord, mais elle manifesta, parfois amèrement, le regret d'être restée une vieille fille stérile, maternée par son mari de façon à pouvoir écrire : comme si c'était cela qui comptait pour lui. Leonard achète la fameuse presse qui envahit leur vie comme, dit Françoise Defromont, *« une machine à faire des enfants de papier »*.

L'essai de Françoise Defromont s'intitule *Vers la maison de lumière*. Dans *la Promenade au phare*, le bonheur qu'a Virginia Woolf de l'écriture est, en effet, associé au déferlement rythmique de la mer et aux ondes de la lumière, *« des vagues d'or liquide »*. Ce sont de belles pages qu'écrit Françoise Defromont *sur* ces textes *« faits de minuscules soleils »*.

Le livre toutefois ne perd jamais de vue son sujet : le conflit, devant l'écriture, du phallus et de la matrice. Le phallus, c'est le père, Leslie Stephen, qui, *Virginia* à peine *venue* au monde, mettait en chantier son énorme entreprise : le *Dictionary of National Biography*. *« Si mon père n'était pas mort*, dira-t-elle, *je n'aurais jamais pu écrire.* » Est-elle, pour autant, délivrée ? La question est sévère*ment posée sous la* rubrique « Féminisme, féminité, écriture ».

Ces romans, on nous le concède, sont bien des romans de femme, où les femmes sont les personnages importants, où *elles* sont vues du dedans. Et le courant de conscience est particulier : il n'a pas l'ampleur de mouvement de Proust, il n'est pas amarré au souvenir comme chez Joyce, il est lié à l'« infime perception des choses » du quotidien éphémère.

Mais dans la grand combat contre le phallus-écriture, on la trouve neutre, dès l'*enfance* se surnommant Billy, se déclarant androgyne, et jugeant que l'écrivain n'a pas à avoir conscience de son sexe, tandis que Françoise Defromont atteste que sans une telle conscience il n'y a pas d'écriture féminine.

Françoise Defromont, *qui* chérit *Orlando* et même *Flush*, n'aime pas *les Vagues*, le seul *ouvrage* où Virginia Woolf atteint la puissance du génie. Usant de formules inexpiables – « *vagues de carton-pâte* » – l'auteur oppose la discipline phallique de l'écriture à l'épanchement de la liquidité féminine. *Comment faire rentrer l'écriture* dans le corps ? Ecouter en soi comme Mrs. Dalloway la chanteuse des rues, afin que l'écriture soit réconciliée avec l'*« oralité primitive »* et se rapproche de la *« grande voix maternelle primitive »*.

En face d'un tel programme, Virginia est sans conteste conservatrice. Mais ce qu'elle poursuit depuis ses *admirables premières* esquisses, *Kew Garden* ou *Monday or Tuesday*, c'est l'ultime transparence, le surgissement de l'instant vécu, une création douloureuse qui parvient à donner du moi éclaté des images d'un décousu miraculeusement assemblé. C'est *ainsi* que la *vraie* réalité se retrouve. Elle est sans doute androgyne.

JEAN-JACQUES MAYOUX.

★ VIRGINIA WOOLF VERS LA MAISON DE LUMIÈRE, de Françoise Defromont. *Des femmes*, 262 p., 119 F.



★ *Photo DR*

Musil à Royaumont

COMMENT les spécialistes lisent-ils, aujourd'hui, l'œuvre de Robert Musil ? Un colloque international, tenu à l'abbaye de Royaumont du 1er au 4 avril, en a donné une idée. La masse des textes disponibles s'est accrue. Même s'il n'y a toujours pas d'édition critique complète du *Nachlass*, et si les méthodes éditoriales d'Adolf Frisé, détenteur des droits, sont plus que *contestables (comme l'a montré* Roberto Olmi, *de Turin), il est* possible d'avoir une vue plus exacte de l'ensemble de textes, *d'ébauches, de notes, qui constituent l'Homme sans qualités* tel que la mort de Musil en 1942 l'a légué à la postérité. Apparaissent mieux aussi bien les choix de l'écrivain que ses hésitations ; et l'œuvre, dans son riche inachèvement, sort peu à peu de l'ombre.

Là commencent, à vrai dire, les difficultés. Parce que Musil *était très intelligent, très curieux de philosophie,* des sciences et techniques (mais il a renoncé à tout cela pour devenir écrivain), son *œuvre est guettée par des bavards, soucieux de placer leurs élucu*brations sous son désirable patronage. D'où des exégèses verbeuses, *hyper-intellectualisantes*, qui appellent à la rescousse Lukacs, Foucault, voire René Thom ou Lacan, et manquent rigoureusement ce qui caractérise Musil : le désir d'appliquer *« plus d'intellect aux choses de l'âme »*, au sentiment, à l'amour.

Il semble par moments que les spécialistes évitent soigneusement de lire l'œuvre qu'ils sont censés éclairer. Il y eut heureusement des exceptions : Marie-Louise Roth, souriante et sensible *animatrice, dans son centre de Sarrebruck, des études musiliennes* ; Jean-Pierre Commetti, organisateur du colloque ; Peter *Henninger, Allemand de Paris au français très nuancé ; Aldo* Gargani, de Pise. Ils surent rappeler que, chez Musil, la pensée ne se sépare jamais de situations troublantes, de rencontres imprévues où, alors que l'indifférence se déchire, apparaît la possibilité énigmatique de nouvelles « formes de vie ».

Et le colloque eut même la chance d'un moment musilien très pur : la soirée musicale improvisée donnée par le groupe de chanteurs professionnels réunis autour de Lorraine Dubar, *professeur* à la Juilliard School de New-York. Dans la bibliothèque, ces très *jeunes cantatrices, au rire partant en notes parfaites, au regard* brillant de passion, parfumées et maquillées, se succédaient près du piano. *Entre deux gorgées d'eau, deux airs de Mozart ou de Berg,* sous le regard attentif et aimant de leur professeur recroquevillé sur *une banquette, elles retrouvaient à leur façon l'émotion*, la netteté que donnent les plus beaux textes de Musil : *le Merle* ou *l'Eveil* dans les *Œuvres pré-posthumes, Tonka,* dans *Trois Femmes*, les scènes d'amour ou d'hésitation devant l'amour dans *l'Homme sans qualités.*

PIERRE PACHET.

– LA VIE DU LIVRE –

Librairies / bibliothèques / expositions

signatures / conférences / soirées / spectacles

catalogues / recherches / [illegible]

Stages / offres et demandes d'emploi

LIBRAIRIE POLONAISE A PARIS

123, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS

Tél. 326-04-42

Tous les livres sur la Pologne en polonais et en français.
Grand choix d'albums, d'affiches artistiques, de disques et de cassettes.

Catalogues gratuits sur demande.

« Nuit et jour », roman révélateur

Publié en 1919, un hommage à Jane Austen.

IL est des romans qui fascinent en eux-mêmes, et d'autres, pour ce qu'ils révèlent. *Nuit et jour* appartient à cette dernière catégorie. Deuxième roman de Virginia Woolf, publié en 1919, quatre ans après *la Traversée des Apparences, Nuit et jour* fut considéré par l'auteur elle-même comme un roman de détente, une incursion dans le domaine de l'écriture traditionnelle pour ne pas sombrer dans la folie comme après la parution du premier livre.

Une lecture trop rapide pourrait en effet faire apparaître ce roman comme un temps d'arrêt sur le chemin qui conduit Virginia Woolf à l'exploration de plus en plus minutieuse et profonde du *« flot de la conscience humaine »*. *Nuit et jour* mérite pourtant un meilleur sort.

Dans son écriture, ce livre est un évident hommage à Jane Austen, dont Virginia a si brillamment analysé les œuvres dans divers essais. Même ironie à l'égard de certains personnages, mêmes réflexions empreintes d'humour, mêmes réceptions et tasses de thé.

Qui plus est, le thème central est bien l'intrigue principale des romans de Jane Austen : le mariage. Katherine, l'héroïne, hésite entre deux prétendants, William Rodney et Ralph. *L'intrigue se complique* de deux autres personnages : Cassandra, cousine de Katherine, qui attire Rodney, et Mary Datchet, féministe et amoureuse, elle, du jeune auteur prometteur qu'est Ralph Denham.

Un portrait de l'auteur par elle-même

Mais cette trame n'est que prétexte à décrire les relations complexes qui unissent les personnages et l'analyse de leurs motivations profondes. Et de cette plongée «au-delà des apparences», c'est bien Virginia Woolf qui émerge et non Jane Austen. Apparaissent déjà les « myriades d'impressions » et les « instants de vie » si caractéristiques du style woolfien.

Nuit et jour n'est pourtant pas seulement l'exercice de style d'où jaillirait, quelques années plus tard, la vision profonde et pénétrante de *Mrs Dalloway, la Promenade au Phare*, ou les *Vagues*. *Nuit et jour* est aussi l'occasion, unique dans l'œuvre de Virginia Woolf, de saisir presque sans voiles un portrait de l'auteur par elle-même.

Les ressemblances entre Katherine et sa créatrice sont troublantes. L'héroïne appartient à *« l'une des familles les plus distinguées d'Angleterre »*, comme Virginia à la glorieuse lignée culturelle des Stephen. Comme l'écrivain, Katherine est écrasée par un père que toute la famille surnomme *« le tyran »*. Comme les Stephen, les Hilbery passent leur temps à écrire les biographies de leurs ancêtres. Enfin, *ils sont renommés* pour leurs déséquilibres divers, ce qui n'est pas sans rappeler l'hérédité chargée de Virginia. En revanche, l'auteur a donné sa part féministe au personnage de Mary.

Mais le plus frappant, ce sont les *émouvantes similitudes qui* se découvrent entre le mariage de Katherine et celui de Virginia. Il suffit de rappeler quelques dates. Trois ans après la proposition de Lytton Stratchey et leur engagement rompu d'un commun accord, Virginia reçoit, le 11 janvier 1912, la demande de Leonard Woolf. Elle hésite et pense refuser. Le 16 février, elle entre en maison de repos. Finalement, elle accepte le 29 mai.

Quelques années plus tard, Virginia transporte l'un des moments – *cinq mois !* – les plus décisifs de sa vie dans un roman. Toutes ses hésitations, ses terreurs, ses *désirs, se lisent* chez Katherine. Ainsi, la visite à la famille de Ralph, assez pauvre, *montre d'une façon* à peine voilée les sentiments négatifs *de* Virginia vis-à-vis de la famille de Léonard. Et Ralph lui-même, écrivain prometteur, qui séduit Katherine par son idéalisme passionné mais lui fait peur, rappelle irrésistiblement Leonard, ou plutôt la vision qu'a de lui Virginia.

L'ultime ressemblance est enfin cette même incapacité de Katherine et de Virginia à éprouver ou à exprimer leurs sentiments. L'analyse en est faite de façon bouleversante, car il demeure une différence essentielle entre l'auteur et son personnage : c'est l'écriture. Katherine, elle, n'écrira jamais.

CÉCILE WAJSBROT,
auteur d'*Une Vie à soi*,
roman autour de Virginia Woolf.
(Mercure de France, 1982).

★ NUIT ET JOUR, de Virginia Woolf, traduit de l'anglais par Catherine Naveau. Flammarion. 406 p., 120 F.

Le « Livre sans nom »

A L'AUTOMNE 1932 Virginia Woolf était en plein militantisme socialiste (congrès du Labour Party) et féministe (allocution à l'Association pour l'emploi des femmes). C'est alors que son *Journal* annonce *les Pargiter, « un roman-essai »*. Chaque scène serait suivie d'un commentaire qui ferait le point sur ce qui venait d'être décrit. Au bout de trois mois *et de quatre* scènes le projet fut abandonné *sans crier gare et Virginia Woolf* reprit *les Pargiter* comme un *simple roman*. Restait un manuscrit qu'a transcrit *Mitchell Leaska, avec les variantes.*

Le texte est un singulier brouillon, *écrit à bride abattue*, la même phrase, plus ou moins complète, pouvant se retrouver à deux ou trois reprises, le même bout de scène se répéter différemment, les personnages à l'occasion changeant de patronyme en chemin.

Les Pargiter sont des bour*geois de Londres*. Les trois filles sont vouées à servir le thé *jusqu'au mariage*, car elles *ne* sont pas motif d'investissement. Ensuite nous *sommes* à Oxford avec le fils studieux, brillant et refoulé (il se retient de se masturber en rêvant à la cousine dont il est amoureux, ce qui est mal, comme le souligne l'introduction), puis chez la cousine, fille de principal, qui sert le thé et promène les étrangers. Elle découvre, au cours d'une visite, le peuple et la vraie vie, des couples égaux, des femmes responsables. Un seul épisode, dûment souligné, tranche sur la grisaille : à Londres, la petite Rose, allant toute seule le soir acheter un jouet, rencontre un exhibitionniste qui ouvre sa braguette.

Virginia Woolf, au bout de quatre scènes, s'est dit sans doute qu'elle en avait assez dit pour édifier. L'introduction nous *assure qu'il y avait dans l'entre*prise une audace extraordinaire. *Je pense qu'il y a eu*, dans cette exhumation, un courage digne de respect.

J.-J. M.

★ LE LIVRE SANS NOM – LES PARGITER, roman-essai de Virginia Woolf, texte établi par Mitchell Leaska, traduit de l'anglais par Sylvie Durastanti. *Des femmes*, 272 p., 120 F. A paraître en mai.



Chaïm Potok, l'étrange rabbin

Un romancier qui médite sur les lumières d'Hiroshima.

LE voici donc cet étrange rabbin venu d'ailleurs, avec son sourire lumineux : diplômé d'Université, docteur en philosophie, troquant le cafetan pour la veste de tweed, parfois la toque hassidique contre le béret de l'armée U.S., auteur célèbre figurant dans les programmes américains d'enseignement. Il est venu à Paris pour la sortie du *Livre des lumières*, et pour la projection du film l'*Elu*, réalisé à partir d'un admirable récit réédité aujourd'hui.

Chaïm Potok est né en 1929, à Brooklyn, dans une famille religieuse chassée de l'Europe orientale par les pogromes. Son enfance est marquée par l'empreinte d'une communauté pieuse qui entend faire revivre outre-Atlantique l'atmosphère studieuse du *shtetl* ancestral. *« Suivant le désir de mes parents*, nous confie l'écrivain, *je me suis consacré aux études rabbiniques, mais j'étais autant attiré par la culture laïque, par les arts et par la philosophie. »* La tradition et la modernité s'affrontent sur les rives du fleuve Hudson, provoquant ruptures et ressentiments douloureux. Cet affrontement est présent dans tous les écrits de Potok.

« Une grande unité »

« Depuis Je m'appelle Asher Lev (1) *et jusqu'au* Livre des lumières, *j'essaie de comprendre la dualité du Bien et du Mal qui sous-tend nos actions. Je m'efforce de situer la frontière imprécise entre les ténèbres et la clarté, cette lumière qui nous est indispensable comme l'air que nous respirons. J'ai souvent éprouvé l'intuition d'une grande unité qui, dépassant l'empoignade, l'efface. Saisir cette unité nous rapproche du divin. »*

En 1954, Chaïm Potok est nommé rabbin. Il part faire son service militaire comme aumônier en Corée du Sud. L'écrivain y passe une année d'armistice encore précaire dans des conditions climatiques effroyables. Cet épisode lui inspire *le Livre des lumières*, roman frémissant de présences invisibles appartenant à cette réalité secrète qui hante toute l'œuvre de Potok, et qui donne le vertige au lecteur. Le personnage central, un jeune rabbin féru de cabale, visite le Japon. A Hiroshima, renaissant de ses cendres, il aura la révélation de l'unité cosmique où se fondent conflits et oppositions, et c'est ainsi que notre héros tourmenté retrouvera la sérénité.

« Après mon expérience coréenne, ma vie a changé. J'ai compris que l'aveuglante lumière de l'atome éclaté pouvait signifier aussi bien la vie que la mort », (le sourire se voile de tristesse). *Hélas, à Hiroshima et à Nagasaki – ville trop souvent oubliée, – c'est un message de mort et de destruction qui nous a été délivré. »*

Dans *Je m'appelle Asher Lev*, nous suivons l'itinéraire d'un jeune peintre tournant le dos à la tradition qui interdit de figurer les multiples visages de la réalité. Rejeté par les siens mais soutenu par un rabbin cabaliste, il se consacre à son art, qui lui ouvre les portes du sacré.

Dans *la Promesse* (2), le Mal fait irruption dans la vie d'un adolescent sous la forme d'une névrose provoquée par son attirance pour les sciences qui contredisent les préceptes d'un enseignement dogmatique. Les vertus magiques du verbe rédempteur auront raison de la maladie.

Dans *l'Elu*, nous trouvons la réponse des juifs libéraux à ceux qui, prisonniers de l'orthodoxie, refusent la création d'un Etat national avant l'arrivée du Messie. C'est aussi l'histoire d'une belle amitié entre deux étudiants venus de milieux en conflit. En dépit ou en raison de son caractère singulier, l'œuvre de Chaïm Potok, comme celle de Singer, connaît un grand succès aux Etats-Unis.

« L'audience de mes livres chez un public non juif assez étendu m'étonne quelquefois, nous dit-il. *Peut-être que dans le monde désacralisé qui est le nôtre, ici et maintenant, les gens ressentent un besoin impérieux de prendre connaissance d'une réalité plus cachée, de retrouver une sorte d'innocence perdue qui peut s'exprimer soit par l'extase, soit par une intense nostalgie. Peut-être qu'avec les murs des ségrégations d'autres barrières s'écroulent aujourd'hui et, avec elles, les verrous de la haine. »*

Potok est-il optimiste, malgré Hiroshima ? *« Je ne crois pas que la lumière d'Hiroshima préfigure la fin de notre civilisation. Lumière de mort, elle comporte sans doute un avertissement, le plus sévère reçu par l'humanité depuis qu'elle existe. Certes, de nombreux scénarios de destruction collective sont envisageables, mais comme nous ne nous sommes pas suicidés jusqu'à maintenant, il n'y a aucune raison que nous passions à l'acte dans l'avenir. L'injure et l'affrontement verbal ne sont-ils pas une puissante catharsis qui nous préserve de l'autodestruction ? »*

EDGAR REICHMANN.

★ LE LIVRE DES LUMIÈRES, de Chaïm Potok, traduit de l'américain par Yvette Métral et Nidra Poller. Buchet-Chastel, 398 p., 100 F.

★ L'ELU, traduit par Jean-Bloch Michel. Calmann-Lévy, 308 p., 89 F.

(1) *Je m'appelle Asher Lev*, traduit par Catherine Gary et Fabrice Hélion. Buchet-Chastel, 1973.

(2) *La Promesse*, traduit par Nicole Tisserand. Buchet-Chastel (voir *le Monde des livres* du 18 août 1978).

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Connaissez-vous Bustos Domecq ?

LA publication en France des *Nouveaux contes de Bustos Domecq* – douze ans après leur parution en espagnol – ravive notre curiosité envers cet insolite personnage et suggère la question : mais qui est donc Bustos Domecq ?

Bustos Domecq fut inventé par Jorge Luis Borges et Adolfo Bioy Casares en 1937, durant une semaine de loisirs et de projets que le premier passa avec le second dans le ranch paternel de Bioy, à El Pardo. Ayant décidé de créer quelques fictions en commun, Bioy et Borges empruntèrent pour leur pseudonyme les noms de deux arrière-grands-pères : Bustos, côté Borges, et Domecq, côté Bioy. Les premiers textes signés de Bustos Domecq furent deux parodies de nouvelles policières que publia en 1942 la revue *Sur* de Buenos-Aires : *les Douze Signes du zodiaque* et *les Nuits de Goliadkin*.

La même année, une courte biographie précédant un nouveau livre, *Six problèmes pour Don Isidro Parodi* (1), du même Bustos Domecq, donnait quelques renseignements sur l'auteur. Elle était l'œuvre d'une prétendue institutrice de province, Adelia Puglione, dont la plume précieuse et fleurie était plus drôle qu'informative.

Le style « Biorges »

Entre Borges et Bioy, Bustos Domecq s'était installé, leur imposant ses caprices et ce que l'on allait baptiser par une jolie fusion onomastique le style « Biorges ». Le créateur de *l'Aleph* l'avoue lui-même dans son *Essai d'autobiographie* (2) : *« Honorio Bustos Domecq ne tarda pas à nous gouverner d'une poigne de fer et, pour notre plus grande joie d'abord puis à notre consternation, il devint complètement différent de nous, ayant ses propres fantaisies, ses propres sous-entendus, son propre style apprêté. »*

« Apprêté », le mot est peut-être mal choisi. *« Parodique »* conviendrait mieux. Comme l'a fort bien expliqué le critique Emir Rodriguez Monegal dans sa monumentale biographie littéraire de Borges : *« Par l'intermédiaire de Bustos Domecq, Borges et Bioy libérèrent leur potentiel de parodie. La solennité de l'argentin parlé, dans toutes ses variantes [...] était explorée grâce à des personnages qui étaient moins des figures narratives que des figures de parole. Pour la première fois en Argentine, une tentative délibérée de créer un récit par la parodie de la forme et de la parole narratives fut couronnée de succès.* (3). ».

Cette parodie fait le charme d'un de ces *Nouveaux contes, le salut par les œuvres*, sorte de cinédrame où s'affrontent le langage d'un politicien sans scrupules, qui aime que les femmes soient ses esclaves, et le langage de ses victimes.

Mais, dans la satire de la Mafia *(A la vie et à la mort)* ou dans la dénonciation ironique et cruelle du péronisme *(La fête du monstre)*, nous trouvons d'autres traits également caractéristiques de l'art de Bustos Domecq : en particulier, le plaisir sauvage de dénoncer, sous les jeux de mots et les plaisanteries burlesques, des vérités qu'une société courant à l'abîme voudrait à tout prix occulter.

Au temps de Peron et d'Evita

A l'époque où ces deux contes furent écrits (1947), Borges n'était pas tout à fait aveugle et marchait furieux avec sa canne à travers les rues de Buenos-Aires, couvertes de portraits géants de Peron et de sa blonde épouse, Evita, ou de slogans et de mots d'ordre délirants, dans une ville qui avait des allures de guerre civile. Peron avait détruit le Buenos-Aires des rêves de Borges, celui de l'enfance, avec ses patios paisibles, ses couchers de soleil romantiques, ses rues ouvertes aux figures pittoresques de la pampa, ses marlous aussi, descendus tout droit du tango (4). Et la même rage animait Adolfo Bioy Casares.

En 1967, Bustos Domecq publiait ses *Chroniques* (5). Devenu critique d'avant-garde, il parodiait cette fois, dans des études consacrées à d'extravagants artistes imaginaires, l'écriture non moins extravagante de leurs juges. *« Bustos*, confesse Borges, *écrit comme un journaliste littéraire, usant et abusant de néologismes, de latin de cuisine, de clichés, de métaphores incohérentes, d'illogismes, de grandiloquence. »* Il est vrai, précise-t-il, que *« l'auteur et ses personnages sont tous des imbéciles, et il est difficile de dire qui est la dupe de qui »*.

Bustos Domecq décidait alors de se donner la mort.

CLAUDE COUFFON.

★ NOUVEAUX CONTES DE BUSTOS DOMECQ, de Jorge Luis Borges et Adolfo Bioy Casares, traduit de l'espagnol par Eduardo Jimenez. Laffont, collection « Pavillons ». 208 p., 72 F.

(1) Traduction de Françoise-Marie Rosset, coll. « Les Lettres Nouvelles », Denoël, 1967.

(2) Traduit de l'anglais par Michel Seymour Tripier, Gallimard, 1980.

(3) Emir Rodriguez Monegal, *Jorge Luis Borges, biographie littéraire*, traduit de l'anglais par Alain Delahaye, Gallimard, 1983.

(4) Voir Emir Rodriguez Monegal, *Borges par lui-même*, coll. « Ecrivains de toujours », le Seuil, 1970.

(5) Traduction de Françoise-Marie Rosset, coll. « Les Lettres Nouvelles », Denoël, 1970.

● ROMANS POLICIERS

Un cauchemar de David Goodis

● LA GUERRE D'ESPAGNE a inspiré Dos Passos (*Aventures d'un jeune homme*) et Hemingway (*Pour qui sonne le glas*). David Goodis aussi, qui fit ses débuts, en 1939, avec *Retour à la vie*, enfin traduit. Le héros de ce roman, Herb, un journaliste, s'éprend de Dorothy, dont le mari, Tommy, est membre des Brigades internationales. La femme d'Herb, Jean, le quitte pour Paul, qui s'engage comme pilote dans la guerre sino-japonaise. Herb, insatisfait, boit, traîne, s'enfonce dans un cauchemar lourd de nuit, de bagarres idiotes. Tout Goodis est déjà là, fruste, fiévreux, épris d'absolu. (*Retour à la vie*, de David Goodis, traduit de l'américain par I. Reinharez. Clancier-Guénaud, 229 p., 79 F.)

● LAWRENCE BLOCK a créé l'un des plus beaux personnages de la Série Noire, Tanner, l'espion insomniaque. Scudder, une autre de ses créatures, n'est pas mal non plus. Ancien flic, ivrogne, il survit en rendant des services. Dans *Huit millions de morts en sursis*, « Chance », un souteneur noir, paye Scudder pour traquer l'assassin qui tue sauvagement ses filles. Entre deux séances des Alcooliques anonymes – où il n'ouvre jamais la bouche, – Scudder explore le cœur pourri de New-York. Il est lui-même menacé et, malgré sa déchéance, il ira jusqu'au bout... de l'enquête et de ses forces. Un choix de nouvelles de Block, *Des fois ça mord*, permet de retrouver Scudder. (*Huit millions de morts en sursis*, de Lawrence Block, traduit par R. Fitzgerald. Série Noire, nº 1992, 378 p., 25 F. *Des fois ça mord*, de Lawrence Block, traduit par M. Charvet. Série Noire, nº 1997, 220 p., 22,50 F.)

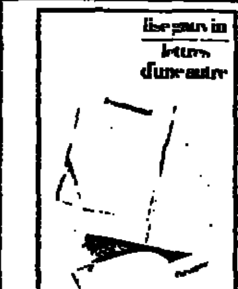
● AVEC QUATRE ROMANS, le Fleuve Noir lance une nouvelle série, « Gore ». « Gore », un mot anglais signifiant « sang coagulé », définit, depuis le début des années 60, un genre cinématographique et littéraire : de l'horreur bien glauque, tout à fait gluante. John Russo, un auteur « gore » prolifique, a écrit une adaptation du fameux film de George Romero, *la Nuit des morts vivants*. (Romero travailla ensuite avec Stephen King, romancier un brin « gore », parfois, pour *Creepshow*). Ray Garton et Richard Laymon, deux Américains, se nourrissent aussi de plusieurs fantasmes, bien horribles. La surprise vient de Joël Houssin, un Français, le créateur du *Doberman*. Avec *l'Autoroute du massacre*, il nous prend aux tripes : deux monstres abominables bouffent les estivants... (*La Nuit des morts vivants*, de John Russo ; *le Bois des ténèbres*, de Richard Laymon ; *Séduction*, de Ray Garton ; *l'Autoroute du massacre*, de Joël Houssin. Le Fleuve Noir, « Gore », 15 F.)

● ÉRIK NEVEU, professeur de science politique à l'université de Rennes-I, a, pour sa thèse, lu tous les romans d'espionnage parus en France depuis l'après-guerre : Jean et Josette Bruce, A. Caroff, J.-P. Conty, P. Kenny, S. Laforest, etc. Ce corpus, *« dépourvu de tout prestige culturel, mais irremplaçable »*, autorise l'auteur à dévoiler une « idéologie », proche de celle de l'extrême droite. Les tâcherons du Fleuve Noir, comme Gérard de Villiers, mettent en scène des « preux », défenseurs de l'Occident, et des émirs, des dictateurs, des fanatiques. A lire pour comprendre les hantises de l'homme des foules, qui, entre sa maison et son bureau, casse en rêve du nègre et du bolcho. (*L'Idéologie dans le roman d'espionnage*, d'Erik Neveu. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 406 p., 148 F.)

R. S.

MAISON DE LA POESIE
101, rue RAMBUTEAU - 236.27.53 - Mº Halles
HOMMAGE A ROBERT MALLET
JEUDI 18 AVRIL à 20 h 30 :
ROBERT MALLET, le poète
avec Yves Berger, Christian Giudicelli, Jean Grosjean, professeur Albert Jacquard, Charles Le Quintrec
textes dits par Jean Topart
JEUDI 25 AVRIL à 20 h 30 :
ROBERT MALLET, « le spectateur engagé »
avec Jean-Louis Barrault, professeur Jean Bernard professeur Jean Hamburger, Roger Vrigny
textes dits par Jean-Louis Barrault
ENTRÉE LIBRE

Comment peut-on être Québécois(e) ?



LETTRES D'UNE AUTRE
Lise Gauvin

Comment peut-on être Québecois (e) ? Une réflexion mise en récits ; une radioscopie vivante, personnelle, polémique du Québec contemporain.

« Il se dégage de cette traversée un portrait global, vivant, personnel, du Québécois d'aujourd'hui». *(Le Devoir / Montréal)*

UNE COÉDITION
LE CASTOR ASTRAL / L'HEXAGONE
DISTRIBUTION DISTIQUE

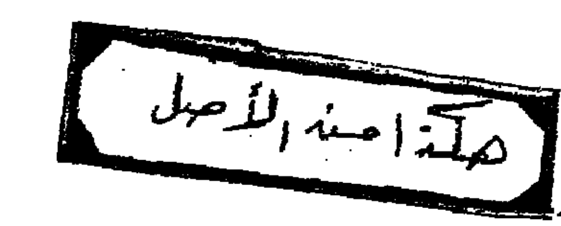
CHARLOTTE CORDAY



"La grande réussite de l'auteur est d'avoir trouvé un "ton Corday" qui sonne juste, une langue qui semble du temps, une sorte d'emportement intrépide. Tout cela est remarquable, et l'on espère que la critique et le public vont aller chercher ce presque roman pour lui faire le succès qu'il mérite."

François Nourissier
Le Point

OLIVIER ORBAN



هكذا في الأصل

LE MONDE DES LIVRES

● LE FEUILLETON

« Des aveugles », d'Hervé Guibert ; *« Les Anges fous »*, de Bruno Gay-Lussac

L'infini du désir

Par Bertrand POIROT-DELPECH

QU'HERVÉ GUIBERT soit de la race des écrivains, les lecteurs du *Monde* ont pu s'en convaincre. C'est si rare, les gens d'écrit que l'image n'effraie pas, qu'elle stimule, au contraire. Guibert a apprivoisé la photographie, dans nos colonnes, sans les métaphores ni les *joliesses qui menacent la critique spécialisée. Il fallait pour cela* un monde personnel très singulier et envahissant. Le réel et ses représentations, comment en parler mieux que du fond d'obsessions indélogeables, d'enfers et de paradis préétablis, d'un enclos de fortes *chimères* ?

Quand « on a l'œil » à ce point, la tentation est grande de se provoquer soi-même en se passant de la vue. Ah ! je vaux par mon regard ? Eh bien ! bandez-moi les yeux, allez, que je sente *le linge contre mes orbites, et on verra, oui : on « verra »* si mes autres sens suffisent à tenir la plume... C'est tout « vu » : aussi finement qu'il évoque un cliché de Cartier-Bresson ou de Klein, Guibert peut suggérer un univers de nuit, l'encre présumée où *s'ébattent* les *non-voyants*.

CAR c'est chez eux, rebaptisés « aveugles » avec l'aplomb de qui a *dépassé* la pitié — cet alibi de la peur, — que Guibert *nous* entraîne. Le dos du livre nous apprend qu'à temps perdu l'auteur fait bénévolement des lectures à l'Institut des jeunes aveugles, où il se rendit d'abord en reportage. *Des aveugles* est donc écrit en connaissance de cause, mais *aussi* en *méconnaissance volontaire* de ce qu'un autre visiteur enregistrerait. De l'intérieur, tel un aveugle d'honneur, il revendique pour les mal-voyants le droit au fantasme et à l'horrible, droit que l'opinion leur refuse par besoin que la cécité s'accompagne d'*innocence, sinon de sainteté.*

Dès l'attaque du livre, le bal que se donnent les personnages ressemble moins à la matinée de charité attendue qu'à une fête de bohémiens *dans les Illuminations* de Rimbaud. L'Institut où *nous* nous mouvons à tâtons rappelle les *maisons* expérimentées naguère en Allemagne et en Angleterre. Plus symboliquement, il rend palpables les frontières, pour nous *indiscernables, entre les objets extérieurs et les envies intérieures, habituellement nées de nos visions.*

L'odorat et le toucher gouvernent les élans de Josette, comme ceux de son ami Robert. A la chasse aux tâches que mène le personnel non aveugle, pour sa propre satisfaction, ils opposent des conduites mal compréhensibles du dehors : achat de *souris blanches, de vison vert pomme, de combinaison en* cuir. Si Josette crève les yeux de sa *souris préférée*, si elle goûte par-dessus tout les films ou les textes d'épouvante, c'est qu'après tout on *ne* voit pas, oui : on ne « voit » pas pourquoi *l'infortune du sort créerait des limites à l'infini du désir, des* devoirs supplémentaires, une espèce de morale renforcée.

L'AMOUR est aveugle, dit-on. Et le plaisir, donc ! Josette trompe *éperdument Robert avec un colosse, masseur* de son état, ancien colporteur qu'on dirait débarqué de la *Chanson de Roland* ou de Rabelais, incarnation de nos sauvageries muselées. Les rendez-vous ont lieu au gymnase. Les agrès *agrémentent les ébats. Ils compensent ce que l'œil permet* à d'autres. Faire l'amour en grimpant à la corde à nœuds ou en sautant sur un trampoline : autant de « privilèges » à ne pas considérer en « voyeur », mais pour ce qu'ils sont, caprices d'un *instinct qui ignore les bornes, pour une fois que le monde ne se réduit pas à des pare-chocs* et à des crottes tâtés du bout d'une canne...

J'ai dit que le narrateur se mettait à la place des aveugles ; non, il n'a pas cette outrecuidance. Il commence par accepter de n'être pas *vu*, et de fermer les yeux, comme tous les enfants ont joué à le faire. Sa badine blanche, ce sont ses perversités et les mots — synonymes, pour lui. L'artiste doit être *voyant*, n'est-il pas vrai ? Le voilà qui hume, touche, dévore. A-t-il « vu » juste ? Est-il vrai qu'un aveugle risque de se représenter un archet comme un *« tibia limé dans lequel on aurait inséré des cheveux de femme malade »* ? Je l'ignore, mais je sais que cette éventualité m'avait échappé et va me poursuivre. C'est à de telles trouvailles bientôt gravées en nous qu'on reconnaît les grands *manieurs de mots.*

BRUNO GAY-LUSSAC, lui aussi, explore à sa façon l'infini du désir. Il le fait depuis plus longtemps, et moins en *poète qu'en analyste d'une intimité mal partageable,* harassante, rendue terrible par l'âge. L'auteur, ou du moins le narrateur déjà rencontré dans plusieurs de ses livres, se veut une existence pure de toute réussite professionnelle, socialement *nulle, exempte des ambitions communes. Seule a compté pour* lui l'exploration en vase clos d'un corps impérieux, complexe, *« fabuleux »*, pense-t-il, et marqué, en fait, par une assez banale envie de souffrir en faisant souffrir.

A soixante ans passés, il connaît encore ce besoin ressassé, sur fond d'épuisement, de mort prochaine. Il vient *d'enterrer sa femme, et voilà que la fille de celle-ci, née après* leur séparation, s'offre à satisfaire ses lubies sado-masochistes. Les rencontres ont lieu dans un arrière-café de la grande banlieue. Le beau-père manque de force, mais non d'imagination *dans l'assemblage des reproches, dans l'abrupt des caresses.* La belle-fille nourrit un délire exactement complémentaire. Cela s'appelle le bonheur ; dans les bons cas.

DANS sa *délectation fière de l'échec apparent, il arrive que* le narrateur ait des doutes. Un correspondant, universitaire et ancien prêtre, *réveille ses lointaines velléités* de redressement. Mais il n'est plus temps de se réformer. Le sexe et *le cœur commencent à mesurer leurs services.* La mort rôde. Cette jeune femme dévouée à son délire finissant, ce sera la dernière, il le sait. Ce sera l'ultime fois qu'il s'interrogera sur l'envie des autres de coïncider avec sa morne complication, d'y chercher *leur vérité.*

La sienne, il la trouve dans une crise de jalousie incohérente, dans des violences d'agonie, des bouffées de honte gâtées par l'habitude, la solitude à nouveau. Que reste-t-il de la passion quand on n'y cherche plus qu'une preuve qu'elle est *encore possible ?*

Notre aventurier de la perversité sombre s'effondre dans un champ de betteraves. Il n'aura rien tiré de son mépris des carrières et des positions. Sa volonté de jouissance rejoint, dans l'inanité, la volonté de puissance. L'instant dont se contente *l'instinct, plus sagement que l'ambition, l'instant ne vaut que* dans un certain triomphe. Vers la fin, il n'est plus que répétition effarente du collapsus proche. La petite mort ressemble de plus en plus à la grande, jusqu'à se confondre avec elle...

Miracle de l'obsession : le temps s'y accélère et s'y arrête à *la fois. Bruno Gay-Lussac parle du refus de vivre ailleurs que* dans les affres d'amours difficultueuses comme un éternel adolescent. Bien qu'il ait publié une quinzaine de livres, *les Anges fous* ont l'allure cursive et « prometteuse » des premiers romans.

Comme si d'hésiter sur sa nature intime tenait en haleine, *arrêtait les pendules, suspendait le style, entretenait le charme* de l'inaccomplissement.

★ **DES AVEUGLES**, *d'Hervé Guibert*. Gallimard, 144 p., 58 F.

★ **LES ANGES FOUS**, de Bruno Gay-Lussac. Gallimard, 184 p., 70 F.

● HISTOIRE RELIGIEUSE

200 000 « bonnes sœurs »...

Claude Langlois analyse l'ampleur et les causes de l'engouement des Françaises pour la vie religieuse au dix-neuvième siècle.

L'HISTORIOGRAPHIE française se penche actuellement avec une prédilection particulière sur les femmes qui embrassèrent dans notre pays la vie religieuse. Après *le Corps et l'Ame*, d'Odile Arnold (*Le Seuil*), qui *étudiait* la place du corps dans la spiritualité de ces femmes, voici *le Catholicisme au féminin*, de Claude Langlois, un livre-dossier extraordinairement riche. L'auteur sort de l'ombre quelque 200 000 femmes de chez nous entrées dans des congrégations séculières entre 1800 et 1880.

Des chiffres qui font choc justifient pleinement cette passionnante enquête, qui éclaire, au-delà de l'Eglise, toute une société. Près de quatre cents congrégations nouvelles naquirent en France au dix-neuvième siècle. *Durant* la période *faste* 1820-1860, on atteignit la moyenne de six fondations par an. Presque chaque canton de l'Ardèche posséda sa congrégation; presque chaque vallée de l'Aveyron...

Avec le travail de Claude Langlois, la sociologie religieuse issue de Gabriel Le Bras et de Fernand Boulard atteint une sorte de sommet. Nous découvrons avec notre guide que la reconstitution du « catholicisme au féminin » a commencé en France plus *tôt* qu'on ne le pensait, c'est-à-dire dès l'époque napoléonienne, le pic de la courbe ascendante étant ensuite atteint en 1855-1859.

La géographie des implantations met en relief un bloc Sud-Est, l'Ouest intérieur et Paris, de même qu'elle souligne la diagonale religieusement tiède qui courait de l'Aquitaine à la Champagne. *Les fondations rurales* furent minoritaires, bien que les campagnes aient fourni un nombre croissant de vocations. La *prépondérance urbaine* ne correspond ni au poids démographique des villes ni à leur ferveur. Mais les villes possédaient les élites religieuses et l'environnement psychologique, social et matériel favorable aux innovations.

Les classes dominantes, principalement la bourgeoisie, fournirent près des deux tiers des fondatrices d'ordres. Il n'était pas facile à une ancienne domestique comme Jeanne Jugan de diriger une congrégation qui prenait de l'*ampleur*. *Néanmoins*, le fait *que* 35 % au total des fondatrices n'aient pas appartenu aux classes dirigeantes, mais *soient* venues de l'échoppe, de la boutique, de la terre, de l'atelier ... ou de l'office, est révélateur du glissement social qui s'est produit tout au long de la période.

Chiffres, cartes et courbes sont *le support* d'une large réflexion historique qui ne peut laisser indifférent le Français d'aujourd'hui. Pourquoi ce succès des congrégations *féminines* séculières au dix-neuvième siècle? Et pourquoi l'essoufflement après 1880? On ne doit pas ignorer le rôle que les congrégations féminines jouèrent alors dans l'émancipation de la femme, dont le code civil avait renforcé l'assujettissement.

Les voies de l'émancipation par la vie professionnelle étaient très étroites. Au contraire, la vie congréganiste offrait aux tempéraments actifs des postes de responsabilité et un jeu assez large d'initiatives. *« Au dix-neuvième siècle, les congrégations sont pratiquement les seules à fournir, sur un marché du travail certes un peu particulier, des emplois féminins si variés, et tout particulièrement des emplois qui demandent un fort niveau de responsabilité. »*

En outre, dans une France où la protection sociale des individus isolés est insuffisante, la congrégation permet à la femme non seulement d'échapper à des sujétions familiales, mais aussi de trouver respectabilité, stabilité et sécurité. Ces attraits se sont ajoutés à la vocation religieuse, qu'il n'est pas question de nier.

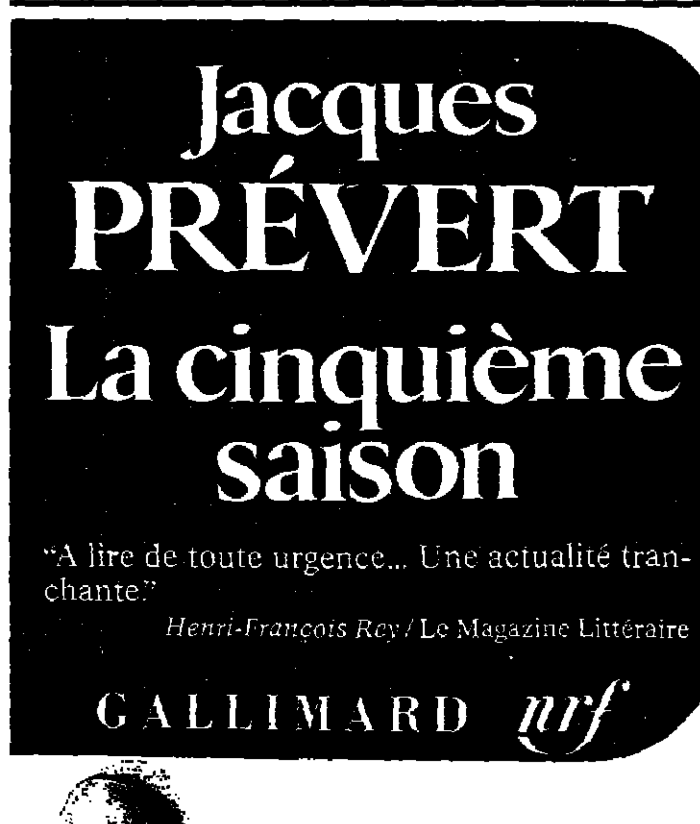
Mais, après 1880, ces incitations jouent beaucoup moins fortement. La création des écoles normales d'institutrices, celle des écoles secondaires pour jeunes *filles, une demande de qualification* plus grande dans les hôpitaux, une certaine crainte devant la *« fortune congréganiste »* cassent le consensus national qui avait favorisé l'éclosion des congrégations. Le reflux commence.

Au vingtième sècle, les carrières féminines se diversifieront. L'Eglise *proposera* aux jeunes filles de nouvelles modalités d'apostolat dans les mouvements d'Action catholique. L'exaltation du célibat sera minorée par rapport à l'éloge du mariage chrétien. Vu avec le recul du temps, le *« temps des congrégations »* apparaît comme une transition entre celui des religieuses d'avant la Révolution et celui des militants du vingtième siècle.

Claude Langlois a consacré un grand livre à un grand sujet. Il *invite* à poser une *importante* question : dans la longue durée (seizième-vingtième siècle), la Réforme catholique n'a-t-elle pas beaucoup plus réussi auprès des femmes qu'auprès des hommes?

JEAN DELUMEAU.

★ **LE CATHOLICISME AU FÉMININ**, *de Claude Langlois*, préface de René Rémond, Cerf, 776 p., 195 F.



Seconds rôles de la mystique

Un étonnant dossier sur les Amis de Dieu.

LE quatorzième est le premier siècle de la mystique, spécialement en langue germanique : Maître Eckhart, Tauler Suso et Ruysbroeck, pour ne citer que les plus grands noms, élaborent un ensemble passionnant de thèmes ascétiques et contemplatifs. Avec les Amis de Dieu, animés par le banquier strasbourgeois Rulman Merswin (1307-1382), et dont Bernard Gorceix (1) ouvre et dissèque aujourd'hui l'étonnant dossier, nous pénétrons un peu mieux les conceptions spirituelles et les pratiques de seconds rôles de la *mystique*.

Tout montre dans ce dossier qu'il s'agit d'une spiritualité vécue, vécue par une élite certes, et très consciente d'elle-même, mais par une élite de laïcs. Ils se considèrent comme seuls dépositaires de la véritable tradition, chargés de prendre le relais d'un clergé défaillant. C'est à ces Amis de Dieu, en ce siècle de crise où se multiplient calamités naturelles, économiques et politiques, d'avertir leurs contemporains, mais aussi d'intercéder pour eux.

A des laïcs donc, l'Esprit donne directement la vérité et la lumière. Pour trouver le chemin de la foi, on n'a besoin ni des prédicateurs dominicains, qui ont joué un si grand rôle depuis un siècle; ni du pape, ni du clergé en général. Ces laïcs revendiquent le droit de juger de l'enseignement des clercs et de transmettre la parole divine.

Modernité ? Oui et non. On pense à Pierre Valdo et à ses pauvres de Lyon dès la seconde moitié du douzième siècle. Mais les Vaudois se fondaient d'abord sur l'Écriture et non sur l'expérience mystique. Par elle, nos Strasbourgeois appartiennent à un monde nouveau.

Soulignons seulement les trois étapes conduisant à l'union en Dieu. De la découverte, par la conscience, de l'abandon et de l'humilité qui procurent la joie spirituelle, on passe à une phase de ténèbres dirigée par l'Esprit saint, qui, elle, conduit à la vraie confiance. Alors s'ouvre la dernière étape, celle qui, par la dévotion à Jésus, donne accès à l'ensevelissement dans le brasier mystique.

Ce cycle, que les historiens de la spiritualité peuvent aujourd'hui considérer comme classique, se dégage avec une particulière netteté des écrits de Merswin et de ses proches. Il se situe au *point de convergence* des deux traditions mystiques : la tradition spéculative des dominicains, dont les Amis de Dieu critiquent l'intellectualisme ; la tradition « expérimentale », illustrée surtout par des femmes comme Mechtilde de Magdebourg ou Gertrude d'Helfa, pour qui les miracles et les visions surtout sont essentiels.

Un des intérêts du livre de Bernard Gorceix est de montrer cette mystique en action; non seulement comme *« stratégie individuelle »*, mais encore comme *« stratégie communautaire »*. Les Amis de Dieu se constituent en société de vrais croyants, non pas pour abandonner le monde, mais pour le sauver. S'il est guidé par un Ami de Dieu, chaque homme peut organiser *son destin dans* ce monde irrémédiablement mauvais. L'Ami de Dieu n'est pas seulement un illuminé : il peut aussi illuminer les autres.

MICHEL SOT.

★ **AMIS DE DIEU EN ALLEMAGNE AU SIÈCLE DE MAÎTRE ECKHART**, *de Bernard Gorceix*. Albin Michel, Spiritualités vivantes, 302 p., 90 F.

(1) Bernard Gorceix est mort en septembre 1984.

culture

EXPOSITIONS

JAMES TISSOT AU PETIT PALAIS

La femme sous toutes ses coutures

Tissot, *« cet être complexe mâtiné de mysticisme et de roublardise, cet intelligent laborieux en dépit de son crâne inintelligent et de ses yeux de merlan cuit, ce passionné, trouvant tous les deux ou trois ans un nouvel appassionnement, avec lequel il contracte un nouveau petit bail de sa vie »*... C'est Edmond de Goncourt qui le dit, en 1890, et l'on mesurera combien ce jugement physico-moral vaut aussi pour l'œuvre de l'artiste, en visitant la large exposition que lui consacre le musée du Petit Palais, à Paris.



James Tissot : *le Bal*.

Comme nombre de peintres du XIXe siècle, James Tissot (1836-1902), a connu un long purgatoire, agrémenté dans son cas du mépris naturel que peuvent avoir les Anglais pour un peintre français, et de l'antipathie que suscite un peintre anglais pour un esprit français. Mais aussi quelle idée a eu Jacques Tissot de se faire appeler James ! Un article de Philip Hook, expert chez Christie's, expose dans *Beaux-Arts* une vision chiffrée de la descente aux enfers subie par l'œuvre du peintre (1). Ainsi, le même tableau, *Bouquet de lilas*, passé six fois en vente chez Christie's entre 1877 et 1982, donne la mesure de ces fluctuations : *« Prix honorable mais nullement astronomique »* de 330 guinées (un tout petit peu plus en livres en 1877), 155 guinées dix ans plus tard après que Tissot eut quitté Londres. 1895 : 48 guinées, et, jusqu'en 1940, *« aucun tableau de Tissot ne dépassera chez Christie's le cap des 100 guinées »*.

Et c'est le retour en grâce : 7 000 guinées en 1975, 81 000 en 1983, tandis que *« Banc dans un jardin »* bat les records de l'artiste en 1983 : 561 000 guinées, ce qui l'aligne sur les prix des impressionnistes (2). Excès d'honneur, après l'excès d'indignité ? L'exposition du Petit Palais, très complète et remarquablement documentée – le catalogue est la première monographie en français sur Tissot, – ne révèle certes pas un génie, mais éclaire au moins tous les défauts qui font la richesse d'un talent.

Tissot eut un talent confirmé, la gravure et l'illustration, pour lesquelles il s'inspirait d'ailleurs largement de son œuvre peint, mais dont l'apothéose (financière pour lui) devait être, à la fin de sa vie, quatre cents aquarelles mettant la Bible en image : une période mystique qui rappelle ses enthousiasmes de jeunesse. Elève de Lamothe et de Flandrin (récemment redécouvert grâce aux frères Foucart), Tissot, à vrai dire, donna dans tous les courants qui ont fait l'originalité et la curiosité du XIXe siècle. Il sera ainsi adepte du style « troubadour », frôlera les symbolistes, le japonisme, aura, à défaut d'*« appassionnement »*, un flirt avec les impressionnistes. On note d'ailleurs que, dans la vie comme en peinture, Tissot eut des amitiés dont il sut se servir, qu'il sut exploiter puis rejeter.

Cherchons les constantes. Un remarquable don d'observation, et un naturalisme qui s'exprime au grand comme au petit par un goût maniaque, et une évidente habileté, pour les détails réels. Une passion surtout pour la mode féminine qui en fait le plus formidable illustrateur de son temps, en ce domaine bien sûr. Une bonne partie de son œuvre pourrait servir de catalogue au Musée du costume : tous les tissus, toutes les couleurs, toutes les matières, de la plus amidonnée à la plus volatile, tous les drapés, tous les nœuds, les chapeaux et les boucles, toutes les toilettes, enfin, des dames chics et moins chics, généralement fermées au col et sans tendresse pour les chevilles... Le Petit Palais présente un merveilleux défilé.

Mais, pour les robes, il faut des mannequins. Tissot en eut un. Kathleen Newton, femme avec laquelle il vécut durant son séjour londonien (1871-1882). Un mannequin et un *appassionnement* bien réel et bien fort, que devaient seules rompre, tragiquement, la maladie et la mort de Mrs Newton. Une femme au visage pâle et absent, aux lèvres trop soulignées, et qui ne donne pas l'impression, pour reprendre l'expression de Goncourt, d'avoir le crâne le plus intelligent, ni les yeux les moins poissonneux. Et le plus curieux est qu'avant d'avoir rencontré ce modèle idéal, comme après (mais c'est alors une fixation naturelle), Tissot paraît n'avoir connu et attendu que ce même visage un peu fade, un peu triste, sur cette limite ténue qui sépare la mondanité de la vulgarité. Les hommes ont des visages plus variés, mais leur comportement n'évoque pas les sphères les plus hautes de la pensée humaine.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) *Beaux Arts magazine*, nº 23, avril 1985.

(2) Unité monétaire qui est tombée en désuétude, la guinée vaut, en principe, 1,05 livre, et la livre, au cours actuel, 11,6 F.

★ Jusqu'au 30 juin.

THEATRE FONTAINE
A PARTIR DU 17 AVRIL
SYLVIE JOLY
et
FRANCIS LEMAIRE





« LES IMMATÉRIAUX » au Centre Georges-Pompidou

Un « magasin de curiosités », naïf et macabre

L'exposition « Les immatériaux », au Centre Georges-Pompidou, a donné lieu déjà, dans *le Monde*, à une présentation de Jean Lannay (numéro du 28 mars) et à un reportage de Daniel Schneidermann, qui nous donnait les réactions de visiteurs, à la sortie (numéro du 2 avril).

Cette exposition ayant été conçue et réalisée par des philosophes, l'image que l'on peut s'en faire de loin, est sensiblement affectée par le langage, par les concepts, particuliers, des auteurs. Le texte que voici est une description pure et simple des choses qu'un visiteur quelconque pourra voir et entendre s'il parcourt cette exposition. – M. C.

Vous passez dans un boyau presque tout noir. En face de vous, dans un miroir oblique, un épouvantail tordu rouge sang. Votre casque d'écoute vous envoie des hurlements, des éboulements, des chocs – bruits d'on ne sait quel bombardement.

Plus loin, dans une boîte noire, un manteau gris est posé sur une chaise grise au milieu d'une pièce vide, grise aussi. Pas d'éclairage. On ne dirait pas que c'est la nuit, parce que la nuit a des tons différents, des reliefs, des taches. Non, c'est comme un néant, un gris de néant.

Autre boîte : sur un plancher noir, trois paires de galoches usées et boueuses, vides, avancent par moments, comme si elles chaussaient des êtres invisibles. Là aussi tout est gris et obscur.

Dernière vitrine de cet ensemble baptisé *Théâtre du non-corps* : trois cendriers sur pied s'alignent au centre d'une chambre vide, dont la baie, au fond en face, donne sur un immeuble, style HLM, dont les fenêtres sont éclairées. Cendres et mégots débordent des cendriers pleins, forment des tas par terre.

Le casque, aux oreilles, dit : *« Je n'ai pas vu le jour... Moi, je n'ai pas vécu... Il va se tuer à cause de moi... On l'enterrera peut-être, si on le trouve... Je serai dedans... »*

Pendaisons et cicatrices

Ensuite, c'est une succession de petites cellules grillagées, sombres.

Première cage, intitulée *Nu vain*. Un film projeté sur le grillage, au fond, montre une femme debout, sans vêtement, assez âgée, examinée par un homme en blouse blanche : il lui inspecte les gencives, l'intérieur des narines, comme un maquignon qui examine une bête. La femme exprime une peur. Au premier plan, dans la cage, sont pendus sept mannequins nus, en baudruche, gris.

Cage suivante, appelée *Deuxième peau*. Ce sont des fragments de peau humaine qui ont été prêtés par le Service des grands brûlés de l'hôpital Percy. Il y a aussi, presque semblable, un fragment de peau de porc lyophilisée.

Cage suivante, appelée *l'Ange*. Photographie, de face, d'une femme nue, assise ; elle est couverte de longues cicatrices ; les cicatrices sont recousues avec des choses noires qui ressemblent à des épines. La femme a une grimace de douleur.

Cage suivante, appelée *Toutes les peaux*. Ce sont simplement, entre les grillages d'un triangle, douze pendus, sans tête (ils sont accrochés par la section du cou). Ces pendus portent chacun une combinaison reconnaissable, escrimeur, CRS, scaphandrier, pompier, etc.

Dans la cage de ces pendus, une voix, un peu « mondaine », un peu « snob », dans les écouteurs, lit une chronique de mode, alors que dans les cages précédentes défilaient, lentement, des fragments comme : *« Mon corps n'est pas mon corps... Il s'est trompé de sexe... Ton corps était déjà prothèse à l'impossible prostitué... J'ai pété de déraison et d'excès... »*

Cellule grillagée suivante, appelée *habitacle*. C'est une « chambre à dormir » japonaise. Un emplacement pour s'étendre, et des appareils de mesure, des écrans. C'est très exigu, c'est semblable à une cabine d'isolement, capitonnée. Dans les écouteurs : *« J'appelle la terre néant... Il n'y a pas d'autre monde possible pour moi... Une couche où naître et mourir s'avérerait interdite... »*

Cage suivante, *Corps éclaté*. Ce sont des images, grandeur nature, d'« écorchés », ces représentations de muscles, d'organes, à usage médical. Les écouteurs diffusent des suites de hululements, très proches des « cornes de brume » à l'entrée du chenal des ports quand il y a du brouillard.

Cage suivante, *Indiscernables*. De nouveau des pendus : ils sont trois, avec la tête mais sans chaussures. Un agent de police, un chirurgien, un cuisinier.

Au moment où je passais par la cage *Matricule*, dans laquelle est exposé un fragment d'empreinte digitale agrandi qui sert d'emblème à l'exposition, le silence s'est fait dans le casque récepteur. Une préposée traversait les cellules grillagées, criant : *« C'est une panne, soyez patients, c'est encore une panne, attendez... »* J'attendis, et comme les sirènes et les phrases ne revenaient pas, j'ai traversé plus vite la cage *Peinture sans corps*, quatre états d'un tableau représentant l'explosion d'un avion en vol, la cage *Terroir oublié* où est exposée, sous vitrine, une brique... J'aperçus aussi des écrans blancs, des claviers d'ordinateurs...

Un festival du déjà-vu

Un individu sans « matricule » spécial, qui est venu à Paris, de la province ou de l'étranger, parce que c'est le printemps, qui se rend au Centre Pompidou parce qu'il pleut et parce que c'est un musée, et qui vient parcourir cette exposition parce que les pancartes du musée l'y invitent, sortira de là avec l'impression d'avoir vu quelque chose d'assez court, d'assez vide, d'assez sombre et d'assez macabre, ou même funèbre. Il aura l'impression de n'avoir rien vu de neuf, car les musées de cire, les cabinets d'horreurs dans les foires ambulantes, les livres de médecine et les films scientifiques ou médicaux projetés dans les palais de la découverte ou par les chaînes de télévision, cela existe dans chaque pays. S'il est français ou comprend le français, il se dira que les phrases entendues dans le casque participent d'un pessimisme affirmé.

Là où le visiteur sera bien plus étonné, c'est s'il fait l'acquisition du copieux catalogue et s'il découvre que cette réunion d'objets et de textes est l'œuvre de personnes savantes : intellectuels, philosophes, qui ont médité pendant des mois et des mois, et qui ont eu pour but, en organisant cette exposition, de faire partager d'une façon ou d'une autre au visiteur tout un ensemble de sensations ou de mouvements de conscience à propos de phénomènes graves. Par exemple lui suggérer que *« la technoscience s'avère une sorte de prothèse intelligente offerte à la réalité pour se connaître »*, ou que *« les images construites signe à signe, écrites, gomment le parasite, le trivial, pour ne laisser subsister que le minimal pertinent »*. Le catalogue dit encore : *« L'ambition de l'exposition « Les immatériaux » est de rendre manifeste l'opposition entre le projet de la modernité qui se défait et les interrogations de la post-modernité qui émerge »*.

Tout à fait surpris sera d'autre part le visiteur lorsqu'il apprendra, par le catalogue, que nombre de choses vues et de phrases entendues pendant le parcours des habitacles grillagés ont été extraites d'œuvres de Joseph Losey, Samuel Beckett, Marcel Proust, Henri Michaux, etc. Car jamais le visiteur n'aurait pu croire que cette succession de « curiosités » amusantes ou un peu écœurantes – oui de ce « magasin de curiosités » à la fois naïf, farceur, facile, médiocre et usé – ait pu être fabriquée avec des citations d'écrivains, de peintres, de cinéastes, qui ne travaillent pas du tout dans les farces et attrapes – mais il est vrai qu'avec des citations on fait croire ce que l'on veut.

Cette exposition en tout cas donne à penser une chose que l'on savait, hélas, déjà, c'est que les savants, les penseurs, les érudits, peuvent devenir ingénus, niais, saugrenus, burlesques, lorsqu'il leur arrive de laisser tourner leur machine méditante en dehors de leur champ de recherches très précisément circonscrit et de leur idiome très élaboré.

MICHEL COURNOT.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 15 juillet.

CINÉMA

« BROTHER », de John Sayles

Un extra-terrestre à Harlem

Un étrange Martien débarque d'un vaisseau spatial. Il est noir, il a perdu la voix en cours de route et il est affublé de pattes à trois doigts plutôt que de véritables pieds. On entrevoit Ellis Island, l'ancien purgatoire des émigrés européens en instance d'admission dans l'Amérique de leurs espoirs, et la statue de la Liberté, mais Joe Morton, le « frère d'une autre planète », du titre original (*The Brother from another Planet*), ne peut qu'échouer à Harlem, dans un bar un peu déglingué où il est accueilli comme... un frère.

Brother, s'il ne parle pas, ressent tout intensément et dégage des effluves qui peuvent remettre en marche une machine détraquée ou effacer instantanément une blessure.

Il entame sa lente découverte de l'univers noir américain, et l'écrivain-cinéaste blanc John Sayles s'en donne à cœur joie. Les barrières raciales tombent : non pas à la façon des films hollywoodiens où, par magie, les Noirs n'éprouvent aucune difficulté à s'intégrer, mais en affichant ce qui d'ordinaire nous est masqué. L'épouse blanche d'un Noir en cavale se tue à élever son négrillon de fils, qui va devenir le meilleur copain de Brother. Un flic blanc débute dans la carrière et se confesse avec une candeur outrancière à Brother sur le pas d'une porte. La vérité sur Harlem est énoncée en aparté par un certain Virgile, le bien nommé, qui nous fait les honneurs de la misère de ses congénères. Nous, les Blancs, devenons les naïfs, les sous-développés incapables de comprendre.

Brother, film indépendant tourné entièrement à l'écart d'Hollywood et de son système, ne donne pourtant pas dans le social, la revendication et la mauvaise conscience, mais dans le poétique, qui devient le politique. Venu d'une autre planète où, semble-t-il, il était déjà réduit à la condition d'esclave, le Frère noir rencontre un monde sans perspectives. Deux chasseurs de primes (*bounty hunters*), rappel de l'ancien temps des plantations quand les esclaves évadés étaient recherchés jusque dans le nord du pays, crétins blancs avancés, poursuivent Brother et le rejoignent au moment où la chaîne se fait autour de lui et le protège.

John Sayles a le tort de ne pas se soucier davantage de bien relier ses séquences, de faire trop confiance à l'outré des situations, à l'accumulation des métaphores. Mais *Brother* ne distille aucune haine, aucun prophétisme. A ne rien promettre, le cinéaste n'en dégage que mieux l'injustice d'une société.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

■ MÉCÉNAT. – Après les chefs Michel Plasson et Serge Baudo, c'est au tour de Marc Soustrot, directeur musical de l'Orchestre philharmonique des Pays de Loire, de recevoir le grand prix Philip Morris doté de 50 000 F. De son côté, la fondation Apple pour le cinéma attribue sa prime du premier trimestre 1985 (150 000 F) au premier film de Mehdi Charef, *le Thé au harem d'Archimède*.

■ GEORGES PRÊTRE A VIENNE. – Georges Prêtre étrennera son titre de « premier chef invité » de l'orchestre symphonique de Vienne le 9 mai. Après une tournée en Italie, le chef et son orchestre seront à l'Acropolis de Nice le 9 juin, pour *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns, avec Placido Domingo et Waltraub Meier.

« LE JEU DU FAUCON », de John Schlesinger

Avoir vingt ans sous Nixon

Membre à part entière de l'establishment britannique, mais ayant choisi, par nécessité ou par goût, de travailler la plupart du temps outre-Atlantique, John Schlesinger (*Macadam Cowboy, Marathon Man*) n'aime rien tant que broder à loisir autour d'un thème bien cerné. Jamais il n'a été aussi explicite que dans son dernier film, *le Jeu du faucon*, dont le générique, très enlevé, trace en moins de cinq minutes l'arrière-plan social et politique du sujet qu'il va développer : Nixon, l'époque du Watergate, mais aussi, un peu plus tôt, dans les années 60, l'agonie vietnamienne et les marches des jeunes, Lyndon Johnson, Martin Luther King, Robert Kennedy.

Les premières images du récit mettent en place les deux principaux protagonistes, Christopher Boyce (Timothy Hutton) et Daulton Lee (Sean Penn), vingt-trois ans, rejetons de la bourgeoisie aisée de Californie. Chris a décidé de quitter la prêtrise à laquelle il se destinait, écœuré par une Amérique qui a trahi son idéal chrétien ; Daulton navigue entre Mexico, où il achète de la came, et ses parents. Amis d'enfance, ils servaient ensemble la messe, ils sont restés copains à la vie à la mort.

Contraint à se recycler, Chris trouve par son père, ancien du FBI, un emploi dans une usine qui fabrique des satellites espions. Ayant rapidement accès aux secrets, il apprend en toute candeur que la CIA joue un bien méchant rôle de par le monde, que parfois même elle déstabilise des régimes, comme hier au Chili et aujourd'hui en Australie où, avec l'aide du gouverneur anglais, le premier ministre travailliste a été renvoyé à ses chères études. Par défi envers lui-même comme à l'égard de la CIA, Chris entreprend de livrer à l'URSS des documents confidentiels. Daulton, complice, sera son intermédiaire auprès des Soviétiques à Mexico.

Une aventure de jeunesse se transforme en haute trahison. Découverts, les deux amis iront en prison pour quatre décennies. L'histoire du film s'inspire d'une réalité vécue, mais s'en démarque par un ton persifleur qui lui confère des allures picaresques. John Schlesinger ne se prive pas d'épingler au passage tant les Américains, bien mal protégés, que les Soviétiques, assez balourds. La violence des polices, yankee ou mexicaine, il la rend sauvage, féroce. Avoir pu aider des communistes constitue l'offense suprême.

Ce dandysme pointilliste qui imprègne tout le film constitue son charme, mais en indique aussi les limites : John Schlesinger se veut hors jeu d'emblée, simple observateur amusé. Nous attendions davantage.

L.-M.

★ Voir les films nouveaux.

« Ran », le film d'Akira Kurosawa ne sera pas présenté au Festival de Cannes

Ran, le grand film épique réalisé par le maître japonais Akira Kurosawa, et actuellement en cours de montage, ne sera pas présenté le mois prochain au Festival de Cannes, a déclaré mardi 9 avril à Tokyo le producteur français Serge Silberman. C'est à Paris, au Centre Georges Pompidou, que la première mondiale de *Ran* (le chaos) devrait avoir lieu, au début du mois de septembre. Et le film ouvrira probablement le premier festival du cinéma de Tokyo, le 31 mai, indique-t-on du côté des coproducteurs japonais.

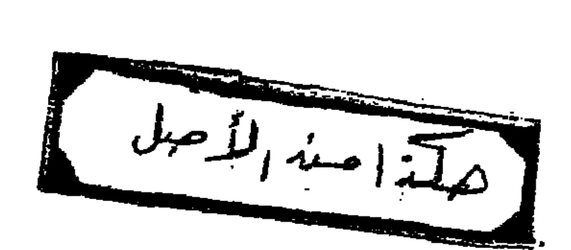
« Nous n'irons pas à Cannes, et nous le regrettons tous. Mais le public verra combien cela valait la peine d'attendre », a souligné M. Silberman. Pour lui, Kurosawa a *« sans doute réalisé avec* Ran *son plus grand chef-d'œuvre, bien qu'il soit toujours délicat de comparer des films très différents chez un homme qui en a fait autant »*.

La décision de ne pas aller à Cannes a été prise à l'initiative du producteur français, en accord avec le metteur en scène et les coproducteurs japonais. Compte tenu de certains délais techniques, il a été décidé de ne pas sacrifier la qualité et la perfection du film, d'autant que Kurosawa a déjà reçu la Palme d'or en 1980 pour *Kagemusha*, œuvre que certains considèrent comme une « esquisse de Ran ».

Le public de Cannes aura quand même un avant-goût du film. Le cinéaste Chris Marker présentera en effet *A.K.* (pour Akira Kurosawa), un long métrage qu'il a réalisé pendant le tournage de *Ran*, l'an dernier.

R.-P. PARINGAUX.

L'AEMIAG d'Orsay
recherche ses anciens élèves
pour éditer son annuaire.
Adressez vos coordonnées à
AEMIAG Université Paris XI
Bât. 334 – 91405 ORSAY



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

IL ETAIT UNE FOIS UN ROI : CLA (508-48-28), 20 h 30.
LA HONTE : Espace Gaité (321-56-05), 20 h 30.
LA FOLIE DE DON QUICHOTTE : Espace Marais (271-10-19), 20 h 30.
AMPHITRYON 39 : Musée Grévin (286-87-47), 21 h.
PARFAITE ANALYSE : Nouveau Théâtre Colette (628-98-18), 20 h 30.
OXTIERA : Mouffetard (331-11-99), 20 h 45.
LES EGAREMENTS DU CŒUR ET DE L'ESPRIT : Vincennes, Sorano (374-81-16), 21 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Opéra : 19 h 30 : Wozzeck (d'après le drame de Büchner ; livret d'Alban Berg) ; Danse : Voir rubrique (Palais des congrès).
☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : l'Heureux Stratagème.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats-rencontres : de 14 h à 17 h ; « Dis, téléphone-moi un mouton », ou « Photocopier, télécopier » ; Cinéma-vidéo : 16 h, Un 14 juillet un camp, de I. Ténézé ; 19 h, Pour qui vote l'oxygène, de J. Van der Keuken.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Ballet ; à 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle M. Béjart : 2e programme « Notre Faust » (Musique : Messe en si mineur et Agnus Dei, de J.-S. Bach) ; tangos argentins (Micha Van Hoecke).
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ AMANDIERS (366-42-17), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : le Cœur innombrable ; 21 h : le Président Haudecœur.
☞ ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.
☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.
ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Roméo et Juliette.
☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-53-73), 20 h 30 : Lionel Rocheman (en anglais).
CLA (508-48-28), 20 h 30 : Il était une fois un roi.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.
☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir ; 20 h : Mario d'Alba.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.
DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.
DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Dialogue d'exilés.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : Dernier Bain ; 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Callisto.
☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).
☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : la Folie de Don Quichotte.
☞ ESSAION (278-46-42), I. 18 h 45 : le Chant profond du Yddishland.
☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : Atlantide ma mort.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.
☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.
☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : l'Entrée en matière ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; Petite salle 21 h 30 : C'est rigolo.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
☞ MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte - la Crise.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye bye show biz.
☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Petite salle 21 h : Tchekhov Tchekhova.
MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 21 h : Amphitryon 39.
LE NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (628-98-18), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet (pièce inédite de T. Williams).
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 18 h 30 : Narcisse (dern. le 15) ; 20 h 45 : Oxtiern ou les Malheurs du libertinage.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.
PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Transport en commun.
☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double Foyer.
RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.
☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort.
☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le Lion.
THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), 20 h 30 : le Grand déménagement.
THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h : l'Ascenseur ; à 20 h 30 : Elena Iakoubovitch.
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : les Oiseaux ; Petite salle 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.
LE TINTAMARE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.
☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.
VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : la Serre.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h 30 : Baby or not Baby ; 22 h 30 : Crazy cocktail.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !
BOURVIL (373-47-84), 20 h 15 : la Grosse Bêbête de maître Jean-Jean ; 21 h 15 : Y'en a marr... et vous ?
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.
CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (631-13-62-354-53-79), 21 h 30 : Guy Deschamps.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Des gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Viola volat.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm académie.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.



CONCOURS DE RECRUTEMENT DE CINQ ARTISTES MUSICIENS
18 mai : 1 poste de contrebasse
21 mai : 2 postes d'alto
23 mai : 1 poste de basson
30 mai : 1 poste de violoncelle
Date limite d'inscription : 10 jours avant la date du concours
Renseignements : M. l'Intendant de l'Orchestre OPERA DE PARIS
8, rue Scribe, 75009 PARIS
Tél. 266.50.22

EDGAR, jeune, branché et allumé 24 h. sur 24, cherche connexion avec maîtresse pour rêves et passions électriques.
Electric Dreams
RENDEZ-VOUS LE 17 AVRIL

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 11 avril

La danse

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Danse Buto.
PALAIS DES CONGRÈS (753-13-03), 20 h 30 : Roméo et Juliette, par le Ballet national de l'Opéra de Paris (chorégraphie R. Noureev).

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h : Rapatrié monégasque.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Montagné.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 19 h 30 et 22 h : L'ouvreuse était presque parfaite.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 21 h : L. Escudero.
THEATRE DU JARDIN D'ACCLIMATATION (747-77-86), 15 h et 20 h 30 : Peace Child.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Barenboïm (Beethoven).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : G. Fumet ; I. Krainih (Bach, Haendel).
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : Orchestre national, dir. K. Sanderling (Brahms, Tchaïkovsky).

Jazz, pop, rock, folk

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Distractions.
ARC, Grand auditorium (723-61-27), Petit auditorium, 20 h 30 : Joachim Kuhn (piano solo).
BAINS DOUCHES (887-34-40), 20 h 30 : Liftiba.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : St Guerrault et B. Vaseur Quintet.
LA CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Les quatre étoiles.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Antoine Hervé Big-Band.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : A. Gulbay ; 0 h 30 : M. Battlefield.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Ultramarine.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Riverboat.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-J. Mosalini, G. Beytelmann, P. Caratini.
QUOTIDIEN (271-44-54), 21 h 30 : F. Jeanneau, H. Texier, D. Humair.
SLOW CLUB (233-84-30) à 21 h 30 : Stéphane Guérault et B. Vasseur Quintet.
SUNSET (261-46-60), à 23 h : F. Lockwood trio.

En région parisienne

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : la Fausse Suivante.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Cent jours du cinéma espagnol : Aurora de Esperanza, de A. San ; Carte blanche à Cinématographe ; 19 h : Riley the Cop, de J. Ford ; 21 h : Deux hommes dans Manhattan, de J.-P. Melville.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Classiques du cinéma mondial : L'Argent, de M. L'Herbier ; 17 h : Soixante-dix ans d'Universal : Contre une poignée de diamants, de Siegel ; 19 h : le Dernier Milliardaire, de R. Clair.

MARDI 16 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (544-43-14). — V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Republic cinéma (H.sp.), 11e (805-51-33).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
ANTARCTICA (Jap.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; George V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).
BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (575-33-00) ; Calypso, 17e (380-30-11).
BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-56-70).
BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
CARMEN (Franco-It.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE COW-BOY (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
2010 (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
DUNE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
EL NORTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).
FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-50-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
GREMLINS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
GWEN LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boite à Films, 17e (622-44-21). — V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
HORS LA LOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
LADY HAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
MISSION NINJA (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
O AMULETO DE OGUM (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).
PARTIR, REVENIR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).
PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).
PIANOFORTE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).
ROUGE GORGE (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).
SAC DE NŒUDS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).
SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-70).
SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
STALINE (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).
STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
VARIETY (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).
VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) : le Visage.
M. DURAS Denfert, 14e (321-41-01) : 18 h : Aurelia Steiner.
C. EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) : l'Epreuve de force.
LES FEMMES D'ANTONIONI (v.o.), Olympic, 14e (544-43-14) : l'Avventura.
LES MONTY PYTHON (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monty Python sacré Graal.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : Urgence.
E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 20 h : Pauline à la plage.
QUATORZE JOURS POUR LE CINEMA FRANÇAIS, Rialto, 19e (607-87-69), 16 h 15 : le Dernier Combat ; 18 h 45 : Laisse béton ; 21 h 15 : Félicité.
TERRY GILLIAM (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Jabberwocky.
VAN DER KEUKEN, Studio 43, 9e (770-63-40), Herman Slobbe ; l'Enfant aveugle II ; le Nouvel Age glaciaire ; 20 h : les Vacances du cinéaste ; le Temps ; 22 h : la Leçon de lecture ; la Jungle plate.

LES FILMS NOUVEAUX

BROTHER, film américain de John Sayles, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 3-Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Hollywood boulevard, 9e (770-10-41).
EIJANAIKA, film japonais de Shohei Imamura, v.o. : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic entrepôt, 14e, (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
LE JEU DU FAUCON, film américain de John Schlesinger, v.o. : Forum Orient express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz 8e (562-20-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
MARLENE, film allemand de Maximilian Schell : v.o. Action Christine, 6e (329-11-30) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).
POULET AU VINAIGRE, film français de Claude Chabrol. Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Élysées 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).
SUBWAY, film français de Luc Besson. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 7-Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).

AVORIAZ 85
A L'UNANIMITE
• PRIX DU PUBLIC
• ANTENNE D'OR A2
Electric Dreams
Chansons originales
CULTURE CLUB
HEAVEN 17
JEFF LYNNE
HELEN TERRY
P.P. ARNOLD
GIORGIO MORODER
PHIL OAKEY
Bande originale du film sur disques et cassettes
G

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 11 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : le Canon paisible.
Réal. S. Bertin, B. Marie, F. Lax. Avec J.-P. Darras, R. Boulanger, F. Lax, F. Fleury...
Panique au « Canon paisible », le café tenu par Monsieur Léon. Le client venu s'installer récemment serait-il un truand ? Une comédie bien de chez nous à la philosophie très moyenne.

21 h 30 Les jeudis de l'information : l'Enjeu.
Magazine mensuel de l'économie de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Au sommaire : « SOS capitalisme, les nouveaux salariés capitalistes ». Entreprises en faillite et emplois en perdition ; « Les entreprises de la dernière chance » : reconvertir les vieilles régions industrielles ; « Guinée : un désastre africain » : une nation traumatisée, une économie délabrée...

22 h 45 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une : Alexandre le Grand.
Film américain de Robert Rossen (1955), avec R. Burton, F. March, D. Darrieux, P. Cushing.
Les origines, la vie, les conquêtes d'Alexandre de Macédoine, qui devint roi à vingt ans et voulut posséder le monde. Mise en scène académique pour un « peplum » hollywoodien. Mais il y a le génie de Richard Burton.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Princesse Daisy.
Les aventures et mésaventures romanesques d'une jeune fille née d'un prince russe et d'une star américaine.

22 h 10 Musiques au cœur : Debout l'opérette
émission d'E. Ruggieri, réal. P. Jourdan.
Un hommage à l'opérette viennoise, avec Valérie Chevalier, Michèle Lagrange ; des extraits de la Veuve joyeuse, le Pays du sourire.

23 h 20 Numéro 10 spécial.

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

20 h 35 Histoire d'un jour : mai 68.
Emission de Ph. Alphonsi, réal. M. Dugowson et K. Schirinski. Que reste-t-il de mai 68 ?
Une suite en quelque sorte du premier volet sur les événements de mai 68 diffusé le 22 mars. Trois semaines de crise, d'émeutes et de grèves, le général de Gaulle s'adresse au pays le 30 mai après un long silence qui laissait penser que le pouvoir était vacant. Après l'allocution télévisée du président de la République, on assiste à un retournement de situation. La reconstitution de ces journées tumultueuses. Les témoignages d'étudiants, de l'architecte Roland Castro, de Daniel Cohn-Bendit, de Jean-François Kahn.

22 h 10 Journal.

22 h 45 Bleu outre-mer.

23 h 40 Allegoria : les frères Le Nain.

23 h 45 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Mémoires de brumes ; 18 h 5, Série : Dynastie ; 18 h 50, Atout PIC ; 18 h 55, Feuilleton : le Grand César ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Prends ton passe-montagne, on va à la plage, film d'E. Matalon ; 22 h, l'Amérique en folie, film de R. Vanderbes ; 23 h 45, Golf (à Augusta) ; 1 h 50, la Loi et la Pagaille, film d'I. Passer.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Sergius et Moira », de D. Blumenthil-Roth.
21 h 30 Vocalise : aria-opéra-suite. Paris 1985. Comédie italienne.
22 h 30 Nuits magnétiques : Doktor's ou les faussaires de la mort.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré mineur de Brahms, Symphonie nº 6 en si mineur de Tchaïkovski par l'Orchestre national de France, dir. K. Sanderling, sol. S. Bishop-Kovacevich, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : les paradoxes du romantisme – Voyage et terre natale : œuvres de Schumann, Bizet, Schubert ; Philosophie – Irrationnel : œuvres de Beethoven, Schubert, Mendelssohn, Schumann ; Vitalité – Morbidité : œuvres de Schubert, Berlioz, Liszt.

Vendredi 12 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Antiope 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Arnold et Willy.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
Série : l'Homme d'Amsterdam ; 14.45, la maison de TF 1 ; 15.15, Temps libres : les arts du feu.
16 h 30 Croque-vacances.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 30 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bergeot.
20 h Journal.

Quel bonheur !
La Samaritaine Rivoli
est ouverte jusqu'à 20 h 30
(comme tous les mardis
et vendredis)

20 h 35 Porte-bonheur.
Emission de Patrick Sabatier.
Avec : Hervé Vilard, Touré Kunda, Al Jarreau, Nana Mouskouri...

21 h 50 Variétés : Le Grand Bêtisier.
Emission de S. Collaro et C. Corbineau.
Des extraits comiques et cocasses du journal télévisé, les chutes, les ratages, les coulisses du petit écran... Deux émissions en deux jours sur le même sujet, c'est trop.

22 h 50 Documentaire : Art, obscurité et clairvoyance.
Emission de D. Lecomte.
Le peintre Arikha, portraitiste de Samuel Beckett, d'Henri Cartier-Bresson. Le trajet pictural d'un artiste peu connu en France.

23 h 20 Journal.
23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin (à 8.30, feuilleton : le Vent du large).
10 h 30 Antiope.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13 h 45 Aujourd'hui la vie :
Côté toilette... Les Français sont-ils propres ?
14 h 50 Série : Chips.
15 h 40 La télévision des téléspectateurs.
16 h 15 Reprise : Lire c'est vivre.
17 h Itinéraires, de Sophie Richard.
17 h 45 Récré A 2.
Poochie ; Anim'A2 ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec P. Hatet, L. Merenda, C. Nobel...
Jean-Jacques prend ses fonctions de directeur de l'Eveil, *le journal concurrent de* la Dépêche. *Florence et Travers étudient les fiches « explosives » de Quentin mais hésitent à s'en servir. Publiera-t-on enfin la preuve officielle du suicide de Quentin ?*

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « portraits ». Sont invités : Jean Cau (Croquis de mémoire), *François Chalais* (le Tir aux alouettes), *Claude Mauriac* (Bergère, ô tour Eiffel, *tome 8 du* Temps immobile), *Pascal Ory* (Essai sur l'anarchisme de droite), *Ghislain de Diesbach (préfacier du* Journal de l'abbé Mugnier).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Ernst Lubitsch) : Le ciel peut attendre.
Film américain d'E. Lubitsch (1943), avec G. Tierney, Don Amèche, C. Coburn, M. Main.
Un vieillard qui vient de mourir est reçu par le diable. Celui-ci lui fait raconter sa vie pour savoir si ses péchés valent l'enfer. Des couleurs douces, un ton de comédie qui devient nostalgique et grave, pour évoquer le bon temps d'autrefois, l'amour, la beauté des femmes, les années qui passent.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Série : Agatha Christie : l'Affaire de la perle rose.
Film de Tony Wharmby. Avec F. Annis, J. Warwick.
Tommy et Tuppence créent leur agence de détectives. Une « lady » signale le vol d'une perle rose, une autre « lady », cleptomane, est suspectée. Démêler le vrai du faux.

21 h 25 Vendredi : Allô, ici police...
Magazine d'information d'A. Campana.
Une nuit au commissariat de Nice : l'équipe de « Vendredi », conduite par Jean-Marie Perthuis, a filmé les petits « riens » qui font le drame quotidien de l'insécurité. Problème de l'ordre public un soir de meeting de Jean-Marie Le Pen, arrestations de voleurs de voiture, plaintes d'une femme que son mari veut étrangler. Le préfet de police de Nice, M. Etienne Ceccaldi, commente sur le terrain l'action d'un corps de métier.

22 h 30 Journal.
22 h 50 Décibels de nuit.
Emission de rock de J.-L. Janeir.
Groupes français : Blasphème, Prose, Café Noir ; vidéo-clip de Murray Head, Village People, Joe King...
23 h 25 Allegoria : Jacques Poli.
23 h 40 Prélude à la nuit.
« Tzigane », de Maurice Ravel, interprété par Augustin Dumay, violon, et Jean-Philippe Collard, piano.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, le Chat et le Canari, film de R. Metzger ; 10 h 45, Noces de sang, film de C. Saura ; 11 h 50, Vol du condor au-dessus des Andes sauvages ; 12 h 45, Cabou Cadin (et à 17 h) ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 45, Superstars ; 14 h, Circulez, y'a rien à voir, film de P. Leconte ; 15 h 25, la Grande Bagarre de Don Camillo, film de C. Gallone ; 18 h, Jeu : 4 C+ ; 18 h 40, Jeu : les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 25, Football : Strasbourg-Nantes ; 22 h 20, Liberty Belle, film de P. Kane ; 0 h 15, Golf (à Augusta) ; 2 h 15, Alambrista, film de R. Young ; 4 h 5, l'Amérique en folie, film de R. Vanderbes ; 5 h 45, Ghostkeeper, film de J. Makichuk.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : le voyage de La Pérouse (et à 10 h 50 : au jardin d'Eden) ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : géopolitique, les luttes d'influence en Amérique centrale ; 10 h 30, Musique : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs : sur la piste de Davy Crockett ; 11 h 30, Feuilleton : Germinal 85 ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, On commence : le Festival de Parme ; 14 h, Un livre, des voix : « Eva » et « Pas d'orchidées pour miss Blandish », de James Hadley Chase ; 14 h 30, Sélection prix Italia : Furia Italiana ; 15 h 30, L'échappée belle : forêts voisines ; à 16 h 45, Telex ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de Laval ; 18 h, Subjectif : Agora (Albert Memmi) ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : le palais de la Découverte.
20 h Musique, mode d'emploi : Ravel.
21 h 30 Black and blue : quoi de neuf ?
22 h 30 Nuits magnétiques : Autour de Knud Viktor, le poète sonore.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Arthur Honegger ; 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, Le matin des musiciens : les dernières sonates de Beethoven ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton « les Voies du Seigneur » ; 12 h 30, Concert (Festival des Flandres 1984) : œuvres de Debussy, Ravel par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel ; 14 h 2, Repères contemporains : Forum des percussions ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Verveine-Scotch : les animaux domestiques ; 17 h, Histoire de la musique ; 17 h 50, Les Sonates de Scarlatti : par Scott Ross ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui ; 19 h 15, Les muses en dialogue ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert : « Symphonie nº 38 en ré majeur », de Mozart ; « Variations sur un thème de Paganini », de Blacher ; « Symphonie nº 4 en ré mineur », de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallisch ; Complément de programme : œuvres de Mozart par Teresa Berganza.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : les Pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle.

COMMUNICATION

DÉSORMAIS DE DROIT PRIVÉ

Le Centre d'études d'opinion devient Médiamétrie

C'est chose faite : l'ex-Centre d'études d'opinion (CEO), chargé des mesures d'audience de la radio et de la télévision, devient une société de droit privé, Médiamétrie (1). Cette réforme, prévue depuis longtemps, a été préparée par le Service juridique et technique de l'information (SJTI) (*le Monde* du 13 décembre 1984).

Le capital (930 000 francs) est réparti essentiellement entre l'Etat, les sociétés du service public de l'audiovisuel, la Régie française de publicité, Europe 1 et Radio-Monte-Carlo (2). On note l'absence de Canal Plus et de RTL. Mme Jacqueline Aglietta, ancienne directrice générale de la société de sondages BVA, devient PDG ; M. Jacques Durand (ancien directeur de CEO) devient directeur chargé de la recherche et du développement.

Le CEO nouvelle formule va mettre au point deux instruments de base. D'une part, l'audimat (des petites « boîtes noires encastrées dans des téléviseurs enregistrent automatiquement les passages d'une chaîne à l'autre) : le système est en cours de renouvellement, après un appel d'offres remporté en 1984 par la firme SECODIP (brevet Bertin). D'ici à 1986, mille foyers seront équipés dans toute la France de ce système rénové (le précédent audimat était en place dans six cent cinquante foyers seulement).

D'autre part, une enquête téléphonique permanente sur dix mois : cinq mille cinq cents personnes seront interrogées par mois. Ce sondage, différent de ce qui se pratique actuellement, permettra notamment d'évaluer les variations saisonnières et l'audience régionale. L'absence de mesure locale avait été l'un des principaux griefs de FR 3 et Radio-France contre les informations fournies par le CEO. Cette enquête sera conduite pour un tiers par Médiamétrie, le reste étant confié aux instituts ISL et BVA.

A partir de ces données de base, Mme Aglietta souhaite multiplier des outils complémentaires : baromètres des chaînes, des émissions, observations qualitatives sur le comportement des auditeurs et téléspectateurs, études sur les nouveaux médias et la télématique.

(1) 9, rue Boissy-d'Anglas, 75008 Paris. Tél. : 268-17-72.

(2) Mme Aglietta : 0,43 % ; l'Etat : 5,38 % ; INA : 18,92 % ; Radio-France : 16,13 % ; TF 1, A 2, FR 3 : 10,75 % chacune ; RFP : 16,13 % ; RMC et Europe 1 : 5,38 %.

● *Pour une audimétrie privée.* – M. Jacques Bille, délégué général de l'Association des agences conseil en publicité (AACP), a renouvelé, mercredi 10 avril, ses critiques sur la mesure de l'audience de la télévision par un organisme issu du CEO et a confirmé l'intention des agences de lancer une audimétrie privée. Celle-ci s'avère, selon lui, de plus en plus indispensable, ne serait-ce qu'en raison du refus des pouvoirs publics de s'engager formellement à fournir à la profession publicitaire des informations satisfaisantes issues de l'audimétrie gérée par le service public au sein du CEO, devenu officiellement Médiatrie.

● *Projet de télévision par satellite pour la Suisse.* – Le gouvernement helvétique a approuvé, mercredi 10 avril, un projet de création de télévision privée par satellite. M. Fritz Muehlemann, secrétaire d'Etat aux transports, a déclaré que le projet avait été jugé « *positif et souhaitable* ». Il envisage l'octroi de concessions à des sociétés sous contrôle suisse et disposant des moyens de financer le projet. Des mesures de limitation – notamment publicitaires seraient prévues afin de ne pas mettre en péril la presse écrite, ainsi que la radiotélévision suisse et les radios locales privées.

SPORTS

FOOTBALL

LES GIRONDINS ÉCRASÉS PAR LA JUVENTUS (3 à 0)

La « Vieille Dame » et ses courtisans

Le Football Club de Liverpool et la Juventus de Turin devraient disputer la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de football, le 29 mai à Bruxelles. Les Britanniques, tenants du trophée, ont en effet battu le Panathinaïkos d'Athènes par 4 à 0, mercredi 10 avril, en match aller des demi-finales. De son côté, la Juventus de Turin, victorieuse 3 à 0 des Girondins de Bordeaux, a pris un avantage sans doute décisif avant le match retour du 24 avril.

De notre envoyé spécial

Turin. – Les Italiens l'appellent affectueusement la *Vecchia Signora* (la Vieille Dame). A quatre-vingt-huit ans, elle n'a jamais eu autant de courtisans. Ils étaient soixante et onze mille mercredi soir au Stadio Comunale, agitant leurs écharpes blanc et noir à ses couleurs. Six mille autres avaient fait le coup de poing avec les forces de l'ordre parce qu'ils n'avaient pu obtenir le précieux billet pour cette rencontre avec les Girondins de Bordeaux.

Avec vingt et un titres de championne d'Italie, sept coupes nationales, la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (1984) et la Coupe de l'UEFA (1978), la Vieille Dame a le palmarès le plus fourni de la péninsule, mais il lui manque toujours le joyau de la couronne : la Coupe d'Europe des clubs champions. Deux fois, elle a échoué en demi-finale (1968-1978) et deux fois en finale (1973 et 1983).

Cette année, la Vieille Dame rêve d'effacer sa désillusion de 1983 à Athènes où elle avait dû s'incliner devant les Allemands de Hambourg, malgré la présence sous son maillot de six des vainqueurs de la Coupe du monde l'été précédent et de deux étrangers de grand talent, le Français Michel Platini et le Polonais Zbigniew Boniek. Elle sait désormais que le temps presse. Depuis Athènes, Dino Zoff, son fidèle gardien, a pris sa retraite. Claudio Gentile, son enfant terrible, l'a quittée, et Paolo Rossi s'apprête à le faire à la fin de la saison. Elle n'ignore pas que cette génération exceptionnelle sera difficile à remplacer.

Comme dans tous les grands moments de sa vie, la Vieille Dame a mesuré mercredi soir la ferveur qui l'entoure. Elle pouvait, certes, compter sur ses proches, les 42 000 Turinois qui, en moyenne, un dimanche sur deux, se rendent au Stadio Comunale pour la voir et la fêter. Mais ses plus lointains supporters n'avaient pas lésiné sur la dépense pour être aussi de la fête.

1 850 Juventus clubs ont été créés dans le monde par des émigrés italiens, jusqu'en Australie, pour regrouper, souvent dans une pizzeria, les plus fervents admirateurs de la Vieille Ddame. A Turin, un comité de coordination édite à leur intention un mensuel, *Noi Juventini* (Nous, de la Juventus). Chaque club s'efforce, bien sûr, d'organiser des déplacements pour les grandes occasions. Mercredi soir, les plus lointains voyageurs étaient neuf membres du Juventus club d'Ottawa.

Créé au lendemain de la finale d'Athènes, le Juventus club de Paris qui compte trois cents adhérents, dont 80 % d'Italiens, n'est pas le moins actif. Avec une cotisation de 150 F par an, ses membres ont formé une équipe de football et bénéficient surtout de réductions sur la douzaine de voyages annuels à Turin. Pour le match contre Bordeaux, le Juventus club de Paris avait affrété un avion de cent quarante places et proposé le déplacement avec billet au stade pour 1 300 F. En France, un autre Juventus club fonctionne à Nice et un troisième est en train de se constituer en Lorraine, d'où Michel Platini est originaire.

Ambassadrice de Fiat

Si la Juventus est sans doute l'équipe qui compte le plus de clubs de supporters dans le monde, c'est parce que la Vieille Dame a toujours su rester digne et éviter les excès constatés à Naples, Milan ou Rome. Filiale de l'Instituto finanziaro et industriale (Fiat), la Juventus ne dépend pas pour autant financièrement du premier constructeur d'automobiles italien. « *Un club qui fait les recettes de la Juventus en championnat et qui passe chaque année trois ou quatre tours de la Coupe d'Europe n'a pas besoin de Fiat pour boucler son budget en fin de mois* » ironise Michel Platini.

Il n'en est pas moins vrai qu'Umberto Agnelli, le fondateur de Fiat, et aujourd'hui Gianni, l'un de ses fils, dirigent la Juventus par président interposé. L'actuel étant Gianpiero Boniperti, l'un des meilleurs joueurs turinois des années 60. Plus qu'un club de football, la Juventus est une ambassadrice. Elle aide Fiat dans ses grandes opérations de promotion à l'étranger, comme ce fut le cas, début 1985 en Algérie.

Mais l'influence de Fiat peut aussi servir la Juventus. Après la Coupe du monde 1982, c'est grâce à Fiat, qui avait promis au gouvernement polonais l'installation d'une usine Polski pour la construction des « 124 », que la Juventus a pu obtenir une dérogation pour le transfert de la super-vedette Zbigniew Boniek, âgé seulement de 26 ans, alors que les frontières ne s'ouvrent qu'à partir de trente ans pour les footballeurs polonais candidats à l'exil. Il est vrai que le transfert avait réjoui tout le monde. La fédération polonaise de football et le club Widzew-Lodz qui avaient touché deux millions de dollars, mais aussi Boniek, dont le salaire était passé de 12 000 zlotys (1 000 francs par mois au cours officiel, à un million de francs par saison, plus les primes pour un contrat de trois ans.

C'est d'ailleurs le puissant attaquant polonais, redoutable chaque fois qu'il est bien lancé, qui a concrétisé, mercredi soir, la domination de son équipe en marquant le premier but (29e minute), sur une passe en profondeur de Michel Platini. Très efficace dans leurs interventions défensives, impressionnants par leurs accélérations, les Turinois donnaient alors la leçon aux Bordelais.

Emoussés par leurs efforts répétés des dernières semaines, les champions de France pratiquaient un jeu trop étriqué pour surprendre et inquiéter leurs adversaires. Après avoir limité les dégâts en première mi-temps, ils ont ensuite subi un irrémédiable K-O en trois minutes, avec un but de Briaschi sur une ouverture de Platini (67e minute), et un but de ce dernier à la suite d'un débordement de Boniek.

Dans les tribunes, les supporters pouvaient entonner leur chant de victoire. En cent soixante-quatre matches européens, jamais les adversaires de la Juventus n'ont pu remonter un handicap de trois buts. La Vieille Dame devrait être à Bruxelles le 29 Mai, pour la troisième fois de son histoire, en finale de la Coupe des clubs champions.

GÉRARD ALBOUY.

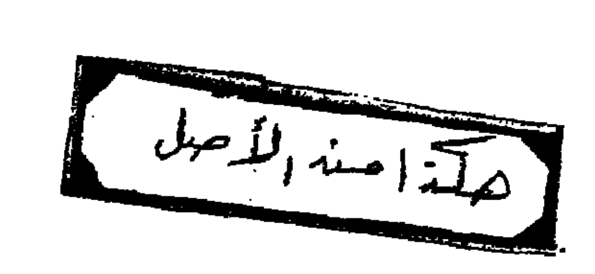
● *Coupes d'Europe.* – En allant tenir en échec les Allemands du Bayern de Munich (0-0), mercredi 10 avril, les Anglais d'Everton ont pris une sérieuse option sur la finale de la Coupe des vainqueurs de coupes, le 15 mai à Rotterdam, où ils pourraient retrouver les Autrichiens du Rapid de Vienne. Ceux-ci ont battu les Soviétiques du Dynamo de Moscou 3 à 1, après avoir été menés 1-0 jusqu'à cinq minutes de la fin. En coupe de l'UEFA, l'Inter de Milan a battu le Real Madrid (2-0), tandis que les Hongrois de Videoton (les tombeurs de Paris-S.-G.) l'ont emporté 3-1 contre les Yougoslaves de Zeljeznicar Sarajevo. Les demi-finales « retour » auront lieu le mercredi 24 avril.

● GOLF : *six espoirs.* – Créée sous l'impulsion de la Fédération française de golf, l'équipe de France espoirs sera finalement composée de six jeunes professionnels âgés de moins de trente ans : Emmanuel Dussart et Yvon Houssin, encore amateurs l'an dernier, Thierry Abbas, Jean-Pierre Basurco, Jean-Ignace Mouhica et Tim Planchin. Entraînés par Michel Damiano, ces joueurs, qui bénéficieront de « *conditions de jeu idéales, sans souci matériel* », suivront des stages techniques et participeront, en 1985, à une quinzaine d'épreuves. Il en coûtera au total 1 million de francs : un tiers de la Fédération, le reste de plusieurs commanditaires.

● TENNIS : *Leconte en quarts de finale.* – Henri Leconte, tête de série numéro cinq, s'est qualifié, mercredi 10 avril, pour les quarts de finale du tournoi de tennis de Nice en battant facilement le Chilien Pedro Rebolledo, 6-1, 6-0. Il rencontrera l'Espagnol Fernando Luna. De son côté, Thierry Tulasne, qui a éliminé au premier tour le Canadien Martin Wostenholme, 6-0, 6-4, affrontera le Paraguayen Victor Pecci, tête de série numéro deux et l'un des favoris. Quant au Français Thierry Pham, il a été battu 6-2, 6-4 par l'Allemand Hans Schwaier.

● *Championnat du WCT.* – Le jeune Américain Aaron Krickstein et le Suédois Joakim Nystroem se sont qualifiés, mercredi 10 avril à Dallas (Texas), pour les quarts de finale du championnat du World Championship Tennis, en éliminant respectivement leurs compatriotes Eliot Teltscher (7-5, 2-6, 6-3, 2-6, 7-5) et Henrik Sundstroem (6-3, 6-3, 6-4). Nystroem affrontera John McEnroe tandis que Krickstein rencontrera Jimmy Connors.





MÉDECINE

LA FIXATION DES TARIFS MÉDICAUX

Un succès pour le gouvernement

Les *discussions* entre les syndicats de médecins et les caisses de sécurité sociale pour une nouvelle convention applicable à partir de juin prochain comportent en fait *un troisième partenaire implicite :* le gouvernement, qui fixe les augmentations possibles de tarifs et détermine le cadre réglementaire de la convention. Ce qui donne *souvent* une *allure étrange* aux discussions.

L'un des points particulièrement contestés de l'intervention gouvernementale est celui de la nomenclature des *actes médicaux* — le coefficient dont est affecté chaque acte médical. Le ministère des affaires sociales a modifié cette nomenclature à l'automne dernier pour certains actes médicaux, notamment pour l'électrocardiographie, ce qui a provoqué de vives réactions des médecins spécialistes intéressés. En dépit de l'accord de la « paix des braves » *réalisé ultérieurement* entre les deux parties, cette intervention a suscité de vives inquiétudes chez les médecins, mais aussi du côté des caisses d'assurance-maladie, qui voient ainsi perturbées leurs discussions annuelles avec les médecins sur la revalorisation de chacun des actes médicaux.

Les uns et les autres font remarquer, non sans raison, que modifier, comme cela s'est passé à l'automne, la nomenclature, c'est modifier la rémunération des médecins, donc changer les règles du jeu en cours de partie. Aussi les *« parties signataires »* envisagent-elles d'inclure dans le projet de convention en cours d'élaboration une disposition empêchant une telle intervention.

Le ministère des affaires sociales vient de marquer un point dans la discussion, grâce à l'avis formulé à sa demande par la section sociale du Conseil d'État. Dans son avis, *celui-ci* a affirmé que *« les modifications de la nomenclature relèvent de l'exercice unilatéral du pouvoir réglementaire »*. Ce qui permet au ministère de la modifier librement en fonction de l'évolution de tel ou tel acte médical. Le Conseil d'Etat concède cependant qu'il convient que les modifications soient *« le plus possible arrêtées après concertation »*... Placé en position de force, le gouvernement acceptera-t-il un *gentleman's agreement* sur la procédure ?

L'avis du Conseil d'Etat vient de lui apporter un autre renfort, en définissant, comme le ministre l'avait demandé, le champ de la négociation conventionnelle. A l'organisation de la sécurité sociale, aux obligations des caisses ou des médecins, *qui relèvent de la loi ou* des décrets, la convention peut seulement ajouter de nouvelles règles *« afin de faciliter les relations entre les caisses et les médecins, d'assurer de concert la maîtrise des dépenses d'assurance-maladie, d'inciter les praticiens à l'autodiscipline ou de développer des actions communes »*, notamment en matière d'éducation sanitaire.

Voici donc balisé le champ de la négociation. On peut seulement se demander, les discussions conventionnelles *étant engagées officiellement* depuis le 14 février, pourquoi le ministère n'a pas défini plus tôt la règle du jeu...

GUY HERZLICH.

LE CŒUR ARTIFICIEL DE « MISTER X »

(De notre correspondant.)

Stockholm. — L'identité du malade à qui on a greffé dimanche dernier un cœur artificiel à Stockholm a été révélée le *10 avril*. Les Suédois *ont* d'abord cru à une mauvaise plaisanterie.

Cet homme de cinquante-deux ans n'est autre que M. Leif Stenberg, *mieux connu* ici sous le sobriquet de « Mister X ».

Pendant de nombreuses années, la police l'a soupçonné *d'être* l'un des gros bonnets de la délinquance économique en Suède. En 1976, la brigade financière avait mené une action spectaculaire en perquisitionnant une *cinquantaine de sociétés* plus ou moins fantômes, spécialisées notamment dans le commerce des *voitures d'occasion*, qu'il contrôlait directement ou indirectement. Mais l'enquête ne *devait aboutir, en 1978, qu'à un* procès pour fraude fiscale qualifiée qui n'est toujours pas terminé. M. Stenberg *encourt* une peine de six ans de prison.

C'est durant cette instruction-fleuve qu'il fut victime de son *premier infarctus. Son avocat a* déjà annoncé qu'il déposerait prochainement une demande d'annulation du procès pour raisons médicales.

A. D.

● *Un colloque international de bioéthique*. — Ainsi que M. Mitterrand l'avait annoncé lors du sommet des pays industrialisés qui s'est tenu à Londres en juin 1984, un colloque international de *bioéthique* aura lieu du 18 au 22 avril à Rambouillet. Trois thèmes seront particulièrement abordés au cours de cette réunion : le génie génétique et le transfert de gènes ; le diagnostic prénatal ; la procréation médicalement assistée. Trois prix Nobel de *médecine, les professeurs* Jean Dausset, Daniel Nathans et Frédérick Robbins, ainsi que d'autres scientifiques de renom, participeront à ce colloque.

ANCIENS COMBATTANTS

DIMANCHE 14 AVRIL A PARIS

La fête du grand retour des prisonniers de 1939-1940

Il y a quarante ans, l'année 1945 était celle du *grand retour. Sur les* 1 800 000 prisonniers de la campagne *1939-1940*, on estime à 900 000 le nombre de ceux qui, cinq ans après, restaient encore derrière les *barbelés des camps en Allemagne*. Leur rapatriement fut donc un grand événement, même s'il *s'étala* sur plusieurs semaines.

Créé le 12 mars 1944 par la rencontre, décidée après négociations, entre trois mouvements préexistants qui avaient un passé de résistance, le Mouvement *national des prisonniers* de guerre et déportés (MNPGD) allait coordonner les efforts de réinsertion et d'entraide. Prisonnier évadé, un certain François Mitterrand — *qui paticipait à la lutte clandestine* — devait d'ailleurs s'installer, à la Libération, dans le fauteuil de l'ancien commissaire aux prisonniers de guerre, au nom de la Résistance. *A l'issue de vifs affrontements* internes entre courants opposés, ou d'accrochages avec le gouvernement de Gaulle, naissait, le 1er avril 1948, la Fédération nationale des combattants *prisonniers* de guerre (FNCPG) à laquelle devaient adhérer, plus tard, un certain nombre de combattants en Algérie, en Tunisie et au Maroc (CATM).

C'est sous l'égide de la FNCPG-CATM que sera organisé, le dimanche 14 avril, un vaste rassemblement au Parc des expositions de la *porte de Versailles, à Paris. Après la* cérémonie d'hommage rendu à ceux qui ne sont pas revenus des camps et aux morts de toutes les guerres, les milliers de participants attendus *assisteront à un grand spectacle*, notamment une féerie des eaux, un concert par la batterie-fanfare de la garde républicaine, ainsi qu'aux tours de chant de vedettes telles que Cora Vaucaire, Nicole Rieu, Nicoletta et l'imitateur Patrick Burgel.

Les organisateurs de cette journée espéraient fermement recevoir la visite surprise de leur ancien « camarade », le président de la République. M. Mitterrand assistera, en fait, à la cérémonie anniversaire *de la fondation* de la FNCPG qui aura lieu le samedi 13 avril à la Salle des ingénieurs civils.

D'autre part, un hommage national *sera rendu, sous l'égide* de la Commission d'information historique pour la paix, le dimanche 21 avril, au mémorial de la captivité élevé au centre de la nécropole *nationale du Pétant (près de Mont-à-Mousson)* où reposent 8 250 prisonniers décédés en captivité.

Précisons que ce quarantième *anniversaire du grand retour fera* enfin l'objet d'une soirée télévisée consacrée aux prisonniers de guerre, le lundi 24 juin, de 20 h 30 à 23 h 30, sur Antenne 2, comprenant *notamment un film réalisé par Jean* Chérasse, grâce aux archives de l'Institut national de l'audiovisuel.

CLAUDE DURIEUX.

● *Une maison de retraite pour anciens déportés.* — M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées et des retraités, a inauguré, mercredi 10 avril à Fleury-Mérogis (Essonne), dans le cadre du quarantième anniversaire de la libération des camps nazis, la maison de retraite médicalisée Marcel-Paul, destinée aux anciens déportés. Première maison de ce type, *réservée aux anciens déportés*, elle sera ouverte à la collectivité ultérieurement. Elle a coûté 30 millions de francs, dont 7 millions ont été obtenus grâce à une souscription *nationale lancée auprès des déportés*.



Votre serrure doit être révisée !

Les cambrioleurs se perfectionnent et utilisent des techniques et des outils de plus en plus évolués. Si votre serrure ne peut résister, vous serez la prochaine victime !..

Faites réviser régulièrement votre serrure en vous *adressant à tout serrurier revendeur de notre marque.*

Il vous dira si votre serrure est encore capable ou non, de résister aux techniques actuelles des cambrioleurs

S.A. PICARD, 4, rue St-Sauveur, 75002 PARIS, 233.44.85

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Roland BRANQUART,
Marie-Noëlle CRAISSATI
et Laurent
annoncent la naissance de

Louise.

Paris, le 2 avril 1985.

Mariages

— Françoise DEFENDINI
et Olivier VASSEROT

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 23 mars 1985, à Marseille.

9, rue Boyer-Barret,
75014 Paris.

Décès

— Mme Viviane Alezra,
son épouse,
Ses enfants,
Danielle et Georges
et leurs époux,
Ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Les familles parentes et alliées,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur regretté

Isidore ALEZRA,
avocat honoraire
du barreau d'Alger,

survenu le 9 avril 1985, à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans.

59, rue Marx-Dormoy,
75018 Paris.

— Montpellier.

Mme Raymond Roux,
sa belle-sœur,
Le pasteur et Mme Jacques Fromental,
M. et Mme Claude Fromental,
Mme Lucile Dejardin,
ont le chagrin de faire part du décès de

**Mme le docteur
Hélène, Jean ANGLADA,**

à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Montpellier, le 9 avril 1985.

« L'Eternel gardera ton départ et ton arrivée dès maintenant et à jamais. »

Psaume 121/6.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Paris.

Michel et Françoise Herreman,
Amer et Anne Khoury,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jean-Marc HERREMAN,

leur fils, frère et beau-frère,

survenu le 3 avril 1985, à l'âge de vingt-quatre ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Mandry,
née Mylène Kirschner,
M. Philippe Mandry,
M. Yves Mandry,
Mme Joseph Mandry,
M. et Mme Pierre Mandry,
M. et Mme Claude Mandry
et leurs enfants,
M. et Mme Ferdinand Kirschner
Et les familles Mandry, Haby, Courmont, Brucker et Beucler,
ont la grande douleur de faire part de la mort subite, à l'âge de cinquante ans, du

docteur Jean MANDRY,

survenue le 2 avril 1985, à Chamonix.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, chemin des Ardennes, Mulhouse.
3, boulevard d'Anvers, Strasbourg.

— Mme Marcelle Moreau,
son épouse,
M. et Mme Jean Moreau,
ses enfants,
M. et Mme Alain Moreau,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles MOREAU,
directeur d'école en retraite,
officier des Palmes académiques,

survenu au Cannet le 8 avril, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie a eu lieu au crématorium de Nice.

— Les familles
Peña-Torres,
Peña-Nieto,
Peña de La Parra,
Peña-Quijada,
Peña de Silvestre,
Peña-Denis,
Peña-Ragno,
ont la douleur de faire part du décès de leur parent,

Jorge Gabriel PEÑA-NIETO,

survenu en exil, loin de sa patrie, le Chili, dans sa soixantième année, à Rome.

— Mme Henri Perrier,
son épouse,
M. et Mme Jean Perrier,
M. et Mme Jean-Luc Langlois,
Nathalie, Mathieu et Julie,
M. et Mme Michel Perrier,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille réunie,
ont la douleur de faire part du décès du

lieutenant-colonel Henri PERRIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
ancien de la France libre,

survenu, à Toulouse, le 5 avril 1985.

Un service religieux a été célébré le mercredi 10 avril 1985 à Toulouse. L'inhumation a eu lieu le jeudi 11 avril à Annecy.

— La galerie Farideh Cadot
et les amis de

Daniel TREMBLAY

ont la douleur de faire part de son décès survenu accidentellement dans la nuit du 8 au 9 avril 1985.

77, rue des Archives,
75003 Paris.

Remerciements

— Mme Emile Beillard,
ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Emile BEILLARD,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Ce 11 avril 1985 est le douzième anniversaire de la mort de

Aron LANGBORT.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

— Le 11 avril 1984, mourait

Maurice LUNEAU.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Communications diverses

— L'AEMIAG d'Orsay recherche ses anciens élèves pour éditer son annuaire.
Adresser vos coordonnées à AEMIAG (université Paris-XI), Bâtiment 334, 91405 Orsay.

— L'Union nationale de l'arme blindée cavalerie chars, 39, rue Caumartin, 75009 Paris,

invite les anciens de la cavalerie, des chars et de l'arme blindée cavalerie à célébrer, le dimanche 21 avril 1985, à 10 heures, au
MÉMORIAL DES CHARS
(RN 44, 4 kilomètres au nord de Berry-au-Bac Aisne), le soixante-huitième anniversaire de la première apparition en masse des chars sur le champ de bataille, le 16 avril 1917, à Berry-au-Bac.

— NANE STERN
est heureuse de présenter pour la première fois à Paris les peintures de

Göran LAGER
du 9 avril au 4 mai 1985
du mardi au vendredi : 15 h-20 h,
le samedi : 10 h-12 h et 15 h-20 h,
25, avenue de Tourville, 75007 Paris.
Tél. : 705-08-46.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-III, lundi 15 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Gérard Hery : « La socialisation d'un groupe de jeunes. Etude de la socialisation scolaire dans un lycée de la région de Londres. »

— Université Paris-II, jeudi 18 avril, à 14 heures, salle des Commissions, Mme Alix de Coustin : « Le certificat d'obtention végétale. »

— Université Paris-IV, samedi 20 avril, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. François Rastier : « L'isotopie sémantique du mot au texte. »

— Université Paris-III, mercredi 24 avril, à 14 heures, salle Greard, M. Mahmoud Al Abbassi : « L'analyse syntaxique dans l'école grammaticale de Bagdad. »

Colloques

— « Les multinationales sont-elles innovatrices dans les technologies de pointe ? » Tel sera le thème d'un colloque organisé à Munich les 24 et 25 avril 1985 par le *Financial Times* et l'Institut de recherche sur les multinationales (IRM). Ces *journées seront ouvertes* par MM. Franz Josef Strauss, ministre-président de Bavière et Wisse Dekker, président de Philips, et présidées par le vicomte Etienne Davignon, directeur à la Société générale de Belgique, et M. Bertil Bolin, directeur général adjoint du BIT).

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 246-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 770-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures *sauf indications particulières.* * expo le matin de la vente

VENDREDI 12 AVRIL
S. 9. — Bons meubles, objets mobiliers - Mes ADER, PICARD, TAJAN.

LUNDI 15 AVRIL
S. 9. — Bibelots, ameublement - Mes PESCHETEAU, BADIN, FERRIEN.
S. 14. — Bons meubles, objets mobiliers - Mes ADER, PICARD, TAJAN.

MARDI 16 AVRIL
S. 10. — Accordéons, coll. de M. Callier et appartenant à divers amateurs - Mes ADER, PICARD, TAJAN. M. Vian expert.

MERCREDI 17 AVRIL
S. 1. — Tblx, obj. vit. Bijoux, orf., étains, obj. d'art et d'ameubl. du *15e au 19e s. - Mes PESCHETEAU, BADIN, FERRIEN.*
S. 2. — Coll. dessins anciens - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. M. de Bayser expert.
S. 4. — Tablx, bib., mob. - Me BOISGIRARD.
S. 5/6. — Haute époque - Mes ADER, PICARD, TAJAN. *M. Coquenpot expert.*
S. 7. — 14 h 30 : tableaux 19e, 20e s. - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 16. — Dessins et tableaux anciens - Mes ADER, PICARD, TAJAN. MM. Herdhebault et Latreille, Ryaux, de Bayser.

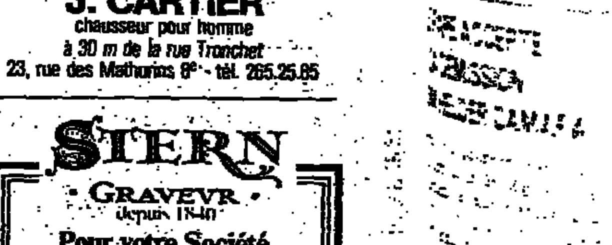
VENDREDI 19 AVRIL
S. 1. — Tablx, ant., mob. - Mes OGER, DUMONT.
S. 4. — Livres anciens et modernes - Mes ADER, PICARD, TAJAN. *M. Méaudre expert.*
S. 5/6. — Objets d'art et de bel ameublement de l'époque Charles X et du 19e - Mes ADER, PICARD, TAJAN. MM. Dillée, Levy-Lacaze experts.
S. 9. — Beau mob. époque et de style Me RENAUD.
S. 11. — Art Orient - *Me BOISGIRARD.* M. Arcache expert.
S. 12. — Cabinet de magie, timbres-poste de coll., estampes, affiches, photos des années 30 - Mes PESCHETEAU, BADIN, FERRIEN.
S. 14. — Tblx 18e, 19e, 20e s., gravures et dessins mod. Bronzes, argie, *bjx, mob. 18e, 19e et an. 50* - Mes CHAMBELLAND, GIAFFERI.
S. 15. — Meubles et objets d'art - Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 16. — Tblx, argie, mbles - Me BOSCHER.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
BOSCHER, 3, rue d'Amboise (75002), 260-87-87.
CHAMBELLAND, GIAFFERI, 117, rue Saint-Lazare (75008), 294-10-24.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-15-94.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURENT), 12, rue Drouot (75009), 246-61-16.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 246-46-44.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-95.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 770-48-95.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
320-74-52




collection complète en plusieurs largeurs
J. CARTIER
chausseur pour homme
à 30 m de la rue Tronchet
23, rue des Mathurins 8e - tél. 265.25.85




Pour votre Société
papiers à lettres et
imprimés de haute qualité
Le prestige d'une gravure traditionnelle
Ateliers et Bureaux :
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 236.94.48 - 508.86.45





RELIGION

JEAN-PAUL II S'ENTRETIENT BRIÈVEMENT AVEC M. JEAN-MARIE LE PEN

(De notre correspondant.)

Cité du Vatican. – L'état-major de l'euro-droite au grand complet, avec à sa tête MM. Le Pen et Almirante (qui dirige le Mouvement social italien, parti néo-fasciste), s'est rendu mercredi 10 avril place Saint-Pierre pour baiser la main du pape à la suite de l'audience générale. Le chef du Front national et M. Almirante étaient accompagnés de quatorze députés européens d'extrême droite et de M. Dimitriadis Krisantos, représentant la droite grecque.

Jean-Paul II les a salués un par un avec sa sérénité habituelle, mais le service d'ordre du Vatican avait veillé à éloigner journalistes et photographes, tandis que l'entourage du pape semblait souhaiter que le souverain pontife ne s'attarde pas. Selon le service de presse du MSI, les parlementaires, qui se trouvaient dans *« l'emplacement réservé aux personnalités »*, ont eu avec le pape une *« rencontre cordiale »*. Selon *l'Unita* (organe du PCI) le député Bernard Antony a plus tard affirmé que Jean-Paul II avait encouragé ses interlocuteurs à lutter contre l'avortement.

Ph. P.

UNE DEMI-RENCONTRE

L'Humanité, du 11 avril, sous le titre *« Béni soit le racisme ? »*, critique cette rencontre entre Jean-Paul II et M. Le Pen, en ces termes : *« Comment les propos du Pape ne viendraient-ils pas nous rappeler la complicité de Pie XII avec les champions d'un autre Ordre européen contre la menace judéo-bolchevique ? Les chrétiens, nombreux, ne seront pas les derniers à être choqués, indignés par ce geste politique. La caution apportée par Jean-Paul II à ce chef de bande qui avait déjà reçu la bénédiction de la droite et de Mgr Lustiger – l'archevêque de Paris aurait-il été l'antichambre où fut négociée cette reconnaissance urbi et orbi ? – ne manquera pas d'être ressentie comme un outrage par tous ceux qui se sont mobilisés contre les crimes du racisme, contre le parti de la haine »*.

Précisons que Jean-Paul II n'a pas « reçu » le président du Front national, comme l'affirme le quotidien communiste. Le groupe des droites européennes avait sollicité une audience privée, mais celle-ci a été refusée et les députés ont assisté à l'audience publique qui a lieu tous les mercredis sur la place Saint-Pierre. La « rencontre » avec le pape n'a duré que deux minutes, et on souligne, à Rome, que le pape rencontre tout le monde. De même que le cardinal Lustiger n'a jamais refusé de recevoir les hommes politiques français qui lui en font la demande. Toujours est-il que pour être bien placé auprès du pape, lors de l'audience générale, il faut l'accord de la Maison pontificale (dont le préfet est un Français, Mgr Jacques Martin). Et le fait que Jean-Paul II savait à qui il avait affaire est confirmé par la décision d'éloigner la presse et les photographes.

A. W.

LE PAPE ACCEPTE LA DÉMISSION DE DOM HELDER CAMARA

Jean-Paul II a accepté, mercredi 10 avril, la démission de Mgr Helder Pessao Camara, soixante-seize ans, de sa fonction d'archevêque d'Olinda et Recife (Brésil). Dom Helder avait renoncé en février 1984 à sa charge pastorale, puisqu'il avait atteint l'âge de soixante-quinze ans, limite fixée – à sa demande – par le concile Vatican II pour la retraite des évêques résidentiels. Le pape a nommé pour le remplacer Mgr Jose Cardoso Sobrinho, un carme de cinquante et un ans, jusqu'à présent archevêque de Paracatu, dans l'Etat de Minas Gerais. Ayant fait des études de droit, civil et ecclésiastique à Rome, Mgr Sobrinho a fait une thèse de doctorat sur le célibat des prêtres. Dom Helder Camara a été proposé plusieurs fois, sans succès, au prix Nobel de la Paix. Ce petit homme, dans son éternelle soutane beige, qui parle avec ses bras comme s'il dirigeait un orchestre invisible, s'est taillé une réputation mondiale comme défenseur des pauvres.

Venu de loin – du mouvement « intégraliste » et fasciste Estado Novo brésilien – Dom Helder est devenu l'évêque des favelas, le pourfendeur de toutes les puissances de ce monde : politiques, économiques, voire ecclésiastiques... A tel point que Paul VI l'appelait en privé, avec une ironie affectueuse, *« mon évêque rouge »*.

Ce lauréat du prix Martin-Luther-King, qui avait pris Gandhi comme modèle, n'a jamais été fait cardinal.

A. W.

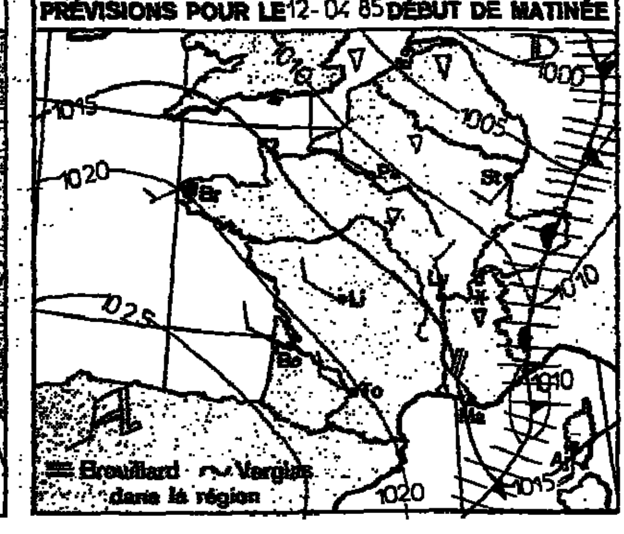
INFORMATIONS « SERVICES »

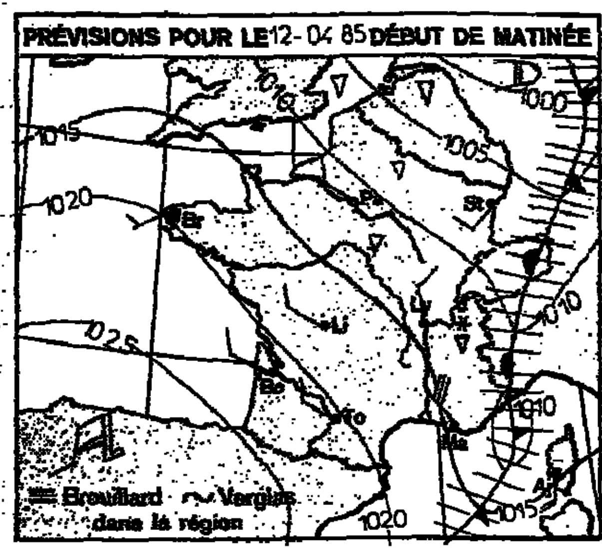
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11-04-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12-04-85 DÉBUT DE MATINÉE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 11 avril à 0 heure et le vendredi 12 avril à 24 heures.

Deux perturbations suivies de traînes actives concerneront le pays dans un rapide flux.

Vendredi matin, le temps sera nuageux à très nuageux du nord de la Seine au Nord-Est et aux Alpes, avec des averses de neige, à partir de 1 000 mètres. Ailleurs, le ciel sera peu nuageux. Les températures minimales seront de 8 à 10 degrés en Méditerranée, 3 à 5 degrés en moitié sud, 4 à 6 degrés ailleurs.

L'après-midi, le temps sera ensoleillé des Alpes au pourtour méditerranéen et en Corse. Le ciel sera nuageux avec éclaircies de la Lorraine et de l'Alsace à l'Auvergne, ainsi que de la Vendée au Sud-Ouest. Ailleurs, les nuages couvriront le ciel et donneront des pluies modérées.

Mistral et tramontane souffleront encore, surtout le matin. Ailleurs, le vent d'ouest-nord-ouest d'abord sera modéré. Puis il s'orientera au sud-ouest avec des rafales pouvant atteindre 60 à 70 kilomètres/heure près de l'Atlantique et surtout de la Manche.

Les températures maximales atteindront 12 à 14 degrés dans le Nord-Ouest, 16 à 20 degrés sur les régions méridionales, 15 à 16 degrés ailleurs.

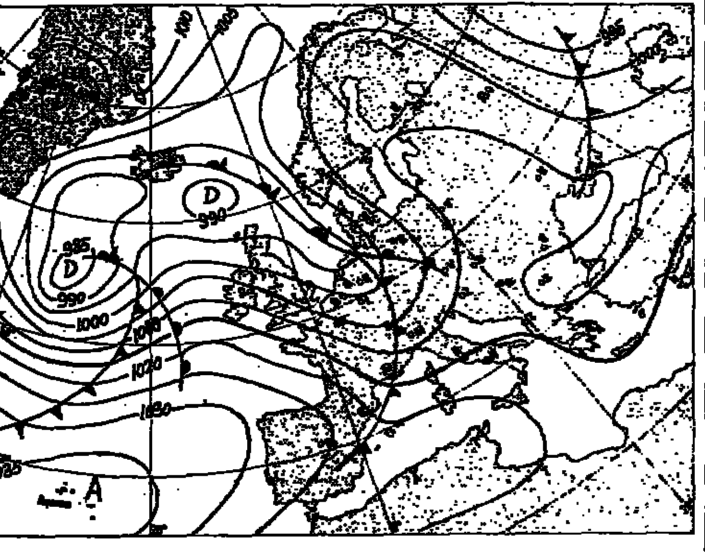
Evolution probable du temps en montagne pour la fin de semaine :

Samedi, le matin une perturbation affectera encore les Pyrénées, le sud-est du Massif Central et les Alpes avec un ciel couvert et des précipitations faibles à modérées.

L'après-midi, des éclaircies apparaîtront, surtout dans les Alpes et le Massif Central et des averses se produiront. La neige tombera alors à partir de 1 200 mètres sur les Pyrénées, 1 000 mètres sur les Alpes.

Dimanche, ce temps changeant avec averses persistera.

PRÉVISIONS POUR LE 12 AVRIL 1985 A 0 HEURE (GMT)



La pression atmosphérique réduite, au niveau de la mer, était à Paris, le jeudi 11 avril, à 7 heures, de 1014 millibars, soit 760,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 avril ; le second, le minimum dans la nuit du 10 au 11 avril) : Ajaccio, 18 et 8 degrés; Biarritz, 14 et 9; Bordeaux, 14 et 5; Bourges, 13 et 5; Brest, 12 et 7; Caen, 12 et 5; Cherbourg, 11 et 7; Clermont-Ferrand, 15 et 4; Dijon, 14 et 4; Grenoble-St-M.-H., 15 et 6; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 6; Lille, 14 et 5; Lyon, 15 et 6; Marseille-Marignane, 18 et 9; Nancy, 14 et 14; Nantes, 14 et 6; Nice-Côte d'Azur, 23 et 8; Paris-Montsouris, 14 et 5; Paris-Orly, 13 et 4; Pau, 13 et 7; Perpignan, 18 et 10; Rennes, 14 et 5; Strasbourg, 15 et 6; Tours, 13 et 5; Toulouse, 16 et 5; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 7; Amsterdam, 12 et 3; Athènes, 25 et 13; Berlin, 12 et 6; Bonn, 12 et 3; Bruxelles, 12 et 5; Le Caire, 28 et 16; îles Canaries, 22 et 16; Copenhague, 4 et – 2; Djerba, 36 et 16; Genève, 12 et 6; Istanbul, 23 et 14; Jérusalem, 21 et 11; Lisbonne, 16 et 10; Londres, 14 et 5; Luxembourg, 10 et 4; Madrid, 15 et – 1; Montréal, – 3 et – 9; Moscou, 8 et – 2; Nairobi, 26 et 15; New-York, 6 et – 2; Palma-de-Majorque, 21 et 5; Rio-de-Janeiro, 27; Rome, 19 et 6; Stockholm, 3 et – 6; Tozeur, 34 et 17; Tunis, 22 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 11 avril :

UN ARRÊTÉ

● Relatif à l'échelonnement indiciaire de certains personnels de l'enseignement supérieur.

UN DÉCRET

● Relatif à l'utilisation du Répertoire national d'identification des personnes physiques par des organismes de sécurité sociale et de prévoyance.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 AVRIL

« Les Impressionnistes », 16 heures, Grand Palais (caisse).

« Partager la journée d'un grand restaurateur, les halles de Rungis, déjeuner au Sully d'Auteuil, visite du cellier de l'abbaye de Passy », 8 h 30 (sur inscriptions (1) 526-26-77).

« La vie sour la Terreur à la prison Belhomme », 15 heures, métro Ledru-Rollin (devant Monoprix).

« Le quartier de la Défense, urbanisme contemporain), 15 heures, hall du RER (sortie L).

« Le cœur de Paris », 15 heures, 10, rue du Faubourg-Saint-Martin (Paris autrefois).

« La tombe de Juliette Drouet et celle de Vidocq au cimetière de Saint-Mandé », 15 heures, métro Saint-Mandé-Tourelles (côté rue Faye).

« De Saint-Séverin à Saint-Julien-le-Pauvre, François Villon et la vie des étudiants au Moyen Age », 15 heures, métro Cité (Isabelle Hauller).

« La collection Walter Guillaume », 14 h 30, entrée musée Orangerie (P.-Y. Jaslet).

« Maisons, rues du Moyen Age autour de Maubert », 14 h 30, façade de Saint-Nicolas du Chardonnet (Paris pittoresque et insolite).

« Les ateliers de fabrication de l'hôtel de la Monnaie, 14 h 30, 11, quai de Conti (Marion Raguéneau).

« Uccello, Rembrandt, Guardi, Fragonard... une collection du XIXe siècle », 15 h 30, 158, boulevard Haussmann (Paris passion).

« Le vieux village d'Auteuil », métro Église-d'Auteuil, 14 h 30 (Les Flâneries).

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 20 heures : « Le corps dit l'inconscient, hypnose éricksonienne et programmation neuro-linguistique » (Colette Errera). 11 *bis*, rue Keppler ; 20 h 15, « Karma c – le respect de la vie ».

VIE QUOTIDIENNE

Consommer froid

Les produits congelés et surgelés sont, certes, extrêmement pratiques, à condition de respecter certaines règles de prudence. Il faut savoir en effet que si à partir de – 18 degrés toute multiplication bactérienne est stoppée, au-delà elle reprend immédiatement. Les aliments frais destinés à être congelés devront être lavés et emballés ; les légumes épluchés et blanchis à l'eau bouillante ; la viande dégraissée et découpée en petites portions. Avant l'emballage, il faut éliminer l'air, qui favorise le dessèchement des aliments et le rancissement des graisses.

On ne doit jamais décongeler un aliment à l'air libre, pour éviter tout risque de prolifération bactérienne et donc d'intoxication. Les denrées abîmées doivent être aussitôt enlevées pour éviter la contamination des autres denrées. On ne doit placer derrière la porte du réfrigérateur que les aliments supportant les températures les plus élevées (œufs, lait, beurre). Enfin, il faut laver régulièrement le réfrigérateur, les fonds de sauce renversés ou les brins de persil restés au fond d'un sac formant de véritables bouillons de culture pour les microbes. Il va sans dire que les dates limites de conservation des produits surgelés doivent être strictement observées.

CHERCHEURS D'EMPLOIS. – La préfecture de Paris a mis en place, depuis le 18 mars un « guichet unique » pour renseigner et recevoir les demandeurs d'emploi désireux de créer et de reprendre une entreprise et souhaitant obtenir une aide financière de l'Etat. Il faut auparavant déposer son dossier à la préfecture de Paris (50, avenue Daumesnil Paris-12e. Tél. : (1) 346-13-00, poste 3564).

D'autre part, la préfecture de la région d'Ile-de-France et la direction régionale de la jeunesse et des sports viennent de publier un *Guide pratique du chercheur d'emploi dans les métiers d'animation* (comment s'informer, rédiger sa lettre de candidature et son curriculum vitae, se préparer à l'entretien d'embauche, etc.). Il est disponible dans trois centres d'information et de documentation jeunesse de l'Ile-de-France : 101, quai Branly, Paris-15e, Evry (Essonne), et Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), et coûte 10 francs.

COLLOQUE

TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE. – La Fondation pour l'étude du droit et des usages du commerce international (FEDUCI) organise à Tours, les 21 et 22 juin 1985, un colloque sur les transferts internationaux de technologie (« Les nouvelles technologies et les nouveaux modes de transfert »).

★ Renseignements et inscriptions : LGDJ, 20, rue Soufflot, 75005 Paris.

VOYAGES

SYMPHONIE EN BLANC ET BLEU. – L'Association française des amis de la Crèche organise du 3 au 8 juin prochain pour ses adhérents un voyage en car grand tourisme et pension complète : « Six jours au pays des lacs romantiques et des neiges éternelles » (Savoie, Italie, Suisse, Dauphiné). Logement à Annecy, excursions à Chamonix, au tunnel du Mont-Blanc, à Courmayeur, Genève, Lausanne, Gruyères, Gstaad, Evian, visita de l'abbaye royale de Hautecombe...

★ Association française des amis de la Crèche, 15, rue de la Préfecture, 06300 Nice. Tél. : (93) 81-45-06.

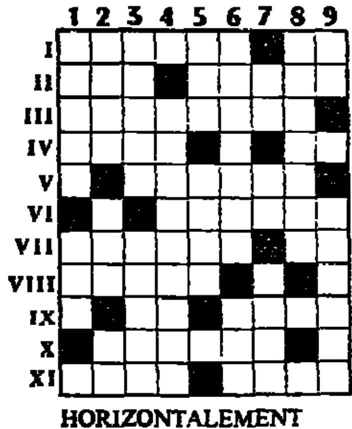
BOURSE

TROUVER UN TOIT. – Le Groupement national des organismes sanitaires et sociaux pour l'aide au logement (GNOSSAL), qui collecte le « 1 % logement » spécifique au secteur associatif, a décidé de primer cinq actions en faveur de l'hébergement des personnes particulièrement défavorisées (handicapés, personnes âgées, malades sortant d'hôpitaux psychiatriques, familles en difficulté, etc.), en leur accordant une subvention d'un montant global de 2 000 000 de francs.

★ GNOSSAL, 103, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : (1) 225-16-76 (Mme Agnès Marchand). Date limite du dépôt des dossiers : 31 mai 1985.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3943



HORIZONTALEMENT

I. Ont de quoi séduire. Grecque. – II. Futur évoquant un passé révolutionnaire. Vulnérable à tous les vices. – III. Satisfait en lettres pures ou catastrophé par une lettre recommandée. – IV. Dans le Finistère ou non loin du cap Finisterre. Dieu caniculaire. – V. Constructeur d'une table pour élève d'école supérieure. – VI. Personnel. Auteur dramatique anglais. – VII. Lettre morte. Personnel. – VIII. Emprunteur privilégié. – IX. A du travail sur la planche. Manifester à la manière des frères Cottereau. – X. Publique, elle touche l'homme de la rue. – XI. Courant d'air. Base militaire de ravitaillement.

VERTICALEMENT

1. Un trait peut suffire à la rendre belle. Temps. – 2. Cuvette. Pour le battre, il faut d'abord l'abattre. Participe passé. – 3. Prend une taloche quand il n'est pas franc. Du genre coup de foudre, il peut nous éteindre en un éclair. – 4. Peut faire rougir une rosière, tout comme un vieux paillard. – 5. Androgyne. Accès d'humeur. – 6. Travailleur au forfait. Interjection dubitative. – 7. Pose une condition. Copulative. Fait l'habit qui fait le moine. – 8. Même quand il n'est pas oiseau, il est recherché pour sa plume. – 9. L'un donne de l'ombrage, l'autre mit beaucoup de monde à l'ombre. Travaillent dans l'ombre.

Solution du problème n° 3942

Horizontalement

I. Alpinisme. – II. Lauréates. – III. Avivement. – IV. Métis. Tua. – V. Sn. Ah ! – VI. Il. Gogo. – VII. Cal. Vis. – VIII. Démarche. – IX. Arc. Out. – X. Géotrupe. – XI. Nue. Etc.

Verticalement

1. Alambic. Age. – 2. Lave. Ladre. – 3. Puits. Leçon. – 4. Irving. Tu. – 5. Nées. Ovaire. – 6. Iam (mai). Agir. – 7. Stéthoscope. – 8. Menu. Huet. – 9. Estaminet.

GUY BROUTY.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	18 411	10 000
	23 621	10 000
2	652	500
	972	500
	02 652	10 500
	95 862	10 000
3	3	100
	83	300
	083	800
	193	600
	853	600
	943	600
	973	600
	28 803	10 100
	330 033	4 000 100
4	34	200
	1 904	2 000
	70 984	10 000
5	195	500
	6 745	2 000
	9 065	2 000
	030 615	1 000 000
6	006	500
	318	500
	49 836	10 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
7	07	200
	157	500
	437	500
	1 767	2 000
	8 877	2 000
8	6 228	2 000
	52 128	10 000
9	19	200
	399	500
	519	700
	629	500
	969	500
	0 549	2 000
0	0	100
	70	300
	300	600
	410	600
	610	600
	640	600
	2 810	2 100
	6 400	2 100
	8 130	2 100
	55 230	10 100
	80 910	10 100

LOTO – N° 15 TIRAGE DU MERCREDI 10 AVRIL 1985

3 – 4 – 14 – 39 – 42 – 47 – NUMERO COMPLEMENTAIRE 32

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 17 ET SAMEDI 20 AVRIL 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 – TRANCHE DE PAQUES – TIRAGE DU MERCREDI 10 AVRIL 1985 – 31e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 26/03/85)

Le numéro 450843 gagne 4 000 000,00 F

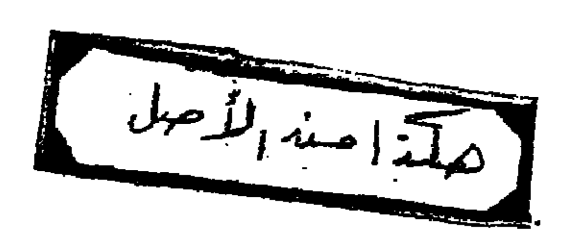
Les numéros approchants à la centaine de mille 050843, 150843, 250843, 350843, 550843, 650843 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux – Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
400843	451843	450043	450803	450840	10 000,00 F
410843	452843	450143	450813	450841	
420843	453843	450243	450823	450842	
430843	454843	450343	450833	450844	
440843	455843	450443	450853	450845	
460843	456843	450543	450863	450846	
470843	457843	450643	450873	450847	
480843	458843	450743	450883	450848	
490843	459843	450943	450893	450849	

Tous les billets se terminant par	gagnent
0843	5 000,00 F
843	1 000,00 F
43	200,00 F
3	100,00 F

85 – TAC-O-TAC – TIRAGE DU MERCREDI 10 AVRIL 1985 – 32e

TÉLEX PARTAGÉ
ÉTRAVE SERVICE TÉLEX PARIS ☎ 345.21.62



هكذا صدر الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

EGEE EUROPE

ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉTUDIANTS DE L'EUROPE

avec RTL

Le Monde participera aux conférences et assurera la couverture rédactionnelle de l'événement estudiantin de l'année, et vous donne rendez-vous :

MARDI 16 AVRIL 1985

pour une

OPÉRATION SPÉCIALE OFFRES D'EMPLOI

JEUNES DIPLÔMÉS

Le département du Val-d'Oise recherche pour son musée départemental d'archéologie de Guiry-en-Vexin

UN (E) ANIMATEUR (TRICE)

Chargé (e) d'accueillir les groupes visitant le musée, il (elle) organisera l'animation sous différentes formes, en collaboration avec les enseignants *d'une part ; l'équipe de musée* d'autre part. Il (elle) devra participer aux activités muséographiques de l'établissement, aux expositions locales à caractère archéologique, ainsi qu'à l'organisation des activités culturelles *du musée, en coopération* avec le personnel de la conservation.

PROFIL RECHERCHÉ :
Titulaire d'un diplôme universitaire de 1er cycle en histoire ou histoire de l'art.
Grande disponibilité, goût du travail en équipe et des contacts, connaissance de l'anglais et possession d'un véhicule personnel souhaitées.

RENSEIGNEMENTS :
Et envoi candidature et curriculum vitae détaillé **AVANT LE 20 AVRIL 1985.**
Au Conseil général du Val-d'Oise, bureau du personnel 2 le campus, 95032 CERGY-PONTOISE CEDEX Téléphone : 443-31-33.

Pour développer sa structure commerciale, *le n° 1 français* (C.A. 84 : 512.000.000 F, progression : + 28,5 % 13 000 clients) propose un stage de formation. Si vous souhaitez devenir l'un de nos

COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.) à Paris ou Versailles.
Tél. pour Paris et banlieue ouest au 500-24-03 poste 42 et pour banlieue sud au 660-62-52 poste 38.

Le Groupe ESSEC *recherche*

un enseignant permanent EN FINANCE

hautement qualifié

Envoyer CV à Elyane ROSELLO ESSEC, B.P. 105 95021 Cergy-Pontoise Cedex.

emplois régionaux

SOCIÉTÉ SUCCURSALISTE
région CENTRE FRANCE
recherche

RESPONSABLE
service « ÉTUDES DE MARCHÉ »
(implantation de magasins)
Expérience souhaitée.

Adresser c.v. manuscrit, photo et références à HAVAS, 63002 Clermont-Ferrand Cedex, sous numéro 39715.

DISCRÉTION ASSURÉE.

RECHERCHONS pour notre centre de TOULOUSE

- *INGÉNIEURS SYSTÈME*
Ils participeront au développement du logiciel de base d'ordinateurs multi-processeurs orientés réseaux de transmission de données.
- INGÉNIEURS D'APPLICATIONS
Ils prendront en charge des dossiers d'applications de gestion à haut niveau d'intégration.
- ANALYSTES-PROGRAMMEURS (IUT, Miage ou équivalent.

Ils devront avoir une bonne conn. du COBOL ou du PL1. Merci d'adresser cv, photo, prétentions à : CEICOM avenue de Larrieu, 31094 Toulouse Cedex.

Dans le cadre d'une mission de développement du secteur des métiers, un organisme public recherche :

statisticien-économiste

DE NIVEAU MAITRISE, éventuellement débutant pour effectuer des synthèses économiques *et statistiques dans le domaine des petites entreprises.* Il mettra en oeuvre à son initiative, les outils statistiques nécessaires et participera à leur définition. Il aura une connaissance au moins théorique de la comptabilité d'entreprise.

Rémunération brute mensuelle environ 7500 à 9500 F selon expérience et diplômes.

Adresser CV manuscrit sous réf. 33778 (à préciser sur l'enveloppe) à JEAN REGNIER Publicité 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui tr.

JRP/Jean Regnier Publicité

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

PARTICULIER VEND 94

R5 ALPINE TURBO

Bordeaux vernis, première main, très bon état. Année 82, modèle 83. Toit ouvrant, poste-radio, cassettes. Prix *argus à débattre* 42.000 F Tél. : 8 h à 12 h et ap. 20 h. 406-02-79.

capitaux - propositions commerciales

FABRICANT NÉERLANDAIS EN STORES DIY RECHERCHE AGENT-DISTRIBUTEUR

Fabricant néerlandais d'un programme attractif en stores roulants, stores à lamelles et stores vénitiens, créé spécialement pour la vente en libre service aux grandes surfaces, grands magasins et chaînes de bricolage, cherche pour son marché partiellement existant en France un agent-distributeur.

Nous recherchons des contacts avec une société bien introduite, avec une organisation à point et un réseau des représentants couvrant toute la France.

Veuillez envoyer vos réactions à nos agents publicitaires:
Vaz Dias Advertising & Marketing, A l'att. de Martrade BV, B.P. 491, NL – 1000 AL Amsterdam. Tél.: 19-31 20 247276. Tlx: 044 13240.

Librairie pour besoin expansion *recherche partenaire financier* avec participation au fonctionnement.
Ecrire à REGIE PRESSE sous n° 304.795 M
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

travail à domicile

Correspondances, mémoires, thèses, articles, etc... rewriting informatique par diplômé en *droit. Exp., soin, rapidité.* Tél. : 272-45-16.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- *INGÉNIEURS* toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTION GÉNÉRALE, H. 40 ans, Sciences *Po Eco-Fi + licence en droit, expérience de plus* de 10 ans direction PME : gérant et DGA fabrication et distribution, connaissances marketing, gestion financière, organisation. Rompu aux négociations avec les administrations et banques, expérience sociétés anglo-saxonnes, bilingue anglais, connaissance procédure export et marché USA.

CHERCHE *poste à responsabilités* adjoint PDG ou DG ou direction PME – BCO/JV 649.

INGÉNIEUR TÉLÉCOM., DIRECTEUR EXPORT, 51 ans, Polytechnique ENST-MIT, bilingue anglais, français, espagnol, 25 ans expérience industrie et export, usines clés en main, systèmes télécom, financements, Europe Est, Afrique, Moyen-Orient.

RECHERCHE direction filiale, représentation, missions négociations, pays indifférents *a priori* Paris. Libre immédiatement – BCO/GR 650.

DIPLOMÉE EN COMMUNICATION, institut français de presse et relations publiques, commerce international, 31 ans, expérience journalisme presse écrite et parlée : interviews, reportages, rédaction d'articles, sociétés d'édition, réalisation d'ouvrages de prestige.

RECHERCHE situation avec responsabilités auprès responsables PME désirant améliorer son *image interne et externe par la création d'un* service analyse de presse – BCO/JCB 651.

JOURNALISTE, 15 ans expérience hors pair presse internationale et nationale.

OFFRE ses compétences de rédacteur en chef et ses connaissances multimédias à *entreprise de* presse ou société de communication tournée vers l'avenir – BCO/JCB 652.

DIRECTEUR COMMERCIAL - 36 ans, *15 ans* expérience au sein trust international. Formation et promotion au sein de groupe. Connaissance région Antilles, Polynésie, Afrique de l'Ouest francophone. Grand sens des responsabilités. Esprit d'équipe et animateur.

PROPOSE ses services à Dirigeant de Société pour tout poste à pourvoir en Afrique de l'Ouest ou département et territoire d'Outre-Mer. Libre de suite. BCO/MS 647.

SECRÉTAIRE ASSISTANTE - 30 ans, 9 ans expérience *auprès de PME. Bonne culture générale* (formation secrétariat, Bac G1, licence). Très bonne maîtrise de la sténo-dactylo, bonnes notions d'anglais. Connaissance *traitement de textes. Sens* des responsabilités, organisation, autonomie et rigueur.

OFFRE ses services pour poste motivant à toutes sociétés intéressées. Disponibilité immédiate. BCO/GR 648.

RESPONSABLE DU PERSONNEL - 51 ans, BP comptable. Stage, espagnol parlé, bonnes notions d'anglais. 23 ans d'expérience fonction personnel dans société de services (10/150). Recrutement, administration gestion du personnel, déclarations fiscales, sociales. Législation du travail, déclarations, relations avec organismes sociaux. Paies, statistiques, gestion facturation, comptabilité générale.

OFFRE services à entreprises désirant profiter expérience. Accepte missions ponctuelles et déplacements. *BCO/JCB 645.*

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL : 285-44-40, postes 33 ou 26.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS SAINTONGE
Très beau *living* 30 m² + mezzanine. 274-60-62.

4e arrdt

EGLISE SAINT-MERRI
Imm. pierre de t. XVIIe classé. 90 m² EXCEPTIONNEL. *Vaste séjour sur jardin* GARBI : 567-22-88.

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate.
Reste 1 appt de 5 pces 116 m². Vis. témoin ts jours 14/19 h sauf merc. et dim.

VUE ST-SEVERIN
Gd séj. 3 chbres. 703-32-31.

17e arrdt

ARGENTINE 2 p. tt cft, récent, 60 m², 690.000 F.
Tél. : 574-36-74 soir de préf.

20e arrdt

Me *TÉLÉGRAPHE, IMM.* 77 ensoleillé, 4 p., 87 m², 1er ét., sur jard., séj., 30 m², 3 chbres, 2 bns, ter., 24 m², park. 825.000 F. 364-40-25 ap. 18 h.

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU 60, rue de France à 45' de Paris, dans imm. de rapport, calme, surfaces rénovées ou semi-rénovées finitions au choix. STUDIOS ET 2 PIÈCES. Direct. notaire de 14 h 30 à 17 h. Téléphone : 329-58-65.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY ST-JAMES
MAGNIFIQUE 2 PIÈCES.
GRAND STAND. 54 m², 3e ÉT.
GARBI : 567-22-88.

93 Seine-Saint-Denis

PARTICULIER
Vend à Villetaneuse dans petit immeuble appartement type F.4. Chauffage individuel, garage, cave.
Prix 360.000 F faibles charges.
Tél. : 822-80-62 (après 19 h).

Province

Part. à part. vd gd 2 p. centre Nice (06) calme cft., cave. 300.000 F. (93) 87-02-30.

appartements achats

Rech. 60 m² caract. rez-de-ch. s/jardin centre Paris, clair imm. ancien. Tél. : 887-96-01.

GROUPE DORESSAY
3, r. Vieux-Colombier 6e, rech. *pr clientèle française étrangère* et diplomates APTS très HAUT DE GAMME et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 624-93-33.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
767-22-06
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, r. Claude-Bernard, PARIS-5e
Métro CENSIER

locations non meublées demandes

Paris

Homme cherche 2 pces, 50 m², dans Paris intra muros, *Tél. : 630-53-43 (répondeur* téléphonique si absent).

Pour divers employés et cadres supérieurs mutés, importante Cie française pétrolière rech. appts studios toutes catégories, moyens, stand. et gd stand. villas Paris et environs. Téléphone : 503-37-00.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas tres banl. *loyer garanti.* T. : (1) 889-89-65; 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. 285-11-08.

CHERCHE
pour sa fille, EMPLOYÉE PTT pièce meublée, préférence 9e, 10e, 18e.
600 A 800 FRANCS.
Tél. : 526-28-45 après 18 h.

bureaux

Locations

GARE DE LYON
Location courte durée 10 bureaux entièrement meublés dans imm. indépendant. 329-58 65.

Votre adresse commerciale
ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONST. SOCIÉTÉS
ou créat. toutes entreprises
ASPAC 293-60-50 +

S.S. RUE SAINT-HONORÉ
Constitution Stés, Télex. Secrétariat, tous services. PARIS/ILE-DE-FRANCE INITIATIVES 260-91-63.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Sociétés et tous services. 355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

Local professionnel proche m° *Tolbiac rez-de-ch. sur cour* calme, très clair. Idéal profession libérale type architecte crédit 90 % possible. 329-58-65.

fonds de commerce

Ventes

PARIS Est. Libr. papet., jnx. C.A. 6.500.000 F av. 1.500.000 F. Bénéf. 720.000 F/an. 387-79-51.

Exceptionnel, rue du Cherche-Midi, à vendre très beau local ocial, environ 40 m², entièrement rénové, murs et fonds. Tél. pr r.-v. au 887-87-94 à partir du 15 avril 85.

immeubles

BORDEAUX
SECTEUR SAUVEGARDE
Immeubles à vendre. Ecrire 88206 Havas Bordeaux.

maisons de campagne

90 KM PARIS SUD
NEMOURS 15 KM
FERMETTE RESTAURÉE
475 000 F. salle commune 40 m², cheminée, poutres, salle de bains, w.-c., chffage central fuel, garage, grange. *Terr. clos 2 200 m² paysagé.*
EXCELLENTE AFFAIRE
CRÉDIT TOTAL POSSIBLE
IMMOBILIÈRE SUD
45680 DORDIVES.
Tél. (16-38) 92-70-73 m. dim.

propriétés

SAINT-GERMAIN (SOMME)
BELLE PROPRIÉTÉ récente 10 p. Tt cft. Rivière truites. Etang privé. Bois. Surface + 20 000 m². *S'adresser à Me* MAURICE, Notaire, à 80430 BEAUCAMPS-LE-VIEUX Tél. (16-22) 90-51-01.

ENGHIEN. Emplacement exceptionnel. luxueuse et grande propriété sur 1 800 m² de terrain. Prix élevé justifié. S.I. 989-92-37.

PROVENCE GRIMAUD
PPTÉ TYPE PROVENÇAL 70
VUE PANORAMIQUE
S/GOLFE DE SAINT-TROPEZ
mais. maîtres 330 m² (récept. + 6 ch.), mais. gard. 75 m².
ÉQUIPEMENTS LUXUEUX
PISC. HARICOT, TERRASSES.
LITTRÉ 544-44-45.

ISÈRE, cause mutation, part. vd belle villa 10 p. + dépend. terr. arboré. Tél. : (74) 54-22-14.

Maison très bon état, vue imprenable, près station de ski. 35 *km Vichy,* tout confort, chauff. centr., s. d'eau, w.-c., s. à mang., cuis., rez-de-ch. avec petit couloir, au 1er 3 ch., grd gren. aménageable, ptte cave, verrande, grand jard. et autres dépend., poss. 8.000 m² terr. Prix à débattre. M. Vallas Claude, « L'Echeneau », 03250 LAPRUGNE. LE MAYET-DE-MONTAGNE.

95 km Paris, Lyons-la-Forêt, part. vd belle ppté 300 m², 1 ha de terrain, pisc., tennis, maison gardien, boxes chevx. Tél. hres bur. : 271-05-05.

URGENT, cause départ en retraite, vends *Propriété dans le* Lauragais, 85 hectares. Elevage, porcherie moderne en dur, polyculture. *Sources abondantes sur* la propriété. 55 hectares labourables, 20 hectares en bois et landes. Maison d'habitation, 5 pièces tout confort. Nombreuses dépendances. Prix intéressant à débattre. GINELLO : 16 (68) 60-40-76.

ORSAY « Le Guichet », VILLA rustique qualité s/500 m arboré, cuis. installée, séj., bur., 3 ch., s. jeux, 2 bns. DÉCORATION DE GOUT. 1.510.000 F CRÉDIT. CESSIBLE - 928-73-46.

terrains

Var 17 km mer Le Muy terrain non constr. camping loisir prox. riv. Argens 4 190 m² 18 F le m². Tél. : (93) 29-07-54.

viagers

ETUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire 75011 PARIS. 355-61-58.

Gd 2 p. tt cft. balcon + park. 98.000 cpt + 3.000 F occupé. 69/79 ans, imm. 1982 près pl. Italie. Viagers Cruz 266-19-00.

économie

REPÈRES

Dollar : en baisse sensible

Le dollar était en baisse sensible, le 11 avril, sur les principales places européennes. A Paris, la devise américaine était retombée à 9,4700 F, contre 9,5920 F la veille en séance officielle, tandis que le « billet vert » reculait à 3,1220-1230 DM, contre 3,1330-1350 DM mercredi après-midi. Selon les cambistes, cette baisse résulte de la pression exercée sur les marchés américains après la faiblesse constatée sur les taux d'intérêt et du dernier avertissement en date lancé par M. Paul Volcker, le président de la Réserve fédérale, au sujet du taux de croissance de l'économie américaine, qui risque de diminuer, selon lui, en raison des déséquilibres, notamment budgétaires. D'autre part, selon une enquête effectuée par la Bankamerica auprès d'une cinquantaine de gestionnaires de fonds internationaux, le dollar, qui a perdu plus de 10 % de sa valeur par rapport au deutschemark depuis un mois, devrait reprendre un peu de hauteur au cours des trois prochains mois.

Sociétés à capital-risque : fortes incitations fiscales

Le gouvernement achève de mettre au point un projet de loi accordant des avantages fiscaux importants à un nouveau type de société à capital-risque. Le but de ces sociétés est d'aider les entreprises à naître ou à se développer en participant à leur capital et non en prêtant. Pour cela, les SCR mobilisent l'épargne et la placent — sous forme de fonds propres — dans des sociétés nouvelles ou en développement, mais jamais cotées en Bourse. Ces SCR — sorte de sociétés relais — sont appelées à se retirer du capital des sociétés une fois celles-ci « mûres ». Les profits dégagés ne sont pas imposés au niveau de la SCR, qui bénéficie de la transparence fiscale (si elle redistribue 50 % des bénéfices nets réalisés). Ils seront imposés au niveau des actionnaires, personnes physiques ou morales, mais au taux de 15 %, c'est-à-dire selon le régime de plus-value (au lieu de l'IRP ou de l'impôt sur les bénéfices à 50 %).

Prêts aux conditions du marché : baisse de 0,25 %

Le taux des prêts consentis aux conditions du marché (PCM), destinés au financement à long terme des besoins des entreprises, a été ramené de 14 % à 13,75 % à partir du 11 avril, indiquent le Crédit national et le Crédit d'équipement des PME, établissements spécialisés dans l'octroi des crédits bonifiés, aux côtés du Crédit coopératif et des sociétés de développement régional (SDR). Une diminution identique de 0,25 % avait déjà été appliquée le 11 janvier à cette catégorie de prêts, qui ne font plus l'objet d'une bonification depuis la réforme intervenue au début de l'année (« e Monde de l'économie » du 5 mars 1985).

Pétrole : le gouvernement français souhaite réduire les stocks

Inquiet du gonflement du déficit extérieur, notamment au début de l'année, du fait de la facture pétrolière, le gouvernement étudie actuellement les moyens de limiter les stocks pétroliers détenus par les compagnies. Conformément à la réglementation européenne, ces stocks doivent atteindre au minimum quatre-vingt-dix jours de consommation. Il arrive, toutefois, que pour des raisons saisonnières les stocks, effectivement détenus, dépassent largement ce niveau (jusqu'à cent cinq jours en juillet 1984). Les pouvoirs publics réfléchissent à la mise en place d'un système de péréquation qui nécessiterait, cependant, une réforme importante de la réglementation française et se heurterait à l'opposition des compagnies, soucieuses de préserver leur liberté de manœuvre.

SELON LA FAO

La situation alimentaire s'améliore en Afrique australe

La situation alimentaire s'améliore un peu en Afrique, mais reste très critique dans six pays du continent. M. Edouard Saouma a dressé un rapide bilan de la situation alimentaire africaine à l'ouverture, à Rome, de la session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations unies), le 10 avril.

La sécheresse a battu en retraite dans une grande partie de l'Afrique australe, a indiqué le directeur général de la FAO. Au Zimbabwe, les perspectives sont excellentes pour la production de maïs. La Zambie devrait être hors de danger dans quelques semaines, avec la nouvelle récolte. Les pénuries subsisteront dans d'autres pays de la région, notamment au Mozambique où la situation demeure très inquiétante.

En Afrique de l'Est, les récoltes de 1985 seront améliorées au Burundi, au Kenya, au Rwanda et en Tanzanie. En Ethiopie, la récolte secondaire risque d'être désastreuse à cause du retard des pluies, et au Soudan, seule une action énergique de la communauté internationale permettra de remédier aux risques d'une malnutrition généralisée, affirme M. Saouma.

Dans la zone sahélienne, l'arrivée de pluies légères mais persistantes donne quelques espoirs. Cependant, les difficultés restent grandes au Mali, au Niger et au Tchad. En Afrique du Nord, la récolte principale du Maroc, qui devra être rentrée en mai et juin, reste incertaine et dépendra en grande partie des pluies attendues fin avril.

L'Afrique a encore besoin, selon M. Saouma, de 1,2 million de tonnes d'aide alimentaire immédiate pour couvrir l'ensemble des besoins estimés à 6,9 millions de tonnes. Mais le directeur général de la FAO a aussi indiqué qu'à la fin du mois de mars 42 % seulement de l'aide promise avait effectivement été reçue dans les pays sinistrés. Aussi les livraisons doivent-elles être accélérées de toute urgence. Quant aux projets de relance à court terme de l'agriculture que la FAO estime indispensables dans vingt pays africains (*le Monde* du 29 mars), la réponse des pays donateurs a été positive, selon M. Saouma encore. Toutefois il a ajouté qu'il espérait que ces donateurs prendraient leur décision suffisamment à temps, pour que ces programmes, à mi-chemin entre l'aide d'urgence ponctuelle et les plans de développement à long terme, puissent porter leurs fruits. *« Le but ultime de l'aide alimentaire est que l'on puisse finalement s'en passer »*, a expliqué enfin M. Saouma.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,4925	9,9500	+ 130	+ 145	+ 255	+ 285	+ 515	+ 615
$ can.	6,9213	6,9292	+ 4	+ 25	+ 19	+ 56	– 28	+ 94
Yen (100)	3,7424	3,7468	+ 131	+ 143	+ 268	+ 290	+ 757	+ 806
DM	3,0513	3,0556	+ 115	+ 125	+ 238	+ 253	+ 646	+ 690
Florin	2,7002	2,7035	+ 74	+ 81	+ 158	+ 171	+ 459	+ 496
F.B. (100)	15,1565	15,1757	+ 74	+ 116	+ 141	+ 237	+ 289	+ 520
F.S.	3,6052	3,6122	+ 153	+ 168	+ 310	+ 330	+ 854	+ 917
L (1 000)	4,7677	4,7763	– 172	– 149	– 353	– 316	–1 030	– 944
£	11,6568	11,6755	– 249	– 202	– 486	– 412	–1 086	– 908

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	9 5/16	9 7/16
DM	5 5/8	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16	6 1/16	6 3/16
Florin	7	7 1/4	6 7/8	7	6 7/8	7	6 7/8	7
F.B. (100)	10 1/4	10 3/4	9 13/16	10 3/8	10 1/8	10 1/16	10 1/8	10 3/8
F.S.	3 1/2	3 5/8	5 1/8	5 1/4	5 5/16	5 7/16	5 9/16	5 11/16
L (1 000)	14 1/4	14 3/4	14 3/8	14 7/8	14 3/8	14 7/8	14 3/4	15 1/8
£	13	13 1/4	13	13 1/8	12 7/8	13	12 7/16	12 9/16
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 3/4	10 9/16	11 13/16	11 1/16	11 5/16

LE COMMERCE INTERNATIONAL EN QUESTION

Accord sur la liberté de circulation des données informatiques

Les informations contenues dans les ordinateurs peuvent-elles circuler librement d'un pays à l'autre, sans contrôle des Etats, des citoyens ? Une politique de libre-échange dans ce domaine ne renforce-t-elle pas la suprématie évidente des multinationales américaines sur l'industrie informatique mais aussi sur celle — en expansion et stratégique — de l'information économique et technique ? Ne risque-t-on pas de voir se créer des pays « paradis d'informations » où, à l'image des paradis fiscaux, les lois nationales de protection des citoyens seraient transgressées ? A l'origine de débats politiques passionnés et de nombreuses études dans les années 1970-1980, les *« flux transfrontières de données »* ont fait l'objet, depuis, de très difficiles négociations internationales, qui ont opposé les Etats-Unis à l'ensemble des autres pays.

La déclaration que devaient adopter les ministres de l'OCDE, le 11 avril, en constitue l'aboutissement. Il s'agit du premier texte international signé sur ce sujet, qui, certes, ne contraint pas les Etats mais les engage politiquement.

Le texte indique que les Etats *« déclarent leur intention d'encourager l'accès aux données, aux informations et aux services qui y sont liés et d'éviter la création de barrières injustifiées aux échanges internationaux »*. Ce paragraphe d'inspiration libérale a été imposé par les négociateurs américains, inquiets de voir différents pays adopter des lois contraignantes. Lorsque débutèrent les négociations en 1979, les Etats-Unis estimaient, en effet, qu'il convenait d'adopter un « moratoire » mondial qui laisse entière liberté de circulation des données informatique, le temps — indéterminé — d'effectuer des études précises. Les autres pays voyaient dans le *statu quo* un moyen indirect pour les multinationales américaines de conforter leur suprématie, et certains d'entre eux l'ont refusé. Le Brésil a adopté une loi en 1980 qui contraint les sociétés étrangères à effectuer « sur place » une large partie des traitements informatiques qui leur sont nécessaires (1). Le Canada, à son tour, a obligé ses banques à détenir un double de tous les fichiers sur le sol canadien, ce qui a eu pour effet d'y rapatrier nombre de traitements effectués par les filiales des banques américaines. La France, les pays scandinaves, la Belgique et la Communauté européenne dénoncent, elles aussi, la perte de valeur ajoutée, et le vide juridique (notamment sur la protection des logiciels) du *statu quo*. Cette montée des contestations a inquiété les Américains, qui ont réitéré en 1982 leur exigence l'un moratoire adopté par tous.

Le texte adopté à l'OCDE leur donne, à cet égard, satisfaction pour la première fois. Toutefois, les termes en sont flous. Car il est précisé que la circulation des informations doit *« tenir dûment compte des lois nationales »* et que les barrières doivent être *« injustifiées »* si l'on veut les interdire. En plus, il est admis que les études doivent être entreprises *« sur les question soulevées »* par trois types de flux de données. Ceux accompagnant le commerce international, d'abord. Le problème est, ici, que quelques entreprises monopolisent les données économiques (sur appels d'offres internationaux, par exemple) sans être soumises à aucune déontologie, et qu'elle peuvent « truquer », à l'avantage des Etats-Unis, ces informations. Sur les flux internes aux entreprises multinationales, ensuite (problème de la TVA), et sur les données et services informatiques *« marchands »* enfin (problème de la protection des logiciels).

Ces distinctions sont essentielles, dit-on en France, car elles brisent la stratégie américaine de considérer toutes les données et services informatiques comme un tout indistinct et d'en négocier « en bloc » la libéralisation au sein du GATT (accord général sur les tarifs douaniers). Les préoccupations des Européens (TVA, copyright) pourraient donc être examinées dans d'autres instances au cas par cas. Le compromis, que l'on estime *« équilibré »* à Paris, apparaît néanmoins comme libéral si l'on se réfère aux discours entendus en Europe il y a six ans sur l'*« impérialisme informatique américain »*. Les pays industrialisés se gardent, certes, « le droit » d'établir des contrôles mais sans les mettre en place, sauf exception. Dans les faits, la position américaine l'emporte.

E.L. B.

(1) Cet aspect n'est pas négligeable puisque de nombreuses entreprises en Europe, par exemple, utilisent les ordinateurs américains, plus disponibles la nuit, pour effectuer leurs calculs. Ce « travail » échappe aux lois nationales et en particulier à la TVA, ce qui constitue un manque à gagner de plus en plus important pour le fisc.

Désaccord

« Et si on changeait le nom du GATT ? » Froid dans la salle. Le sourire contraint, un orateur explique à l'ignare que l'on utilise, en France aussi, les initiales anglaises et qu'elles signifient ici « Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce ». Certain d'avoir répondu, il saute à la question suivante, qu'il espère moins saugrenue.

Pourtant, le spectateur attentif de la « rencontre-débat » organisée, le 10 avril, par le CNPF sur le thème du *« Reagan round »* a bien écouté quatre officiels des Etats-Unis, de la CEE, de la France et du CNPF donner chacun le position de son gouvernement ou de son organisation sur les prochaines négociations commerciales multilatérales. Et il n'a trouvé aucune trace d'accord, encore moins général.

A priori, tous les Etats membres du GATT sont intéressés à participer au *« Reagan round »*, surtout les Etats-Unis et le Japon, les véritables demandeurs. La CEE, quant à elle, s'est enfin ralliée, en mars dernier, à son principe, sans s'engager sur une date. Que d'abord se dégage un consensus international, on verra après. Les Etats-Unis, eux, n'attendront pas.

« C'est tout de suite qu'il faut commencer », affirme M. William Brock, représentant spécial du président Reagan pour les questions commerciales. D'accord de cœur avec l'OCDE, qui chiffrait récemment les effets pervers du protectionnisme sur les prix et l'emploi, ils seront contraints à la guerre commerciale, sans la tenue prochaine de négociations. Car ces « bons élèves » du libéralisme se plaignent d'un colossal déséquilibre de leur balance commerciale, 140 milliards de dollars prévus pour 1985. Bien sûr, le dollar, surévalué, n'améliore en rien la compétitivité de l'industrie américaine. Mais, prompte à se reconvertir, leur économie a déjà d'autres problèmes : sa nouvelle spécialisation — les services — restent un des secteurs les plus protégés de l'économie internationale. Ce qui explique leur impatience.

Pour leur part, les pays en voie de développement ne suivent pas. Pourquoi partageraient-ils les soucis des pays surindustrialisés ? Leur vrai problème, c'est leur dette. S'ils acceptent de négocier, c'est sur la réduction des taux d'intérêt, et sur l'ouverture réelle des marchés. Et voilà lancé le mot fatidique.

Quelle est la réalité du bilan du GATT en matière de libéralisation douanière ? A peine les économies en crise, se sont multipliés les obstacles insidieux. Prolifération d'accords d'autolimitation et autres accords multifibres, profusion de normes techniques et de procédures d'homologation, dédales de systèmes de distribution.

Alors, à quoi sert le GATT ? Peut-être à éviter le pire. Les tarifs douaniers ont baissé, portant sur un champ sans cesse élargi de produits. Le protectionnisme est condamné à l'unanimité. Mais, sorties par la porte, les protections sont rentrées par la fenêtre. Le principe de la négociation multilatérale prévenait les rapports de force. Mais le bilatéralisme est revenuen force, grossissant un protectionnisme déguisé. De toute façon, chacun ne négocie plus que ce qui l'arrange. Alors, question de sémantique. Et si on changeait aussi le mot « libéralisme » ?

D. B.

LE PROTECTIONNISME INAVOUÉ

L'artichaut japonais

Plus le Japon prend de mesures pour s'ouvrir aux exportations occidentales, et plus son excédent commercial augmente. Au point que nombreux sont les experts qui considèrent les décisions de libéralisation nippone comme des preuves de puissance économique : le Japon n'abaisse sa défense que sur des produits pour lesquels il ne redoute pas la concurrence étrangère.

M. Nakasone, le premier ministre, que l'on sait sensible aux thèses occidentales, sera-t-il capable avec un nouveau train de réformes d'arracher des vraies concessions aux industriels japonais et aux membres du parti libéral ? La liste des mesures prises ces dernières années sans que se modifie la balance commerciale avec la CEE ou les Etats-Unis permet d'en douter.

● **Tarifs douaniers.** — De 1980 à 1987 et en application anticipée des négociations multilatérales commerciales du « Tokyo round », le Japon a baissé en moyenne de 40 % les droits de douane sur 2 400 articles. A partir de mars 1982, le Japon y a ajouté des mesures unilatérales de désarmement douanier, portant sur une liste toujours plus fournie de produits.

● **Contingents.** — Depuis 1983, le Japon procède à des élargissements successifs des quotas d'importation, dont bénéficient plus spécialement les pays en voie de développement. L'abaissement des barrières douanières est réel. Mais, à mesure, il révèle l'ampleur des protections non tarifaires. Ce qui justifie la remarque de cet officiel américain qui comparait récemment le système de protection japonais *« à un artichaut »*.

● **Procédure d'importations.** — A la suite des plaintes étrangères déposées auprès du bureau du médiateur du commerce (Office of Trade Ombudsman — OTO — créé le 20 janvier 1982), le gouvernement japonais entreprend de supprimer 73 des 99 barrières non tarifaires décelées. Mettre fin à la myriade d'obstacles administratifs signifie réformer dix-sept lois relatives aux normes d'importation et à l'homologation sur les systèmes internationaux. L'homologation des produits importés est accélérée et simplifiée : la documentation dorénavant est fournie dans une langue autre que le japonais. les fabricants étrangers présentent directement leurs mémoires d'homologation. En outre, cette dernière peut-être accordée par certains laboratoires étrangers agréés comme, depuis mars 1985, le Laboratoire d'essais de Paris (LNE) ou Underwriter's Laboratories (UL) aux Etats-Unis.

● **Promotion des importations.** — Pour faciliter la tâche des étrangers, le gouvernement *« améliore »* Les circuits de distribution, notamment celui du tabac, renforce le rôle du JETRO (Japan Trade Organisation) en octobre 1983. Le gouvernement s'attaque également au financement des importations, en prêtant des devises pour aider l'achat d'importation de secours, puis institutionnalise un financement dans le cadre de l'Exim Bank.

● **Stimulation de la demande intérieure.** — M. Nakasone reconnaît, en octobre 1983, que l'expansion économique de son pays doit contribuer à la croissance mondiale. Il s'engage alors à fixer à 3,4 % le taux de croissance intérieure, et à relancer l'économie par l'investissement public et la réduction des impôts (impôts sur le revenu et impôts locaux).

● **Nouveaux marchés.** — Dernièrement, le Japon ouvre les marchés de haute technologie à la concurrence internationale, notamment en « déréglementant ». Le Tokyo Round prévoyait déjà l'ouverture du marché à l'aéronautique civile. On s'attaque au marché des télécommunications. Depuis mai 1984, des sociétés privées peuvent acheter des satellites étrangers, tandis qu'est annoncée la déréglementation des télécommunications au Japon, qui prend effet le 1er avril 1985. A cette date, prend fin le monopole de la société publique NTT (Nippon Telegraph and Telephone).

● **Investissements étrangers.** — Par une loi de 1980, le gouvernement lève toutes les restrictions qui maintenaient les investissements étrangers sous régime d'exception. Les restrictions ne concernent plus que les industries naissantes ou en récession.

Le jeu de la libéralisation

L'ensemble de ces mesures étayent les thèses des Japonais, qui assurent s'être prêtés de bonne grâce au jeu de la libéralisation. De 1982 à 1983, leurs importations en provenance de la CEE progressent de 9,5 %, celles des Etats-Unis de 3 %. Sur cinq ans, les importations japonaises ont crû deux fois plus vite que celles du reste du monde.

Pourtant, les Européens s'inquiètent de la dégradation continue du taux de couverture de la balance commerciale de la CEE, passé d'un déficit de 196 % en 1978 à 228 % en 1983. Le déficit commercial atteint en 1984 35 milliards de dollars pour les Etats-Unis et 10,5 milliards pour la CEE.

C'est que la moyenne remarquablement basse des droits de douane sur les produits industriels et miniers (3 % en moyenne au Japon contre 4,9 % pour la CEE et 4,2 % pour les Etats-Unis) cache des droits élevés protégeant les produits sensibles. De plus, des normes très complexes subsistent. Les mesures fiscales et parafiscales sont souvent destinées à atteindre les produits étrangers. Enfin, le poids des traditions, notamment dans le secteur de la distribution, a de quoi décourager l'exportateur le plus obstiné. Et les Japonais ont fait plus de promesses que d'efforts pour relancer la demande intérieure.

Voilà qui explique l'irritation des exportateurs occidentaux, qui constatent que le Japon fait une part trop faible aux produits manufacturés qui, en 1983, n'ont représenté que 25 % du total des importations du pays, contre 58 % pour la CEE. Il n'en reste pas moins que l'on prend souvent prétexte des barrières protectionnistes japonaises pour excuser ses propres faiblesses. Les obstacles « culturels » resteront difficiles à surmonter tant que les Occidentaux n'auront pas investi pour les dépasser.

ÉTRANGER

Les mouvements sociaux au Danemark

CENT MILLE MANIFESTANTS A COPENHAGUE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Cent mille personnes ont manifesté le mercredi 10 avril, à Copenhague, et cinquante mille environ dans les grandes villes de province, pour protester contre les mesures adoptées, le 30 mars, au Parlement, pour mettre fin au conflit salarial qui paralysait l'activité économique du pays.

L'appel à la grève générale, également lancée par l'aile gauche syndicale, n'a connu, en revanche, qu'un succès restreint. La Confédération du patronat estime à quelque trente-deux mille le nombre des salariés qui auraient débrayé dans le secteur privé.

Le premier ministre, M. Poul Schlüter (conservateur), a, dans un entretien télévisé, affirmé que le gouvernement ne céderait pas.

Il a ajouté que les mesures adoptées allaient permettre de poursuivre le redressement économique du pays et, pour la première fois, d'améliorer légèrement en 1985 le pouvoir d'achat des salariés.

C. O.

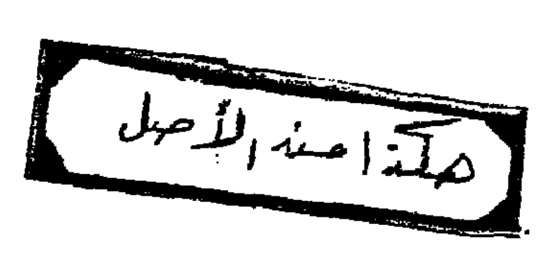


M. PHILIPPE JURGENSEN A ÉTÉ NOMMÉ A LA TÊTE DE LA DREE

M. Philippe Jurgensen, inspecteur des finances, a été nommé en conseil des ministres, le 10 avril, à la tête de la Direction des relations économiques extérieures (DREE) du ministère de l'économie et des finances. Il remplace à ce poste M. Henri Baquiast, qui devrait prochainement prendre la présidence de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur).

[Né le 18 septembre 1944 à Mâcon, fils de M. Jean-Daniel Jurgensen, ambassadeur de France, ancien élève de l'ENA, M. Philippe Jurgensen est inspecteur des finances depuis 1970. Marié en 1972 à Mme Françoise Chandernagor, qui est l'auteur du livre à succès *l'Allée du roi*, il a appartenu, de 1973 à 1974, au cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances.

Nommé ensuite chargé de mission à la direction du Trésor de la rue de Rivoli, il en est devenu, en 1982, chef du service des affaires internationales. M. Jurgensen a notamment suivi à ce titre les travaux du Club de Paris, organisme informel qui regroupe les Etats créanciers de pays endettés, et dont le Trésor assure le secrétariat.]



هكذا من الأصل

AFFAIRES

Aux Etats-Unis

La Chase Manhattan Bank propose de racheter deux caisses d'épargne de l'Ohio

La Chase Manhattan Bank, l'une des toutes premières banques américaines, a annoncé son intention de racheter deux caisses d'épargne et de crédit de l'Ohio, la Mentor Savings Bank (située à Mentor) et la Federated Savings Bank (de Cincinnati). Celles-ci figuraient dans la liste des quelque soixante-dix caisses d'épargne de ce même Etat qui avaient dû fermer provisoirement leurs portes le mois dernier après la faillite de la société EMS Government Securities, laquelle avait entraîné à son tour celle de la Home State Savings Bank de Cincinnati.

Ce rachat, a précisé M. Arthur F. Ryan, directeur général adjoint de la Chase Manhattan, s'effectuerait pour la somme globale de 7,4 millions de dollars, à raison de 6,8 millions pour la Mentor Savings Bank et 600 000 dollars pour l'établissement de Cincinnati, les actifs de ces deux caisses d'épargne représentant respectivement 114 et 53 millions de dollars pour un total de 25 000 déposants dans un cas et 7 300 dans l'autre.

« *Ces acquisitions constituent pour nous une première étape visant à régler les problèmes qui se posent aux caisses d'épargne et de crédit de l'Ohio* », a indiqué M. Ryan, précisant que la Chase avait demandé aux autorités de tutelle (la Réserve fédérale et la Federal Savings and Loan Association, chargée d'assurer les dépôts des caisses d'épargne) l'autorisation de fusionner ces deux établissements au sein d'une banque commerciale à établir dans l'Etat de l'Ohio, ce qui ouvrirait la voie à d'autres acquisitions locales de même nature. A l'heure actuelle, la Chase Manhattan n'a pas le droit d'exercer d'activité bancaire dans l'Ohio car elle est déjà implantée dans un autre Etat du territoire américain (le New-Jersey). Rappelons que de son côté, le groupe Chemical Bank s'est porté acquéreur de la Home State Savings Bank.

● **Poclain a vendu sa division de composants hydrauliques.** – Le groupe Poclain, premier constructeur français de pelles hydrauliques, et filiale, depuis 1977, du groupe américain Case-Tenneco, a vendu la division de composants hydrauliques de sa filiale Poclain Hydraulics. Le prix de la transaction – qui concerne une usine à Verberie (Oise) et des filiales commerciales – n'a pas été révélé. L'acheteur n'est autre que M. Pierre Bataille, ancien président du conseil de surveillance de Poclain, et fils du fondateur M. Georges Bataille, qui avait été évincé de la direction effective du groupe en mai 1983. Il y a plus de deux mois, M. Pierre Bataille avait présenté une première offre. Elle n'avait pas été jugée compétitive par Poclain, qui préférait alors celle de l'américain Vickers. Les pouvoirs publics étaient alors intervenus, demandant à Poclain un délai pour que M. Bataille puisse présenter une offre de reprise supérieure.

Un entretien avec M. Michel Charzat, député PS de Paris et président du Haut Conseil du secteur public

« Ne jouons pas l'industrie française à la roulette électorale »

La polémique sur les nationalisations a repris. Il y a quinze jours, Mme Cresson expliquait au conseil des ministres que les entreprises nationalisées en 1982 avaient spectaculairement redressé leurs comptes. Mais l'opposition, par les voix de deux députés, MM. d'Aubert (UDF) et Noir (RPR), répliquait vivement au ministre en l'accusant de manipuler les chiffres et de cacher la vérité.

Nous avons demandé à M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du PS chargé du secteur nationalisé et président du Haut Conseil du secteur public, de donner son point de vue dans ce débat.

« *La rumeur court que le gouvernement envisage de dénationaliser partiellement certaines entreprises. Il s'agirait, un peu comme pour les télévisions privées, de couper l'herbe sous le pied de l'opposition et d'éviter ou plutôt de « déminer » le débat sur les nationalisations qui aura lieu avant les élections législatives de 1986. Qu'en est-il ?*

– A ma connaissance, il n'existe aucun projet ni même aucune étude de la sorte. Il ne saurait être question de jouer l'industrie française à la roulette électorale. Les nationalisations de 1982 relevaient d'un acte de souveraineté nationale, d'une démarche volontariste au service de la modernisation. Cela demeure.

– Néanmoins, Mme Cresson admet qu'elle n'a pas de religion à ce sujet.

– Moi non plus. La nationalisation ne relève pas d'une conception religieuse mais d'une conception pragmatique et pour tout dire laïque de l'intérêt national. La réalité est que la France est un pays pauvre en capitaux et en entrepreneurs. Les entreprises nationalisées sont, alors, un moyen d'assurer l'accumulation et la valorisation des ressources du pays, afin qu'il tienne son rang.

– Le bilan des nationalisations provoque des polémiques. Les leaders de l'opposition, MM. d'Aubert, député UDF, et Noir, député RPR, vous reprochent de manipuler les chiffres et de « désinformer » les Français.

– Le rapport du Haut Conseil du secteur public présente des éléments complets et objectifs. L'Observatoire des entreprises nationales publie des résultats tous les six mois. Qu'on ne nous reproche pas de dissimuler la vérité ! Qu'en était-il de l'information des citoyens avant 1981 ? Or les chiffres publiés sont clairs. Pour l'ensemble des secteurs énergie-transport et industrie, le déficit est passé de 29 milliards de francs en 1983 à 18 milliards en 1984. Il y a redressement. Quant au nouveau secteur industriel nationalisé, que critiquent nos détracteurs, il a réalisé, hors sidérurgie, un profit de l'ordre de 5,5 milliards de francs en 1984, contre un déficit de 1 milliard l'année précédente.

– Le rapport 1984 du Haut Conseil, que vous présidez, était néanmoins contrasté, soulignant des faiblesses, notamment sur l'investissement.

– Oui, il présentait un bilan des deux premières années, 1982 et 1983. En 1984, l'investissement du secteur public industriel aura progressé d'environ 4 % en volume. Malgré certaines difficultés de financement, le rôle moteur du secteur public a été significatif. On en mesure, déjà, les retombées sur l'environnement et les PME, dans certaines régions.

» Observez comment les critiques de l'opposition ont changé de nature depuis quelque temps. Elle prophétisait la catastrophe, aujourd'hui elle chipote sur les chiffres. Le succès économique des nationalisations est en train de s'affirmer. Je comprends que cela gêne. Par ailleurs, les arguments avancés relèvent d'une conception archaïque et dogmatique du rôle des entreprises nationales. M. Noir a dans la tête qu'elles sont des arsenaux administrés par l'Etat. Il leur reproche d'appliquer les règles commerciales normales en matière de consolidation des comptes. Il leur interdit également de respirer en procédant à des restructurations entre elles ou avec d'autres, au nom d'un juridisme étroit. En plus, il feint d'ignorer que les différentes cessions qui ont eu lieu depuis 1981 – une quinzaine – ne sont pas illégales car elles s'appliquent à des participations minoritaires ou portent sur des actifs localisés à l'étranger. Le secteur public doit être mobile pour être offensif. M. Noir cherche à l'enfermer dans un carcan.

– Pourquoi ne pas faire voter la « loi de respiration » du secteur public qui était prévue pour leur donner toute latitude d'acheter ou de vendre certaines activités ?

– Je souhaite que cela se fasse le moment venu. Il faut un dispositif législatif et réglementaire simple et pratique.

– Le retour au profit, prôné et imposé par M. Fabius, ne transforme-t-il pas les nationalisées en entreprises comme les autres ?

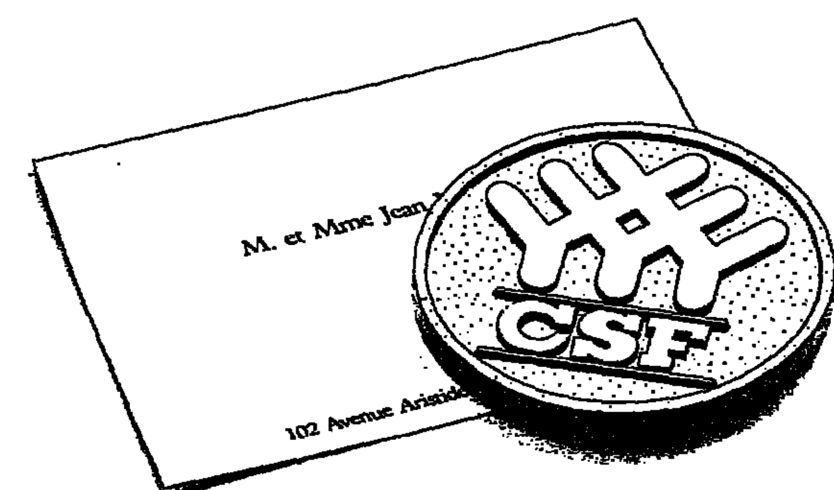
– Les entreprises nationales sont soumises comme les autres aux contraintes indispensables dans une économie ouverte de compétitivité et de résultats. Un risque de banalisation existerait si elles n'intégraient pas, en plus, des contraintes d'intérêt national, d'investissements, de recherche, d'innovation sociale. Leur mission est plus large et plus exigeante.

– Vous considérez donc que les nationalisations représentent un « bon dossier » pour la gauche ?

– Oui. Le débat politique devrait porter sur ce qui est important, c'est-à-dire sur les moyens à réunir pour que les entreprises nationales réussissent. Toute autre démarche est dangereuse car elle risque de casser la dynamique qui est amorcée. Soyons réaliste : personne n'a intérêt à paralyser le fonctionnement de ces entreprises pendant l'année 1985, à inquiéter les équipes mobilisées sur des projets d'avenir. On nous a accusé de dogmatisme en 1981. Puissions-nous ne pas avoir à reprocher à certains responsables de la droite de jouer au mécano libéral ou de satisfaire un caprice idéologique. »

Propos recueillis par
ERIC LE BOUCHER.

FONCTIONNAIRES, NATIONALISÉS ET ASSIMILÉS.



PRÊTS PERSONNELS : LE CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES AGIT. DANS UN SEUL INTÉRÊT, LE VÔTRE.

En 1985, être membre d'une association puissante peut se traduire par des avantages considérables pour le consommateur. Le C.S.F., avec plus d'un million trois cent mille adhérents, en apporte une preuve évidente dans le cas des prêts personnels.

Acheter à crédit est devenu un acte courant. Trop courant. Car si le crédit est une facilité de paiement... c'est aussi un service qui peut coûter très cher. Surtout lorsqu'il s'agit de prêts destinés à l'acquisition de biens d'équipement : mobilier, appareils ménagers, automobile, Hi-Fi, etc...

De la Hi-Fi ou de la voiture ...aux événements familiaux.

Si vous êtes fonctionnaire, agent du secteur public ou employé d'une entreprise nationalisée, le C.S.F. vous permet d'obtenir, par l'intermédiaire de son établissement financier, CRESERFI des prêts personnels destinés à couvrir certaines dépenses qui dépassent votre budget habituel :
- nouvel équipement Hi-Fi, vidéo.
- mobilier ou appareils ménagers,
- voiture, moto ou caravane, mais aussi des dépenses telles que :
- un déménagement,
- le mariage d'un de vos enfants,
- des travaux d'aménagement.

Des avantages inhabituels.

Le C.S.F. vous permet d'accéder à une diversité de prêts peu commune :
- prêt personnel jusqu'à 30.000 F, remboursable de 12 à 36 mois sans aucune demande de justification de l'usage fait des fonds empruntés.
- prêt familial à moyen terme remboursable de 36 à 60 mois.
- prêt "jeune fonctionnaire" à taux réduit pour les moins de 27 ans ou ceux qui ont moins d'une année dans la fonction publique.

A noter enfin que ces différents prêts sont accordés avec des formalités simplifiées et rapides.

Pourquoi de tels avantages.

Le C.S.F. est une association à but non lucratif. En clair, elle ne travaille pas pour gagner de l'argent, mais pour en faire économiser à ses membres.

Le C.S.F., rappelons-le, est né d'une association de fonctionnaires et de gens appartenant à la fonction publique qui avaient les mêmes problèmes en matière d'acquisition immobilière, de placement ou de protection financière et juridique.

En se regroupant, avec cet esprit de solidarité qui existe dans le secteur public, ils ont réussi, au fil des années, à obtenir des avantages dont vous pouvez, aujourd'hui, vous aussi profiter.

Le fonctionnement du cautionnement mutuel.

Afin de pouvoir obtenir des conditions avantageuses de la part des banques réalisant les prêts, C.S.F./CRESERFI leur offre une garantie de remboursement solide grâce au principe du cautionnement mutuel.

Tout adhérent au C.S.F. qui fait un emprunt accepte la mise en réserve d'une caution ; cette somme alimente un fond commun de garantie.

Bien entendu, cette caution est en grande partie rendue en fin de remboursement de prêt.

Comment en bénéficier.

Pour bénéficier de tels avantages, il suffit d'adhérer au C.S.F. Formalité éclair, puisqu'il s'agit simplement d'en faire la demande en ayant seulement à justifier de son appartenance au secteur public ou assimilé.

Actuellement, l'adhésion à vie ne s'élève qu'à 320 F. C'est dire qu'avec un prêt personnel à taux préférentiel, l'économie réalisée sur le remboursement des premières mensualités suffit à amortir cette cotisation donnant droit à bien d'autres privilèges.

L'immobilier aussi...

En devenant membre du C.S.F., vous bénéficierez de sa puissance dans trois autres domaines :
- l'accès à des prêts immobiliers à des taux souvent en dessous de la moyenne, à des prêts immobiliers classiques ou conventionnés ou à des prêts à moyen terme avec ou sans hypothèque.
- la constitution d'une épargne pour mieux assurer votre avenir.
- une protection juridique permanente.

Soyez complètement informé.

Pour se faire une idée précise du C.S.F., il existe une brochure détaillée dans laquelle sont répertoriés et présentés tous les avantages auxquels on peut prétendre lorsqu'on est devenu adhérent. C'est là aussi que figure la liste des 150 bureaux régionaux auprès desquels vous pourrez vous adresser pour un problème concret.

La brochure "Solidaires pour vivre mieux" vous est envoyée gratuitement sur simple demande et sans aucun engagement de votre part.



SOLIDAIRES POUR VIVRE MIEUX

CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

Veuillez m'envoyer, sans engagement de ma part, la brochure C.S.F. "Solidaires pour vivre mieux".

Remplissez et renvoyez ce bon au C.S.F., Service courrier adhérent, 9, rue du Faubourg Poissonnière, 75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 246.72.56.

Nom : ____
Prénom : ____
Tél. personnel : ____
Tél. bureau : ____
N° ____ Rue : ____
Code Postal : ____
Ville : ____

CSF 2 - 2 a.

TRANSPORTS

ATR-42, AIRBUS, HÉLICOPTÈRES

Les hauts et les bas de la coopération aéronautique franco-italienne

De notre correspondant

Rome. – c'est en présence de M. Cossiga, président du Sénat, qu'a été présenté le 10 avril, à Rome, le nouvel avion de transport régional ATR-42, fruit d'une coopération entre les industries françaises et italiennes. Cet appareil constitue un pas en avant important et est aussi un test pour les deux pays en matière de construction aéronautique conjointe.

Avion de transport régional, l'ATR-42 sera en service à partir de 1986 et il a été l'objet d'une soixantaine de commandes. Parmi les acquéreurs figurent des compagnies régionales américaines mais aussi Finnair et Alitalia. D'un coût de six à sept millions de dollars, pouvant transporter une quarantaine de passagers, l'ATR-42 est un appareil économique : alors que le coût par passager et par kilomètre augmente plus l'avion est petit, il est, dans son cas, égal à celui des gros appareils. L'avion consomme un litre de kérosène par kilomètre-passager (encore que cela soit fonction de l'altitude, du poids de l'appareil et du vent), ce qui représente une consommation par passager guère plus importante que celle d'un vélomoteur.

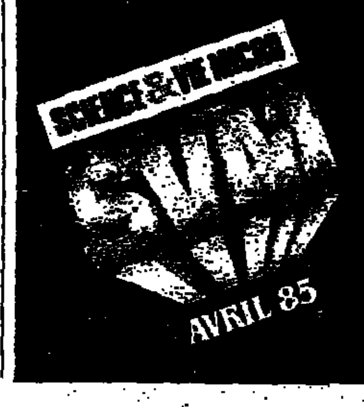
Pour la fabrication de l'ATR-42, Aeritalia et Aérospatiale ont créé une société conjointe (à 50-50) partageant sur une base égale les risques industriels et financiers. L'appareil est construit en partie à Toulouse et en partie à Pomigliano, d'Arco près de Naples. L'opération, qui a donné lieu à des échanges d'ingénieurs et d'ouvriers, constitue pour les Français un banc d'essai pour des projets de coopération futurs.

Le point noir de la coopération franco-italienne dans le domaine aéronautique reste l'opération Airbus : les Italiens ayant décidé de ne pas participer à la construction du A-320. Ils font valoir qu'on ne leur avait pas proposé une participation à la hauteur de leurs capacités technologiques et que la France ne leur a jamais fait de propositions concrètes, excepté pour la fourniture du tissu destiné aux sièges, et de l'aménagement des toilettes.

Du côté français, on rappelle qu'il a été proposé à l'Italie de participer au projet dès 1981 et que le rapport commun rédigé par les experts des deux pays et remis à leurs ministres respectifs prévoyait une prise de participation de 15 % dans l'opération. Mais la répartition des tâches aurait été faite après la décision de l'Italie de participer au projet. Sans doute parce qu'ils ne croyaient pas vraiment à celui-ci et parce qu'ils étaient en outre soumis à des pressions des Etats-Unis, les Italiens ont lanterné (achetant entretemps trente appareils à l'américain McDonell Douglas). Aujourd'hui, notamment après la décision de la compagnie américaine Pan Am d'acquérir des Airbus A-320, ils semblent prêter une oreille plus attentive à de futurs projets.

Plusieurs sont en cours de négociation, notamment dans le domaine militaire (hélicoptères et missiles). La coopération est plus avancée dans le domaine spatial (projets Ariane et Colombus), le nucléaire (pour la fourniture de deux unités de 1 000 mégawatts chacune à l'Egypte) et en matière de télécommunications (accord de recherches communes sur les centraux téléphoniques entre Italtel et CIT-Alcatel auxquels est venu se joindre, du côté allemand, Siemens).

PHILIPPE PONS.



Au banc d'essai : les compatibles IBM de Toshiba et le logiciel de traitement de texte Wordstar 2000.

16 F. EN VENTE PARTOUT.

AFFAIRES

MAINTIEN D'UN BAS NIVEAU POUR LES VENTES D'AUTOMOBILES

175 498 véhicules ont été immatriculés au mois de mars en France, soit une baisse de 0,8 % par rapport à mars 1984. Sur le premier trimestre, la chute est de 1,8 %.

La situation est contrastée pour les constructeurs français. Peugeot SA, grâce à Peugeot (+ 11,6 %) et à Citroën (+ 6,2 %) et malgré Talbot (– 44,6 %), voit ses ventes progresser de 5,5 %, tandis que Renault continue d'enregistrer une érosion de ses positions (– 5,6 %). Les étrangères, avec – 2,2 %, ont reculé plus vite que le marché et leur part sur le premier trimestre est de 34,1 % contre 34,8 % pour PSA et 31,1 % pour Renault.

● **Lufthansa va acheter cinq avions au constructeur brésilien Embraer.** – Lufthansa a commandé cinq avions Embraer-120 Brasilia et leurs pièces de rechange pour un prix de 90 millions de DM (270 millions de francs) au constructeur aéronautique brésilien Embraer, a annoncé, le 10 avril, la compagnie ouest-allemande. Des options sur cinq appareils supplémentaires ont été prises. C'est la première fois, a-t-on précisé, qu'une compagnie européenne s'équipe avec ce nouveau biturbopropulseur brésilien d'une trentaine de places, destiné au transport régional. Le prototype de cet appareil à hélices à effectué son premier vol en juillet 1983. – *(AFP.)*

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION DE FILMS

achète :

Immeuble ou partie d'immeuble à PARIS-OUEST

(éventuellement possibilité d'association)

Faire offre à SIPEP,
3, rue de Choiseul, 75002 PARIS,
réf./n° 803 qui transmettra

CONJONCTURE

La commission de la concurrence demande plus de moyens pour surveiller les ententes

Les « séries de prix » dans le bâtiment devraient disparaître

La commission de la concurrence, qui a rendu public, jeudi 11 avril, son rapport pour 1984, estime, une fois encore, que ses moyens sont insuffisants par rapport à ceux de l'étranger pour contrôler le bon exercice de la concurrence en France.

La commission, dont le rôle est de donner des avis (dix-huit l'année dernière), notamment au gouvernement, mais aussi au Parlement, à la justice, aux organisations de consommateurs, aux syndicats, aux collectivités territoriales... sur les concentrations économiques, les ententes et les positions dominantes d'entreprises, demande qu'on lui facilite le travail et, pour cela, que soient réduites les difficultés d'accès aux informations nécessaires à l'instruction des dossiers.

C'est ainsi que le rapport note : *« Il est essentiel que la commission dispose de toutes les informations dont elle a besoin, quels que soient l'objet et l'origine de la saisine. Malgré les progrès récemment réalisés, des problèmes subsistent quant aux conditions dans lesquelles elle est associée à la définition et à l'orientation, et quant aux délais dans lesquels les résultats de ses investigations lui sont transmis. A ces deux points de vue, elle reste dépendante de la direction générale de la concurrence et de la consommation* [c'est-à-dire du ministère de l'économie et des finances] *et il serait remédié à cette situation si la loi reconnaissait à la commission pour la conduite des enquêtes un pouvoir comparable à celui dont disposent les juges d'instruction. »*

De même, la commission demande que soit renforcé le contrôle des pratiques anticoncurrentielles (contrôle défini par la loi du 19 juillet 1977) soulignant que devrait lui être reconnue compétence en matière de prix imposés, discrimination, refus de ventes. Cette compétence lui est actuellement refusée en cas de poursuites et de répression par l'administration.

Le rapport souligne enfin les longs retards constatés en 1983 et en 1984 pour la publication de certains de ses avis et des décisions gouvernementales en découlant. Ces retards, estime le rapport, risquent d'affaiblir l'autorité de la commission. Le ministre de l'économie et des finances a certes pris l'engagement pour l'avenir de rendre publics les avis adoptés dans un délai de deux mois, mais la commission va plus loin et demande que cette publication soit accompagnée des décisions ministérielles correspondantes : *« Une autre voie mériterait d'être explorée, celle consistant à prévoir par voie législative que, faute de décision explicite prise par le ministre chargé de l'économie, dans un délai fixe suivant l'avis de la commission, la décision ministérielle serait réputée tacitement acquise et conforme à l'avis. »*

Trop élevés

Le rapport contient outre les dix-huit avis rendus en 1984, la réponse de la commission à la question posée en avril 1980 par le gouvernement sur l'utilité et les effets des *« séries de prix »* dans le bâtiment, sorte de barèmes professionnels très largement utilisés par les corps de métier pour établir leurs devis ou leurs factures (il existe une quinzaine de séries ou barèmes nationaux de prix du bâtiment et plusieurs centaines de séries ou études prix locales).

La commission est sévère à l'égard de cette pratique qu'elle assimile aux barèmes professionnels dont la diffusion et l'utilisation ont été condamnées. Ces séries, estime la commission, incitent *« leurs utilisateurs à ne pas tenir compte dans l'établissement de leurs devis et factures, de leurs conditions réelles d'exploitation et les conduisent à pratiquer des prix probablement élevés »*, parce qu'adaptés à la situation des entreprises les moins productives.

Les prix de séries, particulièrement ceux de la « série centrale de l'académie d'architecture » (prix de base d'environ 40 000 prestations et fournitures), sont calculés dans des conditions *« estimées moyennes d'exécution »*. Des choix sont faits pour établir ces prix théoriques : techniques employées, degré de qualification des équipes de travail, temps mmoyens passés, coûts de la main-d'œuvre, charges des chantiers, qualité des matériaux et fournitures, bénéfices. *« Les prix de base qui résultent de ces choix (...) sont au départ volontairement chers. »* Les auteurs des séries y voient de simples indications. Mais l'expérience montre que les entreprises utilisent telles quelles les séries et qu'elles le font d'autant plus systématiquement qu'elles les savent *« très rémunératrices »*.

Les professionnels consentent souvent des rabais, mais aux seuls clients ayant un pouvoir de discussion, c'est-à-dire généralement l'Etat et les grosses collectivités locales, les particuliers et les petites collectivités payant le prix fort.

La commission recommande donc d'interdire la publication et l'utilisation des séries de prix et souhaite que soient, au contraire, publiées des mercuriales de prix individuels effectivement pratiqués.

Une recommandation qui, si elle était suivie par le ministère de l'économie et des finances, ferait l'effet d'une véritable bombe dans les professions du bâtiment.

Le budget de 1986

Les effectifs de la fonction publique seront à nouveau réduits

Les ministres dépensiers viennent de recevoir du premier ministre la « lettre de cadrage » qui fixe les premières orientations du budget de l'État pour 1986. Le mot d'ordre est toujours aux économies en ce qui concerne la fonction publique. M. Fabius parle de *« mise en réserve des effectifs de 1 % »*, ce qui concrètement correspondrait à la suppression de vingt-cinq mille postes. Les dépenses courantes des ministères (une quarantaine de milliards de francs) devront être réduites de 3 % (après 2 % cette année). En ce qui concerne les aides et interventions (une masse de plusieurs centaines de milliards de francs), *« un effort tout particulier de réexamen exhaustif »* de ces dépenses est demandé. Les crédits d'investissement en autorisations de programme sont plafonnés à leur niveau de 1985 en francs courants. Des crédits supplémentaires pour l'informatisation des ministères pourront être accordés si des gains de productivité sont réalisés.

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR L'EMPLOI

Le patronat fait montre de lenteur *selon la CFDT*

Les discussions entre les syndicats et le patronat autour de l'emploi vont avancer lentement, en raison de la diversité des positions et des incertitudes au sein même des deux « camps ». Le CNPF, qui doit donner sa réponse aux syndicats après la réunion de sa commission sociale ce jeudi 11 avril et de son conseil exécutif, lundi 15 avril, paraît engagé dans *« une démarche lente »*, selon l'expression de M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, dernière centrale syndicale à avoir été reçue par le CNPF mercredi 10 avril en fin de matinée.

Le seul élément positif que le leader cédétiste ait enregistré à l'issue de sa rencontre est *« le début prochain de négociations sur la revalorisation des indemnités de chômage partiel, bloquées depuis longtemps »*. En revanche, a dit M. Maire, *« sur deux facteurs essentiels de création d'emplois, la durée et l'organisation du travail, la maîtrise concertée des effets des changements technologiques, il n'y a pas de volonté du CNPF de reprendre des négociations immédiatement. Ce n'est pas un refus, mais une lenteur »*. La CFDT entend donc faire pression sur les syndicats patronaux pour obtenir des négociations sur ces points dans les branches professionnelles.

Sur les « contrats-formation-recherche d'emploi (CFR), lancés par le gouvernement, les discussions restent aussi incertaines. Pour la CFDT, la négociation doit être liée à une reprise de celle sur les procédures de licenciement en général. Selon M. Maire, les CFR doivent être *« le dernier recours après la mise au point du plan social »*, respecter *« le volontariat des salariés »*, *« servir à une orientation et à une véritable formation des salariés »*.

Enfin, élément négatif selon M. Maire, le CNPF aurait manifesté son intention de mener une campagne publique pour remettre en cause le SMIC, dont le niveau trop élevé, selon l'organisation patronale, serait à l'origine de l'absence de la création d'emplois. La CFDT voit là une *« bataille retardataire »* et *« une des raisons des retards de la modernisation dans notre pays »*.

Tous les renards vous le diront : CERGY est une ville bien placée, quand on a de l'ambition.

CERGY est un carrefour stratégique dans le monde des affaires : déjà 800 entreprises, 9 banques, 8 grandes écoles commerciales et techniques. Et tous les services d'une capitale régionale.

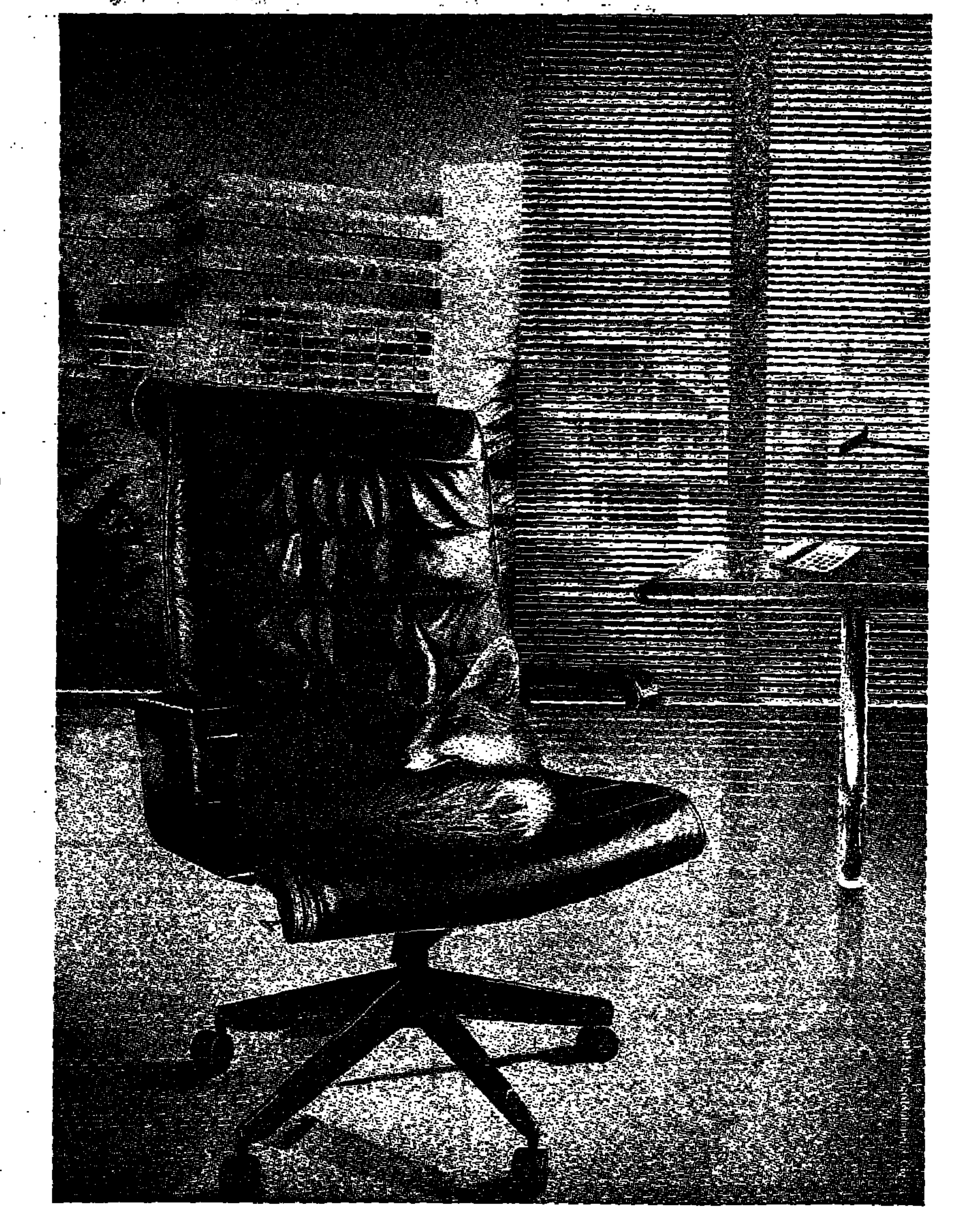
CERGY est à l'ouest symbole de réussite et de prestige et garant d'un placement sûr.

De la place au Soleil.

Vous aimez les contacts. CERGY est à 30' de Paris. A quelques secondes de partout par la télématique, le câble et les satellites. C'est aussi une ville chaleureuse, avec les boutiques de luxe et les terrasses de café de son nouveau centre ville.

Vous aimez respirer. CERGY est une ville naturelle : 500 ha de parc, des tennis et bientôt un golf.

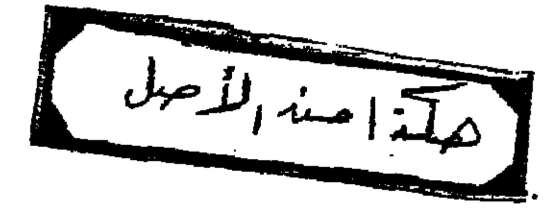
Maison individuelle ou appartement en petit immeuble de standing, votre place est à CERGY, parce que vous aimez être bien placé.





CERGY-PONTOISE
UNE VIE BIEN PLACÉE

Informations : Établissement Public d'Aménagement Tél. (3) 031.23.93



هكذا صدر الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VOLVO

Ventes

Les ventes du groupe en 1984 se sont élevées à SEK 87,05 milliards (contre SEK 99,46 milliards en 1983). La diminution des ventes est due au repli volontaire d l'activité de courtage pétrolier de SIC et à la sortie de AB Catena et de Wihl Sonesson AB du périmètre de consolidation du groupe Volvo en 1984.

Les ventes du 4e trimestre 1984 se sont élevées à SEK 23,34 milliards.

Les ventes hors de Suède se sont élevées à SEK 73,38 milliards (84,30 en 1983) et représentent 84 % des ventes totales (contre 85 %).

Résultats

Les résultats du groupe avant dotations, impôts et part des actionnaires minoritaires se sont élevés à SEK 7,64 milliards (3,80 en 1983).

L'amélioration du résultat reflète principalement la progression des résultats des secteurs voitures et camions, ainsi qu'une réduction considérable des pertes du secteur énergie.

Le résultat de 1984 fait apparaître un taux de rentabilité de 22,9 % (18,1 en 1983) sur les capitaux investis, non compris les dettes à court terme, ne portant pas intérêt.

Investissements – Liquidités – Employés

Les investissements bruts en terrains, immeubles et équipements se sont élevés à SEK 2 599 millions (2 397), dont SEK 1 910 millions (1 375) pour le secteur des moyens de transport.

A fin 1984, le nombre d'employés du groupe Volvo s'élevait à 68 586, soit une progression de 3 900 personnes pendant l'année (Catena et Sonesson exclus).

Dividende

Le conseil d'administration et le président directeur général proposent de distribuer aux actionnaires un dividende de SEK 5,30 (5,23) par action, soit un total de SEK 411,3 millions (399,1).

DOCKS DE FRANCE

Les Docks de France, à la suite de négociations menées avec le concours de la Banque de l'union européenne, viennent d'acheter au Groupe Primistères la participation minoritaire qu'il détenait dans la Société COFRADEL : les Docks de France portent ainsi leur participation à 91 % du capital.

La pleine appartenance de Cofradel au groupe Docks de France complète l'opération engagée en 1979 et constitue un facteur d'amélioration des résultats consolidés.

Par ailleurs, Docks de France et Primistères sont convenus de mettre à l'étude les opportunités de collaboration.

AVENIR

Le conseil d'administration d'Avenir, réuni sous la présidence de M. Claude Marin, le 2 avril 1985, a pris connaissance des résultats de la société pour l'exercice 1984.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société s'est élevé à 670 millions de francs en progression de 11,45 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net après impôts s'élève à 16 millions de francs.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale qui se tiendra le 18 juin 1985 de distribuer un dividende net de 20 F assorti d'un impôt de 10 F.

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

Dans sa séance du 3 avril 1985, le conseil d'administration a examiné les comptes de résultats de la Compagnie pour l'exercice 1984.

Le chiffre d'affaires hors taxes établi hors produits financiers, selon la définition du nouveau plan comptable, a atteint 6,925 milliards de francs ; il est en hausse de 9,94 %. Le bénéfice net s'élève à 285,667 millions de francs (+ 10,71 %).

Dans les comptes de résultats les amortissements figurent pour 109,5 millions de francs (contre 94,1 millions de francs en 1983), et les provisions d'exploitation pour 449 millions de francs (contre 403,2 millions de francs). L'impôt sur les sociétés s'élève à 226,3 millions de francs.

Le conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale que le dividende soit fixé à 18,75 francs (28,125 francs avec l'avoir fiscal) contre 17 francs (25,50 francs avec l'avoir fiscal) pour le précédent dividende. Le dividende s'applique aux 11 241 385 actions entre lesquelles est réparti le capital social depuis 1983.

Ces résultats peuvent être considérés comme favorables et traduisant un effort de rigueur particulier, dans une conjoncture difficile caractérisée notamment par une progression modérée des volumes d'eau consommés.

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SOGEBAIL

Le conseil réuni le 12 mars 1985 a arrêté les comptes de l'exercice 1984.

Au 31 décembre, le patrimoine de Sogebail atteignait 5 618 MF, en valeur brute, soit 4 016 MF après amortissement, et le montant des décaissements restant à effectuer sur engagements donnés s'élevait à 294 MF.

Le total des fonds propres (capital, primes et réserves légales) était de 1 290,5 MF.

Les recettes locatives ont atteint 858,8 MF et le bénéfice net s'est élevé à 325,6 MF dont 57,9 MF de plus-values réalisées sur des cessions d'immeubles à leurs locataires.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires, qui se réunira le 9 mai prochain, de distribuer une somme de 309,3 MF.

91,2 MF représenteront l'intérêt statutaire de 8 % servi sur le nominal des actions ; le solde, soit 218,1 MF sera réparti entre les catégories d'actions en fonction de leurs droits respectifs sur les produits d'indexation des immeubles qu'elles ont contribué à financer.



GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SITUATION DES SICAV AU 29 MARS 1985

	C.I.P.	A.G.F.I.M.O.	A.G.F. 5000 60 % minimum en actions françaises (1)	A.G.F. INTERFONDS	PHÉNIX PLACEMENT
Nombre d'actions	1 186 384 (Nominal de 100 F)	3 052 825 (Nominal de 100 F)	1 334 102 (Nominal de 100 F)	1 150 766 (Nominal de 200 F)	851 859 (Nominal de 200 F)
Actif net par action	804,82	440,69	287,58	358,83	258,34
Actif net total	954 820 510	1 345 354 670	383 660 760	412 932 433	220 068 488
Répartition de l'actif (en pourcentage) :					
– Disponible	8,46	6,21	2,50	6,60	2,18
– Obligations françaises	32,23	29,93	30,06	56,86	93,84
– Obligations étrangères	3,23	0,20	–	33,39	3,98
– Actions françaises	24,97	54,85	60,64	3,14	–
– Actions étrangères	36,11	8,81	6,80	0,01	–
Rappel : – Dividende par action :					
– Montant net et avoir fiscal	44,28 + 2,88	25,29 + 1,17	17,21 + 1,78	25,53 + 1,60	26,25 + 2,30
– Date de paiement	4 mai 1984	4 mai 1984	4 mai 1984	4 mai 1984	4 mai 1984

Souscriptions : Service des transferts, 33, rue La Fayette, 75009 PARIS, et Banque générale du Phénix, 31, rue La Fayette, 75009 PARIS.

(1) Loi du 13 juillet 1978.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY le Mardi 23 avril 1985 à 13 h 30
En deux lots ds imm. 13, rue Berthier à
PANTIN (93)
1er Lot **UN STUDIO** au rez-de-chaussée, 2e pte à dte
2e Lot **UN STUDIO** au rez-de-chaussée, 1e pte à dte
Mise à Prix : 35000 F chaque lot
S'ad. pr ts rens. à la
1. SCP Schmidt David, avts à Paris 17e, 76, av. de Wagram. Tél. : 766-16-69 du lun. au ven. entre 10 h et 12 h.
2. Au Ct de Me J. Pietruszynski, avt à Pantin (93), 28, r. Scandicci.
3. S/lieux pr vis. Pr connaître les heures de vis., tél. au 766-16-69 aux mêmes heures que ci-dessus.

Vte sur saisie immobilière au Palais de Justice de Bobigny le Mardi 23 avril 1985 à 13 h 30
En un seul lot
UN PAVILLON
d'habitation de 4 pièces princ.
28, rue de Verdun à
PIERREFITTE (93)
Occupé par la partie saisie
Mise à prix : 65000 F
S'ad. pr ts rens. à la SCP Schmidt David, avts à Paris-17e, 76, av. de Wagram. Tél. : 766-16-69 du lun. au ven. entre 10 h et 12 h.
S/lieux pr vis. (Pr connaître les jours et heures de vis., app. le même no, aux mêmes heures.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à PARIS le jeudi 25 avril à 14 h
UN APPARTEMENT
Esc. D, r.d.ch. sur le palier : antichambre, 2 pièces princ. pte pièce, cuis., W.C. cave au sous-sol, no 73 - sis
211 bis A, rue de Bercy
PARIS 12e
Mise à prix : 60 000 F
S'ad. pr ts rens. à Me F. INBONA de la SCP Morris, Lucas, Inbona Sté d'avts 4, av. Sully-Prudhomme à Paris 7e, Tél. : 555-74-06

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Bobigny le mardi 23 avril 1985 à 13 h 30
EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT
dans un immeuble sis
à AUBERVILLIERS (93)
99, rue Jean-Jaurès, de 2 pièces principales au rez-de-chaussée à droite. MISE A PRIX : 35 000 F
S'adresser pour tous renseignements à :
1o) la SCP SCHMIDT et DAVID avocats au Barreau de Paris, demeurant même ville (75017), 76, av. de Wagram tél. : 766-16-69, du lund. au jeu. entre 10 h et 12 h
2o) au cab. de Me Janine Pietruszynski, avocat à Bobigny, demeurant 28, rue Scandicci à Pantin (93500)
3o) sur les lieux pour vis. Pour connaître les jours et heures de visites 766-16-69, du lun. au vend. de 10 h à 12 h.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Paris le Jeudi 25 avril 1985 à 14 h – En un seul lot
à PARIS 4e dans l'immeuble 4, rue du Trésor
DEUX LOGEMENTS AU 4e ÉTAGE
1. – pte face dte, 2 pièces s/rue et 27/1 000e.
2. – palier de gche pte dte, s/courette comp. entrée, ch. cuis. w.-c. 2 débarras et 23/1 000e – au 6e étage chambre no 10 et 4/1 000e au sous-sol cave numéro 7 et 1/1 000e.
MISE A PRIX : 100 000 FRANCS
S'ad. pr ts rens. à Me INBONA de la SCP Morris, Lucas, Inbona Sté d'avts 4, av. Sully-Prudhomme, Paris 7e - Tél. : 555-74-06

Vente sur licitation au Palais de Justice de Nanterre le Mercredi 24 avril 1985 à 14 heures - En 4 lots
Trois lots à **NOTRE-DAME-DE-L'ISLE (27)**
1er lot **MAISON D'HABITATION** surf. habit. 76 m² LIBRE
Chemin des Pieds-Corbons, no 6 - cad. sect. AC no 187 pr 7 a 50 ca
MISE A PRIX : 220.000 F
2e lot **TERRAIN A BATIR** cad. sect. AC no 186 pr 10 a Chemin des Pieds-Corbons
Mise à prix : 50.000 F
3e lot **TERRAIN A BATIR** cad. sect. AC no 185 pr 9 a 88 ca Chemin des Pieds-Corbons
Mise à prix : 50.000 F
4e lot - A NANTERRE (92)
IMMEUBLE A USAGE DE COMMERCE
1 bis, boulevard du Midi, cadastré sect. CO no 77 pr 1 a 87 ca
MISE A PRIX : 280.000 F
S'adr. pr rens. à Me REYNAUD-DUPORT, avt à Nanterre, 47 bis, r. de Stalingrad, tél. 721-49-95 - Me X. SALONE, avocat à Versailles, 19, r. Ste-Sophie, tél. 950-01-69

Vente après liquidation de biens, au Palais de justice, NANTERRE le mercredi 24 avril 1985, à 14 h - En un lot
APPARTEMENT à PARIS (10e)
au 2e ét. pte gche, comp. de 3 pces cuis., w.-c., débarras, lot no 8 du règlement de copr. - UNE CAVE no 36 ss-sol, lot no 59 du règl. de copr., ds un immeuble sis 268, rue du Faubourg-Saint-Martin - LIBRE
MISE A PRIX : 100 000 F
S'ad. à Me GUILBERTEAU, avt, « le Vallona », 38, square de la Brèche-aux-Loups, à NANTERRE, tél. : 260-20-49 - Me LABRELY, syndic, 130, r. du 8-Mai-1945, à NANTERRE (92000) - Au greffe des criées du TGI de NANTERRE, Palais de justice, où le cahier des charges est déposé - Sur les lieux pour visiter.

VENTE au Palais de Justice de Paris, Jeudi 25 avril 1985, à 14 h. EN 3 LOTS
– Dans un immeuble à PARIS (18e)
13, RUE DES CLOYS
et 24, rue du Ruisseau
1o APPART. 2 p. cuis. au 3e ét., CAVE M. à P. : 30.000 F
2o APPART. 2 p. cuis au 4e ét., CAVE M. à P. : 30.000 F
– **à CONCHEZ-DE-BÉARN (Pyr.-Atlant.)**
3o UN TERRAIN de 1 230 m², lieudit « Le Palua » - M. à P. : 10.000 F
S'adr. SCP Le Sourd-Desforges, avocats, 27, quai Anatole-France, Paris (7e). Tél. 551-31-60 - Me PINON, syndic, 16, r. de l'Abbé-de-l'Epée, Paris (5e) ; ts avocats postulant près le Trib. gde inst. de Paris.

Vente s. saisie immob. Palais de Justice Nanterre, Mercredi 24 avril 1985, à 14 h
UN PAVILLON
Superficie 3 ares 10 centiares
à CLAMART (92)
3, allée Marie-Thérèse
MISE A PRIX : 80.000 F
S'adr. Me Pierre-Bernard Chabrat, avocat au barreau des Hts-de-S., 16, av. Charles-de-Gaulle, Neuilly-s.-Seine (92)
Me A. FITREMANN, avocat au Barreau de Paris, 11 bis, rue Portalis, Paris (8e). Tél. 522-22-86. Tous avocats pr. Tribunal gde inst. de Nanterre.
Sur les lieux pour visiter.

Ville de Paris – Adjudication s/surenchère du dixième, en la chambre des notaires de Paris, place du Châtelet,
le MARDI 30 AVRIL 1985, à 14 h 30
UN APPARTEMENT 3/4 P. 89 m² env.
33, AV. DU MARÉCHAL LYAUTEY, PARIS (16e)
STUDIO, 132, bd SUCHET, PARIS (16e)
LIBRES - M. à P. : 1 925 000 F. - 280 500 F.
Consignation pour enchérir 20 %. M. à P. en chèque certifié.
Mes Mahot de la Querantonnais, Bellargent, Lièvre, notaires associés, 14, rue des Pyramides, Paris (1er) - Tél. : 260-31-12.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'Evry (91) *rue des Mazières - le mardi 23 avril 1985 à 14 heures*
APPARTEMENT à RIS-ORANGIS (91)
La Ferme du Temple, Bâtiment P, 2e étage, av. Cave & Parking
MISE A PRIX : 100 000 FRANCS
Consignation indispensable pour enchérir
Renseignements : SCP AKOUN TRUXILLO, Avts 4, bd de l'Europe à EVRY (91), Téléphone : 079-39-45

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière au Tribunal de grande instance de VERSAILLES, Palais de justice, 3, place A.-Mignot, ou av. de l'Europe, mercredi 24 avril 1985, à 9 h 30
En trois lots, à
ROCHEFORT-EN-YVELINES (Yvelines)
dans un ensemble immobilier, 51, rue Guy-Le-Rouge
1er lot - STUDIO av. PARKING
Mise à prix : 100 000 F
2e lot - STUDIO av. PARKING
Mise à prix : 100 000 F
3e lot - UN PARKING SEUL
Mise à prix : 3 000 F
Pr ts rens., s'adr. à Me REGRETTIER, avt à VERSAILLES (78000), 39, av. de St-Cloud, tél. : 021-46-46 - Ts avts de VERSAILLES.

Vente Palais justice PARIS - Jeudi 25 avril 1985, à 14 heures
APPARTEMENT à CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR
(Rhône) - Boulevard de la République, no 13
de quatre pièces principales - Cave et garage - LOUÉ
MISE A PRIX : 120 000 F
Me Yves TOURAILLE, avt à PARIS (9e), 48, r. de Clichy, tél. : 874-45-85 - Me A. PERNOT, synd. à PARIS, 144, rue de Rivoli.

VILLE DE PARIS – ADJUD. en la Chambre des Notaires de PARIS
le MARDI 30 AVRIL 1985, à 14 h 30
LE DROIT AU BAIL de LOCAUX COMMERCIAUX
21, RUE DE PROVENCE - PARIS (9e)
Rez-de-chaussée : 118,82 m² - s/sol : 59 m² - 1er étage : 19,38 m²
Bail 3, 6, 9 ans à/c. du jour de l'adj. LOYER ANNUEL : 155 000 F
LIBRE - MISE A PRIX : 300 000 FRANCS
Consignation pour enchérir 60 000 F en un chèque certifié
Mes MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, LIEVRE, notaires associés, 14, rue des Pyramides, Paris (1er), Tél. : 260-31-12.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le Jeudi 25 avril 1985 à 14 heures - En un lot
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
principales au 21e étage du bâtiment A5, CAVE - PARKING d'un ensemble immobilier 20-22, avenue de Choisy à
PARIS 13e arrondissement
MISE A PRIX : 230000 F
Pour tous rens. s'adr. à Me Ch. HERAN, avocat à PARIS-17e, 17, rue Alphonse-de-Neuville, tél. 267-07-21. Au greffe du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé. Sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 25 avril 1985 à 14 heures
à MAGNY-LES-HAMEAUX (Yvelines)
Lieudit « le Village » - En trois lots
UNE PROPRIÉTÉ cont. 38.120 m²
Grande MAISON, dépendances, cour et verger - LIBRE
MISE A PRIX : 800.000 FRANCS
UNE PROPRIÉTÉ cont. 3.735 m²
comprenant MAISON rurale, dépendances, cour et terrain - LIBRE
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
TERRAIN de 2.435 m² - LIBRE Mise à prix : 100.000 francs Faculté de réunion des 2 et 3
Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris (9e), 48, rue de Clichy, 874-45-85 ; Me A. PENOT, syndic à Paris, 144, rue de Rivoli ; visites : les 13, 14, 20 et 21 avril 1985 de 11 heures à 13 heures.

Cabinet de Me LE LEVREUR, avocat à NANTERRE, 28, rue Salvador-Allende
VENTE sur SAISIE IMMOBILIERE, au Palais de Justice de NANTERRE,
le MERCREDI 25 AVRIL 1985, à 14 h. - EN DEUX LOTS
1er lot **UN LOCAL COMMERCIAL DE 899 m²**
au premier sous-sol, bâtiments C et D.
2e lot **UN LOCAL COMMERCIAL DE 887 m²**
au rez-de-chaussée, bâtiments C et D
à PUTEAUX (Hauts-de-Seine)
63 à 67, rue Eugène-Eichenberger et 3, rue Charte-Coq
MISES A PRIX : 1er lot 900000 F - 2e lot 2000000 F
S'adr. Me Jean-Serge LORACH, avocat à PARIS (8e)
2, avenue Marceau - Tél. 720-75-75

Vte Palais de Justice NANTERRE – Mercredi 24 avril 1985 à 14 h
APPARTEMENT A GUILLAUME (06)
2 pièces, cuis. s.d.b., W.C., loggia - dans un ens. immobilier sis lieudit Valberg - Quartier du Conlet de Pont
MISE A PRIX : 176 000 FRANCS
S'adresser à Me WISLIN, avocat, 7, avenue de Madrid 92200 Neuilly-sur-Seine

---

Vente Palais Justice PARIS. Jeudi 25 avril 1985, 14 heures
APPART. PARIS-7e 18, r. d'ESTRÉES et 37 bis, avenue DUQUESNE
avec MEZZANINE : 6 pièces principales plus une CAVE
Bâtiment sur rue-Escalier 1, 4e étage droite
M. à P. 500.000 F s'adr. **Me BOISSEL**
Avocat Paris, 14, rue Sainte-Anne. Tél. 261-01-69

Vente sur saisie-immobilière au Palais de Justice de Versailles le mercredi 24 avril 1985 à 9 h 30
PAVILLON d'HAB. à BULLION (78)
Lieudit « La Garenne-de-Longchêne »
MISE A PRIX : 300 000 FRANCS
S'ad. à Me Gilles Courtaigne avt à Versailles - 32, av. de St-Cloud - Tél. : 950-02-28
Mes Jacques et Bernard Aubert – Avts ass. à Versailles et ts avts. près le Tribunal de Gde Instance de Versailles

---

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à PARIS
le JEUDI 25 AVRIL 1985 à 14 heures
UN APPARTEMENT de 2 p. princ., cuis., s. de bns, w.-c. Jouissance jardin privatif, au rez-de-chaussée dans hall, 2e porte à gauche, bât. A de l'imm. sis
75, RUE DE L'ASSOMPTION - PARIS (16e)
PARKING no 46 et CAVE no 13
formant les lots 1, 135 et 79 du règl. de copropr. dudit imm. cadastr. sect. 1601 BT, no 39 pour une cont. de 13 a 30 ca
M. à px 135000 F - S'adr. Me J.-M. GONDINET
avocat, 18, rue Blanche, PARIS (9e) - Tél. 874-69-97 et 64-99

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 avril

En hausse

Argent disponible et sélectivité des placements, tels sont les deux maîtres-mots toujours de rigueur à la Bourse de Paris, où se poursuivent les achats alors que d'aucuns persistent à dire que, décidément, « ça commence à devenir bien cher »...

Toujours aussi présentes sur le marché, les sociétés d'investissement à capital variable (Sicav) ont vu leur encours progresser de 12 milliards de francs durant le mois de mars 1985 pour atteindre la somme de 340 milliards de francs, soit une augmentation de 43 milliards de francs pour les trois premiers mois de l'année. Une période pendant laquelle l'encours des fonds communs de placement (FCP) représentait, de son côté, 72 milliards de francs fin mars contre 65 milliards de francs fin décembre 1984.

Mais l'essentiel des achats continue à bénéficier au secteur obligataire, lequel est resté prédominant mardi avec un total de 1,79 milliard de francs échangé (sur 2,4 milliards pour l'ensemble du marché) contre 563 millions de francs pour les seules actions (dont 504 millions de francs pour les valeurs françaises à revenu variable).

Mercredi, le déséquilibre était, à première vue, sensiblement identique mais les actions françaises, en hausse de 0,2 % la veille, gagnaient 0,6 % dans le sillage de Raffinage et de Comptoirs modernes (+ 6 % à 7 %), en tête des gains les plus marqués de la séance, suivis par Bail Equipement, Imétal, Europe 1, Signaux, Presses de la Cité, Sanofi, La Redoute et ACCOR. A l'inverse, DMC, Eurafrance, Béghin-Say, ADG, Poliet, cédaient 2 % à 4 %.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 200 F, à 99 900 F, le napoléon mettant 1 F à son actif, à 592 F. A Londres, le métal fin s'est traité à 323,30 dollars l'once contre 323,10 mardi.

Introduite le 10 avril sur le marché officiel, la mine d'or canadienne Echo Bay Mines Ltd a été cotée à 121 F.

NEW-YORK

En hausse

Beaucoup plus déterminé que la veille, le marché new-yorkais a progressé sur un large front, mercredi, dans le sillage d'un certain nombre de valeurs-vedettes (« Blue Chips »), telles que IBM, ATT ou encore General Motors. Au vu de l'évolution de la cote, on constate que les titres de valeurs bancaires et financières se comportent particulièrement bien, à la fois en raison de résultats trimestriels jugés positifs (J.-P. Morgan vient d'annoncer une hausse de 15 % de son bénéfice net au premier trimestre 1985, à titre d'exemple) et de propos tendant à faire penser que les taux d'intérêt devraient légèrement baisser à brève échéance (en fin de séance, le taux des fonds fédéraux s'établissait aux alentours de 9 1/8 %).

En clôture, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui, d'emblée, faisait preuve de bonnes dispositions, affichait un gain de 6,08 points – son meilleur score depuis un bon mois, – pour s'établir à 1 259,94, le volume des échanges remontant à plus de 108 millions d'actions, contre 84 millions mardi. Uniroyal Inc., l'un des plus importants « pneumaticiens » américains et qui fait l'objet d'une OPA « inamicale » de la part d'un groupe financier mené par M. Carl C. Icahn, pour un montant voisin de 306 millions de dollars, a déclenché d'importantes transactions sur le titre de la société : 2,2 millions d'actions échangées pour un cours de 18 3/4, en hausse de 7/8 d'une séance à l'autre.

VALEURS	Cours du 9 avril	Cours du 10 avril
Alcoa	34 1/4	34 1/2
A.T.T.	20 3/4	21
Boeing	58 5/8	60
Chase Manhattan Bank	52 7/8	53 1/2
Du Pont de Nemours	62 1/4	63 3/4
Eastman Kodak	68 1/2	68 1/8
Exxon	50 1/2	50 3/4
Ford	42 5/8	43 1/4
General Electric	59 3/8	59 1/8
General Foods	60 7/8	61 1/8
General Motors	72 3/4	73 3/8
Goodyear	26 5/8	27 1/8
I.B.M.	124 5/8	125 7/8
I.T.T.	34 1/8	33 1/4
Mobil Oil	29 1/4	29 3/4
Pfizer	42 7/8	42 3/8
Schlumberger	37 3/4	38 7/8
Texaco	35 1/4	35 5/8
U.A.L. Inc.	44 1/2	44 3/4
Union Carbide	37 5/8	37 3/4
U.S. Steel	27	27
Westinghouse	29 1/4	29 5/8
Xerox Corp.	43	44

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALE DES EAUX. – « Numéro un » du traitement des eaux en France, la Compagnie annonce, pour l'exercice 1984, un bénéfice net de 285,6 millions de francs, en hausse de 10,7 % sur l'exercice précédent, sur un chiffre d'affaires de 6,9 milliards, lui-même en progrès de 10 % d'une année à l'autre. Au titre de cet exercice, le dividende sera porté à 18,75 F, montant net, contre 17 F pour l'année précédente.

ALSACIENNE DE SUPERMARCHÉS. – La société va proposer, au titre de l'exercice 1984, de distribuer un dividende net de 22 F, en augmentation de 10 % sur l'année précédente, compte tenu d'un capital augmenté de 21 %. Le bénéfice net de ce groupe spécialisé dans la distribution (il compte actuellement plus de soixante points de vente répartis essentiellement en région parisienne et en Alsace-Lorraine), ayant progressé de 17,2 % l'année dernière, pour atteindre 38,4 millions de francs.

BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS. – Cet établissement de crédit a réalisé, au cours de l'exercice 1984, un bénéfice net de 10,9 millions de francs, en progression de 22,5 % sur l'année précédente, au cours de laquelle il avait déjà augmenté de 20 %. Ce résultat, qui a pu être obtenu en dépit du « *poids élevé des provisions* » (elles sont passées de 24 à 31 millions de francs d'une année à l'autre), « *justifiées par la situation du bâtiment et des travaux publics* », provient du fort développement des activités financières de la Banque (dont les capitaux gérés ont progressé de 76 %), outre certains efforts de productivité. L'exercice 1984 a également été marqué par le succès du « prépaiement BTP », une formule de crédit fondée sur la cession de créances et qui représente, désormais, près de la moitié des encours de crédits à court terme de la Banque du bâtiment et des travaux publics.

CAP GEMINI SOGETI. – Les actions de cette société informatique seront introduites durant la seconde quinzaine du mois de juin sur le second marché de la Bourse de Paris, dans le cadre d'une opération conduite par Lazard Frères, le Crédit lyonnais, Indosuez et la Société lyonnaise de banque.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	9 avril	10 avril
Valeurs françaises	115,4	115,8
Valeurs étrangères	106,9	107,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 avril	10 avril
Indice général	216	216,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 11 avril .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 avril	11 avril
1 dollar (en yens)	254,90	254,22

BOURSE DE PARIS – Comptant – 10 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 578
5 %	44 60	0 945
3 % amort. 45-54	....	2 079
Emp. 7 % 1973	8438	..
Emp. 8,80 % 77	117 75	7 787
9,80 % 78/93	98 50	7 330
8,80 % 78/86	97 70	2 893
10,80 % 79/94	99 45	6 480
13,25 % 80/90	105 20	11 326
13,80 % 80/87	106 40	6 692
13,80 % 81/89	108 80	3 262
16,75 % 81/87	112 05	9 776
16,20 % 82/90	118 05	3 908
16 % juin 82	118 20	13 414
E.D.F. 7,8 % 61	143 70	3 227
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 80	11 334
Ch. France 3 %	137 10	..
CNB Bques janv. 82	102 50	3 285
CNB Paribas	103	3 285
CNB Suez	103 25	3 285
CNI janv. 82	102 50	3 285

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	95 50	99
A.G.F. (St Cent.)	1360	1360
A.G.P. Vie	8500	8505
Agr. Inc. Madag.	78 50	....
Amrep	58	52 80 o
André Roudière	369	358
Applic. Hydraul.	346	348 50
Arbel	101 90	100 10
Artois	1100	1202 d
At. Ch. Loire	17 95	18 65
Ausedat-Rey	86 50	94 50 d
Avenir Publicité	1116	1115
Bain C. Monaco	340 80	339 60
Banania	504	501
Banque Hypoth. Eur.	302	295 50
B.G.I. (ex Sogepal)	285	284
Blanzy-Ouest	510	507
B.N.P. Intercontin.	164	180
Bénédictine	2690	2705
Bon-Marché	236	....
Caff	570	569
Cambodge	330	343 20
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	220	226
Caout. Padang	470	....
Carbone-Lorraine	271 60	....
Carnaud S.A.	727	735
Caves Roquefort	1392	1419
C.E.G.Frig.	339 40	327 10
C.E.M.	50 45	49
Centen. Blanzy	1010	1020
Centrest (Ny)	115 30	117
Cerabati	54 10	....
C.F.C.	280	292 20
C.F.F. Ferrailles	448	450
C.F.S.	710	....
C.G.V.	240	....
Chambon (M.)	480	480
Chambourcy (M.)	1010	....
Champex (Ny)	143	144
Chim. Gde Paroisse	88	85
C.I. Maritime	554	535
Citram (B)	194	195
Clause	756	779
Cofradel (Ly)	644	638
Cogifi	345	341
Comiphos	227 10	227
Comp. Lyon-Alem.	390	370
Concorde (La)	487	486
C.M.P.	15 30	15 75
Conte S.A. (Li)	66 50	68 50
Crédit (C.F.B.)	335	336
Créd. Gén. Ind.	550	550
Cr. Universel (Cie)	610	605
Créditel	154 90	153 10
Darblay S.A.	420	....
Darty Act. d. p.	1200	1200
De Dietrich	485	480
Dégremont	126 60	126 60
Delalande S.A.	997	957
Delmas-Vielj. (Fin.)	793	825
Dév. Rég. P.d.C (Li)	186	190
Didot-Bottin	618	606
Dist. Indochine	1242	1193
Drag. Trav. Pub.	155	160
Duc-Lamothe	187	191
Eaux Bass. Vichy	1560	1580
Eaux Vittel	1245	1180
Ecco	4160	4160
Economats Centre	631	634
Electro-Banque	334	347
Electro-Financ.	630	611
Elf-Antargaz	343 50	345
E.L.M. Leblanc	336	336
Eneli-Bretagne	165	165
Entrepôts Paris	400	410
Epargne (B)	1190	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	674	676
Eurocom	890	899
Europ. Accumul.	55 10	57 30
Eternit	807	840 d
Exor	1694	1695
Ferm. Vichy (Ly)	144 20	168 d
Finalens	185	182
FIPP	115 30	....
Frac	414	412
Focep (Chât. eau)	890	880
Foncière (Cie)	314	315
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2083	2230 d
Foncina	282	302 10
Forges Strasbourg	276 70	280
Forinter	1199	....
Fougerolle	57 20	59
France I.A.R.D.	190	182 40 o
France (La)	1801	1620
Frankel	260	242
Fromageries Bel	1150	1166
From. Paul Renard	744	714 o
GAN	2155	2148
Gaumont	581	558
Gaz et Eaux	1668	1675
Genty S.A.	495	475
Gér. Arm. Hold.	82 50	83
Gerland (Ly)	815	790
Gévelot	272	....
Gr. Fin. Constr.	290	286
Gds Moul. Corbeil	110 20	114 60
Gds Moul. Paris	460	455 50
Groupe Victoire	1405	1405
G. Transp. Ind.	185 50	188
Hutchinson	310 70	323
Hydro-Energie	323 80	317
Hydroc. St-Denis	120 30	125
Immindo S.A.	311	314 70
Imminvest	238	....
Immobail	408	411
Immobanque	635	650
Immob. Marseille	4094	4089
Immofice	420	425
Industrielle Cie	1470	1411
Invest. (Sté Cent.)	1003	1049
Jaeger	233	223 70 o
Lafitte-Bail	424	411
Lambert Frères	62 10	62 10
Lampes	134 80	139 80
La Brosse-Dupont	250	249
Lille-Bonnières	423 30	423 40
Locabail Immob.	640	640
Loca-Expansion	310	311
Locafinancière	400	399
Locatel	315	....
Lordex (Ny)	130	132
Louis Vuitton	790	800
Louvre	970	963
Luchaire S.A.	489	489
Machines Bull	51 50	51
Magasins Uniprix	143	143
Magnant S.A.	72	....
Maritimes Part.	175	187 50 d
Marocaine Cie	48 80	....
Métal Déployé	400	400
M. H.	95	92 35
Mors	165 60	165
Navel Worms	168 50	175 20
Navig. (Nat. de)	80	80
Nicolas	420	....
Nobel Bozel	9	8 95
Nodet-Gougis	92	91
OPB Paribas	194 80	196 20
Optorg	185	187
Origny-Desvroise	197 50	195
Palais Nouveauté	530	511
Paris France	200	200
Paris-Orléans	166	165
Part. Fin. Gest. Im.	472	474
Pathé-Cinéma	217 90	217 90
Pathé-Marconi	144	137 50
Piles Wonder	625	....
Piper-Heidsieck	470	475
P.L.M.	195 20	203
Porcher	208	209
Prouvost ex-Lain.R.	184	184
Providence S.A.	634	650
Publicis	1850	1858
Raff. Souf. R.	206	210
Ressorts Indust.	117	122
Révillon	435	452 40
Ricqlès-Zan	133 10	142 50
Rochefortaise S.A.	177 70	185 60
Rochette-Cenpa	56 50	....
Rosario (Fin.)	226	250
Rougier et Fils	88	88
Rousselot S.A.	1276	1275
Sacer	55 10	....
Sacilor	34	28 25 o
SAFAA	197	213 d
Safic-Alcan	350 30	345
SAFT	515	515
Saunier-Duval	37 40	38 90 d
Saint-Raphaël	95	97
Salins du Midi	332	342
Santa-Fé	155	155
Satam	78	91 d
Savoisienne (M)	85	....
SCAC	225	219

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Senelle Maubeuge	423	423
S.E.P. (M)	195	190
Serv. Equip. Véh.	36 40	38
Sicli	59 70	62 80 d
Sicotel	349 90	349 90
Sintra-Alcatel	560	588
Sinvim	166	166
Siph (Plant. Hévéas)	291	290
SMAC Acieroid	190	125 60
Sté Générale (c. inv.)	585	587
Sofal financière	535	535
Soffo	255	260
Soficomi	848	870
S.O.F.I.P. (M)	95	93 10
Sofragi	880	896
Soudure Autog.	158	160
Souvabail	670	671
Speichim	140	140
S.P.I.	498	515
Spie Batignolles	227	225
Stemi	420	436
Taittinger	1238	1238
Testut-Aequitas	567	552
Tour Eiffel	396	395
Ufiner S.M.D.	97	101 50
Ugimo	310	310
Ugine Gueugnon	38 50	41
Unibail	789	775
Unidel	150	148
U.A.P.	2520	2600
Union Brasseries	118	104 70 o
Un. Imm. France	370	370
Un. Ind. Crédit	506	543 d
Usinor	5 75	5 50
U.T.A.	700	....
Vicat	428 50	459
Virax	112 50	120
Waterman S.A.	378	377
Brass. du Maroc	156	....
Brass. Ouest-Afr.	31 60	32

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	335	....
Akzo	301	....
Alcan Alum.	251	....
Algemene Bank	1102	1102
American Brands	688	690
Am. Petrofina	630	....
Arbed	280	....
Asturienne Mines	136	135
Banco Central	109 60	105 60
Banco Santander	79	79
Bco Pop Espanol	120	120
Banque Ottomane	950	....
B. Régl. Internat.	30500	31400
Barlow Rand	51	....
Blyvoor	87 90	87
Bowater	29 50	29 50
Br. Lambert	300 50	....
Caland Holdings	89 10	....
Canadian-Pacific	422	425
Commerzbank	575	....
Dart. and Kraft	927	930
De Beers (port.)	48 50	....
Dow Chemical	281	288 20
Dresdner Bank	630	635
Femmes d'Auj.	61 20	59
Finoutremer	250	250
Gén. Belgique	305	303 80
Gevaert	595	595
Glaxo	138 90	....
Goodyear	270 50	275
Grace and Co	408	402
Gulf Oil Canada	137	....
Hartebeest	56 10	55 50
Honeywell Inc.	580	580
Hoogovens	175	175
I. C. Industries	327	337 70
Int. Min. Chem	395	385
Johannesburg	900	900
Kubota	13	13
Latonia	244	241
Mannesmann	490	....
Marks-Spencer	16 30	....
Midland Bank Plc	42	42
Mineral-Ressourc.	78 05	80
Noranda	130	131
Olivetti	30 25	30 26
Pakhoed Holding	190	181
Pfizer Inc.	440	437
Pirelli	12 40	....
Procter Gamble	549	537
Ricoh Cy Ltd	35 30	....
Rolinco	184 90	185 50
Robeco	198	199 70
Rodamco	390 10	390 10
Shell fr. (port.)	86	....
S.K.F. Aktiebolag	217	....
Sperry Rand	498	500
Steel Cy of Can.	150 50	151
Stilfontein	93	93
Sud. Allumettes	235	....
Tenneco	430	....
Thorn EMI	49 50	49 50
Thyssen c. 1 000	300	....
Toray indust. inc	18 90	18 65
Vieille Montagne	847	806
Wagons-Lits	428	450
West Rand	53	52 10

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1750	1750
Calberson	371 50	361 50
C.D.M.E.	720	720
C. Equip. Elect.	295	298
C. Occid. Forestière	188	189 50
Delsa	250	250
Dauphin O.T.A.	1825	1898
Filipacchi	565	560
Guy Degrenne	735	734
Merlin Immobilier	339	339
Métallurg. Minière	279 90	282
M.M.B.	417 60	430
Navale-Delmas	455	459
Om. Gest. Fin.	310	309
Petit Bateau	351	340
Petrofigaz	728	725
Pochet	1900	1910
Poron	317	318
S.C.G.P.M.	320	319
Scfibus	229	227
Sovac	810	820

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	130	130
C.G.M.	10	....
Cochery	28	....
C. Sabl. Seine	110 50	....
Coparex	560	560
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	203	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	120 30	125
Ripolin	36	38
Rorento N.V.	121 90	121 70
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	165	166
Thann et Mulhouse	104	100
Total C.F.N.	35 20	....
Ufinex	350	360

SICAV 10/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	279 13	266 47
Actions-Investiss.	288 89	275 79
Actions sélectives	395 38	377 45
Aedificandi	417 92	398 97
A.G.F. 5000	306 54	292 64
Agfimo	469 62	448 32
A.G.F. Interfonds	379 46	362 25
Altefi	204 80	195 51
A.L.T.O.	177 86	169 80
Amérique Gestion	455 18	434 54 ◆
A.M.I.	236 62	225 89
Assoc. St-Honoré	12338 51	12277 12
Associc	22618 16	22618 16
Bourse-Investiss.	323 58	308 91
Bred Associations	2298 53	2289 66
Capital Plus	1426 71	1426 71
Columbia (ex W.I.)	772 97	737 92
Convertimmo	300 18	298 63
Corral court terme	10497 84	10497 84 ◆
Cortexa	952 24	909 06
Credinter	385 36	367 89
Croiss. Immobil.	422 47	403 31
Décéder	12063 44	12063 44 ◆
Drouot-France	404 42	386 08
Drouot-Investiss.	777 04	741 80
Drouot-Sécurité	203 31	194 09
Drouot-Sélection	125 89	120 18
Energie	248 21	236 96
Eparcic	56679 40	56566 27
Eparcourt Sicav	6966 28	6948 91
Epargne Associations	25293 21	25217 56
Epargne-Capital	6363 38	6300 38
Epargne-Croiss.	1348 33	1287 19
Epargne-Industr.	487 39	465 29
Epargne-Inter	617 81	589 79
Epargne-Long-Terme	1204 81	1150 18
Epargne-Oblig.	177 51	169 46
Epargne-Unie	972 21	928 12
Epargne-Valeur	349 47	333 62
Eparoblig	1160 32	1158
Eurocic	8429 58	8047 33
Euro-Croissance	419 21	400 20
Europe Investiss.	1193 20	1139 09
Financière Plus	20930 55	20898 77
Foncier Investiss.	769 76	734 85
Foncival	177 14	169 11
France-Garantie	305 98	299 99
France-Investiss.	455 47	434 82
France-Net	113 52	110 97
France-Obligations	381 77	376 13
Francic	276 14	263 62
Fructidor	249 71	238 39
Fructifrance	489 08	466 91
Fructivar	67968 58	67799 08
Fructi-Associations	1136 30	1134 03
Fructi-Première	11474 32	11304 75
Gestilion	60881 14	60708 37
Gestion Associations	121 77	118 80
Gestion Mobilière	599 63	572 44
Gest. Rendement	454 49	433 88
Gest. Sél. France	444 22	424 08
Haussmann-Epargne	1091 82	1091 82
Haussmann Oblig.	1378 81	1316 28
Horizon	840 63	816 15
I.M.S.I.	426 49	407 15
Indo-Suez Valeurs	618 49	590 44
Ind. française	12298 49	12055 38
Interoblig.	10169 28	9778 15
Interselect France	320 28	305 76
Intervaleurs Indust.	441 09	421 09
Invest. net	12159 57	12136 30
Invest. Obligataire	14364 35	14336 69
Invest. Placements	868 81	817 96
Invest. St-Honoré	673 75	643 20

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	122 55	116 99
Laffitte-crt-terme	124202 67	124202 67
Laffitte-Expansion	897 66	886 01
Laffitte-France	239 40	228 52
Laffitte-Japon	227 78	217 45
Laffitte-Oblig.	154 15	147 16
Laffitte-Placements	113236 58	113123 47
Laffitte – Rend.	201 68	192 53
Laffitte-Tokyo	1000 23	954 87
Lion-Associations	11161 28	11161 28
Lion-Institutionnels	22114 37	22059 22
Liouplus	58964 11	58380 31
Livret portefeuille	479 89	485 91
Mondiale Investissem.	349 43	349 43
Monecic	57505 52	57505 52
Multi-Obligations	420 93	401 84
Mutuelle Unie Sél.	110 89	105 86
Natio.-Assoc.	6206 70	6194 31
Natio.-Epargne	13512 63	13376 84
Natio.-Inter.	937 66	895 14
Natio.-Obligations	452 67	432 14
Natio.-Placements	60909 29	60909 29
Natio.-Valeurs	533 40	509 21
Oblicoop Sicav	1150	1127 46
Oblifion	1124 67	1073 67
Obliam	163 96	151 68
Orient-Gestion	112 28	107 19
Pacifique St-Honoré	413 03	394 30
Parasiope	582 67	556 25
Paribas Epargne	13040 40	12988 45
Paribas Gestion	542 87	518 25 c
Patrimoine-Retraite	1344 49	1318 13
Phénix Placements	261	259 70
Pierre Investiss.	501 50	478 76
Placement crt-terme	82029 53	82029 53
P.M.E. St-Honoré	298 28	284 75
Province Investiss.	326 25	326 25
Rendem. St-Honoré	12447 29	12385 36
Revenus Trimestriels	5482 55	5401 53
Sécur. Mobilière	395 70	377 76
Sél.court terme	12550 92	12457 49
Sélec. Mobil. Div.	333 49	325 36
Sélection-Rendem.	187 21	182 64
Sélect. Val. Franç.	224 71	214 52
Sicav-Associations	1201 61	1199 21
S.F.I. fr. et étr.	466 18	445 04
Sicavimmo	569 85	544 01
Sicav 5000	237 56	226 81
Silvafrance	388 64	371 02
Silvam	324 57	309 85
Silvarente	211 76	202 16
Silvinter	335 51	320 30
S.I.–Est	1081 82	1032 76
S.I.G.	812 05	774 87
S.N.I.	1046 98	999 48 c
Sofinvest	461 88	440 94 c
Sogapargne	348 30	335 71
Sogevar	849 16	810 65
Soginter	1079 01	1030 08
Soleil Investiss.	430 47	410 95
Technocic	1108 07	1057 82
U.A.P. Investiss.	348 01	332 23
Uni-Associations	109 16	109 16
Unifrance	299 32	285 75
Unifoncier	880 59	840 65
Uni-Garantie	1227 85	1202 60
Unigestion	703 89	671 97
Uni-Japon	1101 97	1052
Uni-Régions	1863 87	1789 80
Unirente	1964 66	1890 58
Univar	151 55	151 55
Univers-Obligations	1137 64	1100 23
Valorem	405 89	387 48
Valorg	1266 96	1265 69
Valrel	136306 79	136170 82

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1880	4,5 % 1973	1735	1730	1731	– 0 23
3970	C.N.E. 3 %	4130	4105	4110	– 0 48
1468	Electricité T.P.	1470	1472	1472	+ 0 13
1038	Renault T.P.	1067	1061	1061	– 0 56
1650	Rhône-Poul. T.P.	1659	1660	1659	....
1235	St-Gobain T.P.	1245	1240	1240	– 0 40
1237	Thomson T.P.	1235	1235	1235	....
280	Accor	276 50	285	285	+ 3 07
565	Agence Havas	567	560	561	– 1 05
620	Air Liquide	646	641	642	– 0 61
776	Als. Superm.	777	771	771	– 0 77
121	A.L.S.P.I.	170 70	168	168 50	– 2 46
270	Alsthom-Atl.	312	314 90	315	+ 0 83
181	Applic. gaz	210	206	206	– 1 90
1010	Arjom. Prioux	1234	1220	1225	– 0 72
860	Aux. Entrepr.	918	905	905	– 1 41
1170	Av. Dass.-Br.	1350	1365	1365	+ 1 11
285	Bail-Equipem.	339 50	355	355	+ 4 56
685	Bail-Investiss.	715	705	709	– 0 83
590	Cie Bancaire	643	639	639	– 0 62
220	Bazar H.-V.	250 10	249 50	249 50	– 0 23
300	Béghin-Say	295	286 50	289	– 2 03
565	Bic	521	525	528	+ 1 34
340	B.I.S.	386	389	389	+ 0 77
1200	Biscuit (Géné.)	1100	1080	1080	– 1 81
1880	Bongrain S.A.	1892	1910	1910	+ 0 95
620	Bouygues	660	675	680	+ 3 03
2350	B.S.N.	2405	2414	2415	+ 0 41
1950	Carrefour	2137	2135	2137	....
870	Casino	920	910	910	– 1 08
630	Cedis	791	799	799	– 1 01
545	Cetelem	605	598	590	– 2 47
845	C.F.A.O.	849	851	851	+ 0 23
136	C.F.D.E.	161	161 80	161	....
690	C.G.I.P.	762	755	756	– 0 78
490	Chargeurs S.A.	500	491	498	– 0 40
49	Chiers-Châtil.	66 90	65	65	– 2 84
340	Ciments franç.	349 50	345	345	– 1 29
1250	C.I.T. Alcatel	1380	1383	1383	+ 0 21
1170	Club Méditer.	1188	1185	1181	– 0 58
144	Codetel	151	153	153	+ 1 32
275	Cofimeg	293 50	295	295	+ 0 51
210	Coles	266	270	274	+ 3
178	Compt. Entrepr.	185 10	188	187 50	+ 1 29
420	Compt. Mod.	450	490	477	+ 6
775	Créd. Foncier	815	802	802	– 1 59
325	Crédit F. Imm.	319	321	321	+ 0 62
675	Crédit Nat.	675	675	675	....
235	Creusot	245 40	245	246	+ 0 24
2180	Damart-Servip	2380	2380	2380	....
1250	Darty	1320	1315	1315	– 0 37
836	Docks France	859	874	874	+ 1 74
190	D.M.C.	241	230 50	233	– 3 31
585	Dumez	632	641	642	+ 1 58
585	Eaux (Gén.)	628	625	625	– 0 47
235	Elf-Aquitaine	246 30	248	246 20	– 0 04
230	– (certific.)	237	237	237	....
1380	Epeda-B-Faure	1500	1486	1480	– 1 33
3040	Essilor	2896	2940	2940	+ 1 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
540	Esso S.A.F.	554	559	559	+ 0 90
1230	Eurafrance	1260	1230	1245	– 1 19
950	Euromarché	1000	1030	1030	+ 3
950	Europe n° 1	914	955	955	+ 4 48
1100	Facom	1169	1180	1189	+ 1 71
730	Fichet-Bauche	759	768	768	+ 1 18
200	Fraxel	203	203	203	....
395	Fives-Lille	401	406	406	+ 1 24
55	Fonderie (Géu.)	57	57 20	57 20	+ 0 35
80	Fraissinet	82 50	82 50	82 50	....
300	Francarep	296	295 10	295	– 0 33
340	Gal. Lafayette	381	387 50	387 50	+ 1 70
880	Gén. Géophys.	859	859	855	– 0 46
265	GTM-Entrepose	302	298	299	– 0 99
300	Guyenne-Gasc.	301	300	300	– 0 33
1880	Hachette	1950	1985	1985	+ 1 79
420	Hénin (La)	435 50	435 50	435 50	....
101	Imétal	109 70	114 80	114 80	+ 4 46
440	Imm. Plaine-M.	451	447	447	– 0 88
1640	Inst. Mérieux	1800	1800	1800	....
495	Intertail	515	525	525	+ 1 94
2250	Intertechnique	2400	2450	2450	+ 2 08
230	J. Lefebvre	220	230	229 50	+ 4 31
975	Lab. Bellon	1011	1010	1009	– 0 19
455	Lafarge-Coppée	494 50	490 10	492	– 0 50
1090	Lebon	1150	1105	1105	– 3 91
2110	Legrand	2125	2145	2146	+ 0 98
850	Lesieur	809	808	813	+ 0 49
340	Locafrance	400	385	392	– 2
750	Locindus	754	759	759	+ 0 66
750	Lyonn. Eaux	746	731	733	– 1 74
240	Mais. Phénix	230	227	227	– 1 30
1240	Majorette (Ly)	1045	1020	1015	– 2 87
103	Manurhin	105 10	105 10	105 10	....
205	Mar. Wendel	245	241 50	240	– 2 04
1730	Martell	1729	1701	1705	– 1 38
1720	Merlin-Gerin	1878	1896	1899	+ 1 11
1640	Matra	1863	1860	1855	– 0 42
945	Michelin	975	980	982	+ 0 71
2190	Midi (Cie)	2200	2205	2210	+ 0 45
225	Midland Bk S.A.	223	223	223	....
98	M.M. Penarroya	87 90	98	99	– 1 12
1920	Moët-Hennessy	1870	1910	1913	+ 2 29
500	Mot. Leroy-S.	570	572	572	+ 0 35
109	Moulinex	115 50	115	113 80	– 1 47
760	Mumm	795	799	799	+ 0 50
385	Navig. Mixtes	421	421	425 50	+ 1 06
80	Nord-Est	87 50	87 95	87 95	+ 0 51
430	Nordon (Ny)	489	495	495	+ 1 22
147	Nouvelles Gal.	170 50	171 80	171 80	+ 0 76
730	Occident. (Gén.)	701	702	707	+ 0 85
280	Olida-Caby	285	285	285	....
1040	Omn. F. Paris	1130	1170	1170	+ 3 53
235	Opfi-Paribas	249	247	247	– 0 80
2350	Oréal (L')	2490	2502	2505	+ 1
150	Papet. Gascogne	153	150	150	– 1 96
1010	Paris-Réescompte	1125	1130	1135	+ 0 88
380	Pechelbronn	419 90	415	417 50	– 0 57
810	Penhoet	850	839	839	– 1 29
890	Pernod-Ricard	700	705	702	+ 0 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
286	Pétroles (Fse)	285	285 10	284 60	– 0 15
65	– (certific.)	65 60	65 60	65 60	....
130	Pétroles B.P.	130 20	131 50	132	+ 1 38
285	Peugeot S.A.	311 60	314	314	+ 0 80
50	Poclain	51 90	52 80	52 80	+ 1 73
525	Poliet	551	543	552	+ 0 18
170	Pompey	196	190	190	– 3 06
495	P.M. Labinal	545	544	543	– 0 36
1900	Presses Cité	1960	2025	2020	+ 3 06
1100	Prétabail Sic.	1160	1146	1165	+ 0 43
305	Primagaz	344	348	347	+ 0 87
220	Printemps	234	237 90	237 90	+ 1 66
1360	Promodès	1385	1410	1410	+ 1 80
260	Radiotechn.	291	295	297	+ 2 06
78	Raffin. (Fse)	87 70	91 80	94 50	+ 7 75
1280	Redoute (La)	1381	1429	1430	+ 3 54
1650	Roussel-Uclaf	1700	1681	1681	– 1 11
1400	Roussel-C.N.I.	1465	1465	1465	....
2220	Rue Impériale	2222	2223	2223	+ 0 04
187	Sade	185 50	188	188	+ 1 34
1530	Sagem	1677	1750	1740	+ 3 75
750	Salvepar	755	759	759	+ 0 52
360	St-Louis B.	380	355	365	– 1 38
2370	Salomon	2380	2340	2340	– 1 68
620	Sanofi	650	674	674	+ 3 69
270	S.A.T.	307	307 50	307 50	+ 0 16
580	Saupiquet Cie	565	561	561	– 0 70
168	Schneider	173 20	175	175	+ 1 03
84	S.C.O.A.	91 50	91 50	91	– 0 54
127	S.C.R.E.G.	138 20	139	139	+ 0 57
415	Seb	448	445	445	– 0 66
325	Sefimeg	360	361	362	+ 0 65
1140	S.F.I.M.	1246	1255	1265	+ 1 52
59	S.G.E.-S.B.	72 80	72 30	71 90	– 1 23
620	Sign. Ent. El.	650	675	675	+ 3 84
635	Silic	645	640	640	– 0 77
400	Simco-U.P.H.	412	420	420	+ 1 94
225	Simnor	229	232	232	+ 1 31
1930	Skis Rossignol	1949	1935	1935	– 0 71
625	Sliminco	639	635	635	– 0 62
3010	Sodexho	2905	2906	2900	– 0 17
510	Sogerap	520	497	498 c	+ 0 17
430	Sommer-Allib.	498	494	490	– 1 60
520	Source Perrier	500	500	500	....
280	Synthelabo	290	287	287	– 1 03
595	Talcs Luzenac	594	590	591	– 0 50
2490	Tél. Elect.	2620	2650	2650	+ 1 14
530	Thomson-C.S.F.	569	572	574	+ 0 87
2180	T.R.T.	2280	2315	2315	+ 1 53
445	U.F.B.	448	445	445	– 0 65
705	U.I.S.	724	725	725	+ 0 13
330	U.C.B.	345	345	346	+ 0 28
225	Valéo	229	228	228	– 0 43
106	Vallourec	116 20	115 50	115 50	– 0 60
2610	V. Clicquot-P.	2580	2575	2575	– 0 18
920	Viniprix	1065	1075	1075	+ 0 93
985	Elf-Gabon	1055	1070	1070	+ 1 42
182	Amax Inc.	177 10	178 50	178	+ 0 50
440	Amer. Express	412	416	416	+ 0 97
225	Amer. Teleph.	209 90	212 30	212 30	+ 1 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
123	Anglo Amer. C.	129 20	130 30	129 90	+ 0 54
885	Amgold	904	904	904	....
655	BASF (Akt)	641	654	654	+ 2 02
695	Bayer	682	688	687	+ 0 73
400	Buffelsfont.	418 20	421	422 50	+ 1 02
24	Charter	23 50	23 60	23 70	+ 0 85
525	Chase Manh.	518	522	522	+ 0 77
370	Cie Pétr. Imp.	375	386 50	386 50	+ 3 06
48	De Beers	51 85	52 30	52 70	+ 1 63
1430	Deutsche Bank	1400	1433	1433	+ 2 36
89	Dome Mines	90 90	92 50	93 10	+ 2 42
286	Driefontein Cld	272	273 80	275	+ 1 10
535	Du Pont-Nem.	521	528	528	+ 1 34
715	Eastman Kodak	688	690	690	+ 0 29
79	East Rand	84 40	84 95	84 50	+ 0 11
365	Electrolux	343	354 50	354 50	+ 3 36
315	Ericsson	323 50	319	319	– 1 39
510	Exxon Corp.	495	500	500	+ 1 01
435	Ford Motors	420 10	427	429	+ 2 11
250	Free State	278 10	284 30	287 50	+ 3
127	Gencor	141 90	144 10	143	+ 0 77
315	Gén. Belgique	305	303 50	303 80	– 0 39
645	Gén. Electr.	602	602	603	+ 0 16
765	Gen. Motors	725	733	734	+ 1 24
82	Goldfields	84	84 90	85 80	+ 2 81
36	GdMetropolitain	35 65	34 60	34 60	– 2 94
154	Harmony	158 20	156 20	159	+ 0 50
35	Hitachi	32 40	32 50	32 50	+ 0 30
685	Hoechst Akt.	660	670	669	+ 1 36
94	Imp. Chemical	92	92	91 90	– 0 10
134	Inco. Limited	133	135	135 30	+ 1 72
1340	IBM	1246	1254	1260	+ 1 12

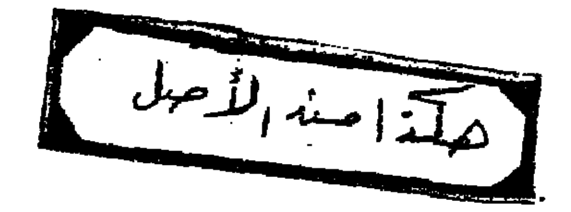
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Ito-Yokado	104 40	104	104 10	– 0 28
340	ITT	339 50	337 50	337	– 0 73
65	Matsushita	58 60	58 50	58 50	– 0 17
1050	Merck	1037	1034	1034	– 0 28
885	Minnesota M.	816	810	810	– 0 73
300	Mobil Corp.	289 50	289 50	289 50	....
24800	Nestlé	24060	24150	24150	+ 0 37
115	Norsk Hydro	119 90	121	122 50	+ 2 16
1070	Petrofina	1064	1063	1061	– 0 28
950	Philip Morris	936	934	934 c	– 0 21
174	Philips	161 50	163 30	163 30	+ 1 11
265	Pres. Brand	277	280	280	+ 1 08
290	Président Steyn	305	304	307	+ 0 65
340	Quilmès	331	331	331	....
990	Randfontein	1070	1108	1120	+ 4 67
560	Royal Dutch	561	563	563	+ 0 35
77	Rio Tinto Zinc	78 15	77 20	78	– 0 19
170	St Helena Co	170	170 90	170	....
405	Schlumberger	376	371	379	+ 0 79
87	Shell transp.	87 50	88	88	+ 0 57
1780	Siemens A.G.	1719	1738	1737	+ 1 04
187	Sony	172	172	171 80	– 0 11
240	T.D.K.	217	216	216 10	– 0 41
16 50	Toshiba Corp.	16 05	15 90	15 90	– 0 93
990	Unilever	958	973	973	+ 1 56
410	Unit. Techn.	394	395	396	+ 0 50
980	Vaal Reefs	973	990	998	+ 2 56
400	West Deep	451	458 50	466	+ 3 32
325	West Hold.	339 50	345	345 60	+ 1 76
445	Xerox Corp.	419	430	430	+ 2 62
2 07	Zambia Corp.	2 21	2 16	2 16	– 2 26

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 634	9 592	9 300	9 950
ECU	6 821	6 821	....	....
Allemagne (100 DM)	305 250	305 240	294	314
Belgique (100 F)	15 161	15 171	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 420	270 100	260	280
Danemark (100 krd)	85 200	85 360	80	88
Norvège (100 k)	106 070	105 950	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 603	11 593	11 200	11 950
Grèce (100 drachmes)	7 030	7 027	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 798	4 786	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	361 050	360 650	3 505	3 680
Suède (100 krs)	105 750	106 500	102	109
Autriche (100 sch)	43 430	43 480	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 474	5 465	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 440	5 480	5	6 200
Canada ($ can 1)	6 997	6 984	6 750	7 150
Japon (100 yens)	3 770	3 768	3 600	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/4
Or fin (kilo en barre)	100000	100000
Or fin (en lingot)	99700	99900
Pièce française (20 fr)	591	592
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	593	596
Pièce latine (20 fr)	578	577
Souverain	725	721
Pièce de 20 dollars	4025	4025
Pièce de 10 dollars	2080	2060
Pièce de 5 dollars	1500	.....
Pièce de 50 pesos	3770	3740
Pièce de 10 florins	596	594



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Jeudi 11 avril, 18 h 45
L'Eglise et la droite en France
ALAIN WOODROW
répond aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par CHRISTIAN VILLAIN

(Publicité)

Mocassins
HOMME, EN CUIR
199 francs !

Escarpins en cuir pour femme : 239 F ; « collège » cuir enfant : 189 F, etc. Pourquoi ces prix stupéfiants ? Parce que l'entrepôt HE.T. a des rapports privilégiés avec certaines fabriques de chaussures de qualité. Quatre points de vente : 24, rue de la Verrerie, derrière le B.H.V., 19, rue J.-Louvel-Tessier (10e). Mº Goncourt, 6, rue Haxo (20e). Mº St-Fargeau. 42, rue Claude-Terrasse (16e). Mº Pte-St-Cloud. de 11 h à 19 h 30, lundi au samedi. 238-10-01.

APRÈS L'ASSASSINAT D'UN OPPOSANT LIBYEN EN RFA

Bonn n'envisage pas de mesures de rétorsion contre Tripoli

De notre correspondant

Bonn. – Le gouvernement de Bonn a renoncé à prendre des mesures de rétorsion contre Tripoli à la suite de l'assassinat d'un opposant libyen à Bonn le samedi 6 avril (*le Monde* du 9 avril). Son porte-parole, M. Peter Boenisch, a souligné à l'issue du conseil des ministres, mercredi, qu'une rupture des relations diplomatiques avec la Libye ne mènerait à rien et que l'on ne disposait, pour le moment, d'aucune preuve permettant d'incriminer directement le gouvernement libyen. Le gouvernement s'est contenté d'appeler son ambassadeur à Tripoli en consultation, en le chargeant d'obtenir des Libyens de plus amples explications.

Convoqué mardi au ministère ouest-allemand des affaires étrangères, le chargé d'affaires libyen en RFA avait affirmé que son pays n'avait rien à voir avec l'affaire. L'assassin lui-même, Fatah-al-Tarhoni, a également assuré avoir agi de sa propre initiative après avoir vu à la télévision libyenne la photo de Gebril-el-Denali, présenté *comme un opposant* à abattre.

M. Boenisch a indiqué que l'Office fédéral de la police criminelle à Wiesbaden (BKA) avait été averti, quelques jours après l'arrivée en Allemagne de Tarhoni, fin janvier, que celui-ci préparait un meurtre, probablement à Bonn. Le BKA avait transmis son information aux services concernés du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie et à la police de la capitale fédérale. Ce qui n'a pas empêché l'office des étrangers de la ville de Bonn, qui n'aurait pas été prévenu de l'avis de recherche, de lui prolonger, fin février, son visa jusqu'au 21 avril.

Dans son avis de recherche, le BKA avait cité, parmi les cibles possibles, le nom de Denali, alors considéré à Bonn, où il vivait depuis 1979, comme l'un des responsables de l'opposition libyenne en exil en RFA. Il avait, à plusieurs reprises, eu maille à partir avec la représentation de son pays, qui n'a pas meilleure réputation à Bonn que dans d'autres capitales.

Le gouvernement ouest-allemand, souvent accusé par les opposants libyens de ne rien faire pour les protéger, paraît décidé à vouloir classer l'affaire, et se retranche derrière la nécessité d'agir de façon concertée *au niveau européen*. Il est vrai que chaque fois que les tribunaux allemands ont eu à traiter des démêlés entre Libyens, cela s'est toujours terminé par de délicates négociations pour obtenir la libération de ressortissants ouest-allemands retenus en otage par Tripoli, et que Bonn est bien obligé de tenir compte des *1 500 Allemands qui vivent en* Libye.

HENRI DE BRESSON.

L'assassin présumé d'Issam Sartaoui jugé pour la seconde fois

De notre correspondant

Lisbonne. – « *Non, je n'ai pas tiré sur Issam Sartaoui. Non, je n'ai aucunement participé à l'opération. J'étais bien en Algarve au moment où Sartaoui a été abattu, mais en touriste.* » Un an après, la scène se reproduit dans le vieux tribunal d'Albufeira où se déroule, depuis mardi 9 avril, le deuxième procès du jeune Palestinien accusé d'avoir assassiné le conseiller de Yasser Arafat lors du congrès de l'Internationale socialiste, le 10 avril 1983.

La première fois, il avait été condamné à trois ans et demi de prison pour usage de faux passeport, les jurés n'ayant pas retenu le chef d'accusation qui le présentait comme le seul auteur de l'attentat. Ce verdict a été annulé en raison d'irrégularités commises pendant le procès.

L'identité de l'accusé n'est pas encore parfaitement établie. Selon le passeport qui lui a été confisqué au moment de son arrestation, il s'appellerait Al Awad. Répondant l'année dernière aux juges, il a donné un autre nom : Mohamed Rachid. Récemment, et à la suite d'informations recueillies en Israël, la police portugaise lui a attribué un autre nom : Gamal Arabi.

Les preuves réunies sont-elles suffisantes pour convaincre cette fois-ci les jurés ? L'accusation n'a aucun doute à ce sujet. Après son arrestation, Gamal Arabi aurait fidèlement reconstitué l'attentat contre Issam Sartaoui. En outre, il aurait identifié l'endroit exact où l'arme du crime a été retrouvée. Enfin, le secrétaire personnel de Sartaoui, blessé pendant l'attentat, et qui est présent à Albufeira, affirme reconnaître en lui l'assassin. Le jugement doit être rendu au début de la semaine prochaine.

JOSÉ REBELO.

● *M. Craxi veut encourager le dialogue avec l'Est.* – Parlant mercredi 10 avril à Venise, le chef du gouvernement italien a estimé que la proposition de M. Gorbatchev à propos des euromissiles « *commande une certaine prudence dans le jugement* » et « *mérite autre chose qu'un simple niet* ». Sans se prononcer sur le fond à propos du moratoire soviétique sur le SS-20, M. Craxi s'est refusé à y voir « *une manœuvre visant à diviser les alliés* », mais plutôt le « *signe d'une volonté de dialogue et de mouvement* » qui mérite « *au moins une contre-proposition permettant une confrontation utile entre les forces en présence* ». – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 11 avril 1985 a été tiré à 429 335 exemplaires

LE ROI HUSSEIN ET M. YASSER ARAFAT SE CONCERTENT SUR D'ÉVENTUELS CONTACTS AVEC DES RESPONSABLES AMÉRICAINS

M. Yasser Arafat, chef du comité exécutif de l'OLP (CEOLP), a entamé, le mercredi 10 avril, des entretiens à Amman ayant pour objectif la définition des grandes lignes d'une action politique jordano-palestinienne, à quelques jours de la visite en Jordanie de M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires du Proche-Orient. Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, doit également visiter Israël et la Jordanie en mai prochain.

On apprend de bonne source à Amman que les entretiens du chef de l'OLP avec le roi Hussein et son nouveau premier ministre, M. Zeid Rifaï, porteront notamment sur l'élaboration d'une liste de personnalités palestiniennes représentatives, non affiliées à l'OLP et susceptibles de rencontrer M. Murphy à Amman.

Le porte-parole du département d'Etat américain avait, rappelle-t-on, affirmé jeudi dernier que M. Murphy ne rencontrerait pas de « *membres déclarés de l'OLP* » mais souhaiterait s'entretenir avec des « *individus originaires de Cisjordanie et de la bande de Gaza* », occupées par Israël.

De source américaine, on avait, d'autre part, indiqué la semaine dernière que M. Murphy était disposé à rencontrer à Ammam une délégation commune jordano-palestinienne à laquelle ne participeraient pas les membres de l'OLP.

Deux mois après son élaboration, l'accord Hussein-Arafat (du 11 février), qui a été favorablement accueilli par les pays de la Communauté européenne, paraît avoir également contribué à modifier l'attitude de l'administration américaine, qui, selon le *New York Times*, est décidée à jouer un « *rôle diplomatique direct* » en vue de renforcer la récente initiative de paix au Proche-Orient.

M. Arafat devait rencontrer jeudi à Amman une délégation de sept membres du Congrès américain. – *(AFP, Reuter.)*

Au Cambodge

Washington n'exclut plus une aide militaire à la résistance non communiste

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a reçu, mercredi 10 avril à Washington, deux dirigeants de la résistance khmère, M. Son Sann et le prince Norodom Ranariddn, fils du prince Sihanouk, au moment où les Etat-Unis envisagent d'accroître leur aide aux résistants cambodgiens non communistes, sans exclure, pour la première fois, de leur fournir des armes.

A l'issue de cet entretien, M. Son Sann, président du FNLPK (Front national de libération du peuple khmer), s'est déclaré « *très optimiste* » en ce qui concerne l'aide américaine à son mouvement et à celui du prince Sihanouk, dont le fils commande l'armée. De son côté, un porte-parole du département d'Etat américain, a déclaré : « *Nous sommes convaincus que les forces de la résistance* [cambodgienne] *n'ont pas besoin, pour le moment, d'armes américaines, mais nous ne pensons pas qu'il soit sage d'exclure toute souplesse de notre part à ce sujet si les circonstances devaient changer.* »

C'est la première fois que les Etats-Unis évoquent la possibilité d'une aide militaire à la résistance, à l'exclusion, bien entendu, des Khmers rouges, avec lesquels Washington refuse tout contact. De son côté, le *New York Times* a cité, mercredi, un haut fonctionnaire du département d'Etat, anonyme, qui déclarait que les Etats-Unis « *n'excluaient pas une aide militaire si cela devait permettre à la résistance de subsister* », en notant toutefois « *qu'il n'y avait pas d'indication que ce soit sur le point de se faire* ». Mercredi, le quotidien de l'armée vietnamienne, le « Quân Doi Nhân Dân », a lancé un avertissement à Washington, affirmant que l'octroi d'une aide à la résistance khmère risquait de déboucher sur un nouvel engagement américain en Asie du Sud-Est. – *(AFP.)*

Au Sri-Lanka

Attentat à la veille de l'arrivée de Mme Thatcher

Une violente explosion s'est produite, mercredi 10 avril, dans une gare proche de l'aéroport de Colombo, où le premier ministre britannique, Mme Thatcher, doit arriver ce jeudi soir pour une visite de deux jours à Sri-Lanka. L'explosion s'est produite dans un wagon à la gare de Katunayake, à 300 mètres du terminal de l'aéroport international, tuant une mendiante et blessant quatre employés du chemin de fer. L'attentat pourrait être l'œuvre de séparatistes tamouls. Le ministre de la sécurité nationale, M. Lalith Athulathmudali, a pour sa part affirmé qu'il fallait attendre le rapport des autorités compétentes pour connaître l'origine de l'explosion.

Des partisans de la cause tamoule et des parlementaires britanniques avaient demandé à Mme Thatcher d'annuler sa visite dans l'île, en raison des violations des droits de l'homme, dont le gouvernement sri-lankais se rend, selon eux, coupable à l'encontre de la communauté tamoule. Le premier ministre britannique avait alors affirmé que la question tamoule était une affaire interne à Sri-Lanka, mais que son gouvernement souhaitait qu'une solution politique intervienne rapidement. Mme Thatcher devrait évoquer les troubles intercommunautaires samedi devant le Parlement sri-lankais réuni en session spéciale.

Le premier ministre britannique, qui effectue une tournée de la région, s'est déjà rendu en Malaisie, à Singapour, à Brunei et en Indonésie. Elle doit séjourner en Inde avant de regagner Londres. – *(AFP, UPI.)*

JE VOUS LE GARANTIS

STÉPHANE MEN'S Nº 1
DU DISCOUNT DE LUXE VOUS OFFRE
LES GRANDES MARQUES SIGNÉES DU PRÊT-A-PORTER MASCULIN A DES PRIX É-TON-NANTS !
Toutes tailles et conformations jusqu'au 66
RAYON MESURE PAR ORDINATEUR de 1 450 F à 2 350 F (T. Dormeuil)

OUVERT TOUS LES JOURS de 12 h à 19 h 30 au 8, rue d'AVRON (Mº Avron)
130, bd SAINT-GERMAIN (dans la cour). Mº et park. ODEON
5, rue WASHINGTON (dans la cour). Mº et park. GEORGE-V
sur 300 m² et avec un TOUT NOUVEAU RAYON FÉMININ

Sur le vif

Armes par destination

C'est lent, les Suisses, il n'y a pas à dire. Ça prend son temps. C'est ainsi que la police genevoise vient seulement de s'éveiller *aux dangers que représente* l'arbalète. Elle a donc rédigé une belle lettre aux armuriers pour leur signaler que cette arme est de nature « *à causer une atteinte violente ou grave à l'intégrité corporelle des personnes* ». Et des pommes. Résultat : on va maintenant exiger un permis de détention.

Ça les a complètement sonnés, les armuriers. Ils n'en sont pas encore revenus. Leurs clients non plus. Parce que, attendez, c'est pas fini : chaque fois qu'ils iront au stand de tir, ils devront obtenir l'autorisation d'acheter des flèches, se munir d'un extrait de casier judiciaire, *d'un certificat affirmant qu'ils* n'ont jamais été atteints de maladie mentale et, naturellement, d'un port d'arme.

Une arme lourde, il faut bien le dire, pesante, elle fait plus de 8 kilos, encombrante et complètement folklo. Pas de celles qu'on emploie habituellement *pour crever* la peau du voisin. Depuis Guillaume Tell, depuis bientôt sept siècles, on ne s'en sert plus que dans les foires.

Alors, ils ne comprennent pas bien les Suisses. Ils se demandent si, pendant qu'on y est, on ne va pas exiger un port d'arme pour l'achat de bas nylon. Ça sert souvent à étrangler les gens. Ou des coussins. Ça permet de les *étouffer* dans leur sommeil. Moi ce que je conseille aux autorités fédérales, c'est de suivre notre exemple. Et d'interdire, pour les collants Dim ou Dior, une pub racoleuse du style : ne laisse aucune marque sur le cou de la victime.

C'est qu'on ne plaisante pas avec ça, nous non plus. On vient de passer une loi super-sévère. Les catalogues des grands magasins devront se contenter désormais de décrire les armes en vente libre dans leurs rayons. Et s'abstenir d'en vanter les performances. Sauf, bien évidemment, si vous écrivez pour qu'on vous envoie une documentation plus poussée, plus lyrique, plus excitante. Vous aurez tout loisir de prendre votre pied en la dévorant à domicile. Comme ces photos porno expédiées sous pli cacheté anonyme. Histoire de tromper la curiosité du pipelet.

CLAUDE SARRAUTE.

Le RPR se prononce pour une dénationalisation de Renault

M. Michel Noir, député (RPR) du Rhône et secrétaire national à l'industrie de son parti, a présenté le 11 avril un rapport sur « *comment jouer la carte de l'automobile française* ». Le maintien d'une industrie puissante en France passe selon le RPR par « l' « *autonomie complète* » des deux groupes et par une série de « *mesures d'accompagnement* ».

Ce sont ces dernières qui sont les plus intéressantes. La première d'entre elles est la dénationalisation de Renault puisqu'« *il n'existe plus actuellement aucune raison valable pour que l'Etat soit obligé de continuer à fabriquer lui-même des automobiles* ». Mais devant les difficultés financières actuelles de ce groupe (72 milliards de francs de dettes à court, moyen et long terme), l'Etat devra d'abord participer à l'effort initial pour redresser la situation, notamment en accordant sa garantie pour accroître les capitaux permanents de Renault. Et, comme la situation de Peugeot est aussi fortement dégradée, « *par souci d'équité* » l'Etat devra aussi aider l'autre groupe français à améliorer son bilan.

Le rôle des pouvoirs publics ne s'arrêtera pas là puisqu'il devra aussi financer le plan social d'accompagnement des réductions de sureffectifs (15 000 à 20 000 salariés par an) et faciliter fiscalement des investissements évalués à 10 milliards de francs par an et par groupe.

LE BYBLOS à ajouté des maisons à son "VILLAGE" de St TROPEZ
PHONE: 94.97.00.04/TELEX: 470.235/ 83990



DES LIVRES POUR VOTRE MICRO-ORDINATEUR
PARIS-LONDRES-BERKELEY-DÜSSELDORF



CATALOGUE SUR DEMANDE
6-8, IMPASSE DU CURÉ - 75018 PARIS. TÉL. 203.95.95



Informaticiens : les bonnes filières pour éviter le chômage dans cinq ans.
16 F. EN VENTE PARTOUT.